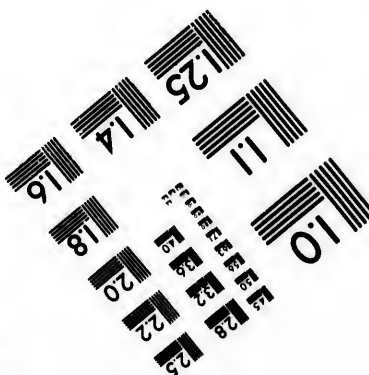
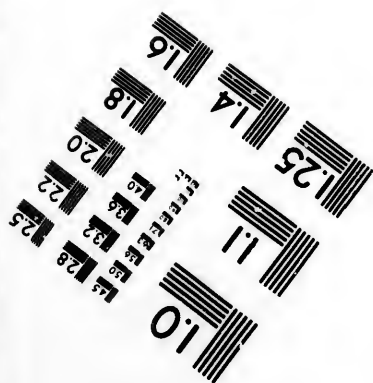
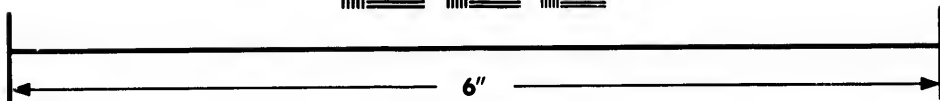
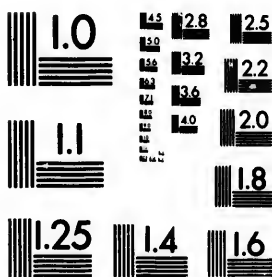


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

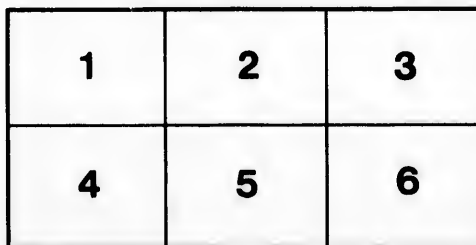
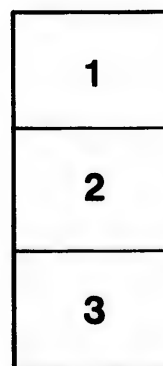
Morisset Library
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

re
détails
es du
modifier
er une
image

es

e

errata
d to

t
e pelure,
con à



32X

39003 0099340599



L'A

PAR LE

CONF

J.

LA
GRAMMAIRE
SELON
L'ACADÉMIE

PAR BONNEAU ET LUCAN

RÉVUE PAR

J. MICHAUD

Membre de l'Académie Française

OUVRAGE ADOPTÉ

PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Nouvelle édition

CONFORME A L'ÉDITION DE 1877 DU DICTIONNAIRE DE
L'ACADÉMIE



QUÉBEC

J. S. GAUVREAU, LIBRAIRE,
18, rue St. Pierre, Basse-Ville
1884

1884
-4/8

*Enregistrée conformément à l'acte du Parlement du Canada, par
A. CÔTÉ ET C^{ie}, au bureau du ministre de l'Agriculture, à Ottawa,
en l'année 1884.*

L'espe
dernière
écoulé s
respect
a vu na
jusque-l
de cette
rer stat
empress
mérito,
presque
inverse
autour d

Mais
sanction
entraves
comme
tait; au
de la lo
pondér
blé que
ferait c
a signa
donner

En c
l'incor
mairie
des co

Aus
seule g
pas un

La r
être e
connu

AVANT-PROPOS

L'espace de quarante-deux ans qui nous séparait de l'avant-dernière édition du Dictionnaire de l'Académie, ne s'est point écoulé sans que les grammairiens se soient crus dispensés du respect dû à une telle autorité. Ce laps de temps, auront-ils dit, a vu naître deux révolutions, et la littérature prendre un essor jusque-là sans exemple, et se régénérer : or, la langue, au milieu de cette rénovation, de cet ébranlement général, n'a pu demeurer stationnaire. Partant de ce principe, et peut-être plus empressés d'accueillir les nouveautés que d'en apprécier le mérite, il nous ont donné des préceptes souvent peu fondés, et presque toujours trop circonscrits, trop exclusifs : conséquence inverse au motif qui les avait déterminés, au mouvement qui, autour d'eux, élargissait, agrandissait tout.

Mais aujourd'hui que l'Académie s'est prononcée, qu'elle a sanctionné telle locution et rejeté telle autre, qu'elle a brisé les entraves et le cercle étroit où l'on tenait une foule de mots comme étreints, par les acceptions bornées auxquelles on les limitait ; aujourd'hui enfin qu'elle a fait justice du caprice des uns et de la logique des autres, en passant avec toute la force de sa prépondérance le niveau sur toutes les irrégularités, il nous a semblé que ce ne serait point un ouvrage sans intérêt que celui qui ferait connaître les modifications, les diverses acceptions qu'elle a signalées dans son édition de 1877, et souvent comme pour donner un démenti aux maximes qu'on nous enseigne.

En effet, outre que les principes qu'elle pose font disparaître l'incertitude qui résultait de la diversité d'opinions de nos grammairiens, elle agrandit encore la limite de ces principes, en faisant des concessions impérieusement réclamées par l'usage.

Aussi, et nous oserons le dire, il n'existe pas aujourd'hui une seule grammaire en harmonie avec les sentiments de l'Académie, pas une qui ne soit à refondre sur une foule de cas.

La nôtre, toute basée sur l'opinion de l'Académie, ne pouvait être entachée des mêmes vices. Ce corps savant y a si bien reconnu l'expression de ses sentiments sur les principes de notre

langue, que, dès notre première édition, huit de ses membres, savoir : MM. D'oz, Dupaty, Lemercier, Michaud, Charles Nodier, de Pongerville, de Ségur et Tissot, en ont spontanément demandé l'adoption au Conseil royal de l'Instruction publique. Aujourd'hui que ce Conseil l'a adoptée comme livre classique, et l'a autorisée pour l'usage des collèges, on ne peut être taxé de présomption en avançant que le succès en est assuré.

Nous signalerons, à partir de la 19^e édition de cette grammaire, deux améliorations d'une très grande importance : c'est le développement que nous avons donné aux deux questions, jusqu'ici plutôt esquivées que traitées, des *collectifs* et du *participe présent*, questions incontestablement, et sans comparaison aucune, les plus difficiles, les plus délicates de toute la langue française.

Nous présentons les *participes passés* réduits à deux règles, sans exception, et sur le plan suivi par l'un de nous dans un ouvrage qui compte déjà huit éditions. Nous avons traité de l'emploi des *temps du subjonctif*, point si important et néanmoins si négligé, avec plus d'étendue que dans aucune de nos grammaires.

Enfin, le texte de la présente édition est orthographié conformément à la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie*, imprimée en 1877, et dans laquelle on trouve des changements dans plusieurs centaines de mots quant à l'orthographe d'usage, et de plus les modifications ici indiquées :

1^o L'Académie supprime le trait d'union à la suite du mot *très*, et elle écrit *très beau*, *très grand* ; — 2^o Les mots terminés en *ège* prennent l'accent grave au lieu de l'accent aigu que l'on mettait autrefois ; — 3^o Les verbes en *éger*, *éder*, *éler*, *éter*, *éser*, conservent l'accent aigu au futur et au conditionnel : *j'abrègerai*, *je céderais*, mais prennent l'accent grave devant une syllabe muette finale : *j'abrège*, *tu cèdes* ; — 4^o Les verbes qui ont un *e* muet à l'avant-dernière syllabe prennent l'accent grave devant toute syllabe muette : *mener* fait *je mène*, *je mènerai*, *je mènerais* ; — 5^o Les verbes en *écher*, *éler*, *éner*, *éter*, conservent l'accent circonflexe à tous les temps : *prêter*, *je prête*, *je prêterai*, *je prèterais* ; — 6^o Au présent, au futur et au conditionnel, les verbes en *oyer*, *uyer*, prennent *i* : *j'emploie*, *j'appuie*, *vi* ; mais les verbes en *ayer* conservent *y* : *je paye*, *je payerai*.

LA GRAMMAIRE

SELON

L'ACADÉMIE

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION

1. — La Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement (1).

2. — Le langage parlé et le langage écrit sont l'un et l'autre formés de *mots*, et les mots écrits sont composés de *lettres* ou *caractères*.

3. — Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnès*.

4. — Les *voyelles* sont *a, e, i, o, u* et *y*. Elle sont ainsi nommées, parce que, seules, elles représentent une *voix*; un *son*.

5. — Mais il y a, dans la langue française, six autres sons, que notre alphabet ne permet pas de rendre par une seule lettre; ce sont *eu, ou, an, in, on, un*, qu'il faut considérer comme six voyelles.

6. — Les consonnes sont *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*. On les appelle ainsi, parce qu'elles ne produisent une voix, un son, qu'à l'aide des voyelles. En effet, dans *ba, bo, bu*, etc., le son appartient presque tout entier aux voyelles *a, o, u*.

7. — Les voyelles sont *longues* ou *brèves*. Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles la voix

(1) La Grammaire est-elle une science ou un art? L'Académie la définit un art.

s'appuie quelque temps, et les brèves, celles dont la prononciation est rapide. Ainsi,

a est long dans *plâtre*, et bref dans *hâte* ;
 e est long dans *tête*, et bref dans *trompette* ;
 i est long dans *abîme*, et bref dans *cime* ;
 o est long dans *rôle*, et bref dans *cods* ;
 u est long dans *bûche*, et bref dans *cruche* ;
 eu est long dans *jeûne*, et bref dans *seul* ;
 ou est long dans *voûte*, et bref dans *goutte* ;
 in est long dans *pinte*, et bref dans *chemin*, etc.

Il n'y a guère que l'usage qui puisse nous apprendre à distinguer les voyelles longues des voyelles brèves.

Remarques sur quelques voyelles.

8. — Il y a trois sortes d'*e* : l'*e muet*, l'*e fermé* et l'*e ouvert*.

L'*e muet* n'a qu'un son sourd et peu sensible, comme dans *plume*, *monde*, *que*, *ce*, *me*, ou ne sert qu'à rendre plus longue la voyelle qui le précède, comme dans *pluie*, *soie*, *joie*, *il jouera*, *enjouement*.

L'*e fermé* se prononce la bouche presque fermée, comme dans *été*, *sévérité*, *répéter*, *clocher*.

L'*e ouvert* se prononce la bouche un peu plus ouverte que pour l'*e fermé*, comme dans *cyprès*, *excès*, *regret*, *elle*, *même*.

9. — Mais, comme on le voit, les différentes sortes d'*e* sont le plus souvent indiquées par des signes que l'on appelle *accents*.

10. — Il y a trois sortes d'*accents*, savoir : l'*accent aigu* (´), qui se met sur la plupart des *e* fermés : *révéré*, *pénétré* ; l'*accent grave* (`), qui se met sur la plupart des *e* ouverts : *après*, *cyprès*, *père*, *mère* ; et l'*accent circonflexe* (^), qui se met sur la plupart des voyelles longues : *pâle*, *blême*, *abîme*, *impôt*, *bûche*. Nous disons *la plupart*, attendu qu'il y a : 1^o des *e* fermés sans accent aigu, comme dans *payer*, *chanter*, *papier*, vous *payez*, vous *chantez* ; 2^o des *e* ouverts sans accent grave, comme dans *sujet*, *appel. net* ; 3^o des voyelles longues sans accent circonflexe, comme dans *scie*, *bas*, *rue*, etc.

11. — L'*y* sert souvent pour deux *i*, comme dans *crayon*, *noyau*, *royaume*, *payer* ; et quelquefois pour un *i*, comme dans *physique*, *style*, *tyran*, *martyr*.

Remarque sur la lettre H

12. — La lettre *h* est *muette* ou *aspirée* : elle est muette, quand elle est nulle dans la prononciation, comme dans *heureux, honneur, honnête, homme* ; elle est aspirée, quand elle fait prononcer avec aspiration la voyelle qui suit : le *héros, la hardiesse, le haut, la hanche*. Alors il ne saurait exister de liaison entre la consonne qui la précède et la voyelle qui la suit ; il faut donc prononcer *les haricots, les haines, les hameaux*, comme s'ils étaient ainsi écrits : *lé haricots, lé haines, lé hameaux*.

Des mots considérés sous le rapport de leur articulation

13. — Les émissions de voix nécessaires pour l'articulation des mots, sont ce qu'on appelle des *syllabes* : *jour, nuit, pain, vin*, sont des mots d'une seule syllabe ; il y en a deux dans *charmant, enfant*, savoir : *charmant, en-fant* ; et trois dans *li-ber-té, ap-pli qué*.

14. — On appelle *monosyllabe* un mot qui n'a qu'une syllabe ; tels sont *bon, pain, sur, lui* ; *dissyllabe*, celui qui en a deux : *enfant, poli* ; *trissyllabe*, celui qui en a trois : *apporté, satisfait*.

15. — On donne aussi le nom de *polysyllabe* à tout mot formé de plus d'une syllabe : *voisin, complaisant, libéralité*.

16. — Une syllabe dans laquelle on entend distinctement deux sons, prend le nom de *diphthongue* ; telles sont les syllabes *ia, ie, io, ieu, oi, oin, ue, ui*, etc. : *fruitier, loi, foin, vieux*.

17. — La langue française se compose de dix espèces de mots qu'on appelle *les parties du discours*. Ces espèces de mots sont : le *nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection*.

Coup d'œil sur l'origine des différentes espèces de mots

Cette division des mots en dix espèces n'est l'œuvre ni du hasard ni du caprice des hommes, mais la conséquence nécessaire de l'organisation des personnes et

de l'existence des choses ; car toute langue a pour éléments primitifs les objets mêmes qui composent la nature.

C'est ce qui fait que, bien qu'elles diffèrent par les mots et par les sons, les langues ont toutes entre elles une certaine communauté, une certaine affinité sous le rapport des principes fondamentaux.

Il nous a paru que jeter un coup d'œil sur les causes premières de la création des parties du discours, ou, en d'autres termes, que remonter aux choses mêmes pour expliquer les signes appelés à les représenter, ce serait répandre quelque attrait sur une matière aride, et laisser encore sur l'esprit des élèves une impression plus profonde et conséquemment plus profitable.

DU NOM

ET DE SON ORIGINE

18. — Dès la Création, la Terre présentant comme aujourd'hui des êtres animés et des êtres inanimés d'une variété infinie, les hommes éprouvèrent le besoin de distinguer chaque objet par un terme spécial, de lui donner un nom particulier.

Or, les grammairiens ont appelé *nom* le mot par lequel on *nomme* une personne ou une chose. Ainsi, lorsque nous disons *père, mère, frère, sœur, parent, ami, Pierre, Jean, César, Napoléon, ville, village, église, maison, table, plume*, nous *nommons*, soit des personnes, soit des choses : donc ces mots sont des *noms* (1).

DE L'ARTICLE

ET DE SON ORIGINE

19. — L'*article* n'étant pas de toutes les langues, il faut en conclure que seul, et par lui-même, il ne sau-

(1) Comme nos vues, quant à présent, sont uniquement de faire connaître chaque espèce de mot en remontant à la cause et à l'origine de sa formation, il ne sera rien dit ici des règles qui y ont trait, ces règles devant faire la matière des chapitres suivants.

rait rien exprimer ; ce n'est guère qu'à l'invariabilité de la terminaison des noms qu'il doit son existence. Aussi, renvoyons-nous, pour ce que nous avons à en dire, à cette espèce de mot même.

Nos seuls articles sont *le, la, les, du, des, au, aux*.

DE L'ADJECTIF

ET DE SON ORIGINE

20. — Quoique à l'aide du nom, chaque objet fût désigné par un terme particulier, bientôt se déclara la nécessité de dire de ces objets leur couleur ou leur forme, leur force ou leur taille, enfin, remarquez bien ce mot, d'*ajouter* à l'idée de l'objet l'idée de ses qualités.

En effet, voyons-nous un cheval, il est *jeune* ou *vieux*, *blanc* ou *noir*, *grand* ou *petit*, *lourd* ou *léger*, *vif* ou *pesant*. Or, ces mots *jeune*, *vieux*, *blanc*, *noir*, *grand*, *petit*, joints au nom *cheval*, sont, pour ainsi dire, autant d'attributs qui ajoutent, à l'idée que nous donne le mot *cheval*, l'idée de ses qualités, de sa taille, de sa légèreté, etc. Remarquons-nous une femme, nous la trouvons *belle* ou *laide*, *petite* ou *grande*, *brune* ou *blonde*, etc. ; ici encore chacun de ces mots, *belle*, *laide*, *petite*, *grande*, *brune*, *blonde*, ajoute à l'idée que nous donne le mot *femme* l'idée de ses qualités.

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que d'*ajouter* des idées de forme, de couleur ou de qualité, les grammairiens ont dû chercher un terme qui rappelât cette fonction ; et, au lieu de se servir de l'expression *mot qui ajoute*, ils ont choisi le terme plus court *adjectif*, qui, seul, a toute cette signification. /

DU PRONOM

ET DE SON ORIGINE.

21. — Si, comme on le voit, c'est à la nature *même* des choses que nous devons l'origine du nom et de l'adjectif, il n'en est pas de même du *pronom*, dont l'existence ne peut être attribuée qu'à une raison d'harmonie.

En effet, il est vraisemblable que, dans le principe, on s'occupa de l'indispensable avant de penser à ce qui n'était qu'agrément. On peut conséquemment présu-mer qu'au lieu de dire, comme nous le faisons aujour-d'hui : *lorsque le général eut tout examiné, et qu'il eut harangué ses soldats, il donna le signal de l'attaque*, les premiers hommes s'exprimèrent ainsi : *lorsque le gé-néral eut tout examiné, et que le général eut harangué ses soldats, le général donna le signal de l'attaque*.

Mais après avoir accru leurs connaissances, et leur oreille étant devenue plus sensible à l'harmonie, ils durent, pour faire disparaître la monotonie et la langueur de leur premier langage, chercher à éviter cette répétition fatigante du nom.

En conséquence, il leur fallut non seulement in-venter des mots pour remplacer les noms, mais encore leur donner une conformation particulière, c'est-à-dire les faire extrêmement courts, afin que, d'une part, ils pussent se répéter pour ainsi dire sans être aperçus, et que, de l'autre, il en résultât, pour la dic-tion, une allure plus franche et plus rapide.

Considérée sous ce point de vue, la conformation des pronoms de la langue française est admirablement combinée : ce ne sont guère que des monosyllabes : *je, me, moi, tu, te, toi, il, elle, on, se, soi, le, la, les, lui, leur, qui, que, ce, dont, en, y*, sont des pronoms, dont la répé-tition, grâce à leur brièveté, ne cause ni fatigue ni len-teur (1). Un seul exemple suffira pour en convaincre.

J'aperçus l'empereur et m'EN approchai pour mieux LE voir et LE contempler. La personne exprimée par le mot *empereur* figure quatre fois dans cette courte phrase, savoir, dans les mots *empereur, en, le* et *le*. Et, sans le secours du pronom, il eût fallu dire, *j'aperçus l'em-pereur, et m'approchai de l'empereur pour mieux voir l'empereur, et contempler l'empereur.*

(1) S'il en est quelques-uns d'une conformation plus développée, ils sont d'un usage beaucoup plus restreint, comme *chacun, quiconque*, ou sont l'œuvre du temps, qui en a fait des contractions. (Par *contraction*, on entend la réunion, la fusion de plusieurs mots en un seul ; tels sont les pronoms *celui-ci, celle-ci*, qui sont formés des mots *celui est ici, celle qui est là*.)

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que de *remplacer* les noms, les grammairiens, désireux d'exprimer cette fonction par un seul terme, ont fait le mot moitié latin, moitié français, *pronom*, qui signifie *pour le nom, à la place du nom* (1).

DU VERBE

ET DE SON ORIGINE

22. — Une langue déjà pourvue du nom et de l'adjectif permettait bien de désigner chaque objet et d'en peindre les qualités, les formes, les couleurs, etc. Mais de leur nature ces objets étant animés ou inanimés, il fallut encore créer une espèce de mot pour exprimer les circonstances relatives à leur être : les objets inanimés, c'est-à-dire sans vie, ne peuvent guère qu'être en repos ; mais quant aux êtres animés, c'est-à-dire ayant vie, il y a, par rapport à eux, trois circonstances différentes, qui dépendent de leur état même d'existence : *se mouvoir, sentir, être en repos, ou en tel ou tel état*, ce qui peut s'exprimer par les trois mots *marcher, aimer, dormir* ; il n'y a pas une quatrième alternative.

Or, toutes les actions, tous les mouvements des hommes, tels que *marcher, courir, voyager, venir, parler, écrire, boire, manger*, etc. ; toutes leurs passions, tous leurs sentiments, tels que *chérir, aimer, détester, haïr*, etc. ; toutes les situations, tous les états dans lesquels ils peuvent se trouver, comme *languir, dormir, se reposer, être, exister*, etc. ; toutes ces circonstances, disons-nous, étant exprimées par une même espèce de mot, on comprend que cette espèce, par son importance, tient le premier rang dans les langues, qu'elle en est pour ainsi dire l'âme.

Aussi, les grammairiens, pour exprimer toute cette importance, l'ont-ils appelé *verbe*, expression qui signifie *parole*. En effet, le verbe est la parole même : avec lui, on dit tout ; sans lui, on ne peut rien exprimer qui ait du sens.

(1) *Pronom* est formé de *pro*, préposition latine qui signifie *pour* ou *à la place de*, et du mot français *nom*, ce qui, réuni, signifie *pour le nom, à la place du nom*.

DU PARTICIPE

ET DE SON ORIGINE

23. — Dans les langues, il existe une espèce de mot qui, quoique étant née du verbe, tient encore de la nature de l'adjectif ; tels sont *frappé, frappée ; chéri, chérie ; venu, venue ; soumis, soumise, etc.*, qui viennent des verbes *frapper, chérir, venir, soumettre*.

C'est de cette double fonction, c'est de ce qu'elle *participe* de ces deux natures, que cette espèce de mot tire son nom de *participe*.

DE L'ADVERBE

ET DE SON ORIGINE

24. — De même que les objets ne sauraient exister sans avoir telle ou telle forme, telle ou telle couleur, telle ou telle qualité, comme dans ces exemples, *table ronde, chapeau blanc, bon pain, etc.* ; de même une action ne saurait avoir lieu sans se faire de telle ou telle manière, à telle ou telle époque, dans tel ou tel ordre, etc. Et les expressions qui marquent la manière, le temps, l'ordre, sont appelées *adverbes*.

EXEMPLES. — *Il chante* AGRÉABLEMENT, c'est-à-dire *d'une manière agréable ; il se conduit* EXEMPLAIREMENT, c'est-à-dire *d'un manière exemplaire. Il arrivera* BIEN-TÔT, *partirez-vous* DEMAIN ? *Bientôt* et *demain* marquent le temps. *D'abord il nous écrivit, puis il vint nous voir.* *D'abord* et *puis* marquent l'ordre.

Ainsi qu'on le voit, les adverbes sont en général pour les verbes ce que sont les adjectifs pour les noms.

Et comme cette sorte de mot ne saurait guère être que *près du verbe*, les grammairiens lui ont donné, pour cela, le nom *adverbe*, expression formée du mot latin *ad*, qui signifie *vers* ou *près de*, et du nom français *verbe*, lesquels, réunis, font *vers le verbe*, c'est-à-dire, *qui se place vers le verbe, près du verbe*.

DE LA PRÉPOSITION

ET DE SON ORIGINE

25. — A l'aide des espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici, il était déjà possible d'exprimer des idées complètes, il est vrai, mais des idées très circonscrites, et sans plus de rapports ni de liaisons que celles qui suivent :

Ces jeunes personnes étudient leurs leçons.

Mon cheval a brisé ma voiture.

Le général a attaqué l'ennemi.

J'ai acheté des livres instructifs.

La première de ces phrases, par exemple, dit bien que les jeunes personnes étudient leurs leçons ; mais si l'on voulait indiquer le lieu où elles étudient, le but de cette étude, depuis quel temps elle dure, etc., on ne le pourrait qu'à l'aide d'une préposition.

EXEMPLES. — *Ces jeunes personnes étudient leurs leçons DANS le jardin, SUR le gazon, SOUS un arbre.* (Dans, sur, sous, servent à désigner le lieu.) *Elles étudient POUR avoir la première place, AFIN d'être les premières.* (Pour et afin de expriment le but de leur étude.) *Elles s'appliquent ainsi DEPUIS une heure.* (Depuis sert à marquer le temps.)

C'est parce que cette espèce de mot se met toujours avant le lieu, le but, le temps, en un mot, avant les rapports qu'elle concourt à exprimer, qu'on l'appelle *préposition*, expression formée du nom français *position*, et du mot latin *præ*, qui signifie *avant*, ce qui fait *position avant*, c'est-à-dire, qui occupe une *position*, une *place avant* son rapport.

DE LA CONJONCTION

ET DE SON ORIGINE

26. — Bien que les hommes eussent dans les espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici presque tous les éléments nécessaires à la représentation des idées, il leur manquait encore les moyens d'attacher, de lier

ces idées les unes avec les autres, pour en faire un tout coordonné : ils se trouvaient dans la position d'un constructeur qui a tous les matériaux nécessaires pour édifier, mais qui manque encore de liens et de ciment.

Outre que la diction fut jusque-là décousue et sans grâce, les pensées manquant de liaisons, la communication en était plus laborieuse, et très souvent le sens plus difficile à saisir.

En effet, cette phrase, *PUISQUE votre ami ne me croit point, ET QU'IL pense QUE je le trompe, je cesserai de le voir*, ne pourrait guère, sans conjonction, se rendre autrement que par, *votre ami ne me croit point, il pense être trompé par moi, je dois cesser de le voir*. Cette dernière façon de s'exprimer n'a ni l'ensemble, ni le coulant, ni la précision que donnent à la première les mots *puisque, que, et, que*.

Les grammairiens donc, pour donner à cette espèce de mot un nom qui peignît sa fonction dans le discours, l'ont appelée *conjonction*, expression qui signifie *liaison, union*, c'est à-dire *qui lie un mot à un autre mot*, les idées les unes aux autres, les phrases entre elles.

DE L'INTERJECTION

ET DE SON ORIGINE

27.— Il est dans notre nature, lorsque nous sommes vivement affectés d'un sentiment, soit de joie, soit de douleur, de surprise, de crainte, de colère ou d'admiration, etc., de pousser, de *jeter un cri*.

Un fils, par exemple, aperçoit-il sa mère, dont il a été séparé quelque temps, il s'écriera probablement de surprise : *HA ! voilà maman !*

Sommes-nous étonnés de voir encore quelqu'un que nous croyions absent, il pourra nous arriver de dire : *EH BIEN ! vous êtes encore ici ! HÉ QUOI ! vous n'êtes pas encore parti !*

Avons-nous à peindre les regrets, la douleur que nous cause la perte de quelqu'un, nous pourrions nous exprimer ainsi : *HÉLAS ! il n'est plus !*

Ces mots *ha ! eh bien ! hé quoi ! hélas !* que l'on peut

considérer pour la plupart comme des cris brusquement *jetés*, ont reçu, pour ce motif, le nom d'*interjection*, expression qui a quelque analogie avec les mots *jet*, *jeter*.

CHAPITRE PREMIER

DU NOM

28. — Comme nous l'avons déjà dit, le *nom* est le mot par lequel on nomme, par lequel on représente une personne ou une chose ; tels sont *père*, *mère*, *jardin*, *maison*. On l'appelle aussi *substantif*, parce que souvent l'objet nommé représente une *substance* (1).

29. — On distingue deux sortes de noms : le nom *commun* et le nom *propre*.

30. — On appelle nom *commun* celui qui peut se donner à toutes les personnes ou à toutes les choses de la même espèce. Or, *ville*, *maison*, *homme*, *femme*, etc., sont des noms communs, car ils peuvent se dire de toutes les villes, de toutes les maisons, de tous les hommes et de toutes les femmes.

31. — Le nom *propre* est le mot par lequel on désigne particulièrement une personne ou une chose, comme *Napoléon*, *l'Italie*. Or, si je dis, *Paris est la capitale de la France*, je me sers de deux noms propres, savoir *Paris* et *France*. En effet, *Paris* est le nom particulier d'une ville, *France* le nom particulier d'un pays. Mais les grammairiens, au lieu de se servir de l'expression *nom particulier*, ont employé cette autre, *nom propre*, qui a la même signification.

La première lettre des noms propres doit être une majuscule, c'est-à-dire une grande lettre.

Du genre des noms

32. — Comme chez les hommes et les animaux on

(1) Nous donnerons la préférence au mot *nom*, parce qu'il peut sans exception, se dire de tous les noms. L'appellation *substantif* ne peut recevoir une application aussi générale, attendu que beaucoup de choses n'existent que dans notre esprit, et ne représentent aucune substance ; tels sont *désir*, *pensée*, *loisir*, *agilité*, etc.

distingue deux espèces, c'est-à-dire le mâle et la femelle, la Grammaire a dû tenir compte de cette distinction. Mais au lieu d'employer les mots *espèce mâle*, *espèce femelle*, on a dit *genre masculin*, *genre féminin*, expressions qui ont la même valeur.

33. — Ainsi, l'on dit qu'un nom est du genre masculin, s'il représente un homme ou un animal de l'espèce mâle, comme *père*, *frère*, *bœuf*, *cheval* ; on dit qu'un nom est du genre féminin, s'il représente une femme ou un animal de l'espèce femelle, comme *mère*, *sœur*, *lionne*, *jument*.

34. — Mais on a encore donné le genre masculin et le genre féminin à des noms de choses inanimées. Par exemple, on a fait *habit* et *chapeau* du masculin, et *redingote* et *robe* du féminin, sans que la Grammaire puisse en rendre compte : l'usage seul nous apprendra donc à connaître le genre de ces sortes de noms ; faut-il *un* avant un nom, ce nom est du masculin ; faut-il *une*, il est du féminin. Ainsi, *jardin*, *tapis*, sont du masculin, parce qu'on dit *un* jardin, *un* tapis ; *plume*, *bougie*, sont du féminin, parce qu'on dit *une* plume, *une* bougie.

Du nombre des noms

35. — On appelle *nombre* une quantité quelconque ; *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc., sont des nombres.

36. — Quoique les nombres soient illimités, la Grammaire n'en reconnaît que deux, savoir, *un* et *plusieurs*. Mais à la place de nombre *un*, on a dit nombre *singulier* ; à la place de nombre *plusieurs*, on a dit nombre *pluriel*. Ainsi, *la sœur* est du nombre singulier, *les sœurs*, du nombre pluriel.

De la formation du pluriel dans les noms

37. — On forme le *pluriel* d'un nom en ajoutant *s* à son singulier : *le père*, *les pères* ; *la mère*, *les mères* ; *le jour*, *les jours*.

38. — Mais cette règle n'est pas générale, car

1° Les noms qui finissent au singulier par *s*, *x* ou *z*, s'écrivent au pluriel comme au singulier : *un fils*, *un bras* ; *des fils*, *des bras* ; *un nez*, *une croix* ; *des nez*, *des croix*. (Pas d'exception.)

2° Les noms terminés par *au* ou par *eu* prennent *x* au pluriel : *un tonneau, des tonneaux* ; *un neveu, des neveux*. Il y a exception pour *landau* et *bleu*, dont le pluriel se forme par *s* : *des landaus, des bleus foncés*.

3° Les noms terminés par *ou* prennent *s* au pluriel : *un sou, un clou* ; *des sous, des clous*.

Il n'y a que sept exceptions : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou*, qui prennent *x* ; *des bijoux, des cailloux, des choux, des genoux*, etc.

4° Les noms terminés en *al* ont leur pluriel en *aux* : *général, tribunal, journal, cheval, maréchal, bocal, local*, etc., font donc *généraux, tribunaux, journaux, chevaux, maréchaux, bocaux, locaux* (1).

Il y a exception pour *bal, carnaval, régat, aval, cal* (durillon), *nopal, chacal, serval, narval, bancal, festival*, dont le pluriel est *bals, carnavaux, régats*, etc.—*Pal* fait au pluriel *paux* ou *pals*.

40. — Remarque. Les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *al*, comme *généraux*, qui vient de *général*, ne prennent pas la lettre *e* dans cette syllabe *aux*. (Pas d'exception.) Mais les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *au* prennent un *e* comme au singulier : *un chapeau, des chapeaux*.

41. — De cette dernière catégorie, cependant, il faut excepter *afutiau, aloyau, boyau, étai, gheru, gruaux, hoyau, joyau, noyau, pilau, sarrau, senau, tuyau* et *unau*, dont la syllabe *au* s'écrit sans *e*.

42. — 5° Les noms qui finissent en *ail* se forment au pluriel par un *s* : *un éventail, des éventails* ; *un gouvernail, des gouvernails* ; *un portail, des portails*.

43. — Il y a exception pour *bail, corail, émail, soupierail, vantail, ventail, vitrail* et *travail*, qui font, *baux, coraux, émaux, soupieraux, vantaux, ventaux, vitraux* et *travaux*. Ce dernier a aussi le pluriel *travails*, et dans deux cas : 1° lorsqu'il signifie les rapports d'un ministre au roi, ou d'un commis au ministre ; 2° lorsqu'il se dit de machines par lesquelles on maintient les chevaux vicieux, quand on les ferre ou quand on les panse. *Bétail* fait *bestiaux*.

(1) 89. — On trouve dans quelques dictionnaires, *des bocals, des locals* ; mais l'Académie dit *des bocaux, des locaux* ; on doit la féliciter de diminuer ainsi le nombre des exceptions.

44. — **AUL**, espèce d'oignon, a aussi deux pluriels: *aïls* et *aulx* (Acad.). *Des aïls* plaît plus à l'oreille que *des aulx*.

6° Les trois noms *aïeul*, *ciel*, *aïl*, ont aussi un double pluriel: *aïeul* fait au pluriel *aïeuls*, lorsqu'il signifie *grands-pères*: *mes deux AÏEULS* (*paternel et maternel*).

AÏEUL fait *aïeux* dans deux cas: 1° lorsqu'il se dit de ceux qui ont vécu dans les siècles passés: *c'était la mode chez nos AÏEUX*; *nos AÏEUX étaient plus simples que nous*: 2° pour désigner ceux de qui l'on descend: *ce droit lui vient de ses AÏEUX*. (Acad.)

NOTA. Écrivez ainsi avec *e* *aïeule*, pour signifier *grand'mère*, *mon AÏEULE paternelle*, *mon AÏEULE maternelle*.

CIEL fait au pluriel *ciels* et *cieux*. On dit *un ciel*, *des ciels*, quand il s'agit de *ciels* de lit ou de l'imitation du ciel, soit en peinture, soit en tapisserie: *les CIELS réussissent mal en tapisserie*; *ce peintre fait bien les CIELS*. Dans tous les autres cas, il faut *cieux*: *l'immensité des CIEUX*, *le royaume des CIEUX*, etc.

ŒIL fait au pluriel *yeux*: *des YEUX noirs*, *des YEUX bleus*.

L'Académie n'admet guère le pluriel *aïls* que dans le nom *aïl-de-bœuf*, *des aïls-de-bœuf* (Fenêtres rondes).

YEUX, ajoute-t-elle, se dit de certains vides, de certains trous qui se trouvent dans la mie du pain, et dans plusieurs espèces de fromages: *un pain qui a des YEUX*, *du fromage qui n'a point d'YEUX*. Il se dit encore des boutons qui paraissent sur une tige d'arbre: *tailler à deux YEUX*, *à trois YEUX*.

45. — **REMARQUE.** — L'Académie conserve le *t* au pluriel des noms en *ant* ou en *ent*; elle écrit donc, *les enfants*, *les parents*, *les instants*, *les talents*, etc.

46. — Nous ferons remarquer qu'autrefois l'usage autorisait aussi à écrire, en supprimant le *t* au pluriel, les mêmes noms, lorsqu'ils sont formés de plus d'une syllabe: *les enfans*, *les parens*, *les instans*, *les talens*.

Jour de demain.
CHAPITRE II

DE L'ARTICLE

47. — *L'article* est un mot qui a pour principale propriété d'indiquer le genre et le nombre des noms devant lesquels il est employé.

(48. — Voici tous nos articles: *le*, *la*, *les*, qu'on appelle articles *simples*, et *du*, *des*, *au*, *aux*, qu'on appelle, articles *composés*.

49. — *Le* se met devant un nom masculin singulier;

le pain, le vin ; *la*, devant un nom féminin singulier : *la mère, la fille* ; *les*, devant les noms pluriels des deux genres : *les frères, les sœurs*.

50. — *Du, des, au, aux*, sont appelés articles composés parce qu'ils renferment en eux l'un des mots *de*, à : nous disons donc, *le talent du maître*, pour *de le maître* ; *la légèreté des enfants*, pour *de les enfants* ; *j'ai parlé au général*, pour *à le général* ; *obéir aux lois*, pour *à les lois*.

51. — Mais, pour l'agrément de la langue, on supprime la lettre *e* de l'article *le*, et la lettre *a* de l'article *la*, quand ils se trouvent devant un mot qui commence par une voyelle ou une *h* muette ; et alors on remplace la lettre supprimée par cette figure ('), qu'on appelle *apostrophe*. Ainsi, pour éviter tout ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans *le oiseau, le ami, la oreille, le homme*, on a retranché les lettres *e, a*, des articles *le, la*, et l'on dit, *l'oiseau, l'ami, l'oreille, l'homme, etc.*

CHAPITRE III

DE L'ADJECTIF

52. — Nous l'avons déjà dit, l'*adjectif* a pour fonction d'exprimer les qualités, les formes, les couleurs, en un mot, toutes les manières d'être des personnes ou des choses. Voyons-nous un fruit, il nous paraît *petit* ou *gros, mûr* ou *vert* ; il est *bon* ou *mauvais, tendre* ou *dur, etc.* Ces mots *petit, gros, mûr, vert, bon, mauvais, tendre, dur*, exprimant les qualités ou les manières d'être du fruit, sont autant d'adjectifs. Avons-nous à parler d'un chapeau, nous aurons à dire qu'il est *blanc* ou *noir, léger* ou *pesant, rond* ou *ovale, grand* ou *étroit*. Ces mots *blanc, noir, léger, pesant, rond, ovale, grand, étroit*, sont encore des adjectifs.

53. — Mais les qualités, les formes, etc., qu'on aperçoit dans un être masculin, pouvant tout aussi bien exister chez un être féminin, un même adjectif se rapportera tantôt à un nom masculin, tantôt à un nom féminin. Cela posé, il reste à examiner les modifi-

cations que fait éprouver à un adjectif la différence du genre.

De la formation du féminin dans les adjectifs

54. — PREMIÈRE RÈGLE. — Tout adjectif terminé au masculin par un *e* muet, comme *sage, utile, agréable, ruste* tel au féminin : *le frère SAGE, la sœur SAGE.*

55. — DEUXIÈME RÈGLE. — Tout adjectif qui ne finit pas par un *e* muet au masculin, en prend un au féminin : *petit, grand, poll, vrai, zélé, exquis*, font donc au féminin, *petite, grande, polie, vraie, zélée, exquisse.*

56. — Mais il faut excepter de cette dernière règle : 1^o les adjectifs dont le féminin exige la reduplication de la dernière lettre et un *e* muet ; 2^o les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière.

57. — Les adjectifs qui exigent au féminin la reduplication de leur dernière lettre sont :

1^o Ceux qui sont terminés en *el* ou en *eil*, comme *actuel, habituel, vermeil, pareil*, dont le féminin est *actuelle, habituelle, vermeille, pareille* (Pas d'exception) (1).

2^o Les adjectifs terminés par *ien*, qui, sans exception, font au féminin, *ienne* : *chrétien, païen, ancien* ; *chrétienne, païenne, ancienne.*

3^o Les adjectifs terminés par *on*, comme *bon, bouffon, mignon*, qui font au féminin, *bonne, bouffonne, mignonne.* (Pas d'exception.)

4^o Les adjectifs terminés par *et* comme *net, sujet, muet, fluet*, qui font au féminin : *nette, sujette, muette, fluette.* Il faut en excepter *complète, concrète, discrète, inquiète, replete, secrète.*

5^o Les adjectifs *bas, épais, exprès, gras, gros, las, profès*, qui font au féminin, *basse, épaisse, expresse, grasse, grosse, lasse, professe.* — *Nul, gentil, paysan, sot, vicillot*, dont le féminin est *nulle, gentille, paysanne, sotte, vicillotte.*

(1) 58. — Remarquez 1^o que *fidèle* et *infidèle* ne font point partie de cette catégorie : ils appartiennent à la première règle, c'est-à-dire que, prenant un *e* muet au masculin, le féminin ne change pas : un *serviteur fidèle, une mémoire fidèle* ; 2^o que *rebelle* prend toujours deux *l* : un *chef rebelle, une armée rebelle.*

E. Hilariquet. 22 Sept 1885

fférence

ctifs

miné au
agréable,
AGE.

i ne finit
au fémi-
donc au
xquise.

re règle :
rédupli-
; 2^o les
égulière.
nin la ré-

omme ac-
in est ac-
eption) (1).
ns excep-
t, ancien ;

bon, bouf-
bouffonne,

net, sujet,
te, sujette,
e, concrète,

gros, las,
expresse,
aysan, sol,
paysanne,

partie de cette
e, prenant un e
fidèle, une mé-
belle, une armée

6^o Et enfin les adjectifs *fou, mou, vieux, beau et nouveau*, dont le féminin est *folle, molle, vieille, belle, nouvelle*, parce qu'au masculin on dit aussi *fol, mol, vieil, bel, nouvel*, lorsqu'ils se trouvent devant un nom commençant par une voyelle ou une *h* muette : *fol espoir, mol abondon, bel enfant, nouvel ouvrage, vieil homme*. (On dit aussi *vieux homme*.)

59. — Les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière, sont :

1^o Ceux qui sont terminés par *f*, tels que *veuf, actif, bref, vis*, qui perdent au féminin la lettre *f* pour prendre *ve* : *veuve, active, brève, vive*.

Il n'y a qu'un seul mot qui fasse exception, encore est-il peu usité : c'est l'adjectif *pouf*, qui se dit du grès, des pierres ou du marbre qui, lorsqu'on les travaille, tombent en poussière : *ce grès est roux, cette pierre est roux*. (Acad.)

2^o Les adjectifs terminés par *x*, qui perdent cette lettre pour prendre *se* : *heureux, boiteux, honteux ; heureuse, boiteuse, honteuse*. Il n'y a que cinq exceptions : *doux, faux, préfix, roux et vieux*, dont le féminin est *douce, fausse, préfixe, rousse, vieille*.

3^o Les adjectifs *blanc, sec, frais, franc*, qui font *blanche, sèche, fraîche, franche* (1). — *Public, caduc, turc, grec, franc*, dont le féminin est *publique, caduque, turque, grecque* (2), *franque* (3). — *Long, oblong, tiers, malin, bénin*, qui font *longue, oblongue, tierce, maligne, bénigne*. — *Favorit, coi*, qui font *favorite, coite*.

4^o (*Châtain, dispos et fat*, ne se disent pas au féminin.)

5^o Les adjectifs terminés par *eur*, dont le féminin se forme de différentes manières, savoir :

Premièrement. — Les adjectifs en *eur* formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, et

(1) *Franc, franche*, qui a de la franchise, ou qui est libre.

(2) Remarquez que *grec* est de ces mots le seul qui conserve la lettre *c* au féminin : *une Grecque*.

(3) *Franc, franque, langue franque*, sorte de jargon mêlé de français, d'italien, d'espagnol, etc., que parlent les Francs de la basse classe établis dans le Levant ou en Barbarie.

qui font *euse* au féminin, comme *parleur, menteur, voleur, trompeur*, dont le féminin est *parleuse, menteuse, voleuse, trompeuse*, parce qu'ils viennent des participes présents *parlant, mentant, volant, trompant*. Il faut cependant en excepter *débiteur (qui doit), exécuteur, inventeur, persécuteur, enchanteur*, qui font au féminin *débitrice, exécutrice, inventrice, persécutrice, enchanteresse*.

Secondement. — Les adjectifs en *teur* non formés d'un participe présent, et qui font au féminin *trice* : *admirateur, adulateur, approbateur, conciliateur, conservateur, délateur, dénonciateur, directeur, investigateur, lecteur, donateur, testateur*, etc., etc. ; *admiratrice, adulatrice, approbatrice, conciliatrice, conservatrice, délatrice, dénonciatrice, directrice, investigutrice, lectrice, donatrice, testatrice*, etc.

60 — *Remarque.* — *Amateur* se dit des deux genres : *un homme, une femme amateur*.

61. — Il est aussi des adjectifs en *eur* qui ont une double formation féminine ; tels sont :

62. — *CHANTEUR*, dont le féminin est *chanteuse* et *cantatrice*. *CHANTEUSE* se dit de toute femme qui chante, soit qu'elle en fasse ou non sa profession : *les chanteuses de l'Opéra*. Cependant, lorsque la personne dont on parle a acquis quelque célébrité dans l'art du chant, au lieu de *chanteuse*, on dit *CANTATRICE*. (ACAD.)

63. — *CHASSEUR*, dont le féminin est *chasseuse* et *chasseresse*. *CHASSEUSE* se dit d'une femme qui chasse, ou qui aime à chasser : *j'aperçois une chasseuse dans la plaine, ces dames sont d'habiles chasseuses*. — *CHASSERESSE* ne se dit qu'en poésie : *Diane la chasseresse, les nymphes chasseresses*. (ACAD.)

64. — *DÉBITEUR*, qui, comme on l'a déjà vu, fait *débitrice*, lorsqu'il signifie *qui doit* : *elle est ma débitrice de cinq cents francs* ; et *DÉBITEUSE* (qui débite) : *c'est une débitreuse de nouvelles, une grande débitreuse de mensonges*. (ACAD.)

65. — *DEMANDEUR*, dont le féminin est *demandeuse* et *demanderesse*. *DEMANDEUSE* se dit de celle qui a l'habitude de demander pour obtenir quelque chose, ou qui en fait profession : *c'est une demandeuse perpétuelle*. — *DEMANDERESSE* est un terme de procédure, qui signifie celle qui intente un procès, qui fait une demande en justice : *telle est la somme réclamée par la demanderesse*. — *Défendeur*, autre terme de procédure, fait *défenderesse*.

66. — *DEVINEUR*, dont le féminin est *devineuse*. Il se dit de ceux qui, sans se donner pour prédire les événements, sans en faire profession, aiment à juger par voie de conjecture : *c'est un bon devineur, une adroite devineuse*. — *DEVINERESSE* n'est pas, comme on l'a imprimé, le féminin de *devineur*, mais de *devin*. Ces termes se disent de ceux qui se donnent pour prédire les

événements et qui en font profession : les *DEVINS* et les *DEVINERESSES* sont les *imposteurs*. (ACAD.)

67. — *VENDEUR*, dont le féminin est *vendeuse* et *venderesse*. *VENDEUR* se dit de celle qui fait profession de vendre : une *VENDEUSE* de fruits, des *VENDEUSES* à la halle. — *VENDERESSE* ne se dit qu'en pratique, et d'une femme qui, sans faire profession de vendre, a cédé, a vendu telle chose : la *VENDERESSE* est garante. (ACAD.)

68. — *BAILLEUR* (qui donne à ferme, à loyer), dont le féminin est *bailleresse*. — *BAILLEUR* (qui bâille) fait *baillense*. — *VENGEUR*, dont le féminin est *vengeresse*, mais ce féminin n'est que du style soutenu : *Jeanne d'Arc fut la VENGERESSE de la France* ; la *main VENGERESSE de ce héros brisa les fers de sa patrie*. — *PÉCHEUR* (qui contracte des péchés), dont le féminin est *pécheresse*. — *GOUVERNEUR*, dont le féminin est *gouvernante*. — Et *SERVITEUR*, qui fait *servante*.

PREMIÈRE REMARQUE. — Le féminin des adjectifs en *érieur* se forme ainsi par un *e* muet : *antérieur, inférieur, supérieur* ; *antérieure, inférieure, supérieure*. Il faut y ajouter *maieur, mineur* et *meilleur* ; qui font *maieure, mineure, meilleure*.

DEUXIÈME REMARQUE. — Les adjectifs en *eur* qui expriment des professions, des états plus particulièrement exercés par des hommes, ne changent pas au féminin ; tels sont *auteur, traducteur, docteur, professeur*, etc.

Formation du pluriel dans les adjectifs

69. — On forme le pluriel des adjectifs comme celui des noms, c'est-à-dire, en ajoutant une *s* : *petit, petite* ; *petits, petites*. Cependant il faut remarquer :

1° Que, comme dans les noms encore, les adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x*, comme *gros, heureux*, restent tels au pluriel ; *un gros cheval, de gros chevaux, un homme heureux, des hommes heureux* ;

2° Que les trois adjectifs *beau, jumeau, nouveau*, les seuls de notre langue qui aient la terminaison *au*, prennent un *x* au pluriel : *de beaux enfants, deux frères jumeaux, de nouveaux ouvrages* ;

3° Que la plupart des adjectifs en *al* font leur pluriel en *aux* : *libéral, libéraux* ; *original, originaux* ; *principal, principaux* ; *égal, égaux* ; *spécial, spéciaux* ; *amical, amicaux*, etc.

70. — Mais nous insisterons sur les adjectifs en *al*, attendu que plusieurs grammairres des plus suivies

sont sur ce point incomplètes, et en désaccord avec l'autorité imposante de l'Académie.

Adjectifs en AL sur le pluriel masculin desquels l'Académie ne s'était pas prononcée jusqu'à son édition de 1835, où on lit :

71. — *Biennal*, des emplois biennaux ;
Brutal, des appétits brutaux ;
Doctrinal, des avis doctrinaux ;
Électoral, collèges électoraux ;
Équinoxial, des points équinoxiaux ;
Fatal, au pluriel *fatals* (peu usité, dit l'Académie) ;
Grammatical, les principes grammaticaux ;
Illégal, actes illégaux ;
Impérial, ornements impériaux ;
Loyal, de loyaux services ;
Machinal, mouvements machinaux (peu usité) ;
Matrimonial, dro ts matrimoniaux ;
Musical, des caractères musicaux ;
Numéral, des adjectifs numériques ;
Original, des tableaux, des manuscrits originaux ;
Radical, termes radicaux ;
Social, des rapports sociaux ;
Trivial, des détails triviaux (peu usité, Acad.) ;
Verbal, adjectifs verbaux, procès-verbaux.

Martial, *pectoral*, *nasal*, n'ont de pluriel masculin que lorsqu'ils sont employés comme termes d'anatomie et de médecine : *remèdes martiaux*, *muscles pectoraux*, *os nasaux* (c'est-à-dire qui ont rapport au nez).

Adjectifs en AL dont l'Académie (édition de 1877) dit positivement qu'ils n'ont pas de pluriel masculin.

72. — *Colossal*, *glacial*, *natal*, *automnal*, *frugal*, *jovial*, *naval* (1).

(1) Cependant nous ferons remarquer que l'usage commence à introduire parmi nous, et que notre oreille commence à supporter *des édifices colossaux*, *les repas frugals*, *des vents glacials*, *des caractères*, *des hommes jovials*, *des combats navals*. Toutefois nous le répétons, l'Académie ne donne aucun exemple de ces adjectifs employés au pluriel masculin.

Adjectifs en AL dont le pluriel en AUX est indiqué pour la première fois par l'Académie dans son Dictionnaire de 1877.

Équilatéral, équilatéraux; horizontal, horizontaux; immoral, immoraux; vocal, vocaux; impartial, impartiaux; partial, partiaux; pascal, pascaux; pastoral, pastoraux.

L'Académie dit que les trois derniers sont inusités ou peu usités.

Adjectifs en AL sur le pluriel masculin desquels l'Académie ne se prononce pas, et dont on ne trouve dans son dictionnaire aucun exemple d'emploi.

73 — Annal,	Décimal (5),	Instrumental,	Patriarcal,
Archiépiscopal (1),	Déloyal (6),	Labial (4),	Patronal,
Austral (2),	Diagonal,	Lingual (4),	Primordial,
Bénéficial,	Diamétral,	Littéral,	Proverbial,
Borsal (3),	Doctoral,	Lustral,	Théâtral,
Canonial,	Expérimental,	Mental,	Transversal,
Collégial,	Final,	Médical (4),	Virginal,
Crucial,	Filial,	Médicinal (4),	Zodiacal.
Crural (4),	Idéal,	Paradoxal,	
Décennal,	Initial,	Paroissial,	

74. — Le silence de l'Académie sur l'emploi de ces adjectifs au masculin pluriel est motivé par deux raisons : la principale, c'est qu'ils sont la plupart d'un usage si limité, qu'ils ne s'emploient souvent qu'avec quelques noms féminins, et quelquefois même avec un seul : tels sont *collégial, crucial, diagonal, paroissial, patronal, transversal, médical*, etc., qui ne se disent que dans ces expressions : *église collégiale; incision cruciale (en croix); fête patronale, ligne transversale, ligne diagonale, plante, herbe médicinale*. La seconde raison tient à des motifs d'euphonie, c'est-à-dire que le pluriel masculin soit en *als*, soit en *aux*, serait également désagréable à l'oreille.

Toutefois, l'Académie ne dit point que ces adjectifs fassent exception à la règle des adjectifs en *al*, et l'usage prend de plus en plus d'employer les pluriels en *aux*.

(1) Prononcez *arkiépiscopal*.

(2) L'Académie n'a point conservé cet exemple, *signes austraux*, qui se trouve dans l'édition de son dictionnaire faite en 1798; ce silence semble indiquer qu'elle ne reconnaît pas de pluriel masculin à cet adjectif.

(3) *Borsal* doit nécessairement suivre la même loi que *austral*.

(4) Toutefois les chirurgiens et les médecins terminent en *aux* le pluriel de tous les adjectifs en *al* qui entrent dans les termes de leur art; ils disent donc les *nerfs cruraux, muscles labiaux, nerfs linguaux, soins médicaux, principes médicaux*.

(5) L'usage est favorable au pluriel *décimaux*: les arithméticiens disent *des nombres décimaux*.

(6) Il n'y a dans l'Académie aucun exemple de cet adjectif employé au pluriel; mais puisqu'elle dit *de loyaux services*, il doit être permis de dire *des moyens, des procédés déloyaux*.

cord avec

els l'Acadé-
édition de

lorsqu'ils sont
nèdes martiaux,
u nez).

de 1877) dit
masculin.

val (1).

nce à introduire
distes colossaux,
ames jovials, des
ne donne aucun

75. — *Remarque.* — Conformément encore à ce qui a été dit des noms en *ant* ou *ent*, l'Académie conserve le *t* dans les adjectifs qui ont l'une ou l'autre de ces terminaisons. Elle écrit donc : *des enfants diligents et obéissants ; des monuments intéressants.* Comme nous l'avons déjà dit, cette façon d'orthographe est toute rationnelle, toute logique ; la suppression du *t*, au contraire, manquait de fondement.

76. — Les adjectifs expriment les qualités, ou simplement, ou avec comparaison, ou les élèvent à un très haut degré ; de là trois degrés de signification, savoir : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif* (1).

77. — Le *positif* n'est rien autre chose que l'adjectif même : *Dieu est BON, la journée est BELLE.*

78. — Le *comparatif* exprime la comparaison ; et toute comparaison a pour résultat l'*égalité*, la *supériorité* ou l'*infériorité*.

Le comparatif d'*égalité* se forme à l'aide des mots *autant*, *aussi* : *le fils est AUSSI vertueux que le père ; il est modeste AUTANT qu'habile.*

Le comparatif de *supériorité* se forme avec *plus* : *la science est PLUS précieuse que l'or.*

Le comparatif d'*infériorité* se forme avec *moins* : *cet hiver a été MOINS rigoureux et MOINS long que le précédent.*

Il y a trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : *meilleur* au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas ; *pire* au lieu de *plus mauvais*, et *moindre* au lieu de *plus petit*.

79. — Le *superlatif* exprime la qualité portée à un très haut degré.

Il y a deux sortes de superlatifs : le superlatif *absolu*, qui marque la qualité portée à un très haut degré, absolument, c'est-à-dire sans rapport à aucun objet : *ce serviteur est TRÈS FIDÈLE* ; et le superlatif *relatif*, qui exprime un très haut degré *relativement*, c'est-à-dire

(1) " Parler de ces trois degrés de signification, c'est, selon un auteur, faire une distinction *erronée et inutile*, attendu qu'elle ne sert de base à aucun principe de grammaire." C'est là une sentence fautive et démentie par les faits. On en voit la preuve au numéro 517 de cette grammaire.

avec comparaison : *cet enfant est LE PLUS INSTRUIT de sa division, et sa sœur LA MOINS AVANCÉE de la sienne.* On forme le superlatif *absolu* en mettant avant l'adjectif l'un des mots *très, fort, bien, extrêmement* : *quoiqu'il soit FORT INSTRUIT, il lui est TRÈS DIFFICILE de rendre nettement ses pensées,* etc. On forme le superlatif *relatif* en mettant un des mots *le, la, les, du, des, au, mon, ton, son, notre, votre, leur, leurs,* avant un comparatif de supériorité ou d'infériorité : *la vaccine est une DES PLUS BELLES et DES PLUS UTILES découvertes des temps modernes : les qualités du cœur ne sont pas LES MOINS PRÉCIEUSES.*

80. — Quoique les adjectifs soient le plus souvent appelés à exprimer quelque chose qui soit dans les objets mêmes et leur appartienne, comme quand nous disons *homme instruit, visage ovale,* qualité et forme qui résident dans les noms *homme, visage,* il en est cependant qui *déterminent* plutôt les noms qu'ils ne les qualifient ; tels sont ces mots *mon, ton, son, ce, cet, un, deux, premier, second,* etc., et que, pour ce motif, on appelle adjectifs *déterminatifs*.

81. — En effet, quand je dis *mon cheval est fatigué, cet enfant est sage, prenez la première rue à droite,* ces mots *mon, cet, première,* n'exprime rien qui soit dans la nature du cheval, de l'enfant ou de la rue ; ils font plus particulièrement entendre que je parle de tel cheval, de tel enfant, de telle rue, ils les spécifient, ils les *déterminent*.

82. — Il y a trois sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *démonstratifs,* les adjectifs *possessifs* et les adjectifs *numéraux.*

Des adjectifs démonstratifs

83. — Les adjectifs *démonstratifs* remplissent la double fonction de déterminer les objets, et de les montrer aux yeux, ou de les rappeler à l'esprit.

Les adjectifs démonstratifs sont :

Pour le masculin singulier, *ce, cet* ;
 Pour le féminin singulier, *cette* ;
 Pour le pluriel des deux genres, *ces*.

Remarque. — Quoique *ce* et *cet* soient l'un et l'autre du masculin, *ce* ne se met qu'avant une consonne ou une *h* aspirée : *CE pays, CE hameau* ; et *cet* seulement avant une voyelle ou une *h* muette : *CET emploi, CET honneur*.

Des adjectifs possessifs

84. — Les adjectifs *possessifs* remplissent la double fonction de déterminer tel ou tel objet, et d'exprimer une idée de possession. Voici ces adjectifs :

SINGULIER		PLURIEL
Masculin	Féminin	Des deux genres
<i>Mon,</i>	<i>ma,</i>	<i>mes,</i>
<i>Ton,</i>	<i>ta,</i>	<i>tes,</i>
<i>Son,</i>	<i>sa,</i>	<i>sés,</i>
<i>Notre,</i>	<i>notre,</i>	<i>nos,</i>
<i>Votre,</i>	<i>votre,</i>	<i>vos,</i>
<i>Leur.</i>	<i>leur.</i>	<i>leurs.</i>

85. — Quoique *mon, ton, son,* soient plus particulièrement du masculin, ils s'emploient aussi, par euphonie, avant les noms et les adjectifs féminins commençant par une voyelle ou une *h* muette : nous disons donc : *mon épouse, ton aimable mère, son honorable famille,* pour éviter ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans *ma épouse, ta aimable mère, sa honorable famille.*

Des adjectifs numériques

86. — Les adjectifs *numériques* ont aussi la double fonction de déterminer plus ou moins complètement les objets, et d'exprimer une idée de nombre ou d'ordre.

87. — Il y en a de deux sortes : les adjectifs de nombres *cardinaux* et les adjectifs de nombres *ordinaux*.

88. — Les adjectifs de nombres *cardinaux* marquent le nombre, la quantité ; tels sont *un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, vingt, trente,* etc.

89. — Les adjectifs de nombres *ordinaux* déterminent les noms, en marquant l'ordre, le rang où est un objet par rapport à un ou à plusieurs autres ; ces adjectifs sont : *premier, second* ou *deuxième, troisième, quatrième, vingtième, centième,* etc.

CHAPITRE IV

DU PRONON

90. — Le *pronom*, comme on l'a déjà vu, est un mot qui remplace le nom et en tient lieu.

91. — Il y a cinq sortes de pronoms, savoir : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs*, et les pronoms *indéfinis*.

Des pronoms personnels.

92. — Les pronoms *personnels* sont ceux qui représentent plus particulièrement les personnes.

93. — Il n'y a que trois personnes ; et ce nombre vient de la situation différente des individus par rapport à l'action de parler : ou les personnes parlent, ou on leur parle, ou on parle d'elles ; il ne saurait y avoir un quatrième cas : de là donc le nombre de trois personnes.

94. — La première personne est celle qui parle : *JE vais, JE marche, ceci est à MOI, secourez-MOI.*

95. — La seconde personne est celle à qui l'on parle : *TU lis et TU écris sans cesse, repose-TOI, j'irai avec TOI.*

96. — La troisième personne est celle de qui l'on parle : *IL rit, ELLE chante, ILS courent, ELLES marchent.*

Voici les pronoms personnels :

1 ^{re} personne, <i>je, me, moi</i> ; pluriel, <i>nous</i>	} pour les deux genres.
2 ^e personne, <i>tu, te, toi</i> ; pluriel, <i>vous</i> ;	
3 ^e personne, <i>il, ils, eux</i> , pour le masculin ; <i>Elle, elles, la</i> , pour le féminin ; <i>Lui, les, leur, se, soi</i> , pour les deux genres.	

Des pronoms démonstratifs

97. — Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui, tout en représentant l'objet, le montrent à nos yeux, ou le rappellent à notre esprit. Par exemple, quand, après avoir examiné plusieurs objets, nous disons, *je prendrai CELUI-CI, ajoutez-y encore CELUI-LA*, nous désignons, nous montrons ces objets.

Voici les pronoms démonstratifs :

Ce, celui, celui-ci, celui-là, pour le masculin singulier ;
Ceux, ceux-ci, ceux-là, pour le masculin pluriel ;
Celle, celle-ci, celle-là, pour le féminin singulier ;
Celles, celles-ci, celles-là, pour le féminin pluriel ;
Ceci, cela, pour les deux genres.

Des pronoms possessifs

98. — Les pronoms *possessifs* sont ceux qui, tout à la fois, représentent les objets et expriment une idée de possession.

Voici les pronoms possessifs :

SING. MASC.	SING. FÉM.	PLUR. MASC.	PLUR. FÉM.
<i>Le mien,</i>	<i>la mienne,</i>	<i>les miens,</i>	<i>les miennes,</i>
<i>Le tien,</i>	<i>la tienne,</i>	<i>les tiens,</i>	<i>les tiennes,</i>
<i>Le sien,</i>	<i>la sienne,</i>	<i>les siens,</i>	<i>les siennes,</i>
<i>Le nôtre,</i>	<i>la nôtre,</i>	<i>les nôtres,</i>	<i>les nôtres,</i>
<i>Le vôtre,</i>	<i>la vôtre,</i>	<i>les vôtres,</i>	<i>les vôtres,</i>
<i>Le leur.</i>	<i>la leur.</i>	<i>les leurs.</i>	<i>les leurs.</i>

99. — *Remarque.* — *Notre* et *votre* ne prennent l'accent circonflexe que lorsqu'ils sont pronoms, c'est-à-dire lorsqu'ils sont précédés d'un article : *votre cheval est plus joli que LE NÔTRE.*

Des pronoms relatifs ou conjonctifs

100. — On appelle pronoms *relatifs* ceux qui ont rapport à un nom ou à un autre pronom qui les précède.

Voici les pronoms relatifs :

Qui, que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, dont, en, y.

101. — On appelle *antécédent* le nom ou le pronom auquel le pronom relatif se rapporte. Dans cette phrase, *Dieu, DONT nous admirons la sagesse, est l'auteur des choses QUE nous voyons, et de celles qui nous sont cachées.* *Dieu* est l'antécédent du relatif *dont* ; *choses* est l'antécédent du relatif *que*, et le pronom *celles* l'antécédent de *qui*.

Des pronoms indéfinis

102. — On appelle *indéfinis* les pronoms dont on se sert pour représenter des personnes ou des choses qu'on ne veut ou qu'on ne peut nommer. Quand je dis *on sonne, quelqu'un frappe*, ces expressions *quelqu'un, on, me*

sont d'une nécessité absolue, attendu l'impossibilité où je suis de déterminer le nom de celui qui sonne ou qui frappe.

103. — Les pronoms indéfinis peuvent se diviser en quatre classes, savoir :

1^o Ceux qui ne sauraient être que pronoms indéfinis, comme *on, quelqu'un, quiconque, qui que ce soit, quoi que ce soit, chacun, l'un l'autre, les uns les autres, autrui, rien, tout le monde* ;

2^o Ceux qui sont tour à tour pronoms indéfinis et adjectifs, comme *autre, nul, plusieurs, tel, tout*. Ils sont pronoms indéfinis lorsqu'ils n'ont de rapport à aucun nom ou à aucun pronom ; ils sont adjectifs s'ils se rapportent soit à un nom, soit à un pronom.

Phrases où ces mots sont pronoms indéfinis

Un autre que lui aurait apprécié la délicatesse de ce procédé.
Nul n'est satisfait de sa fortune, nul n'a échappé.

Il ne faut pas que plusieurs pâtissent pour un seul ; plusieurs prétendent que.....(Acad.)
Tel se dit votre ami, qui ne vous obligerait pas de quelques francs.
Tout atteste la majesté de Dieu, tout est fini, tout est prêt.

Phrases où ces mots sont adjectifs

Remettons l'examen de cette affaire à un autre jour.
Nulle puissance n'est comparable à celle de Dieu ; nul désir ne doit passer avant le devoir.

Plusieurs voyageurs rapportent le même fait, mais j'en ai vu plusieurs qui le nient.
Un ami tel que lui est un second soi-même ; telle vie, telle fin.
Tout ce qu'il dit est exact ; tout mon temps est employé.

3^o Ceux qui sont tantôt pronoms indéfinis, et tantôt pronoms relatifs, comme *qui, que, quoi*. Ils sont pronoms indéfinis lorsqu'ils ne se rapportent ni à un nom ni à un pronom ; et pronoms relatifs, quand ils se rapportent soit à un nom soit à un pronom.

Qui, qu, quoi, sont pronoms indéfinis dans ces phrases :
Qui demandez-vous ? à qui désirez-vous parler ?
Que veut-il ? que fais-tu ? que pensez-vous lui devoir ?
Qui de plus hideux que l'ignorance ? à quoi réfléchit-il ?

Qui, que, quoi, sont pronoms relatifs dans ces phrases :
Celui qui s'instruit se prépare des jouissances.
Le livre que je lis ; voilà ce qu'il m'a dit.
Je ne fais aucun cas de ce à quoi il passe son temps.

4^o Et enfin, le mot *personne*, et le mot *chose* dans *quelque chose*.

uller ;

x qui, tout à
primement une

PLUR. FÉM.
les miennes,
les tiennes,
les siennes,
les nôtres,
les vôtres,
les leurs.

cent circonflexe que
écédés d'un article :

nctifs

eux qui ont rap-
qui les précède.

esquelles, dont,

ou le pronom
e. Dans cette
agesse, est l'au-
celles qui nous
relatif dont ;
e, et le pronom

sdont on se sert
choses qu'on ne
l je dis on sonne,
elqu'un, on, me

Personne est pronom indéfini et du masculin, lorsqu'il n'est accompagné ni d'un article, ni d'un des déterminatifs *ce, cet, mon, ton, une, deux*, etc.

PERSONNE n'est plus gracieux que votre mère; c'est un homme qui ne fréquente PERSONNE, qui ne parle à PERSONNE.

Personne est nom commun et du féminin, lorsqu'il est précédé, soit de l'article, soit d'un déterminatif, soit d'un adjectif quelconque.

Avez-vous vu CETTE PERSONNE ? Voilà UNE PERSONNE bien aimable et instruite. CERTAINES PERSONNES le croient.

Chose fait partie du pronom indéfini *quelque chose*, quand il signifie *certaine chose* ; alors il est du masculin.

Voilà QUELQUE CHOSE de bon, de bien fait.

Chose est nom commun et du féminin dans *quelque chose*, lorsqu'il signifie *quelle que soit la chose*.

Il n'est point ému, QUELQUE CHOSE qu'on lui dise, c'est-à-dire *quelle que soit la chose* qu'on lui dise.

CHAPITRE V

DU VERBE

104. — Le *verbe* est un mot qui marque l'affirmation. Quand je dis *mon frère est brave*, j'affirme que la bravoure est dans le caractère de mon frère.

105. — Mais pour nous, qui avons pris à tâche de montrer que les différentes espèces de mots tirent leur origine des choses mêmes ou de ce qui leur est propre, nous ajouterons :

106. — Puisqu'il est du propre des êtres de *sentir*, de *se mouvoir* ou d'*être en repos* ; que ces trois circonstances sont exprimées par une seule partie du discours appelée *verbe* ; qu'elles embrassent et résument leurs diverses facultés, leurs attributs, qu'en un mot elles peignent complètement le jeu et l'état de la nature vivante ou inanimée, nous définirons en outre le verbe : un mot qui marque le *sentiment*, le *mouvement* ou le *repos* (1).

(1) Nous ne voulons nullement élever une controverse sur ce point, on

DU SUJET

107. — Mais comme les trois circonstances exprimées par le verbe ne peuvent avoir lieu sans cause, c'est-à-dire qu'il ne saurait y avoir de mouvement sans que quelqu'un ou quelque chose le produise ; que nul sentiment n'existe à moins que quelqu'un ne l'éprouve ; que l'état de repos fait supposer que telle chose est dans cet état, les grammairiens ont appelé *sujet* la cause de l'action ou du sentiment (*Sujet* est ici le synonyme de *cause*).

108. — Ainsi, quand nous disons : *nos soldats portaient le désespoir et la mort dans les rangs de l'ennemi* ; — les *soldats*, faisant l'action de porter, sont le sujet de ce verbe ; *le vent poussait et amoncelait la neige* ; l'action de pousser et d'amonceler étant faite par le *vent*, ce nom est le sujet de ces deux verbes.

109. — Un moyen mécanique de trouver le sujet d'un verbe, c'est de mettre avant ce verbe *qui est-ce qui*, si l'on suppose que l'action est faite par des personnes, et *qu'est-ce qui*, si l'on suppose qu'elle est faite par des choses.

Ainsi, pour trouver le sujet dans ces phrases : *cet étranger ne connaît pas la ville, le vin pris immodérément ruine la santé* ; — on dira, *qui est-ce qui* ne connaît pas la ville ? *l'étranger*, voilà le sujet de *connaît* ; *qu'est-ce qui* ruine la santé ? *le vin*, voilà le sujet de *ruine*.

110. — Le sujet d'un verbe ne saurait guère être qu'un nom ou un pronom. Quand le sujet est un nom, il faut écrire le verbe à la troisième personne ; *le général commandait, les soldats obéissaient*.

ne saurait méconnaître que notre définition du verbe (*c'est un mot qui marque l'affirmation*) est juste, et qu'elle ne souffre pas d'exception. Mais nous pensons que ce n'est là qu'un attribut de cette espèce de mot. Qu'on rép. nde de bonne foi à cette question : les hommes, en obéissant à la nécessité de créer une espèce de mot pour rendre la différence qu'il y a entre *marcher* et *courir*, *sauter* et *se trainer*, *trotter* et *galoper*, *aimer* et *haïr*, *veiller* et *dormir*, etc., les hommes, disons-nous, furent-ils plutôt occupés d'exprimer une affirmation que de peindre ce qui se passait autour d'eux et en eux ? Vraisemblablement non : alors donc la propriété qu'a le verbe d'exprimer l'affirmation on serait plutôt une particularité, un attribut de cette espèce de mot, qu'une définition qui en rappelle la cause originelle.

111. — Quand le sujet est un pronom, ce pronom étant de la première, de la seconde ou de la troisième personne, communique sa personne au verbe : *je parle, tu chantes, il lit, nous écoutons, vous voyagez, ils partent.*

112. — Quelquefois, cependant, un verbe a pour sujet un autre verbe ; dans ce cas, on met la troisième personne du singulier : *parler trop haut en société est inconvenant, c'est-à-dire l'action de parler est...*

113. — Lorsque plusieurs personnes concourent à faire l'action exprimée par le verbe, il faut nécessairement que ce verbe soit au pluriel.

Mon père et mon frère arriveront ce soir. Il faut la troisième personne du pluriel, *arriveront*, parce que les sujets *père* et *frère* étant des noms, sont l'un et l'autre de la troisième personne.

114. — Mais si les sujets d'un verbe sont de différentes personnes, non seulement il faut mettre ce verbe au pluriel, mais à celle des personnes qui a la priorité ; la première personne a la priorité sur les deux autres, et la seconde l'a sur la troisième. Il faut donc dire : *Vous et moi, nous partirons*, en mettant le verbe à la première personne du pluriel, parce que, des deux sujets *vous* et *moi*, la priorité est acquise au pronom *moi*, qui est de la première personne.

Vous et lui perdrez à ce marché.

Vous, mon oncle, et moi, nous ferons ce voyage.

DU RÉGIME OU COMPLÉMENT

115. — On appelle *régime* ou *complément* du verbe le mot qui dépend immédiatement d'un verbe, et qui lui est nécessaire pour en *compléter* la signification. En disant : *cet homme apporte*, j'exprime une idée incomplète ; mais si j'ajoute l'expression *une lettre*, ce mot *lettre* complète l'idée, et reçoit, pour ce motif le nom de *complément*. On le nomme aussi *régime*, parce qu'il est *régi* par le verbe, parce qu'il est sous sa dépendance.

116. — Il y a deux sortes de régimes, le régime *direct* et le régime *indirect*.

117. — Le régime *direct* est le mot sur lequel tombe directement l'action du verbe, le mot qui est l'objet

immédiat de cette action. Quand je dis : *ce cheval a renversé plusieurs personnes sur son passage ; les flammes détruisirent cet édifice malgré nos secours ; les personnes* sont le régime direct du verbe *renverser*, parce que l'action exprimée par ce verbe tombe directement sur elles ; *l'édifice* est le régime direct de *détruisirent*, parce que c'est sur lui que porte l'action de *détruire*.

118. — Un moyen mécanique de trouver le régime direct d'un verbe, c'est de mettre *qui ?* ou *quoi ?* après ce verbe : *je vous attendrai ce soir, je lui écrivis une lettre.* J'attendrai *qui ? vous ;* J'écrivis *quoi ? une lettre ;* *vous* et *lettre* sont donc les régimes directs des verbes *attendre, écrire.*

119. — Le régime *indirect* est le mot sur lequel l'action ne tombe qu'indirectement ; ce régime est ordinairement précédé de l'une des prépositions *à, de :* *j'ai donné un anneau à ma sœur ; j'ai tiré mon ami de peine.* *A ma sœur* est le régime indirect de *j'ai donné ;* *de peine* est le régime indirect de *j'ai tiré* (1).

120. — *Remarque* — Parmi les pronoms, il en est qui sont toujours régimes directs, d'autres toujours régimes indirects, et d'autres tantôt régimes directs, et tantôt régimes indirects.

121. † *Le, la, les, que,* sont les seuls pronoms qui ne puissent être que des régimes directs : *je LE cherche,* c'est-à-dire je cherche *lui ;* *je LA regarde,* c'est-à-dire je regarde *elle ;* *il LES salue,* c'est-à-dire il salue *eux ou elles ; voilà les chevaux QUE j'ai achetés,* c'est-à-dire *lesquels* chevaux j'ai achetés ; *la maison QUE je veux vendre,* c'est-à-dire *laquelle* maison je veux vendre.

122. — ~~Entre~~ le pronom *que* est quelquefois employé pour *durant* ou *pendant lequel, laquelle,* comme quand nous disons *les deux heures que j'ai marché m'ont fatigué,* c'est-à-dire les deux heures *pendant lesquelles* j'ai marché ; *les vingt ans qu'il a régné,* c'est-à-dire *durant lesquels* il a régné.

(1) L'Académie ne dit point que les noms ou les pronoms précédés de *pour, avec, dans, etc.,* soient des régimes indirects des verbes ; elle dit que ce sont les régimes de ces prépositions ; c'est aussi l'opinion d'un grand nombre de grammairiens et la nôtre ; dans cette phrase : *Servir Dieu avec ferveur ;* *Dieu,* dit-elle, est le régime direct de *servir,* et *ferveur* le régime de la préposition *avec.* Il y a ordinairement une préposition devant le régime indirect.

123. — *Lui, leur, dont, en, y*, ne sauraient être que régimes indirects, par la raison qu'ils renferment toujours une préposition : *je lui parlerai*, c'est-à-dire à lui, à elle ; *il leur écrivit*, c'est-à-dire à eux, à elles ; *les outils dont il se sert*, c'est-à-dire desquels il se sert ; *cès fruits sont mûrs, mangez-en*, c'est-à-dire mangez de ces fruits ; *cette science est intéressante, et je m'y applique*, c'est-à-dire je m'applique à cette science.

124. — *Me, te, se, nous, vous*, sont tantôt régimes indirects, et tantôt régimes directs. Ils sont régimes indirects toutes les fois qu'ils renferment la préposition à, c'est-à-dire qu'ils sont employés pour à moi, à toi, à lui, etc.

Il me remit vos lettres, c'est-à-dire il remit à moi ;
Je t'écrirai bientôt, c'est-à-dire j'écrirai à toi ;
Il se fit mal, c'est-à-dire il fit mal à lui, etc.

125. — *Me, te, se, nous, vous*, sont régimes directs, lorsqu'ils sont mis pour moi, toi, lui, etc.

Il me salua, c'est-à-dire il salua moi ;
Je te remercie, c'est-à-dire je remercie toi ;
Il se frapperont, c'est-à-dire ils frapperont eux, etc.

Des différentes sortes de verbes

126. — Il y a cinq sortes de verbes, savoir : le verbe *actif* ou *transitif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre* ou *intransitif*, le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel*.

127. — Un verbe n'est *actif* que lorsque le sujet fait l'action, et que ce verbe a un régime direct.

128. — Mais il n'y a guère que l'usage qui nous apprenne que tel verbe a un régime direct ; toutes les fois que l'on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose* après un verbe, on doit en conclure qu'il est actif. Ainsi *chercher, trouver, prendre, apporter*, sont des verbes actifs, car on peut dire *chercher, trouver quelqu'un ; prendre, apporter quelque chose*. (Ce nom *actif*, donné à cette espèce de verbe, lui vient, non seulement de ce que le sujet est en effet *actif*, c'est-à-dire parce qu'il agit, mais encore parce qu'il fait l'action directement sur quelqu'un ou sur quelque chose.)

129. — Mais ces mêmes verbes *chercher, trouver, prendre, apporter, etc.*, que nous venons de qualifier de verbes actifs, deviendront dans certains cas des verbes *passifs* ; cela tient à la situation seule du sujet à l'égard de l'action ; le sujet est-il actif, c'est-à-dire le sujet fait-il l'action, le verbe est actif ; *des voleurs ont attaqué une voiture publique* ; le sujet est-il passif (*passif* signifie *qui supporte l'action*), le verbe alors est passif : *une voiture publique a été attaquée par des voleurs*.

130. — On appelle *neutre* un verbe qui n'est ni *actif* ni *passif* (*Neutre* signifie *ni l'un ni l'autre*).

131. — Ainsi que le verbe actif, le verbe *neutre* exprime souvent une action faite par le sujet ; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il n'a pas de régime direct : *je marche, tu cours, il voyage.* Le verbe neutre se distingue ~~de~~ du verbe actif en ce qu'il ne saurait être suivi de *quelqu'un* ni de *quelque chose*. Ainsi *dormir, régner, plaire, convenir*, sont neutres, car on ne peut dire *dormir quelqu'un ; régner, convenir quelque chose*.

132. — On nomme *pronominal* le verbe qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne : *je me promène ; je me repens*.

133. — On en distingue de deux sortes : les pronominaux *essentiels* et les pronominaux *accidentels*.

134. — Le verbe pronominal *essentiel* est celui qui prend indispensablement deux pronoms de la même personne dans sa conjugaison, comme *je me souviens, je me repens, je m'empare*, qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je me souviens, tu te souviens ; je me repens, tu te repens ; je m'empare, tu t'empares* ; et non *je souviens, je repens, j'empare*.

135. — On appelle verbe pronominal *accidentel* celui qui, étant conjugué avec deux pronoms de la même personne, pourrait se conjuguer avec un seul. Ainsi, dans *je me suis donné beaucoup de mal, ils se sont frappés*, on ne trouve que des verbes prono-

Neutre passif de l'actif neutre de l'actif de l'actif

minaux accidentels, car *donner* et *frapper* peuvent se conjuguer avec un seul pronom : *je donne, tu donnes ; je frappe, tu frappes.*

136.—On nomme *impersonnel* le verbe qui n'a dans tous ses temps que la troisième personne du singulier : *il faut, il pleut, il neige, etc* (1).

137.—Nous en distinguerons de deux sortes : les impersonnels *essentiels* et les impersonnels *accidentels*. Nous appellerons impersonnels *essentiels* ceux qui ne

(1) A l'appellation *impersonnel*, un grammairien suivi a substitué la dénomination *unipersonnel*, en donnant pour raison que le mot *impersonnel* veut dire *qui n'a pas de personne*, et que l'expression *unipersonnel* convient mieux, etc. C'est là une sentence qui repose sur une définition fautive du mot *impersonnel*, et, quant au fond de la question, sur des motifs qui nous paraissent superficiels.

C'est uniquement de son *sujet*, et non de sa *conformation* qu'un verbe tire sa qualité d'*actif, passif, neutre, pronominal* ou *impersonnel*. Prouvons cela.

Prenez un verbe quelconque, *frapper*, par exemple, et examinons-le abstractionnément, c'est-à-dire seul, sans rapport avec aucun autre mot. Que représente *frapper* ? Non une idée mixte ou composée, comme *une action* ou *un être* capable de faire cette action ; mais une idée simple et uniquement propre à peindre une action ; c'est à cela, et à cela seul, que se borne son rôle dans le discours, où il ne paraît qu'à la condition expresse qu'un être quelconque exécutera cette action, comme quand je dis, *cet enfant frappe son frère.*

Le verbe est donc, à l'égard du sujet, dans une dépendance égale à celle de l'adjectif à l'égard du nom. Car, de même qu'il faut d'abord qu'un être existe pour qu'il existe tel (*un beau cheval*), de même il faut premièrement un être doté de la faculté d'agir, pour que telle action s'accomplisse. (*L'enfant étudie.*)

Cette dépendance du verbe à l'égard du sujet est palpable, et se remarque à tous les temps et à toutes les personnes : *je parle, tu parles, il parle, nous parlons, vous parlez, ils parlent ; je finirai, tu finiras, il finira, nous finirons, vous finirez, ils finiront* ; toutes formes différentes, auxquelles le verbe s'assouplit, et cela à cause du *sujet*.

Cette même prépondérance du sujet sur le verbe, et qui fait que quand le sujet est au singulier, le verbe doit être au singulier ; que quand le sujet est au pluriel, le verbe se met au pluriel ; que quand le sujet est de la première ou de la seconde personne, le verbe aussi doit être à la première ou à la seconde personne, etc., cette même prépondérance, disons-nous, fait encore que quand le sujet, agissant directement sur quelqu'un ou sur quelque chose, devient *actif*, le verbe aussi est *actif* ; que quand le sujet est *passif*, le verbe est aussi *passif*. Or, quand le sujet est *impersonnel*, le verbe est aussi *impersonnel*.

D'où l'on doit conclure :

- 1° Qu'il n'y a point de verbe absolument *actif*,
- Point de verbe absolument *passif*,
- Point de verbe absolument *neutre*,
- Point de verbe absolument *pronominal*,
- Point de verbe absolument *impersonnel* ;

2° Et que ces diverses dénominations des verbes leur viennent du *sujet*,

sauraient avoir que la troisième personne du singulier ; tels sont : *il faut, il pleut, il vente, il grêle*, etc. En effet, on ne peut dire, *je faux, je pleux, tu pleux*, etc.

138. — Et nous nommerons impersonnels *accidentels* ceux qui, pouvant se conjuguer à toutes les personnes, ont pour sujet le pronom *il* lorsque ce pronom ne se rapporte à rien ; *IL EST ARRIVÉ deux dames dans cette voiture, IL SE PASSE dans ce moment des choses bien étranges ; IL A ÉTÉ SAISI des armes prohibées.*

auquel ils les empruntent, absolument comme les adjectifs empruntent le genre et le nombre des noms auxquels ces adjectifs se rapportent.

Cela est si vrai, qu'il y a, en assez grand nombre, des verbes qui, selon que le sujet est *actif, passif, neutre, pronominal, ou impersonnel*, sont tour à tour de toutes ces sortes.

Prenons pour exemple *passer* et *servir*.

Je PASSES la rivière. Ici *passer* est *actif*, parce que, d'une part, le sujet agit, et que, de l'autre, ce verbe a un complément direct qui est *la rivière*.

L'été dernier, cette rivière a été PASSÉE à sec. Ici *passer* est *passif*, parce que le sujet, *la rivière*, au lieu d'agir, est *passif*, c'est-à-dire qu'il supporte l'action ; en effet, *la rivière n'a pas passé la rivière, elle a été passée.*

Votre frère PASSE, appelez-le. Ici *passer* est neutre, parce que le sujet *frère*, bien qu'agissant, fait une action qui ne sort pas de lui, une action qu'il n'exerce directement sur personne : il n'est donc pas *actif* dans le sens grammatical de ce mot. Ce même sujet ne supporte pas non plus une action faite sur lui par d'autres ; il n'est donc pas *passif* : de là l'expression *ni l'un ni l'autre*, rendus par *neutre*.

Nous nous serions bien PASSÉS d'une telle visite. Ici *passer* est *pronominal*, parce que les personnes exprimées par le sujet *nous* se reproduisent une seconde fois par *nous* ; *je me, tu te, nous nous, vous vous*, etc. : c'est de la nécessité de conjuguer ainsi ces verbes avec deux pronoms que vient l'expression *pronominal*.

Il s'est PASSÉ bien du temps depuis lors. Ici *passer* est *impersonnel*, parce que le sujet *il* est *impersonnel*, c'est-à-dire parce que ce sujet ne représente aucune personne, *avoir été déterminé*.

SERVIR est *actif* dans : *SERVIR son pays ;*

Servir est *passif* dans : *nous avons été bien SERVIS ;*

Servir est *neutre* dans : *ces objets leur ont bien SERVI ;*

Servir est *pronominal* dans : *ils se sont SERVIS de votre nom ;*

Servir est *impersonnel* dans : *il s'est peu d'être riche.*

Comme on le voit, c'est le *sujet*, et le *sujet seul*, qui fait qu'un verbe est d'une sorte plutôt que d'une autre.

Or, quatre sortes de nos verbes pouvant, en général, avoir pour *sujets* des noms de *personnes*, on les a appelés, pour cela seul, verbes *personnels*, c'est-à-dire, verbes dont le *sujet* est ou peut être *une personne*.

Quant aux verbes dont le *sujet ne peut être une personne*, tels que *il pleut, il grêle, il tonne*, etc., on les a, pour cela aussi, et par opposition aux premiers, nommés verbes *impersonnels*, deux expressions (*personnel* et *impersonnel*) qui ont entre elles le rapport même qui existe entre *poli* et *impoli, puissant* et *impuissant, digne* et *indigne, possible* et *impossible*, etc.

Quoique ces verbes, *arriver, passer, saisir*, puissent se conjuguer à toutes les personnes, ils sont ici impersonnels, parce que le pronom *il*, qui les procède, et qui en est le sujet, ne se rapporte à rien (1).

Remarque.—Lorsque le verbe *être* n'est point auxiliaire, c'est-à-dire lorsqu'il n'aide point à en conjuguer un autre, il prend le nom de *verbe substantif* ; alors il signifie *exister* : *Dieu s'appelle celui qui EST ; cet homme n'EST plus.*

139. — On distingue, dans le verbe, le *nombre*, la *personne*, le *mode* et le *temps*.

Du nombre

140. — Il y a dans le verbe deux nombres : le *singulier* et le *pluriel*. Lorsque le sujet d'un verbe est au singulier, ce verbe est aussi au singulier : *je marche, tu cours, il appelle*. Si le sujet représente plusieurs personnes ou plusieurs choses, le verbe est au pluriel : *nous marchons, ils appellent*.

De la personne

141. — Les verbes ont trois personnes, et ces personnes sont indiquées, soit par des pronoms, soit par des noms : le sujet d'un verbe est-il un pronom de la première personne, ce verbe est à la première personne ; le sujet est-il de la seconde personne, le verbe est à la seconde personne : *je parle, je suis, c'est moi qui ai ; tu parles, tu es, c'est toi qui as.* (Voir 31)

Du mode

142. — Ce mot signifie *manière*. On appelle donc *mode* les différentes manières d'exprimer l'action marquée par le verbe.

(1) Cette division des verbes pronominaux et des verbes impersonnels en essentiels et en accidentels, est d'une très grande importance pour l'application des règles des participes.

143. — Il y a cinq modes : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

144. — L'*indicatif* exprime une action sûre, certaine, soit que cette action se fasse présentement, soit qu'elle se trouve faite ou qu'elle soit à faire : *je CHANTE, je CHANTAIS, j'ai CHANTÉ, je CHANTERAI, etc.*

145. — Le *conditionnel* exprime une action dépendant d'une condition : *les enfants METTRAIENT plus de zèle à leur instruction, s'ils en connaissaient le prix ; j'AURAI RÉUSSI sans cet obstacle.*

146. — L'*impératif* exprime l'action avec commandement de la faire, ou exhortation à l'exécuter : *APPORTEZ cet objet ; AIMEZ Dieu ; HONOREZ vos parents, et vous prospérerez.*

147. — Le *subjonctif*, mode consacré au doute et à l'incertitude, exprime l'action d'une manière subordonnée, d'une manière dépendante d'une autre action : *il veut QUE JE PARTE ; nous désirons QUE VOUS RÉUSSISSEZ.*

148. — L'*infinitif* exprime l'action indéfiniment, et sans aucun rapport de nombres ni de personnes : *ENSEIGNER, c'est S'INSTRUIRE ; TRAVAILLER, c'est S'ENRICHIR.*

Du temps

149. — Le *temps* est l'époque, le moment de l'action exprimée par le verbe.

150. — Le temps ne saurait se diviser qu'en trois parties, savoir : le *présent*, le *passé*, et l'*avenir*, qu'en grammaire on appelle *futur*.

151. — Mais parmi les actions qui appartiennent soit à un temps passé, soit à un futur, il y a différentes nuances qui ne peuvent être rendues par un seul temps. Par exemple, quand je dis, *je LISAIS lorsque votre frère entra*, et *j'ai LU ce passage*, j'exprime dans les deux cas une époque passée ; mais par l'imparfait *je lisais*, j'indique une action *imparfaite*, une action non terminée au moment où votre frère entra ; et par le passé indéfini *j'ai lu*, j'exprime une action parfaite, c'est-à-dire entièrement achevée et sans rapport à aucune autre.

Le *présent* étant un point indivisible, s'exprime par un seul temps.

*152. — Nous avons huit temps pour exprimer les trois époques, savoir : un pour le *présent*, cinq pour le *passé*, et deux pour le *futur*.

153. — Le *présent* exprime l'action dans le moment même où elle se fait : *maintenant j'écris, je parle.*

154. — Les cinq temps qui marquent le *passé* sont :

1^o L'*imparfait*, qui, tout en exprimant une action passée, la présente dans le moment même où elle avait lieu : ON CAUSAIT quand j'entrai ;

2^o Le *passé défini*, qui l'exprime comme ayant été faite dans un temps dont toutes les parties sont écoulées : il VINT nous voir la semaine dernière ;

3^o Le *passé indéfini*, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps passé, entièrement écoulé ou non : il EST VENU nous voir la semaine dernière ; il EST VENU nous voir aujourd'hui ;

4^o Le *passé antérieur*, qui exprime une action passée ; indispensablement suivi d'une autre action également passée et immédiate ; quand il EUT FINI, il s'en alla ; il sortit lorsqu'il EUT DINÉ ;

5^o Le *plus-que-parfait*, qui exprime aussi une action passée, relativement à une autre action également passée, et immédiate ou non : aussitôt qu'il AVAIT TERMINÉ, il s'en allait ; j'AVAIS FINI quand il arriva.

155. — Les deux temps qui marquent le *futur* sont :

1^o Le *futur simple*, qui exprime une action à faire : bientôt j'IRAI vous voir ;

2^o Le *futur composé* ou *antérieur*, qui exprime qu'une action se trouvera faite avant telle autre action à faire : j'AURAI TERMINÉ quand vous viendrez, avant que vous veniez.

*156. — Les temps se divisent encore en temps *simples* et en temps *composés*.

157. — Les temps *simples* d'un verbe sont ceux où il n'entre que ce verbe : *je parle, je parlais, je parlai*, etc.

158. — On appelle temps *composés* ceux qui prennent avoir ou être ; *j'ai parlé, j'avais parlé, je suis venu, j'étais venu*, etc.

159. — Écrire ou réciter un verbe dans toute son étendue, c'est ce qu'on appelle *conjuguer* ce verbe.

160. — Il y a quatre conjugaisons, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en *er*, comme *chanter* ;

La deuxième en *ir*, comme *finir* ;

La troisième en *oir*, comme *recevoir* ;

La quatrième en *re*, comme *rendre*.

161. — Mais les verbes *avoir* et *être* entrant dans la composition des autres, il convient de commencer par ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE AVOIR

INDICATIF PRÉSENT

SING. J'ai
Tu as (1)
Il a
PLUR. Nous avons
Vous avez
Ils ont

IMPARFAIT

J'avais
Tu avais
Il avait
Nous avions
Vous aviez
Ils avaient

PASSÉ DÉFINI

J'eus
Tu eus
Il eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils eurent

PASSÉ INDÉFINI

J'ai eu
Tu as eu
Il a eu
Nous avons eu

Vous avez eu
Ils ont eu

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus eu
Tu eus eu
Il eût eu
Nous eûmes eu
Vous eûtes eu
Ils eurent eu

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais eu
Tu avais eu
Il avait eu
Nous avions eu
Vous aviez eu
Ils avaient eu

FUTUR

J'aurai
Tu auras
Il aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils auront

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai eu
Tu auras eu

(1) En général, les secondes personnes du singulier finissent par *s*.

Il aura eu
Nous aurons eu
Vous aurez eu
Ils auront eu

CONDITIONNEL PRÉSENT

J'aurais
Tu aurais
Il aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils auraient

CONDITIONNEL PASSÉ

J'aurais eu
Tu aurais eu
Il aurait eu
Nous aurions eu
Vous auriez eu
Ils auraient eu

On dit aussi :

*J'eusse eu
Tu eusses eu
Il eût eu
Nous eussions eu
Vous eussiez eu
Ils eussent eu*

IMPÉRATIF

Point de première personne

Aie
Ayez
Ayez

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que j'aie
Que tu aies

Qu'il ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils aient

IMPARFAIT

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils eussent

PASSÉ

Que j'aie eu
Que tu aies eu
Qu'il ait eu
Que nous ayons eu
Que vous ayez eu
Qu'ils aient eu

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse eu
Que tu eusses eu
Qu'il eût eu
Que nous eussions eu
Que vous eussiez eu
Qu'ils eussent eu

INFINITIF PRÉSENT

Avoir

PASSÉ

Avoir eu

PARTICIPE PRÉSENT

Ayant

PARTICIPE PASSÉ

Eu, eue, ayant eu.

VERBE AUXILIAIRE ÊTRE

INDICATIF PRÉSENT.

Je suis
Tu es
Il est
Nous sommes
Vous êtes
Ils sont

Tu étais
Il était
Nous étions
Vous étiez
Ils étaient

PASSÉ DÉFINI

IMPARFAIT

J'étais

Je fus
Tu fus
Il fut

Nous fûmes
Vous fûtes
Ils furent

de l'academie
PASSÉ INDÉFINI

J'ai été
Tu as été
Il a été
Nous avons été
Vous avez été
Ils ont été

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus été
Tu eus été
Il eut été
Nous eûmes été
Vous eûtes été
Ils eurent été

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais été
Tu avais été
Il avait été
Nous avions été
Vous aviez été
Ils avaient été

FUTUR

Je serai
Tu seras
Il sera
Nous serons
Vous serez
Ils seront

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai été
Tu auras été
Il aura été
Nous aurons été
Vous aurez été
Ils auront été

CONDITIONNEL PRÉSENT

Je serais
Tu serais
Il serait
Nous serions
Vous seriez
Ils seraient

CONDITIONNEL PASSÉ

J'aurais été

Tu aurais été
Il aurait été
Nous aurions été
Vous auriez été
Ils auraient été

On dit aussi :

J'aurais été
J'eusse été
Tu eusses été
Il eût été
Nous eussions été
Vous eussiez été
Ils eussent été

IMPÉRATIF

Point de première personne

Sois
Soyons
Soyez

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je sois
Que tu sois
Qu'il soit
Que nous soyons
Que vous soyez
Qu'ils soient

IMPARFAIT

Que je fusse
Que tu fusses
Qu'il fût
Que nous fussions
Que vous fussiez
Qu'ils fussent

PASSÉ

Que j'aie été
Que tu aies été
Qu'il ait été
Que nous ayons été
Que vous ayez été
Qu'ils aient été

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse été
Que tu eusses été
Qu'il eût été
Que nous eussions été
Que vous eussiez été
Qu'ils eussent été

INFINITIF PRÉSENT

Être

Cond. Passé

PASSÉ *

Avoir été

PARTICIPE PRÉSENT

Étant

PARTICIPE PASSÉ

Été, ayant été.

PREMIÈRE CONJUGAISON, EN ER.

INDICATIF PRÉSENT

Je chant e
 Tu chant es
 Il chant e
 Nous chant ons
 Vous chant ez
 Ils chant ent

IMPARFAIT

Je chant ais
 Tu chant ais
 Il chant ait
 Nous chant ions
 Vous chant iez
 Ils chant aient

PASSÉ DÉFINI

Je chant ai
 Tu chant as
 Il chant a
 Nous chant âmes
 Vous chant âtes
 Ils chant èrent

PASSÉ INDÉFINI

J'ai chanté
 Tu as chanté
 Il a chanté
 Nous avons chanté
 Vous avez chanté
 Ils ont chanté

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus chanté
 Tu eus chanté
 Il eut chanté
 Nous eûmes chanté
 Vous eûtes chanté
 Ils eurent chanté

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais chanté
 Tu avais chanté

Il avait chanté
 Nous avions chanté
 Vous aviez chanté
 Ils avaient chanté

FUTUR

Je chant erai
 Tu chant eras
 Il chant era
 Nous chant erons
 Vous chant erez
 Ils chant eront

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai chanté
 Tu auras chanté
 Il aura chanté
 Nous aurons chanté
 Vous aurez chanté
 Ils auront chanté

CONDITIONNEL PRÉSENT

Je chant erais
 Tu chant erais
 Il chant erait
 Nous chant erions
 Vous chant eriez
 Ils chant eraient

CONDITIONNEL PASSÉ

J'aurais chanté
 Tu aurais chanté
 Il aurait chanté
 Nous aurions chanté
 Vous auriez chanté
 Ils auraient chanté

On dit aussi:

*Jeusse chanté
 Teusses chanté
 Ileût chanté
 Nous eussions chanté
 Vous eussiez chanté
 Ils eussent chanté*

Pa
 Chant
 Chant
 Chant

SUBJO

Que je
 Que tu
 Qu'il
 Qu'on
 Que vo
 Qu'ils

Que je
 Que tu
 Qu'il
 Que no
 Que vo
 Qu'ils

Ains
 apport

Je f
 Tu f
 Il f
 Nous f
 Vous f
 Ils f

Je f
 Tu f
 Il f
 Nous f
 Vous f
 Ils f

Je
 Tu

IMPÉRATIF

Point de première personne

Chant e
Chant ons
Chant ez

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je chant e
Que tu chant es
Qu'il chant e
Que nous chant ions
Que vous chant iez
Qu'ils chant ent

IMPARFAIT

Que je chant asse
Que tu chant asse
Qu'il chant at
Que nous chant assions
Que vous chant assiez
Qu'ils chant assent

PASSÉ

Que j'aie chanté
Que tu aies chanté
Qu'il ait chanté
Que nous ayons chanté
Que vous ayez chanté
Qu'ils aient chanté

PLUS QUE PARFAIT

Que j'eusse chanté
Que tu eusses chanté
Qu'il eût chanté
Que nous eussions chanté
Que vous eussiez chanté
Qu'ils eussent chanté

INFINITIF PRÉSENT

Chant er

PASSÉ

Avoir chanté

PARTICIPE PRÉSENT

Chant ant

PARTICIPE PASSÉ

Chanté, chantée, ayant chanté.

Ainsi se conjuguent les verbes *danser, aimer, estimer, brûler, trouver, apporter, adorer, diviser, travailler, donner, chercher, gagner, etc.*

SECONDE CONJUGAISON, EN IR.

INDICATIF PRÉSENT

Je fin is
Tu fin is
Il fin it
Nous fin issions
Vous fin issiez
Ils fin issent

IMPARFAIT

Je fin issais
Tu fin issais
Il fin issait
Nous fin issions
Vous fin issiez
Ils fin issaient

PASSÉ DÉFINI

Je fin is
Tu fin is

Il fin it
Nous fin imes
Vous fin ites
Ils fin irent

PASSÉ INDÉFINI

J'ai fini
Tu as fini
Il a fini
Nous avons fini
Vous avez fini
Ils ont fini

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus fini
Tu es fini
Il eut fini
Nous eûmes fini
Vous eûtes fini
Ils eurent fini

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais fini
Tu avais fini
Il avait fini
Nous avions fini
Vous aviez fini
Ils avaient fini

FUTUR

Je fin irai
Tu fin iras
Il fin ira
Nous fin irons
Vous fin irez
Ils fin iront

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai fini
Tu auras fini
Il aura fini
Nous aurons fini
Vous aurez fini
Ils auront fini

CONDITIONNEL PRÉSENT

Je fin irais
Tu fin irais
Il fin irait
Nous fin irions
Vous fin iriez
Ils fin iraient

CONDITIONNEL PASSÉ

J'aurais fini
Tu aurais fini
Il aurait fini
Nous aurions fini
Vous auriez fini
Ils auraient fini

On dit aussi :

J'eusse fini
Tu eusses fini
Il eût fini
Nous eussions fini
Vous eussiez fini
Ils eussent fini

Ainsi se conjuguent les verbes *unir, nourrir, guérir, avertir, adoucir, languir, fléchir, agir, saisir, etc.*

IMPÉRATIF

Point de première personne

Fin is
Fin issons
Fin issez

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je fin isse
Que tu fin isses
Qu'il fin isse
Que nous fin issons
Que vous fin issiez
Qu'ils fin issent

IMPARFAIT

Que je fin isse
Que tu fin isses
Qu'il fin it
Que nous fin issions
Que vous fin issiez
Qu'ils fin issent

PASSÉ

Que j'aie fini
Que tu a es fini
Qu'il ait fini
Que nous ayons fini
Que vous ayez fini
Qu'ils aient fini

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse fini
Que tu eusses fini
Qu'il eût fini
Que nous eussions fini
Que vous eussiez fini
Qu'ils eussent fini

INFINITIF PRÉSENT

Fin ir

PASSÉ

Avoir fini

PARTICIPE PRÉSENT

Fin issant

PARTICIPE PASSÉ

Fini, finie, ayant fini.

TROISIÈME CONJUGAISON, EN OIR.

INDICATIF PRÉSENT

Je req ois
 Tu req ois
 Il req oit
 Nous req evons
 Vous req eviez
 Ils req oivent

IMPARFAIT

Je rec evais
 Tu rec evais
 Il rec evait
 Nous rec evions
 Vous rec eviez
 Ils rec evaient

PASSÉ DÉFINI

Je req us
 Tu req us
 Il req ut
 Nous req ûmes
 Vous req ûtes
 Ils req urent

PASSÉ INDÉFINI

J'ai reçu
 Tu as reçu
 Il a reçu
 Nous avons reçu
 Vous avez reçu
 Ils ont reçu

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus reçu
 Tu eus reçu
 Il eut reçu
 Nous eûmes reçu
 Vous eûtes reçu
 Ils eurent reçu

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais reçu
 Tu avais reçu
 Il avait reçu
 Nous avions reçu
 Vous aviez reçu
 Ils avaient reçu

FUTUR

Je rec evrai
 Tu rec evras
 Il rec evra
 Nous rec evrons
 Vous rec evrez
 Ils rec evront

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai reçu
 Tu auras reçu
 Il aura reçu
 Nous aurons reçu
 Vous aurez reçu
 Ils auront reçu

CONDITIONNEL PRÉSENT

Je rec evrais
 Tu rec evrais
 Il rec evrait
 Nous rec evrions
 Vous rec evriez
 Ils rec evraient

CONDITIONNEL PASSÉ

J'aurais reçu
 Tu aurais reçu
 Il aurait reçu
 Nous aurions reçu
 Vous auriez reçu
 Ils auraient reçu

On dit aussi:

*J'eusse reçu
 Tu eusses reçu
 Il eût reçu
 Nous eussions reçu
 Vous eussiez reçu
 Ils eussent reçu*

IMPÉRATIF

Point de première personne

Req ois
 Rec evons
 Rec evés

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je req olive
 Que tu req olives
 Qu'il req oive
 Que nous req evions
 Que vous req evies
 Qu'ils req olivent

IMPARFAIT

Que je req usse
 Que tu req usses
 Qu'il reqût
 Que nous requssions
 Que vous requssies
 Qu'ils requssent

PASSÉ

Que j'aie reçu
 Que tu aies reçu
 Qu'il ait reçu
 Que nous ayons reçu

Que vous ayez reçu
 Qu'ils aient reçu

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse reçu
 Que tu eusses reçu
 Qu'il eût reçu
 Que nous eussions reçu
 Que vous eussiez reçu
 Qu'ils eussent reçu

INFINITIF PRÉSENT

Rec evoir

PASSÉ

Avoir reçu

PARTICIPE PRÉSENT

Rec evant

PARTICIPE PASSÉ

Reçu, reçue, ayant reçu

Ainsi se conjuguent *devoir*, *apercevoir*, *concevoir*, *percevoir*, et tous ceux dont l'infinitif est en *voir*. Tous les autres verbes en *oir*, comme *pouvoir*, *vouloir*, *valoir*, etc., sont irréguliers, et feront l'objet d'observations particulières. (Voir page 64)

QUATRIÈME CONJUGAISON, EN RE.

INDICATIF PRÉSENT

Je rend s
 Tu rend s
 Il rend
 Nous rend ons
 Vous rend ez
 Ils rend ent

IMPARFAIT

Je rend ais
 Tu rend ais
 Il rend ait
 Nous rend ions
 Vous rend iez
 Ils rend aient

PASSÉ DÉFINI

Je rend is
 Tu rend is
 Il rend it

Nous rend imes
 Vous rend ites
 Ils rend irent

PASSÉ INDÉFINI

J'ai rendu
 Tu as rendu
 Il a rendu
 Nous avons rendu
 Vous avez rendu
 Ils ont rendu

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus rendu
 Tu eus rendu
 Il eut rendu
 Nous eûmes rendu
 Vous eûtes rendu
 Ils eurent rendu (1)

(1) Il y a encore, dans les quatre conjugaisons, un quatrième passé, dont on



PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais rendu
Tu avais rendu
Il avait rendu
Nous avions rendu
Vous aviez rendu
Ils avaient rendu

FUTUR

Je rendrai
Tu rendras
Il rendra
Nous rendrons
Vous rendrez
Ils rendront

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurais rendu
Tu aurais rendu
Il aurait rendu
Nous aurions rendu
Vous auriez rendu
Ils auraient rendu

CONDITIONNEL PRÉSENT

Je rendrais
Tu rendrais
Il rendrait
Nous rendrions
Vous rendriez
Ils rendraient

CONDITIONNEL PASSÉ

J'aurais rendu
Tu aurais rendu
Il aurait rendu
Nous aurions rendu
Vous auriez rendu
Ils auraient rendu

On dit aussi:

*Je eusse rendu
Tu eusses rendu
Il eût rendu
Nous eussions rendu
Vous eussiez rendu
Ils eussent rendu*

Ainsi se conjuguent répandre, dépendre, fondre, vendre, entendre, étendre, perdre, attendre, répondre, mordre, etc.

se sert rarement: J'ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.

IMPÉRATIF

Point de première personne

Rend s
Rend ons
Rend ez

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je rende
Que tu rendes
Qu'il rende
Que nous rendions
Que vous rendiez
Qu'ils rendent

IMPARFAIT

Que je rendisse
Que tu rendisses
Qu'il rendit
Que nous rendissions
Que vous rendissiez
Qu'ils rendissent

PASSÉ

Que j'aie rendu
Que tu aies rendu
Qu'il ait rendu
Que nous ayons rendu
Que vous ayez rendu
Qu'ils aient rendu

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse rendu
Que tu eusses rendu
Qu'il eût rendu
Que nous eussions rendu
Que vous eussiez rendu
Qu'ils eussent rendu

INFINITIF PRÉSENT

Rend re

PASSÉ

Avoir rendu

PARTICIPE PRÉSENT

Rend ant

PARTICIPE PASSÉ

Rendu, rendue, ayant rendu

dont on

*Remarques particulières sur les verbes des quatre
conjugaisons*

1^o Sur ceux de la première conjugaison.

162. — Dans les verbes terminés en *ger*, comme *manger*, *déranger*, le *g* doit être suivi d'un *e* muet avant les lettres *a*, *o* : *nous mangeons*, *je mangeai* ; *nous dérangeons*, *il dérangea*. Cette lettre *e* joue, auprès du *g*, le même rôle que la cédille sous la lettre *ç*.

163. — Les verbes terminés par *cer*, comme *lancer*, *tracer*, prennent une cédille sous le *ç*, avant les lettres *a*, *o* : *je lançai*, *tu lanças*, *nous traçons*

164. — Tout verbe de la première conjugaison qui a un *é* fermé à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, comme *rapiécer*, *céder*, *siéger*, etc., change cet *é* fermé en *è* ouvert devant une syllabe muette finale : *je rapièce*, *tu cèdes*, *ils siége*, *ils allèquent*, *èbrèche*, *répète*, *que je révèle*, *que tu écrèmes*, *qu'il prospère*, *qu'ils enfièvent*.

Devant une syllabe muette non finale, on conservera l'*é* fermé : *je rapiécerais*, *tu céderas*, *il siégera...* *j'alléguerais*, *tu èbrécherais*, *il répèterait...*

164bis. — Tout verbe de la première conjugaison qui a un *e* muet à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, comme *semer*, *mener*, *peser*, *lever*, *geler*, *acheter*, etc., change cet *e* muet en *è* ouvert devant toute syllabe muette, finale ou non finale : *je sème*, *tu mènes*, *il pèse*, *ils lèvent*, *je gèlerai*, *tu achèteras*, etc.

165. Toutefois, parmi les verbes en *eler*, six seulement suivent la règle que nous venons de donner, savoir *geler*, *peler*, *décèler*, *harceler*, *modèler*, *bourreler* ; et parmi les verbes en *eter*, il n'y a que les deux verbes *acheter* et *becqueter* qui suivent cette même règle.

Les autres verbes en *eler* et *eter* doublent la con-

sonne *l* ou *t* devant toute syllabe muette : *j'appelle, tu épelles, il renouvelle, ils martellent, je jetterai, tu parquetteras, etc.*

166. — Remarquez bien que *l* et *t* ne se redoublent que dans les verbes ayant à l'infinitif un *e* muet avant ces lettres. On ne pourrait donc écrire avec deux *l* ou deux *t*, *je répette, tu répettes; je végette, tu végettes; je révelle, il révelle; je recelle, tu recelles*, parce que ces mots viennent des infinitifs *répéter, végéter, révéler, receller*, où les lettres *l, t*, ne sont point précédées d'un *e* muet.

167. — Il est dans la première conjugaison un certain nombre de verbes dont l'orthographe, à quelques temps, paraît bizarre, et semble sortir des règles ordinaires; tels sont les verbes terminés en *ier, yer, éer*, comme *plier, déployer, créer*, qui, à deux temps, prennent soit deux *i*, comme dans *autrefois nous PLIONS, vous PLIEZ*; soit *yi*, comme dans *hier encore nous EMPLOYIONS, vous EMPLOYIEZ*; soit deux *e* de suite, comme dans *je CRÉE, je CRÉERAI*. Cette façon d'orthographier, cependant, est la conséquence rigoureuse de la règle qui veut qu'en général ce qui est ajouté au radical d'un verbe, soit ajouté au radical des autres verbes de la même conjugaison.

Du radical

168. — On entend par *radical* les lettres d'un mot qui se conservent dans tous ceux qui en sont formés.

Par exemple, en ôtant du *présent* de l'infinitif les deux dernières lettres d'un verbe de la première conjugaison, il en reste le radical. Ainsi le radical de *chanter* est *chant*, comme le radical de *prier*, est *pri*; le radical de *employer* est *employ*; le radical de *créer* est *cré*, etc.

Par suite, quand j'écris au présent de l'indicatif *nous CHANTONS, vous CHANTEZ*, je dois aussi écrire au même temps, *nous PRIONS, vous PRIEZ*.

Quand, à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, j'ajoute *ions, iez*, au radical *chant*, pour avoir *nous CHANTIONS, vous CHANTIEZ*, je dois ajouter les mêmes lettres aux radicaux *pri* et *employ*,

ce qui fait *nous PRIONS, vous PRIEZ ; nous EMPLOYONS vous EMPLOYEZ.*

169. — *Remarque.* D'après ce principe général, et quoiqu'ils appartiennent à d'autres conjugaisons, les verbes *fuir, rire, voir, croire, etc.*, faisant aux deux premières personnes plurielles du présent de l'indicatif : *nous fuions, vous fuyez ; nous rions, vous riez ; nous croyons, vous croyez, etc.*, s'écriront, aux mêmes personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, en prenant un *t* de plus qu'au présent de l'indicatif. (Cela leur est commun avec tous les verbes de la langue française.)

Ainsi, *fuir, rire, croire, etc.*, faisant au présent de l'indicatif *nous fuions, nous rions, vous croyez*, feront à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, *nous fuions, vous fuyiez ; nous rions, vous riez ; que nous croyions, que vous croyiez, etc.*

Et quand, au futur et au conditionnel, j'ajoute *erai, erais* au radical *chant*, pour avoir je *CHANterai, je CHANterais*, je dois, à ces deux temps, et dans tous les verbes réguliers de la première conjugaison, retrouver cette partie ajoutée.

Ainsi, *prier, louer, créer*, ayant pour radicaux.

PRI, LOU, CRÉ, feront à ces temps
Je PRIerai, je LOUerai, je CRÉerai ;
Je PRIerais, je LOUerais, je CRÉerais.

170. — C'est encore à l'aide du radical que s'explique la présence de deux *e* de suite à quelques temps des verbes terminés en *éter*, comme je *créé, tu créés ; je supplée, tu supplées ;* et trois au participe passé au féminin : *créée, suppléées.*

En effet, si au radical de *chanter*, j'ajoute un *e* muet pour former le présent de l'indicatif, je dois au radical de *créer* ajouter de même un *e* muet pour avoir le même temps.

<i>Je chant</i> <i>autorise donc</i> <i>je cré</i> <i>je supplé</i>	}	e	}	<i>Chant</i> <i>autorise</i> <i>cré</i> <i>supplé</i>	}	é
<i>Je chant</i> <i>autorise aussi</i> <i>je cré</i> <i>je supplé</i>	}	erai	}	<i>Chant</i> <i>autorise</i> <i>cré</i> <i>supplé</i>	}	ée

Remarque. Il n'y a de verbes en *ter* que *grêler, agréer, crêler, sup-
pléer, procréer, ragréer, désagréer, recrêler recrêter.*

*Suite des remarques sur les verbes de la première
conjugaison*

171. — Les verbes en *yer* et tous ceux dans les temps desquels il entre un *y*, quelle que soit du reste la conjugaison à laquelle ils appartiennent, perdent, devant un *e* muet, cet *y*, qu'on remplace par un *i*. *Envoyer, employer*, font donc au présent de l'indicatif *j'envoie, tu envoies, il envoie ; j'emploie, tu emploies, il emploie ; j'emploierai, j'emploierais*, etc. *Fuir, croire, voir, avoir*, etc., prenant à quelques temps un *y*, sont assujettis à la même règle : *ils fuient, ils croient ; que je fuie, que je croie, que je voie, que j'aie*.

172. — Cependant, les verbes en *ayer* conservent l'*y*, même devant un *e* muet ; tels sont les verbes *payer, rayer, balayer*, etc. : *je paye, je payerai, je balayerais ; j'enrayerai, j'enrayerais* ; les formes *je raie, je raierai, je raierais, j'enraierai, j'enraierais*, seraient de véritables cacophonies (1).

(1) Du numéro 162 au numéro 166, nous avons vu qu'on fait taire la logique pour plaire à l'harmonie, et que, par exemple, on écrit ainsi : 1° *Nous mangeons, je mangeai*, en mettant après le *g* un *e* qui est étranger au verbe ; 2° avec deux *l* ou deux *t* : *j'appelle, tu appelles ; je jette, tu jettes*, etc. ; 3° et avec un *t* simple : *j'emploie, tu emploies ; j'envoie, tu envoies* etc. ; car, selon la Grammaire, il faudrait se conformer à l'orthographe du temps générateur, qui est l'*infinitif*, et écrire : *j'appèle* avec une seule *l*, à cause de l'*infinitif appeler* ; *je jète* avec un seul *t*, à cause de l'*infinitif jeter* ; *j'emploie, j'envoie*, avec *y*, à cause des *infinitifs employer, envoyer*.

C'est donc, nous voulons le répéter, au profit de l'harmonie qu'on a ainsi établi ces principes. Mais quant aux verbes finissant par *ayer*, il ne faut pas considérer la règle comme *absolue* : ce serait aller contre les raisons mêmes qui lui ont donné naissance.

Ainsi, et c'est le goût seul qui doit en décider, chaque fois que la conformation d'un verbe en *ayer*, comme *balayer, rayer, enrayer*, etc., est telle, qu'en y remplaçant l'*y* par un *t* simple, l'oreille est désagréablement affectée, il faut laisser subsister l'*y*, conjuguer et écrire ainsi :

*Je balaye,
tu balayes,
il balaye,*

*je raye,
tu rayes,
il raye,*

*j'enraye,
tu enrayeres,
il enrayer, etc.*

L'Académie va plus loin : elle ne remplace guère l'y par un i que dans les verbes terminés par *oyer*, comme *employer*, *envoyer*, qu'elle co jugue ainsi : *j'emploie, tu emploies il emploie, j'envoie, etc.*

Quant aux verbes terminés par *ayer*, comme *payer*, *balayer*, etc., tout en autorisant à les écrire avec un i avant un e muet, elle donne constamment la préférence à *ly* : elle écrit donc, *je paye, tu payes, il paye ; je balaye, etc.*

Remarques sur les verbes de la seconde conjugaison

173. — Le verbe *haïr* conserve sur l'i le tréma (c'est-à-dire deux points) à tous ses temps et à toutes ses personnes : *je haïssais, je haïrai, etc.* ; excepté 1^o tout le singulier du présent de l'indicatif : *je hais, tu hais, il hait* ; 2^o la seconde personne de l'impératif : *hais*.

Tressaillir est régulier au futur et au conditionnel : *je tressaillirai, je tressaillirais, et non je tressaillerai, je tressaillerais*, comme l'ont dit quelques grammairiens. (ACAD.)

174.—Le moyen de ne pas confondre les verbes en *ir* de la seconde conjugaison avec les verbes en *ire* de la quatrième conjugaison, c'est de voir si le participe présent fait *isant* ou *ivant* ; dans ce cas, le verbe appartient à la quatrième conjugaison : *écrire, nuire, luire*, qui font *écrivant, nuisant, luisant*, sont de la quatrième, tandis que *ouvrir, servir, finir*, qui font *ouvrant, servant, finissant*, sont de la seconde.

Bruire, frîre, maudire, rire, sourire, sont les seuls verbes en *ire*, qui, n'ayant le participe présent ni en *isant* ni en *ivant*, appartiennent à la quatrième conjugaison.

Remarques sur les verbes de la troisième conjugaison

175.—Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont l'infinitif en *avoir* sont les seuls qui se conjuguent régulièrement, comme *recevoir*. Tous les autres sont irréguliers (nous donnons, page 66, le moyen de les conjuguer).

176.—*Devoir, redevoir* et *mouvoir* prennent un accent circonflexe au participe passé, mais seulement au masculin : *dû redû, mû*. (ACAD.)

177.—De tous les verbes dont le son final fait *oir*, il n'y a que *boire* et *croire* qui ne soient point de la troisième conjugaison.

Remarques sur les verbes de la quatrième conjugaison

178. — Parmi les verbes terminés en *dre*, les uns conservent le *d* au singulier du présent de l'indicatif, comme *je prends, tu prends, il prend* ; les autres le perdent aux deux premières personnes, et prennent un *t* à la troisième, comme *je peins, tu peins, il peint*. Ceux-là seuls qui sont terminés en *indre* ou en *soudre*, comme *peindre, plaindre, résoudre*, etc., perdent le *d* : *je peins, tu peins, il peint* ; *je plains, tu plains, il plaint* ; *je résous, tu résous, il résout*, etc.

179. — Parmi les verbes en *indre*, les uns s'écrivent par *eindre*, et les autres par *aindre* ; il n'y en a que trois qui prennent la lettre *a* : *contraindre craindre et plaindre*.

180. — Nous avons beaucoup de verbes terminés par *endre* ; tels sont *prendre, fendre, entendre*, etc. Mais nous n'en avons que deux terminés par *andre* : *épandre et répandre*.

181. — *Absoudre et dissoudre* font au participe passé *absous, dissous*, avec *s* à la fin, quoique le féminin soit *absoute, dissoute* (1).

Verbes conjugués sous la forme interrogative

Les verbes conjugués sous la forme interrogative diffèrent des autres en ce que, dans leurs temps simples, les pronoms qui en sont sujets se mettent après : *vient-il ? partons nous ?* et après l'auxiliaire dans leurs temps composés : *as-tu reçu ? avez-vous réussi ?* Nous donnerons pour exemple le verbe *terminer*.

(1) Pour faire faire l'application de ces diverses remarques sur les quatre conjugaisons, nous engageons les maîtres à faire écrire à leurs élèves les verbes ci-dessous. Les temps simples présentant seuls des difficultés, on peut dispenser les enfants d'écrire les temps composés, ou du moins ne les astreindre qu'à en donner la première personne, attendu qu'il n'y a aucun bénéfice pour eux à reproduire éternellement le verbe *avoir* et le verbe *être*, dont ils connaissent l'orthographe, par la conjugaison qu'ils ont dû faire des verbes précédents.

Verbes à écrire : *manger, déranger, percer, tracer, enlever, peler, appeler, rejeter, renouveler, cacheter, révéler, receler, acheter, crier, déployer, prier, payer, récréer, agréer, loger, semer, placer, niveler, répéter, éliqueter, tolérer, balayer, rayer, ragréer, lier, fuir, haïr, devoir, comprendre, enfreindre, peindre, attendre, dissoudre, coudre.*

INDICATIF PRÉSENT

Terminé-je ?
 Termines-tu ?
 Termine-t-il ?
 Terminons-nous ?
 Terminez-vous ?
 Terminent-ils ?

IMPARFAIT

Terminais-je ?
 Terminais-tu ?
 Terminait-il ?
 Terminions-nous ?
 Terminiez-vous ?
 Terminaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI

Terminai-je ?
 Terminas-tu ?
 Termina-t-il ?
 Terminâmes-nous ?
 Terminâtes-vous ?
 Terminèrent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI

Ai-je terminé ?
 As-tu terminé ?
 A-t-il terminé ?
 Avons-nous terminé ?
 Avez-vous terminé ?
 Ont-ils terminé ?

PASSÉ ANTÉRIEUR

Eus-je terminé ?
 Eus-tu terminé ?
 Eut-il terminé ?
 Eûmes-nous terminé ?
 Eûtes-vous terminé ?
 Eurent-ils terminé ? (1)

PLUS-QUE-PARFAIT

Avais-je terminé ?
 Avais-tu terminé ?
 Avait-il terminé ?

Avions-nous terminé ?
 Aviez-vous terminé ?
 Avaient-ils terminé ?

FUTUR

Terminerai-je ?
 Termineras-tu ?
 Terminera-t-il ?
 Terminerons-nous ?
 Terminerez-vous ?
 Termineront-ils ?

FUTUR ANTÉRIEUR

Aurai-je terminé ?
 Auras-tu terminé ?
 Aura-t-il terminé ?
 Aurons-nous terminé ?
 Aurez-vous terminé ?
 Auront-ils terminé ?

CONDITIONNEL PRÉSENT

Terminerais-je ?
 Terminerais-tu ?
 Terminerait-il ?
 Terminerions-nous ?
 Termineriez-vous ?
 Termineraient-ils ?

CONDITIONNEL PASSÉ

Aurais-je terminé ?
 Aurais-tu terminé ?
 Aurait-il terminé ?
 Aurions-nous terminé ?
 Auriez-vous terminé ?
 Auraient-ils terminé ?

On dit aussi :

Eussé-je terminé ?
 Eusses-tu terminé ?
 Eût-il terminé ?
 Eussions-nous terminé ?
 Eussiez-vous terminé ?
 Eussent-ils terminé ?

182.—Il faut remarquer, que les temps autres que les onze ci-dessus ne peuvent s'employer sous la forme interrogative ;

(1) Il est peu de verbes qui, sous la forme interrogative, puissent se conjuguer au passé antérieur : ainsi, *eus-je aimé ? eus-tu aimé ? eut-il aimé ? eûmes-nous aimé ?* etc., ne pouvant trouver leur application, sont autant de barbarismes.

2° Que quand la première personne finit par un *e* muet, il faut transformer cet *e* muet en *é* fermé ; c'est pourquoi nous avons dit, *terminé-je, eussé-je terminé ?*

3° Que quand, sous la forme interrogative, cette première personne du présent de l'indicatif produit un son désagréable, ce qui arrive presque toujours lorsqu'elle n'est formée que d'une syllabe, comme *rends-je ? sors-je ? dors-je ? sens-je ?* il faut prendre un autre tour, et dire : *est-ce que je rends ? est-ce que je sors ? est-ce que je dors ? est-ce que je sens ?* Il n'y a guère d'exceptions que *ai-je ? suis-je ? vais-je ? dis-je ? dois-je ? vais-je ? fais-je ? puis-je ?*

4° Que quand le verbe est à la troisième personne du singulier, et finit par une voyelle, on met entre le verbe et le sujet *il, elle, on*, la lettre euphonique *t* (1), qu'on fait suivre et précéder d'un trait d'union : *termine-t-il aujourd'hui ? terminera-t-elle ? aura-t-on terminé ce soir ?*

5° Qu'entre le verbe et le pronom qui en est le sujet, on met un trait d'union : *terminerons-nous ? avez-vous terminé ?*

6° Qu'il est particulier aux verbes *avoir* et *devoir* d'exprimer, sous une forme qui a quelque rapport avec la forme interrogative, un conditionnel par *eussé-je ? dussé-je ?* — *EUSSÉ-JE tort, doit-il me traiter ainsi ?* c'est-à-dire *quand j'AURAIS tort ; DUSSÉ-JE périr*

(1) 183. — On appelle *euphoniques* des lettres étrangères aux mots dans lesquels elles entrent, ou entre lesquels elles se placent, uniquement pour en rendre la prononciation plus agréable.

Nous avons quatre lettres euphoniques : *e, r, l, l*.

E s'emploie, comme on l'a déjà dit, dans les verbes en *ger*, et seulement après le *g*, quand il est suivi de l'une des lettres, *a, o, il* *mangea*, nous *mangeons*, etc.

S se met avant *en, y* : *donnes-en, mènes-y*.

T se place comme il vient d'être exprimé : *parle-t-il français ? s'exprime-t-elle bien ? achevera-t-on aujourd'hui ?*

Si les trois lettres euphoniques précédentes sont indispensables dans les cas qui viennent d'être signalés, il n'en est pas de même de la quatrième, la lettre *l*, qu'on met quelquefois avant *on*, et dont l'emploi est purement facilitatif : on dit également bien, *si on* et *si l'on* : *voilà ce qu'on rapporte*, ou *ce que l'on rapporte*, etc. Quelque grammairiens, il est vrai, font une loi de dire *si l'on, et l'on, où l'on*. L'Académie est moins rigide : elle dit souvent sans *l*, *si on, et on, où on*, comme dans ces phrases : *si on veut que des chevaux travaillent bien, il faut les bien nourrir* (au mot *nourrir*) ; *le moment où on arrive* (au mot *débotter*) ; *on ne saurait bien composer un remède, si on n'en connaît bien la dose* (au mot *dose*), etc., etc.

moi-même, j'essaierai de sauver ce malheureux, c'est-à-dire quand je DEVRAIS périr.

De la formation des temps

184. — Les temps d'un verbe se divisent en temps primitifs et temps dérivés.

Les temps primitifs sont ceux qui servent à former les autres : il y en a cinq, qui sont :

Le présent de l'infinitif,	} dont sont formés tous les autres.
Le participe présent,	
Le participe passé,	
Le présent de l'indicatif,	
Et le passé défini.	

185. — Les temps dérivés sont ceux qui dérivent des temps primitifs, c'est-à-dire qui en sont formés.

De l'INFINITIF on forme deux temps :

1^o Le futur simple, en changeant *r*, *oir* ou *re* en *rai* :

Aime <i>r</i>	fini <i>r</i>	recev <i>oir</i>	rend <i>re</i>
J'aime <i>rai</i>	je fini <i>rai</i>	je recev <i>rai</i>	je rend <i>rai</i>

2^o Le conditionnel présent, en changeant *r*, *oir* ou *re* en *rais* :

Aime <i>r</i>	fini <i>r</i>	recev <i>oir</i>	rend <i>re</i>
J'aime <i>rais</i>	je fini <i>rais</i>	je rec. <i>v</i> <i>rais</i>	je rend <i>rais</i>

186. — Du PARTICIPE PRÉSENT on forme trois temps :

1^o Tout le pluriel du présent de l'indicatif, en changeant *ant* en *ons*, *ez*, *ent*.

Chant <i>ant</i>	finiss <i>ant</i>	recev <i>ant</i>	rend <i>ant</i>
N. chant <i>ons</i>	n. finiss <i>ons</i>	n. recev <i>ons</i>	n. rend <i>ons</i>
V. chant <i>ez</i>	v. finiss <i>ez</i>	v. recev <i>ez</i>	v. rend <i>ez</i>
Ils chant <i>ent</i>	ils finiss <i>ent</i>		ils rend <i>ent</i>

Les verbes de la troisième conjugaison qui ont le participe présent en *evant*, comme recevoir, devoir, etc., qui font recevant, devant, se terminent en *oivent* à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif : ils reçoivent, ils doivent, etc.

2^o L'imparfait de l'indicatif, en changeant *ant* en *ais*.

Chant <i>ant</i>	finiss <i>ant</i>	recev <i>ant</i>	rend <i>ant</i>
Je chant <i>ais</i>	je finiss <i>ais</i>	je recev <i>ais</i>	je rend <i>ais</i>

3^o Le présent du subjonctif, en changeant *ant* en *e* muet.

Chant ant
finiss ant
rend ant
Que je chant e
que je finiss e
que je rend e

Les verbes de la troisième conjugaison qui se terminent au participe présent en *evant*, ont le présent du subjonctif en *oide* : *recevant*, *que je reçoive*.

DU PARTICIPE PASSÉ on forme tous les temps composés, à l'aide des verbes auxiliaires *avoir* et *être*.

J'ai chanté, j'ai fini, je suis venu, il est parti.

DU PRÉSENT DE L'INDICATIF on forme l'*impératif*, en supprimant les pronoms du premier de ces temps :

Je chante
je finis
je reçois
je rends
Chante
finis
reçois
rends

187. — Remarquez bien que l'*impératif*, qui commence toujours par une seconde personne, s'écrit non comme la seconde personne du présent de l'indicatif, mais comme la première. C'est donc à tort qu'une foule de personnes, qui orthographient bien du reste, écrivent avec *s*, *approches-toi*, *reposes-toi*; il faut *approche-toi*, *repose-toi*.

188. — DU PASSÉ DÉFINI on forme l'*imparfait du subjonctif*, en changeant *ai* en *asse*, pour les verbes de la première conjugaison, et en ajoutant *se* pour les verbes des trois autres.

Je chant ai
je finis
je reçus
je rendis
Que je chant asse
que je finis se
que je reçus se
que je rendis se

189. — Un certain nombre de verbes s'écartent des règles que nous venons de donner sur la formation des temps; pour ce motif, on les appelle *verbes irréguliers*.

Nous allons en présenter le tableau, en y faisant entrer d'autres verbes qu'on appelle *défectifs*, parce qu'ils n'ont pas tous leurs temps ou toutes leurs personnes; comme *brûtre*, qui n'a que l'infinitif et le participe présent *brûtant*; ou comme *pleuvoir*, qui n'a qu'une personne à chaque temps : *il pleut, il pleuvait*.

190. — *Remarque*. — Le plus souvent, lorsqu'un temps primitif manque, les temps qui en dérivent manquent aussi; *soustraire*, par exemple, n'ayant pas de *passé défini*, n'a point d'*imparfait du subjonctif*.

TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT de L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT de L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
------------------------------	----------------------	--------------------	------------------------------	-----------------

PREMIÈRE CONJUGAISON

Aller	Allant	Allé	Je vais	J'allai
Envoyer	Envoyant	Envoyé	J'envoie	J'envoyai

DEUXIÈME CONJUGAISON

Acquérir	Acquérant	Acquis	J'acquiers	J'acquis
Bouillir	Bouillant	Bouilli	Je bouis	Je bouillis
Courir	Courant	Couru	Je cours	Je courus
Cueillir	Cueillant	Cueilli	Je cueille	Je cueillis
Dormir	Dormant	Dormi	Je dors	Je dormis
Faillir	Faillant	Failli	Je faux	Je faillis
Fuir	Fuyant	Fui	Je fuis	Je fus
Gésir	Gisant		Il gît	

TEMPS DÉRIVÉS

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLÉ
DOUTEUSE

PREMIÈRE CONJUGAISON

ALLER. Prés. de l'indic. *Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.* — Futur. *J'irai, tu iras, etc.* — Condit. *J'irais, etc.* — Impératif. *Va, allons, allez.* — Présent du subj. *Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.* — Ce verbe prend être dans ses temps composés.

ENVOYER n'est irrégulier qu'au futur, *J'enverrai, tu enverras, etc.* ; et au condit. *J'enverrais, tu enverrais, etc.*

DEUXIÈME CONJUGAISON

ACQUÉRIRE. Présent de l'indic. *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent.* — Imparf. *J'acquerrais, etc.* — Futur. *J'acquerrai, tu acquerras, etc.* — Condit. *J'acquerrais, etc.* — Impératif. *Acquiers, acquérons, acquérez, etc.* — Présent du subj. *Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquiérions, que vous acquiériez, qu'ils acquièrent.*

BOUILLIR se conj. régulièrement d'après ses temps primitifs.

COURIR n'est irrégulier qu'au futur. *Je courrai, tu courras, etc.* ; et au condit. *Je courrais, tu courrais, etc.*

CUEILLIR n'est irrégulier qu'au futur, *Je cueillerai, tu cueilleras, etc.* ; et au condit. *Je cueillerais, etc.*

DORMIR se conj. régulièrement suivant ses temps primitifs.

FAILLIR, quoiqu'on lui donne en général les cinq temps primitifs, n'est guère usité qu'au passé défini, *Je faillis, tu faillis, etc.* ; au futur, *Je faillirai, tu failliras, etc.* (on ne se sert plus de cet autre futur, *Je faudrais*) ; au cond. *Je faillirais, tu faillirais, etc.*

GÊNER est inusité à l'infinitif. Il s'emploie seulement aux personnes et aux temps suivants : au prés. de l'indic. *Il git, nous gisons, vous gisez, ils gisent* ; — à l'imparf. de l'indic. *Je gisais, tu gisais, etc.* ; — au participe présent. *Gisant.* — On ne s'en sert plus de cet autre personnes malades ou mortes, ou de choses renversées par le temps ou la destruction : *Son cadavre git sur la terre ; nous gisons sous les deux sur le carreau ; des monuments détruits qui gisent dans la poussière.* (ACAD.)

TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT	PARTICIPE	PARTICIPE	PRÉSENT	PASSÉ
de			de	
L'INFINITIF	PRÉSENT	PASSÉ	L'INDICATIF	DÉFINI

SUITE DE LA DEUXIÈME CONJUGAISON

Mentir	Mentant	Menti	Je mens	Je mentis
Mourir	Mourant	Mort	Je meurs	Je mourus
Offrir	Offrant	Offert	J'offre	J'offris
Ouvrir	Ouvrant	Ouvert	J'ouvre	J'ouvris
Partir	Partant	Parti	Je pars	Je partis
Sentir	Sentant	Senti	Je sens	Je sentis
Sortir	Sortant	Sorti	Je sors	Je sortis
Tenir	Tenant	Tenu	Je tiens	Je tins
Tressaillir	Tressaillant	Tressailli	Je tressaille	Je tressaillis
Venir	Venant	Venu	Je viens	Je vins
Vêtir	Vêtant	Vêtu	Je vêts	Je vêtis

VERBES IRRÉGULIERS

TEMPS DÉRIVÉS

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE
DOUTEUSE

DEUXIÈME CONJUGAISON (Suite)

MOURIR se conjugue régulièrement d'après ses temps primitifs

MOURIR. Futur. *Je mourrai, tu mourras, etc.* — Condit. *Je mourrais, tu mourrais, etc.* — Prés. du subj. *Que je meure, que tu meures, qu'ils meurent, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent.* — (Le reste, suivant les temps primitifs; les temps composés, avec être.)

OFFRIR
OUVRIR
PARTIR
SENTIR
SORTIR

Se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs. — **PARTIR**, et **SORTIR** prennent être dans leurs temps composés.

TENIR. Prés. de l'indic. *Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent.* — Futur. *Je tiendrai, tu tiendras, etc.* — Condit. *Je tiendrais, tu tiendrais, etc.* — Impératif. *Tiens, tenons, tenez.* — Prés. du subj. *Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent.*

TRESSAILLER fait au futur et au conditionnel, *je tressaillirai, je tressaillirais*, et non *je tressaillerai, je tressaillerais*, comme on l'a imprimé. (A.S.A.D.)

VENIR. Prés. de l'indicatif. *Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent.* — Futur. *Je viendrai, tu viendras, etc.* — Condit. *Je viendrais, tu viendrais, etc.* — Prés. du subj. *Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, que nous venions, que vous veniez, qu'ils viennent.* — Il prend être dans ses temps composés.

VÊTIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Ne faites donc pas cette faute si répandue, de dire au présent de l'indic., *nous vêtissons, vous vêtissez, etc.*; ni au présent du subj., *que je vêtisse, que tu vêtisses, etc.*; mais dites, *nous vêtions, vous vêtiez, ils vêtent, je vêtis, etc., que je vête, etc.*, temps formés du participe présent *vêtant*.

TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT DE L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT DE L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
------------------------------	----------------------	--------------------	------------------------------	-----------------

TROISIÈME CONJUGAISON

Choir				
Déchoir		Déchu	Je déchois	Je déchus
Échoir	Échéant	Échu	Il échait	J'échus
Équivaloir				
Falloir		Fallu	Il faut	Il fallut
Mouvoir	Mouvant	Mû	Je meus	Je mus
Pleuvoir	Pleuvant	Plu	Il pleut	Il plut
Pourvoir	Pourvoyant	Pourvu	Je pourvois	Je pourvus
Pouvoir	Pouvant	Pu	Je puis ou je peux	Je pus
Prévaloir	Prévalant	Prévalu	Je prévalais	Je prévalus
Ravoir				

VERBES IRRÉGULIERS

TEMPS DÉRIVÉS

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE
DOUTEUSE

TROISIÈME CONJUGAISON

CHOIRE n'est usité qu'à l'infinitif.

DÉCHOIRE. Présent de l'indic. *Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient.*—Imp *Je déchoyais, etc.*—Fut. *Je décherrai, tu décherras, etc.*—Cond. *Je décherrais, etc.*—Prés. du subj. *Que je déchoie, que tu déchoies, etc.*—Il a tous les temps qui se forment du participe présent, quoique ce participe n'existe pas. (Les temps composés prennent avoir ou être.)

ÉCHOIRE. Présent de l'indic. *Il échoit ou il échet, ils échoient.*—Passé défini. *J'échus.*—Futur. *J'écherrai, etc.*—Cond. *J'écherrais, etc.*—Imparf. du subj. *Que j'échusse.* (ACAD.)—L'usage autorise aussi l'imparf. de l'ind. *J'échais ou j'échoyais, et le présent du subj. Que j'échoie.*—Aux temps composés, il prend tantôt être, tantôt avoir. (Voy. le N° 486.)

ÉQUIVALOIR se conjugue comme valoir.

FALLOIR. Futur. *Il faudra.*—Cond. *Il faudrait.*—Il a le présent du subj., *qu'il faille*, quoiqu'il n'ait point de part. présent.

MOUVOIR. Prés. de l'ind. *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent.*—Fut. *Je mouvrai, etc.*—Cond. *Je mouvrais, etc.*—Prés. du subj. *Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent.*

PLEUVOIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Il n'a le plus souvent que la troisième personne du singulier.—Au figuré, cependant, il peut aussi avoir la troisième personne du pluriel : *les coups de fusils PLEUVENT dans cet endroit ; les sarcasmes PLEUVENT sur lui de tous côtés ; les honneurs PLEUVENT chez lui.* (ACAD.)

POURVOIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Ainsi le futur fait *je pourvoirai*, et le cond., *je pourvoirais*.

POUVOIR. Prés. de l'ind. *Je puis ou je peux, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent.*—Futur. *Je pourrai, tu pourras, etc.*—Cond. *Je pourrais, tu pourrais, etc.*—Prés. du subj. *Que je puisse, etc.*

PRÉVALOIR se conjugue comme valoir, excepté le prés. du subj., qui fait régulièrement *que je prévale, que tu prévales, qu'il prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent.*

RAVOIR n'est usité qu'à l'infinitif ; *J'avais un logement commode, je veux essayer de le RAVOIR.* (ACAD.)

TEMPS PRIMITIFS IV

PRÉSENT DE L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT DE L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
------------------------------	----------------------	--------------------	------------------------------	-----------------

SUITE DE LA TROISIÈME CONJUGAISON

S'asseoir	S'asseyant	Assis	Je m'assieds	Je m'assis
Savoir	Sachant	Eu	Je sais	Je sus
Valoir	Valant	Valu	Je vauds	Je valus
Voir	Voyant	Vu	Je vois	Je vis
Vouloir	Voulant	Voulu	Je veux	Je voulus

VERBES IRRÉGULIERS

TEMPS DÉRIVÉS

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE
DOUTEUSE

TROISIÈME CONJUGAISON—*Suite*

S'ASSOIR. Prés. de l'indic. *Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseyent.* Fut. *Je m'assiérai, ou je m'asseyerai, tu t'asseieras, etc.*—Cond. *Je m'assiérais, ou je m'asseyerais, etc.*—Il faut, à l'exemple de l'Acad., donner la préférence à cette première manière de conjuguer ce verbe; mais elle autorise aussi à dire au présent de l'indic. *Je m'assois, tu t'assois, il s'assoit, nous nous assoyons, vous vous assoyez, ils s'assoient.*—A l'imparf. de l'indic. *Je m'assoiais, etc.*—Au futur. *Je m'assoirai.*—Au condit. *Je m'assoirais.*—Au prés. du subj. *Que je m'assonne, etc.*

SAVOIR. Prés. de l'indic. *Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent.*—Imp. de l'indic. *Je savais, tu savais, etc.*—Futur. *Je saurai, tu sauras, etc.*—Condit. *Je saurais, tu saurais, etc.*—Impératif. *Sache, sachez, sachez.*—Quelquefois on dit aussi, au présent de l'indicatif, mais avec la négative et seulement à la première personne, *je ne sache*: **JE NE SACHE** personne qu'on puisse lui comparer. (ACAD.)

VALOIR. Prés. de l'indic. *Je vauds, tu vauds, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent.*—Futur. *Je vaudrai, tu vaudras, etc.*—Condit. *Je vaudrais, tu vaudrais, etc.*—Point d'impratif.—Prés. du subj. *Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils valissent.*

VOIR n'est irrégulier qu'au futur. *Je verrai, tu verras, etc., et au condit. Je verrais, tu verrais, etc.*

VOULOIR. Prés. de l'indic. *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent.*—Futur. *Je voudrai, tu voudras, etc.*—Condit. *Je voudrais, tu voudrais, etc.*—Impératif. *Veux, voulez, voulez.*—Prés. du subj. *Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.*—L'imparfait de ce verbe, dit l'Académie, n'est usité que dans des occasions très rares: c'est lorsqu'on engage quelqu'un à s'armer d'une ferme volonté. Un enfant, par exemple, prévient-il des difficultés à l'exécution de quelque chose, son père peut lui dire: **VEUX-le bien, et tu réussiras.** Sans doute il y a des obstacles à vaincre pour arriver à ce but, mais **VOULONS-le sincèrement, et vous y parviendrez.**—Mais on dit souvent **VEUILLE, VEUILLEZ**, dans le sens de *aie ou ayez la bonté, la complaisance de*: *veuille l'obliger, veuillez m'entendre.*

TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT de L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT de L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
------------------------------	----------------------	--------------------	------------------------------	-----------------

QUATRIÈME CONJUGAISON

Absoudre Battre	Absolvant Battant	Absous Battu	J'absous Je bats	Je battis
Boire	Buvant	Bu	Je bois	Je bus
Braire			Il braie	
Bruire	Bruyant			
Circoncire	Circoncisant	Circoncis	Je circoncis	Je circoncis
Clore		Clos	Je clos	
Conclure Confire Coindre Croire	Concluant Confisant Coissant Croyant	Conclu Confit Coisn Cru	Je conclus Je confis Je coinds Je crois	Je conclus Je confis Je coisais Je crus
Croître	Croissant	Crû	Je crois	Je crus
Dire	Disant	Dit	Je dis	Je dis
Éclorc		Éclos	Il éclôt	
Écrire Exclure	Écrivant Excluant	Écrit Exclu	J'écris J'exclus	J'écrivis J'exclus

VERBES IRRÉGULIERS

TEMPS DÉRIVÉS

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE
DOUTEUSE

QUATRIÈME CONJUGAISON

ABSOURDRE et **BATTE** se conjuguent régulièrement d'après leurs temps primitifs.

BOIRE n'est irrégulier qu'au présent de l'indicatif : *Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent*; et au prés. du subj : *Que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent*.

BRAIRE n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'ind. *Il braie, ils braient*. — Futur. *Il braira, ils brairont*. — Cond. *Il brairait, ils brairaient*. (ACAD.)

BRUIRE n'a que les personnes et les temps suivants : Présent de l'indicatif. *Il bruit*. — Imparfait. *Il bruissait, ils bruissaient*.

CIRCONOIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

CLORE n'a que les personnes et les temps suivants : Présent de l'indicatif. *Je clos, tu clos, il est*. Point de pluriel. — Futur. *Je clorai, tu clorais*. — Condit. *Je clorais, tu clorais, etc.* Plus, tous ses temps composés : *j'ai clos, j'eus clos, etc.*

CONCOURRE, **CONFIRE**, **COUDRE** et **COIRE** se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

CROIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. — Remarque qu'il prend l'accent circonflexe sur l'i ou sur l'u, quand ces lettres ne sont pas suivies de deux s : *je crois, tu crois, il croit, nous croyons, vous croyez; je crus, je croirai*. Cet accent, cependant, ne se met pas au participe féminin *crue*.

DIRE n'est irrégulier qu'à la seconde personne du pluriel du prés. de l'indicatif : *vous dites*, et à la même personne de l'impératif : *dites*. — Remarque a les mêmes irrégularités. — Mais *didire, contredire, interdire, médire, prédire*, autres composés de ce verbe, font *vous didites, vous contredites, vous interdites, vous médites, vous prédites*. — Les autres personnes et les autres temps se conjuguent comme au verbe *dire*.

ÉCLORE n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'ind. *il éclot, ils éclosent*. — Futur. *Il éclora, ils écloront*. — Condit. *Il éclorait, ils écloreraient*. — Prés. du subjonctif. *Qu'il éclosse, qu'ils éclosent*, quoiqu'il n'ait pas de participe présent; plus, tous ses temps composés.

ÉCLOURE et **ÉCLOURE** se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT DE L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT DE L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
------------------------------	----------------------	--------------------	------------------------------	-----------------

SUIVE DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON

Faire	Faisant	Fait	Je fais	Je fis
Frise		Frit	Je frise	
Joindre Lire	Joignant Lisant	Joint Lu	Je joins Je lis	Je joignis Je lus
Luire Malfaire Maudire	Luisant Maudissant	Lui Maudit	Je luise Je maudis	Je luissais Je maudissais
Mettre Moudre	Mettant Moulant	Mis Moulu	Je mets Je mouds	Je mis Je moulus
Naître	Naissant	Né	Je nais	Je naquis
Nuire	Nuisant	Nui	Je nuis	Je nuisais
Paitre	Paissant		Je pais	
Répondre Résoudre Rire Rompre	Répondant Résolvant Riant Rompant	Répondu Résolu Ri Rompu	Je réponds Je résous Je ris Je romps	Je répondis Je résolus Je ris Je rompis
Prendre	Prenant	Pris	Je prends	Je pris
Suffire Suivre Taire Traire	Suffisant Suivant Taisant Trayant	Suffi Suivi Tu Trait	Je suffis Je suis Je tais Je traite	Je suffis Je suivis Je tais Je traitais
Vaincre	Vainquant	Vaincu	Je vaincs	Je vainquis
Vivre	Vivant	Vécu	Je vis	Je vécus

VERBES IRRÉGULIERS

TEMPS DÉRIVÉS

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE
DOUTEUSE

QUATRIÈME CONJUGAISON—*Suite*

FAIRE. Prés. de l'indic. *Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font.* — Futur. *Je ferai, tu feras.* etc. — Condit. *Je ferais, tu ferais,* etc. — Prés. du subj. *Que je fasse, que tu fasses,* etc. — Les composés *contrefaire, désuivre, refaire, surfaire* et *satisfaire* se conjuguent de même. — *Remarque.* L'Acad. n'admet pas *nous fesons, je fesais, tu fesais,* etc., écrits par *e* ; elle orthographie *nous faisons, je faisais,* etc.

FRIRE n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'indic. *Je fris, tu fris, il frit* ; point de pluriel. — Futur. *Je frirai, tu friras,* etc. — Condit. *Je frirais, tu frirais,* etc. — Impér. *Fris* ; point de pluriel. Plus, les temps primitifs.

JOINDRE, LIRE et **LUIRE** se conjuguent régulièrement suivant leurs temps composés.

LUIRE n'ayant pas de passé défini n'a point d'imparfait du subj.
MALFAIRE n'est usité qu'à l'infinitif : *il est enclin à MALFAIRE.* (ACAD.)
MAUDIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

MEITRE et **MOUDRE** se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

NAITRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs ; mais il prend l'auxiliaire *être* dans ses temps composés.

NUIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

PAITRE a tous les dérivés de ses trois temps primitifs : Prés. de l'indic. *Je pais, tu pais, il pait, nous paissions,* etc. — Imp. de l'indic. *Je paissais,* etc. — Fut. *Je paîtrai,* etc. — Condit. *Je paîtrais,* etc. — Impérat. *Paissez.* — Présent du subj. *Que je païsse,* etc.

RÉPONDRE, RÉSOUDRE, RIRE, ROMPRE, se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

PRENDRE, Prés. de l'indic. *Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent.* — Présent du subj. *Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent.*

SUFFIRE, SUIVRE, TAIRE, TRAIRE, se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

VAINCRE, Prés. de l'indic. *Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.* — Les autres temps se conjuguent régulièrement suivant les temps primitifs. (Le singulier du présent et de l'imparfait de l'indicatif est peu usité.)

VIVRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

Remarque. — Les composés des verbes irréguliers qui entrent dans les tableaux précédents, se conjuguent comme ces mêmes verbes. — Ainsi les composés *revoir, transcrire, remettre, etc.*, se conjuguent comme *voir, écrire, mettre*.

De l'orthographe des verbes, et de la parité de leurs terminaisons à certains temps

192. — Tous les verbes de la langue française s'orthographient de la même manière à cinq temps.

1° A L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF, dont voici la terminaison : *ais, ait, issent, ieux, aient*.

Je chantais, je finissais, je recevais, je rendais.
Tu chantais, tu finissais, tu recevais, tu rendais.

2° AU FUTUR, dont la terminaison est *rai, ras, ra, rons, rez, ront*.

Je chanterai, je finirai, je recevrai, je rendrai,
Tu chanteras, tu finiras, tu recevras, tu rendras.

3° AU CONDITIONNEL PRÉSENT, dont la terminaison est *rais, rais, rait, rions, riez, raieni*.

Je chanterais, je finirais, je recevrais, je rendrais,
Tu chanterais, tu finiras, tu recevrais, tu rendrais.

4° AU PRÉSENT DU SUBJONCTIF, dont la terminaison est *e, es, e, ions, iez, ent*.

Que je chante, que je finisse, que je reçoive, que je rende,
Que tu chantes, que tu finisses, que tu reçoives, que tu rendes.

Les deux verbes auxiliaires seuls font exception : *qu'il ait, que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient*.

5° A L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF, qui se termine par *sse, sses, t, ssions, ssiez, ssent*.

Que je chantasse, que je finisse, que je reçusse, que je rendisse,
Que tu chantasses, que tu finisses, que tu reçusses, que tu rendisses, etc

193. — Il n'existe donc que trois temps qui n'aient pas entre eux la même communauté : le présent de l'indicatif, le passé défini et l'impératif; mais ces temps sont assujettis aux règles fixes que voici :

194. — Le PRÉSENT DE L'INDICATIF se termine au singulier par *e, es, e*, 1° dans les verbes de la première conjugaison ; *je chante, tu chantes, il chante ;*

2^o Dans ceux de la seconde conjugaison qui se terminent par *ueillir, frir, ouvrir, cueillir, souffrir, découvrir, etc.*, qui font :

Je cueille, tu souffres, il découvre.

Le présent de l'indicatif, au singulier, dans les autres verbes de la seconde conjugaison, et dans tous ceux de la troisième et de la quatrième, se termine par *s, s, t* ou *d*.

Je finis, tu reçois, il écrit, il rend.

Excepté 1^o les verbes où la prononciation amène *au* ou *eu*, lesquels, au lieu d'une *s*, prennent un *x* à la première et à la seconde personne, et un *t* à la troisième.

Je vauz, tu vauz, il vaut ; je veux, tu veux, il veut, etc.

2^o *Vaincre* et *convaincre*, qui prennent un *c* à la troisième personne du singulier : *il me CONVAINC par ses raisons*. Encore ces deux verbes sont-ils peu usités au singulier du présent de l'indicatif.

195. — LE PASSÉ DÉFINI se termine, savoir :

A la première conjugaison par *ai, as, a*; *âmes, âtes*; *èrent* (point d'exception) : *Je parlai, tu parlas, il parla, nous parlâmes, vous parlâtes, ils parlèrent.*

Et aux autres conjugaisons par *s, s, t, mes, tes, rent* (point d'exception) :

Je finis, tu reçus, il rendit ;

Nous finîmes, vous reçûtes, ils rendirent.

196. — L'IMPÉRATIF est en tout semblable au présent de l'indicatif, avec cette seule différence que la seconde personne de l'impératif est pareille, non à la seconde, mais à la première personne du présent de l'indicatif :

Je chante, je finis, nous recevons, vous rendez ;

Chante, finis, recevons, rendez.

Il n'y a que cinq verbes qui fassent exception : *avoir, être, aller, savoir* et *vouloir*, dont les irrégularités à l'impératif sont :

Aie, ay ns, ayez ; — sois, soyons, soyez ; — va ; — sache, sachons, sachez ; — veuillez, veuillez. (Voyez le double impératif de ce verbe au tableau des verbes irréguliers, page 66.)

197. — Cependant quand la seconde personne de l'impératif finit par une voyelle, et qu'elle est suivie d'un des pronoms *en, y*, on lui donne une *s* pour l'harmonie. Ainsi, les impératifs *va, apporte, travaille, cueille, offre, etc.*, prendront une *s* dans *vas-y, apporte-en, travaille-y, cueilles-en, offres-en, places-y*. Quelques grammairiens

ont prétendu que cette *s* ne s'ajoute à l'impératif que quand les pronoms *en, y,* sont le régime de ces impératifs. L'Académie n'admet pas cette distinction, car elle dit *VAS EN SAVOIR DES NOUVELLES,* quoique le pronom *en* soit le régime de *savoir.*

Mais remarquez bien que si *en* n'est pas pronom, il ne faut plus l'*s* euphonique : *apporte EN même temps tel objet.* (Ici *en* est préposition).

Quant au pluriel des verbes, il se termine dans tous les temps par *ons, ez, ent* ou *nt.*

Nous chantons, vous riez, ils parlent, ils diront.

Il n'y a d'exceptions qu'au présent de l'indicatif et au passé défini ; celles du présent de l'indicatif sont :

Vous êtes, vous dites, vous faites, et les composés de *faire.*

Dans le passé défini, la seconde personne du pluriel est terminée sans aucune exception par *tes.*

Vous chantâtes, vous fîtes, vous reçûtes, vous rendîtes.

198. — Les temps *composés* des verbes étant formés d'un participe passé et d'un auxiliaire, ne sauraient présenter de difficultés. Toutefois, si l'on pouvait être embarrassé sur la manière d'écrire un participe au masculin singulier, il suffirait, pour s'éclairer, de se demander comment ce participe fait au féminin : *j'ai REÇU* finit par *u,* parce que le féminin fait *reçue,* *tu as INSTRUIT* prend un *t,* parce que le féminin fait *instruite ; il a PROMIS* se termine par *s,* à cause du féminin *promise.*

199. — Il est encore commun à tous nos verbes, de prendre l'accent circonflexe à cinq temps.

1^o Au *passé défini,* mais seulement à la première et à la seconde personne du pluriel.

Nous chantâmes, nous fîmes, vous reçûtes, vous rendîtes.

2^o Au *passé antérieur,* mais seulement à la première et à la seconde personne du pluriel.

Nous eûmes chanté, nous eûmes fini, vous eûtes reçu, etc.

3^o Au *conditionnel passé,* mais seulement à la troisième personne du singulier.

Il eût chanté, il eût fini, il eût reçu, il eût rendu.

4^o A l'*imparfait du subjonctif,* mais seulement à la troisième personne du singulier.

Qu'il chantât, qu'il finît, qu'il reçût, qu'il rendît.

5^o Au plus-que-parfait du subjonctif, mais seulement à la troisième personne du singulier.

Qu'il eût chanté, qu'il eût fini, qu'il eût reçu, etc.

200. — *Remarque.* — Pour ne pas confondre la troisième personne du passé défini, *il chanta*, avec la même personne de l'imparfait du subjonctif *qu'il chantât*, il faut voir si, en mettant la phrase au pluriel, on aurait *nous chantâmes*, qui révèle un passé ; ou bien *nous chantassions* qui est l'imparfait du subjonctif.

Si donc j'ai à écrire *voilà les couplets qu'il CHANTA*, je trouve que ce verbe est au passé défini parce qu'au pluriel la phrase ferait : *voilà les couplets que nous CHANTÂMES*. Cette autre phrase : *il aimait qu'on chantât à sa table*, ferait au pluriel, *il aimait que nous chantassions* : donc le verbe *chanter* est à l'imparfait du subjonctif.

C'est par le même moyen qu'on distingue la troisième personne du passé défini, *il reçut, il finit, il rendit, etc.*, de la même personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il reçût, qu'il finît, qu'il rendît*, laquelle, comme on l'a dit plus haut, prend l'accent circonflexe.

Il leur REMIT ce qu'il REÇUT. Au pluriel, *nous REMÎMES ce que nous REÇÛMES.* (*Remîmes et reçûmes* indiquent le passé défini.)

Il importait qu'il REÇÛT cette somme et qu'il la REMÎT ; au pluriel, *il importait que nous REÇÛSSIONS et que nous REMÎSSIONS.*

(*Reçussions et remissons* marquent l'imparfait du subjonctif.)

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS

Les verbes *passifs* ne sont rien autre chose que le verbe *être* auquel on ajoute le participe passé d'un verbe *actif*, comme *être aimé, être fini, être reçu, être rendu*.

201. — Il est à remarquer que le participe d'un verbe passif étant un véritable adjectif, se met au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin, selon le genre et le nombre du sujet. C'est pour ce motif que ces verbes se conjuguent ainsi : *je suis AIMÉ ou AIMÉE, ils sont AIMÉS ou elles sont AIMÉES.*

85-

INDICATIF PRÉSENT

Je suis
Tu es
Il ou elle est
Nous sommes
Vous êtes
Ils ou elles sont

} aimé ou aimée

} aimés ou aimées

IMPARFAIT

J'étais aimé ou aimée, etc.

PASSÉ DÉFINI

Je fus aimé ou aimée, etc.

PASSÉ INDÉFINI

J'ai été aimé ou aimée, etc.

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus été aimé ou aimée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais été aimé ou aimée, etc.

FUTUR

Je serai aimé ou aimée, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai été aimé ou aimée, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT

Je serais aimé ou aimée, etc.

CONDITIONNEL PASSÉ

J'aurais été aimé ou aimée, etc.

On dit aussi :

J'eusse été aimé ou aimée, etc.

IMPÉRATIF

Sois aimé ou aimée, etc.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je sois aimé ou aimée, etc.

IMPARFAIT

Que je fusse aimé ou aimée, etc.

PASSÉ

Que j'aie été aimé ou aimée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse été aimé ou aimée, etc.

INFINITIF PRÉSENT

Être aimé ou aimée

PASSÉ

Avoir été aimé ou aimée

PARTICIPE PRÉSENT

Étant aimé ou aimée

PARTICIPE PASSÉ

Aimé, aimée, ayant été aimé ou aimée

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES

Parmi les verbes *neutres*, les uns se conjuguent avec *avoir*, les autres avec *être*.

202. — Ceux qui prennent *avoir* se conjuguent comme les quatre verbes que nous avons donnés pour modèles des conjugaisons.

203. — Ceux qui prennent l'auxiliaire *être* se conjuguent à leurs temps simples comme les précédents encore ; toute la différence est dans les temps composés, dont le participe est, comme celui du verbe passif, un véritable adjectif. Ces temps composés se conjugueront donc ainsi : *je suis VENU ou VENUE, ils sont VENUS ou elles sont VENUES*, etc.

Nous conjuguerons le verbe *sortir*, pour servir de modèle.

INDICATIF PRÉSENT

Je sors
Tu sors
Il sort
Nous sortons
Vous sortez
Ils sortent

IMPARFAIT

Je sortais
Tu sortais
Il sortait
Nous sortions
Vous sortiez
Ils sortaient

PASSÉ DÉFINI

Je sortis
Tu sortis
Il sortit
Nous sortîmes
Vous sortîtes
Ils sortirent

PASSÉ INDÉFINI

Je suis } sorti ou sortie
Tu es }
Il ou elle est }
Nous sommes } sortis ou sorties
Vous êtes }
Ils ou elles sont }

PASSÉ ANTÉRIEUR

Je fus sorti ou sortie, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'étais sorti ou sortie, etc.

FUTUR

Je sortirai
Tu sortiras
Il sortira
Nous sortirons
Vous sortirez
Ils sortiront

FUTUR ANTÉRIEUR

Je serai sorti ou sortie, etc.

CONDITIONNEL

Je sortirais
Tu sortirais
Il sortirait

Nous sortirions
Vous sortiriez
Ils sortiraient

CONDITIONNEL PASSÉ

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi :

Je fusse sorti ou sortie, etc.

IMPÉRATIF

Sors
Sortons
Sortez

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je sorte
Que tu sortes
Qu'il sorte
Que nous sortions
Que vous sortiez
Qu'ils sortent

IMPARFAIT

Que je sortisse
Que tu sortisses
Qu'il sortit
Que nous sortissions
Que vous sortissiez
Qu'ils sortissent

PASSÉ

Que je sois sorti ou sortie, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que je fusse sorti ou sortie, etc.

INFINITIF PRÉSENT

Sortir

PASSÉ

Être sorti ou sortie

PARTICIPE PRÉSENT

Sortant

PARTICIPE PASSÉ

Sorti, sortie, étant sorti ou sortie

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX

Les verbes *pronominaux* se conjuguent, dans leurs temps simples, et suivant la conjugaison à laquelle ils appartiennent, comme les quatre verbes que nous

avons donnés pour modèles, c'est-à-dire que *se repentir* se conjugue sur *finir*, *se méprendre*, sur *rendre*, etc.

204. — Quant à leurs temps composés, ils se forment sans exception avec *être*, et se conjuguent comme les temps composés de *sortir*. En voici du reste un modèle dans le verbe pronominal *s'emparer*.

INDICATIF PRÉSENT

Je m'empare
Tu t'emparas
Il s'empare
Nous nous emparons
Vous vous emparez
Ils s'emparent

IMPARFAIT

Je m'emparais
Tu t'emparais
Il s'emparait
Nous nous emparions
Vous vous empariez
Ils s'emparaient

PASSÉ DÉFINI

Je m'emparai
Tu t'emparas
Il s'empara
Nous nous emparâmes
Vous vous emparâtes
Ils s'emparèrent

PASSÉ INDÉFINI

Je me suis	}	emparé ou emparée
Tu t'es		
Il ou elle s'est	}	emparés ou emparées
Nous nous sommes		
Vous vous êtes		
Ils ou elles se sont		

PASSÉ ANTÉRIEUR

Je me fus emparé ou emparée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

Je m'étais emparé ou emparée, etc.

FUTUR

Je m'emparerai
Tu t'empareras
Il s'emparera
Nous nous emparerons
Vous vous emparerez
Ils s'empareront

FUTUR ANTÉRIEUR

Je me serai emparé ou emparée, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT

Je m'emparerais
Tu t'emparerais
Il s'emparerait
Nous nous emparerions
Vous vous empareriez
Ils s'empareraient

CONDITIONNEL PASSÉ

Je me serais emparé ou emparée, etc.

On dit aussi :

Je me fusse emparé ou emparée, etc.

IMPÉRATIF

Empare-toi
Emparons-nous
Emparez-vous

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je m'empare
Que tu t'emparas
Qu'il s'empare
Que nous nous emparions
Que vous vous empariez
Qu'ils s'emparent

IMPARFAIT

Que je m'emparasse
Que tu t'emparasses
Qu'il s'emparât
Que nous nous emparassions
Que vous vous emparassiez
Qu'ils s'emparassent

PASSÉ

Que je me sois emparé ou emparée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT Que je me fusse emparé ou emparée, etc.	PARTICIPE PRÉSENT S'emparant
INFINITIF PRÉSENT S'emparer	PARTICIPE PASSÉ Emparé, emparée, s'étant emparé ou emparée.
PASSÉ S'être emparé ou emparée.	

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS

Les verbes *impersonnels* se conjuguent, selon la terminaison de leur infinitif, sur l'une ou l'autre des quatre conjugaisons : *neiger* se conjugue sur *chanter* ; *falloir* sur *recevoir*, etc.

INDICATIF PRÉSENT Il faut	CONDITIONNEL PASSÉ Il aurait fallu <i>On dit aussi :</i> Il eût fallu
IMPARFAIT Il fallait	SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR Qu'il faille
PASSÉ DÉFINI Il fallut	IMPARFAIT Qu'il fallût
PASSÉ INDÉFINI Il a fallu	PASSÉ Qu'il ait fallu
PASSÉ ANTÉRIEUR Il eut fallu	PLUS-QUE-PARFAIT Qu'il eût fallu
PLUS-QUE-PARFAIT Il avait fallu	INFINITIF PRÉSENT Falloir
FUTUR Il faudra	PARTICIPE PASSÉ Fallu
FUTUR ANTÉRIEUR Il aura fallu	
CONDITIONNEL PRÉSENT Il faudrait	

CHAPITRE VI

DU PARTICIPE

205. — Le *participe*, comme nous l'avons dit, est un mot qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif ; il tient du verbe en ce qu'il en a la signification et le régime : *des enfants AIMANT Dieu ; des enfants AIMÉS de Dieu ; ce général AYANT VAINCU l'en*

nemi... ; il tient de l'adjectif, en ce qu'il donne des qualités aux personnes ou aux choses, ou qu'il en marque l'état : *un voyageur FATIGUÉ ; maison mal BÂTIE.*

206. — Le participe *présent* exprime une action qui se fait présentement, ou qui se faisait autrefois : *le soleil ÉCHAUFFANT la terre, la vivifie ; on voyait l'ennemi FUYANT devant nos soldats.* C'est parce que ce participe exprime l'action dans le moment même où elle était *présente*, qu'on l'appelle participe *présent*.

207. — Tous les participes présents se terminent par *ant*, et sont invariables, c'est-à-dire qu'ils n'ont ni pluriel ni féminin.

208. — Le participe *passé* est ainsi appelé parce qu'il exprime des actions passées : *j'ai LU ; j'avais CHANTÉ ; dès que j'eus TERMINÉ.*

Le participe passé est variable, c'est-à-dire qu'il est susceptible de prendre le genre et le nombre, comme *chanté, chantée ; fini, finie ; chantés, chantées ; finis, finies.* Mais les règles qui en déterminent l'accord avec les noms ne peuvent, à cause de leur étendue et de leurs difficultés, trouver place que dans la seconde partie de la grammaire.

200. — Cependant, nous dirons dès à présent que tout participe passé employé sans auxiliaire est un véritable adjectif, et qu'il en suit la règle. Il faut donc écrire avec accord, *un fils CHÉRI de sa mère ; une fille CHÉRIE de son père ; des couplets CHANTÉS avec goût ; des romances CHANTÉES avec accompagnement.*

CHAPITRE VII

DE L'ADVERBE

210. — L'*adverbe*, ainsi appelé parce qu'il se met le plus souvent près du verbe, est un mot invariable dont la fonction est de modifier soit un verbe, soit un adjectif, soit un autre adverbe. Par cette expression *modifier*, on veut dire que l'adverbe exprime quelque circonstance relative au verbe, ou à un adjectif, ou à un autre adverbe, comme, par exemple, la

manière dont l'action a été faite : *il travaille ASSIDU-
MENT et ATTENTIVEMENT* ; ou le temps : *il arrivera
AUJOUR'D'HUI OU DEMAIN*, etc., etc. ; il modifie l'adjec-
tif en ce qu'il élève ou atténue la qualité exprimée
par cet adjectif : *il est TRÈS aimable* ; il est TROP
sévère ; *elle est PEU instruite* ; *Néron était EXCESSI-
VEMENT méchant* ; quelquefois aussi il modifie un
autre adverbe : *il s'est exprimé TRÈS convenablement* ;
il voyage MOINS fréquemment, etc.

211. — Il est de l'essence de l'adverbe de marquer
non seulement la *manière* et le *temps*, mais encore le
lieu, l'*ordre*, la *quantité*, la *comparaison*, l'*affirmation*
et la *négation*. Voici les principaux.

1^o Adverbes de *manière* : *sagement, poliment, vite,
lentement, prudemment, méchamment, bien, mal*, etc. ;

2^o Adverbes de *temps* : *autrefois, jadis, alors, au ssi-
tôt, bientôt, hier, aujourd'hui, demain, désormais, tôt,
tard, matin, toujours, jamais*, etc. ;

3^o Adverbes de *lieu* : *où, ici, là, partout, dessous,
dessus, dedans, dehors, alentour, ailleurs*, etc. ;

4^o Adverbes d'*ordre* : *d'abord, premièrement, secon-
dement, puis, ensuite*, etc. ;

5^o Adverbes de *quantité* : *peu, trop, moins, beau-
coup, assez, tant, autant, combien, davantage*, etc. ;

6^o Adverbes de *comparaison* : *mieux, plus, moins,
de même, aussi, comme*, etc. ;

7^o Adverbes d'*affirmation* et de *négation* : *oui, non,
ne..... pas, ne..... point, nullement*, etc. /

212. — En général, l'adverbe n'a pas de régime,
parce que tout adverbe est, sinon la combinaison
d'un nom et d'une préposition, du moins l'équivalent,
le terme correspondant, d'un nom régi par une pré-
position : *marcher vite, écrire lentement*, ont pour cor-
respondants *marcher avec vitesse, écrire avec lenteur*, etc.

Il n'est pas jusqu'aux adverbes *hier, aujourd'hui,
demain, toujours, jamais, premièrement, mieux*, etc.,
qui ne soient dans cette condition :

En effet, il y a correspondance entre

Aujourd'hui, et DANS la journée actuelle ;

Demain, et DANS la journée prochaine ;

Hier, et DANS la journée précédente ;

*Toujours, et DURANT un temps continuél ;
Jamais, et DANS aucun temps ;
Premièrement, et EN premier lieu, DANS le principe ;
Mieux, et d'une façon meilleure, préférable, etc., etc.*

213. — Cependant les adverbes suivants peuvent avoir les mêmes régimes que les adjectifs dont ils sont formés

ANTÉRIEUREMENT à la promulgation de la loi ;
DÉPENDamment : souvent l'âme agit dépendamment des organes ;
DIFFÉREMENT : il agit différemment des autres ;
INDÉPENDamment de cet avantage, en voici un autre ;
INFÉRIEUREMENT, SUPÉRIEUREMENT : ils ont écrit tous les deux sur cette matière, mais l'un bien inférieurement, bien supérieurement à l'autre ;
POSTÉRIEUREMENT à cette époque ;
RELATIVEMENT à cette affaire ;
PRÉFÉRABLEMENT : il faut aimer Dieu préféralement à toutes choses.

214. — Les adverbes de quantité prennent la préposition *de* avant les noms : beaucoup DE monde, peu d'étrangers.

Excepté *bien*, qui demande non la préposition *de*, mais l'article *du, des* : il y avait BIEN DU monde, BIEN DES étrangers.

215. — *Remarque.* — *Davantage* ne peut jamais régir la préposition *de* ni la conjonction, *que* : il est riche, mais son frère l'est DAVANTAGE.

216. — Il est des adjectifs qui se transforment en adverbes, et qui deviennent conséquemment invariables, c'est lorsqu'ils modifient le verbe, tels sont, chaud, juste, bon, droit, dur, cher, égal, etc.

*Ces enfants mangent trop CHAUD ;
Voilà des fleurs qui sentent BIN ;
Ces demoiselles chan'ent JUSTE ;
Ils ne marchent pas DROIT dans cette affaire ;
Cette dame entend DUR ;
Il vend sa protection bien CHER ;
Elle est redoutée A L'ÉGAL du tonnerre.*

217. — Lorsqu'un adverbe est formé de plusieurs parties, comme *tour à tour, à tort et à travers, sans doute, sur-le-champ, à peu près, peu à peu, etc.*, il prend le nom de locution adverbiale (Locution signifie façon de parler).

CHAPITRE VIII

DE LA PRÉPOSITION

218. — La *préposition* est un mot invariable qui sert à exprimer les divers rapports existant entre les mots, c'est-à-dire les circonstances de temps, de lieu, de but, de cause, de moyen, d'ordre, etc.

Quand je dis, *j'ai vécu PRÈS de deux ans DANS des pays chauds, POUR remettre ma santé dérangée PAR un travail excessif*, j'énonce quatre circonstances que je ne puis rendre qu'avec le secours de quatre prépositions : 1^o une circonstance de *temps* (deux ans), exprimée à l'aide de la préposition *près de* ; 2^o une circonstance de *lieu* (pays chaud), exprimée à l'aide de la préposition *dans* ; 3^o une circonstance de *but* (pour remettre ma santé), exprimée à l'aide de la préposition *pour* ; 4^o la *cause* du dérangement (un excès de travail), exprimée à la préposition *par*.

219. — Cet exemple montre que si la préposition n'est pas par elle-même l'expression de la circonstance de lieu, de but, de cause, etc., à son tour cette circonstance ne peut, en général, être rendue sans le secours de la préposition. Et, malgré cette dépendance réciproque, on dit que la circonstance est le complément, le régime de la préposition, uniquement parce que celle-ci s'énonçant presque toujours la première, sa présence semble forcer, entraîner la présence de celle-là.

Ainsi, dans ces exemples : *J'ai voyagé AVEC eux ;*
Placez ces livres DANS la bibliothèque ;
Il fut frappé PAR son adversaire ;
Il se trouvait DEVANT moi ;
 La préposition *avec* a pour complément *eux* ;
Dans a pour complément *bibliothèque* ;
Par a pour complément *adversaire* ;
 Et *devant* a pour complément *moi*.

220. — Voici les prépositions : *à, après, attendu, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, durant, entre, envers, excepté, hormis, hors, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pen-*

dant, pour, quant à, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, vis-à-vis, voici, voilà et vu, dans le sens de attendu.

Mais nous avons un grand nombre de termes qui, à l'aide des mots *à, de,* ont le même caractère que la préposition, et qu'on nomme *locutions prépositives* ; tels sont : *au-devant de, près de, au-dessus de, en dehors de, jusqu'à, eu égard à, par rapport à,* etc.

CHAPITRE IX

DE LA CONJONCTION

221. — La *conjonction* est un mot invariable qui sert comme de lien pour unir un mot à un autre mot : *le père et le fils sont instruits,* ou pour rattacher un membre de phrase à un autre membre.

Quand je dis : *mes dispositions étaient faites lorsque vos amis arrivèrent ; mais je ne pus les accompagner, car je fus subitement pris d'un violent mal de tête ;* je fais une phrase composée de quatre membres unis entre eux et formant un tout, à l'aide des conjonctions *lorsque, mais, car.*

222. — Voici quelques-unes de nos conjonctions : *car, comme, et, ni, mais, or, cependant, pourtant, néanmoins, toutefois, lorsque, quoique, si, sinon, quand.* (Cette dernière est quelquefois conjonction et quelquefois adverbe. (Voir n° 630.)

223. — Lorsqu'une conjonction est formée de plusieurs mots, elle prend le nom de *locution conjonctive* ; telles sont *de même que, ainsi que, parce que, attendu que, vu que, de sorte que,* etc.

CHAPITRE X

DE L'INTERJECTION

224. — L'*interjection* est un mot, et quelquefois un cri, qui nous échappe, pour ainsi dire, lorsque nous sommes subitement affectés de quelques sentiments.

Voici les interjections les plus usitées, et leur emploi :

Ah! hélas! aïe! marquent la douleur : *AH! que je souffre!* — *HÉLAS! ayez pitié de moi!*

Aïe! s'emploie seul, au sentiment d'une douleur subite.

Ah! marque aussi la joie, l'admiration : *AH! quel plaisir!* — *AH! quel beau monument!*

Ha! ho! marquent la surprise : *HA! vous voilà!* — *HO! que me dites-vous là!*

Fi! fi donc! marque l'aversion : *Quelle conduite!*
FI! FI DONC!

Paix! chut! marquent le silence.

Hola! hé! heim! servent pour appeler.

Hé bien! eh bien! marquent l'interrogation ou l'exhortation : *HÉ BIEN! qu'attendez-vous?* — *EH BIEN! travaillez donc.*

CHAPITRE XI

DE L'ORTOGRAPE

225. — *L'orthographe* est l'art, la manière d'écrire correctement les mots d'une langue ; et les mots se composent de *lettres* et de *signes orthographiques*.

Les *lettres*, comme on le sait, sont les caractères qui composent l'alphabet. Les *signes orthographiques* sont : les *accents*, l'*apostrophe*, le *tréma*, la *cétille*, le *trait d'union* et la *parenthèse*.

De l'orthographe des mots (1)

226. — Il existe une foule de mots qu'on appelle *primitifs*, parce qu'il ont servi à en former d'autres,

(1) Nous ne suivons pas de point en point nos devanciers sur ce terrain, tenant pour maxime qu'une série de règles que personne n'a jamais vues, et dont les bases encore n'ont rien qui parle à l'esprit, ne sont plus des règles, quand surtout elles admettent tant d'exceptions.

De plus, et il faut avoir le courage de le dire, car c'est rendre un service aux maîtres, et surtout aux enfants, pour qui l'étude en est si difficile, ces règles sont défectueuses. Pour en prouver les imperfections et les dangers, nous allons faire connaître les résultats de

qu'on appelle *dérivés*. *Par exemple, plomb — plombé* ^{Les dérivés plomber, plombier, plomberie, etc. ; sens a} pour *dérivés sensation, sensé, sensément, sensible*, et plus d'une douzaine d'autres mots.

Des primitifs suivants :	on a fait les dérivés :
<i>Tapis, récit,</i>	<i>Tapisser, réciter ;</i>
<i>Début, repos,</i>	<i>Débuter, reposer ;</i>
<i>Sabat, sang,</i>	<i>Sabotier, sanglant ;</i>
<i>Fin, chemin,</i>	<i>Finir, cheminer ;</i>
<i>Dessin, faim, etc.,</i>	<i>Dessiner famine, etc.</i>

Ces dérivés indiquent l'orthographe de leurs primitifs. En effet *tapisser* apprend qu'il faut écrire *tapis* avec *s* ; *réciter*, *débuter*, annoncent un *t* dans *récit*, *début*, etc.

Ces exemples suffisent pour montrer combien il importe de recourir à la dérivation pour savoir com-

l'examen que nous avons fait, il y a un certain temps, de trois des règles établies sur ce point dans une grammaire qui était alors des plus suivies.

1^{er} EX. — "AIRE termine tous les substantifs et les adjectifs qui ont cette finale, et qui sont formés d'un mot plus court."

Passons sur la naïveté de cette rédaction, car il est évident que ce qui termine une chose la finit, et faisons seulement remarquer que, pour participer au bénéfice de la règle, il faut que les noms et les adjectifs en *aire* viennent d'un mot plus court.

Or, que faire de ceux-ci : un *maire*, une *paire*, *lapidaire*. *affaire*, *vicaire*, *saltaire*, une *chaire* (à prêcher), *seminaire*, *bréviaire*, une *aire*, (de grange) *aire* (nid d'oiseaux de proie), *précaire*, *oculaire*, *sédentaire*, *auxiliaire*, et plus de cinquante autres qui ne viennent point de mots plus courts ?

2^e EX. — "EAU termine les substantifs où la dérivation amène un *e* : *tombeau* (tombe), *morceau* (morceler), *nouveau* (nouvel)."

Ainsi la finale *eau* étant le partage exclusif des noms où la dérivation amène un *e*, il suit de là que nous devrions supprimer l'*e* des noms suivants, puisqu'ils n'ont point de dérivation amenant un *e* : de l'*eau*, *cadeau*, *trumeau*, *bureau*, *rideau*, *radeau*, *poteau*, *étourneau*, *moineau*, *passereau*, *lapereau*, *perdreau*, *maquereau*, *tréteau*, *sureau*, *bordereau*, *blatreau*, *chalumeau*, *roseau*, *corbeau*, *cerceau*, *arceau*, *h-bereau*, *hameau*, *lambeau*, *l'mbereau*, *naseau*, *louweteau*, *anneau*, *oiseau*, et plus de cent autres.

3^e EX. — "OUR régit à la fin de tous les substantifs qui se prononcent ainsi : une *tour*, un *contour*. Excepté ces deux mots : *bravoure* et *bourre*."

Passons encore sur cette impropriété d'expression, *our* RÉGNE à la fin, etc., et voyons ce que vaut la règle. Ici, comme on le voit, c'est la prononciation qui nous guide. Sera-ce une raison pour terminer par les trois lettres *our* les noms *bourg*, *faubourg*, le *course*, *concours*, *ours* (animal), *di-cours*, le *rebours*, *débours*, *recours*, *secours*, *velours*, e'tc. ? Tous ces noms cependant, se prononcent comme l'exige la règle.

Qu'on ne nous reproche donc pas de n'avoir pas soumis à des règles une matière qui s'y soustrait.

ment écrire les primitifs ; plusieurs milliers de mots sont ainsi formés les uns des autres.

Il y a des exceptions ; en voici quelques-unes :

Par exemple, on écrit ainsi les primitifs suivants :

Honneur,
Désir, entrepôt,
Intérêt, favori,
Dissous, absous,
Re'ais, abri,
Donner,
Amérique, Afrique,
République,

Quoiqu'ils aient pour dérivés :

Honorer, honorable, honorifique ;
— Déposer, entreposer ;
Intéresser, favorite ;
Dissoute, absoute ;
Relayer, abriter ;
Donation, donateur, donatrice ;
Américain, Africain ;
Républicain, etc.

227. — *Remarque* — Les verbes terminés par *quer*, comme *convoyer*, *fabriquer*, conservent *qu* dans tous les temps et à toutes les personnes ; mais dans leurs dérivés, *qu* se transforme en *c* : *convocation*, *fabrication*, *communication*, *indication*. Cependant on écrit avec *qu* les dérivés suivants : *attaquable*, *critiquable*, *croquant*, *immanquable*, *marquant*, *remarquable* et *risquable*.

228. — *Is*. Parmi les noms en *is*, il en est qui sont formés d'un participe présent, tels sont *croquis*, *hachis*, *logis*, le *souris*, *tailis*, *vernissant*, etc., formés des participes présents, *croquant*, *hachant*, *logeant*, *souriant*, *taillant*, *vernissant*. Toutefois *abatis* ne prend qu'un *t*, quoiqu'il y en ait deux dans *abattant*. Quant aux autres noms en *is*, tels que *radis*, *parvis*, *châssis*, *débris*, *devis*, etc., la grammaire est impuissante à en rendre compte.

229. — *ENTION*, *ENSION*. Écrivez tous les noms dont la prononciation amène l'une ou l'autre de ces terminaisons, par *en* et non par *an* : *appréhension*, *dimension*, *attention*, *prétention*. Nous ne connaissons qu'une seule exception : *expansion*.

230. — *XION*, *CTION*. La prononciation de ces deux finales est la même ; mais on écrit par *xion* seulement *complexion*, *connexion*, *flexion*, *fluxion*, *généflexion*, *inflexion* et *réflexion*.

Les autres sont en *ction* ; *action*, *direction*, *instruction*, *inspection*, etc.

231. — *EUR*. Tous les noms dont la finale se prononce *eur*, se terminent par ces trois lettres : *liqueur*,

odeur, etc. ; il n'y a que quatre exceptions : *heure*, *beurre*, *demeure* et *leurre* (sorte de *tromperie*).

232. — Quand, avant *p* ou avant *b*, la prononciation semble demander une *n*, il faut mettre une *m* : *combien*, *embarras*, *complaire*, *rompre*, etc., il n'y a d'exceptions que *bonbon*, *bonbonnière*, *embonpoint*.

De la reduplication des consonnes

233. — *B*, *d* et *g* se doublent seulement, savoir :
B, dans *abbaye*, *abbé*, *rabbin*, *sabbat*, et les dérivés ; dans *gibbosité*, *gibbeux* (*gibbeux* signifie *élevé*, *bossu* : les parties *gibbeuses* de la lune sont les plus éclairées) ; et dans *gobbe* (composition en forme de *bol* pour empoisonner les animaux) ;

234. — *D*, dans *addition* et ses dérivés ; dans *adducteur*, *adduction*, *reddition* et *quiddité* (terme de philosophie) ;

235. — *G*, dans *suggérer*, *agglomérer*, *aggraver*, *agglutiner*, et leurs dérivés ; *agréger* et ses dérivés ne s'écrivent plus qu'avec un seul *g*.

236. — *C* se double dans les mots commençant :

Par *oc*, excepté *oca*, *ocre*, *oculaire*, *oculiste* ;

Par *af*, excepté *afin*, *Afrique* ;

Par *ef*, excepté *éfaufiler*, *ésourceau* ;

Par *dif*, *of*, *sup*, sans exception ;

Par *il*, excepté *île*, *ilot* (petite île) ; *ilote* (nom donné par les Spartiates à leurs esclaves) ; *ilotisme* (état de l'ilote) ;

Par *com* (ayant la prononciation de *comme*), excepté *coma*, *comédie*, *comète*, *comice*, *comite* et *comité* ;

Par *im*, excepté *image*, *iman*, *imiter*, et leurs dérivés ;

Par *ir*, excepté *irascible*, *iris*, *ironie*, *iroquois*.

237. — Les consonnes ne se doublent pas :

1^o Après un *e* muet : *relever*, *acheter*, *semér* ;

2^o Après une voyelle portant un accent : *blâme*, *tête*, *félicité*, excepté *chasse*, *chassis* et les dérivés *enchâsser*, *enchâssure* ;

3^o Après un son nasal : *entier*, *quantité*. Cependant la dernière lettre du son nasal se double dans *ennoblir*, *ennui* et leurs dérivés.

Des majuscules

238. — On écrit en commençant par une majuscule :
1° Le premier mot de toute phrase, de tout vers, de tout alinéa : *La vie est courte. Le sommeil est l'image de la mort.*

*Je chante ce héros qui régna sur la France,
Et par droit de conquête, et par droit de naissance.*

2° Le premier mot d'une phrase qui vient après un point : *Le vice est honteux. La vertu est aimable. Soyez honnête.*

3° Après deux points, mais seulement lorsqu'on rapporte les paroles de quelqu'un : *Voici les derniers mots prononcés par César : Et vous aussi, ô mon fils !*

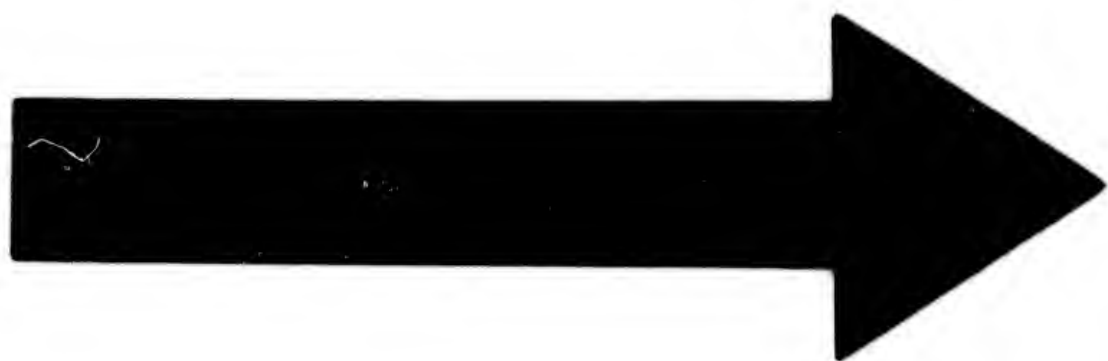
4° Après le point d'interrogation et le point d'admiration : *Que demandez-vous ? Que cette famille est à plaindre ! Comme amis, nous lui devons des consolations et des secours.*

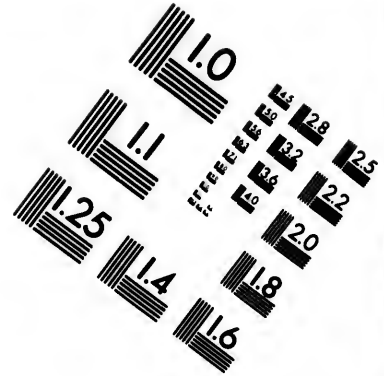
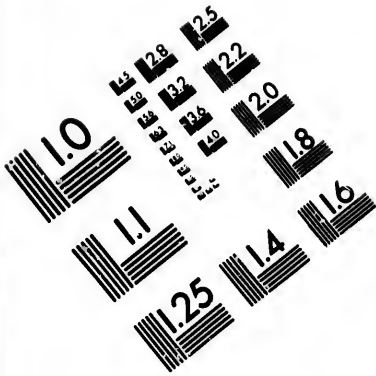
239. — Cependant si les phrases interrogatives étaient sous un même régime, ou si les phrases exclamatives formaient une série d'exclamations sur un même sujet, il ne faudrait plus de majuscules entre ces interrogations ou ces exclamations : *Voulez-vous savoir quelle a été notre promenade ? quelle rencontre nous avons faite ? quelle conversation nous avons eue ? Tout étonne dans cet auteur : quelle force dans les expressions ! quelle profondeur de vues ! quelle harmonie dans le style ! quelle justesse dans les idées !*

5° Le nom de Dieu, et tous ceux par lesquels on le remplace, tels que le Créateur, l'Être-Suprême, le Tout-Puissant, le Seigneur, la Providence, etc.

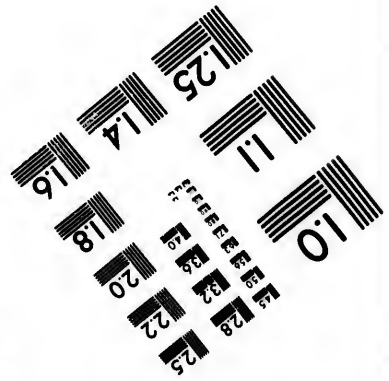
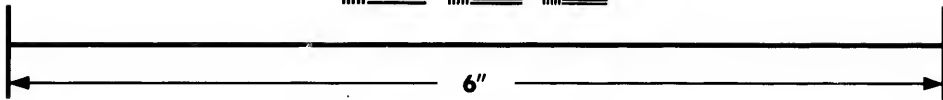
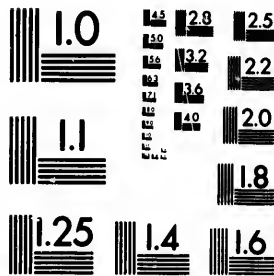
Ces mots tout-puissant, providence, etc., cesseraient de prendre la majuscule dans la providence de Dieu, c'est-à-dire la sagesse de Dieu ; *Dieu est tout-puissant, Dieu est le créateur de toutes choses et le seigneur des seigneurs*, parce qu'ici ces mots désignent les attributs de Dieu, et non Dieu lui-même.

Le mot *dieu* appliqué aux dieux de la fable ou de l'idolâtrie ne prend qu'une minuscule : *Jupiter est le maître des dieux.*





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 28
E 32
E 25
E 22
E 20
E 18
6

10
E 11
E 10
E 9
E 8
E 7

6° Les noms d'hommes et les prénoms : *Voltaire, Jean-Jacques Rousseau ; Pierre Corneille, Julie, Amélie.*

7° Les noms de pays, de peuples, de provinces, de villes, de villages, de fleuves, de montagnes, de mers : *la France, l'Angleterre, Paris, la Seine, les Alpes, un Romain, une Romaine, un Anglais, les Anglais.* (ACAD.)

Une colonie de Phocéens vint fonder Marseille.

Les Français ont pris Alger en 1830.

Les Anglais, déjà battus par Napoléon, ne doivent leur triomphe de Waterloo qu'à l'assistance des Prussiens.

240. — Remarque. — Quoiqu'on écrive un *Romain, un Français, un Italien*, etc, ces mots n'ont qu'une minuscule lorsqu'ils sont employés comme adjectifs : *l'empire romain, la nation française, la langue italienne.*

8° Les noms qui représentent des êtres moraux, lorsqu'ils sont animés, personnifiés par l'exaltation de la pensée, comme le font les poètes (on appelle *être moral* celui qui ne touche point nos sens, qui n'existe que dans notre entendement), tels que *la vertu, le vice, le plaisir, la prudence, la mollesse, la tristesse, le temps*, etc.

*Jadis trop caressé des mains de la Mollesse,
Le Plaisir s'endormit au sein de la Paresse,
Sur les ailes du Temps la Tristesse s'envole....*

241. — Remarque. — L'Académie ne donne de majuscules ni aux vents, *le nord, le midi* ; ni aux mois *janvier, février* ; ni aux jours, *lundi, mardi*, etc.

Cependant, si ces mots *nord, midi, sud, orient*, etc., exprimaient, non des points cardinaux, mais certaine étendue, certains États, alors ils seraient noms propres : *mer du Sud, mer du Nord, Amérique du Sud* (ACAD.) ; *le Nord se liguait contre Napoléon* ; *l'Occident est des deux mondes le point le plus peuplé et le plus civilisé ; la barbarie s'en est retirée pour se réfugier en Orient* ; mais écrivez : *le vent souffle du nord, du midi, du sud*, etc. (1).

(1) 242. — L'Académie écrit les noms propres suivants en donnant une majuscule à chaque partie composante : *les Pays-Bas, le Bas-Empire, les États-Unis, le Palais-Royal*, etc. Les grammairiens modernes, et notamment MM. Lemarrie et Girault-Duvivier, nous enjoignent de les écrire en donnant une minuscule à *Bas, Unis* et *Royal*, parce que, disent-ils, les parties sont jointes par le trait d'union.

Et dans ceux-ci, *la mer Noire, la mer Rouge, la mer Baltique, la mer*

De l'emploi des accents et des signes orthographiques

243. — On sait qu'il y a trois sortes d'accents : l'accent aigu, l'accent grave, et l'accent circonflexe.

L'accent aigu (') se met sur les *é* fermés, soit qu'ils occupent le commencement, le milieu ou la fin des mots : *étendue académic, achevé, répété.*

Remarquez, cependant, que quand les lettres *d, r, z*, sont finales et précédées d'un *e*, elles donnent à cet *e* le son de l'*é* fermé sans le secours de l'accent : *le pied, je m'assieds ; dernier, frapper ; vous chantez, assez.*

Méditerranée, le pas de Calais, le pas de Suse, le pas des Thermopyles, le haut Languedoc, etc., l'Académie refuse la majuscule aux mots *mer, pas, haut*, qu'à leur tour les mêmes grammairiens écrivent ainsi avec des majuscules : *Mer Noire, Mer Rouge, etc.* Cette contradiction sur ces deux points nous les a fait examiner attentivement.

Au premier abord, l'Académie paraît ne pas être conséquente ; mais après quelque examen, on trouve que son opinion est basée sur la plus saine logique. En effet, dans *Pays-Bas, Bas-Empire, Etats-Unis, les Provinces-Unis, le Palais-Royal, le Pont-Neuf, etc.*, ces mots *bas, unis, royal*, sortent de leur acception commune, pour déterminer un certain pays, un certain palais, certains Etats ; on sont là des termes propres qui les individualisent : donc ils doivent prendre une majuscule.

Ces mêmes mots *palais royal, états unis, pays bas* cessent de prendre une majuscule lorsqu'ils sont pris dans une acception commune, c'est-à-dire lorsqu'ils sont appliqués à tout palais appartenant à un roi, à tout Etat un à un autre, à toute partie de pays plus basse ou plus élevée qu'une autre.

La Bourgogne est un pays haut et montagneux ;

La Normandie un pays bas et plat.

Le château de Versailles est un palais royal de la plus grande magnificence. L'Allemagne est formée de divers états unis dans le but de se protéger mutuellement.

Orthographions donc ainsi avec une minuscule, *le haut Rhin*, pour dire la partie du Rhin la plus rapprochée de sa source ; *la basse Normandie*, c'est-à-dire la partie de la Normandie la plus rapprochée de la mer, etc. Mais si ces mots *haut, bas*, font partie du nom par lequel on désigne spécialement une certaine étendue de pays, une certaine circonscription, alors ils font partie d'un nom propre, et doivent s'écrire comme tels. On orthographiera donc avec une majuscule : *le département du Haut-Rhin, des Basses-Alpes, le préfet de la Haute-Saône, etc.*

Il n'en est pas de même du mot *mer* dans *mer Notre, mer Rouge, mer Blanche, mer Egée, mer Baltique, mer Méditerranée, mer d'Azof, mer Caspienne, mer Adriatique, etc.*, que l'Académie écrit avec raison en mettant une minuscule au mot *mer*, attendu qu'il est pris dans sa propre acception commune ; effectivement, il se place ainsi avant toutes les mers. Il n'y a pas plus de raison pour lui donner une majuscule, qu'on ne serait fondé à en donner aux mots *rue, quai, égise, canal, route*, des exemples suivants : *rue de la Paix, rue Royale, quai Voltaire, égise Saint-Roch, canal de Bourgogne, route de Lyon*, lesquels sont des noms communs, par la raison qu'ils s'appliquent ainsi à toutes les rues, à tous les quais, à toutes les églises, etc.

244. — L'accent grave (`) se met : 1^o sur les *è* ouverts suivis d'un *s*, lorsqu'ils sont à la fin des mots : *procès*, *succès*.

245. — Remarquez que l'*è* ouvert suivi d'un *t* à la fin des mots ne prend jamais l'accent grave : les mots *apprêt*, *protêt*, *inté-êt*, *pré-*, *regret*, *objet*, *discret*, *sujet*, etc., s'écrivent les uns avec l'accent circonflexe, les autres sans accent.

2^o Sur les *è* ouverts suivis d'une syllabe muette et finale : *il règne*, *il sèche*, *je sème*, *brèche*, *père*, *mère*, *collège*, *sacrilège*, *je protège*, *j'allège*, etc. (ACAD. 1877.)

246. — Excepté le cas où cet *è* ouvert serait suivi d'une double lettre : *nouvelle*, *muette*, *il rejette*, *étrenne*, ou d'un *x*, comme dans *circonflexe*, *complexe*, *perplexe*, où cette lettre fait la fonction de deux *e*, etc.

3^o Sur *à*, *dès*, *où*, *là*, pour les distinguer, savoir :
La préposition *à* du verbe *avoir* : *il a été à Rome* ;
— *Dès* préposition, de l'article *des* : *dès ce soir*, *voilà des livres* ; — *Où*, adverbe, de la conjonction *ou* : *où dois-je vous attendre ? Ou c'est un sot*, ou *il nous trompe*. (*Où* est conjonction toutes les fois qu'on peut le remplacer par *ou bien*) ; — *Là*, adverbe, de l'article et du prénom *la* : *c'est là que nous vîmes LA reine*, *c'est là qu'on nous LA montra*.

4^o Sur *ça*, *déjà*, *voilà*, *deçà*, *de là*, *ça et là*, *par là*, *holà*.

De l'accent circonflexe

247. — L'accent circonflexe (^) se met sur la plupart des voyelles longues : *plâtre*, *tête*, *abîme*, *côte*, *bûche*.

Il n'est pas possible de préciser tous les cas où s'emploie l'accent circonflexe. Cependant on le met :

1^o Sur la lettre *i* des verbes terminés à l'infinitif par *aitre*, mais seulement quand cette lettre est suivie d'un *t* : *il connaît*, *je connaîtrai*, etc.

2^o Sur les adjectifs en *ème* : *blème*, *suprême*, *même*, *extrême*. Excepté les adjectifs de nombres ordinaux : *deuxième*, *troisième*, etc., dont l'avant-dernier *e* prend l'accent grave ; il en est de même des dérivés *deuxièmement*, *troisièmement*, etc.

3^o Sur *mûr* et *sûr*, savoir : lorsque *mûr* est adjectif : *ce fruit est mûr, cette pomme est mûre* ; et lorsque *sûr* signifie *certain* : *cette nouvelle est sûre*.—*Sur*, autre adjectif, signifiant *aigre*, ne prend pas d'accent : *ce bouillon est sur*.

4^o Sur *dû*, *redû* *mû* et *crû*, lorsqu'ils sont participes passés des verbes *devoir*, *redevoir* *devoir* et *croître*, mais seulement lorsqu'ils sont au singulier masculin.

248. — *Remarque*. — L'Académie écrit sans accent circonflexe *tu*, particule pas é du verbe *tutre*, sans doute parce que ce mot est bref ; et avec cet accent, et probablement parce qu'il est long, le mot *âme*, auquel plusieurs lexicographes le refusent.

L'accent circonflexe s'emploie encore dans cinq temps du verbe. (Voyez page 74, n^o 199.)

De l'apostrophe

249. — L'apostrophe (') marque la suppression d'une des voyelles *a, e, i*. C'est une figure inventée pour ôter au langage tout ce qu'aurait de dur la rencontre trop fréquente de deux voyelles ; au lieu donc de dire et d'écrire : *le homme, le œuf, la armée, il me a écrit, tu te impatientes, si il vient*, etc., on dit et l'on écrit : *l'homme, l'œuf, l'armée, il m'a écrit, tu t'impacientes, s'il vient*, etc.

L'usage, mieux que les règles, apprendra l'emploi de l'apostrophe. Cependant nous parlerons des points douteux.

250. — Il y a quelques mots dont l'*e* final se remplace par l'apostrophe ; ces mots sont :

1^o *Lorsque, puisque* et *quoique*, mais seulement avant *il, elle, on, en, ils, elles, un, une* ; *LORSQU'il chante, PUISQU'elle l'exige, quoiqu'un peu fatigué*, etc.

2^o *Entre*, dans *entr'acte, entr'ouvrir* et dans les verbes composés pronominaux dont le simple commence par une voyelle, comme *s'entr'aider, s'entr'égorger*, etc. Mais n'imitiez pas ceux qui écrivent *entr'eux, entr'elles* ; il faut *entre eux, entre elles*, car

ces mots sont distincts : *on avait ménagé un abouchement ENTRE EUX.* (ACAD.)

3^o *Presque*, uniquement dans ce mot : *PRESQU'île.*

4^o *Quelque*, mais uniquement devant *un, une* : *QUELQU'un, QUELQU'une* ; de plusieurs dames que nous attendons, peut-être en viendra-t-il *QUELQU'une.* (ACAD.) L'Académie restreint la règle à *autre*, car elle dit : *adressez-vous à QUELQUE autre personne, à QUELQUE autre ; QUELQUE autre vous le dira mieux que moi.*

5^o *Grande*, dans *grand'mère, grand'tante, grand-chambre, grand'salle, grand'chose, grand'croix, grand-peine, grand'peur, grand'route, grand'pitié, grand'messe.*

La lettre *i* de *si* se remplace par l'apostrophe, mais seulement avant *il, ils* : *s'il veut, s'ils veulent.*

De la cédille

251. — La *cédille* (ç) est un petit signe qui se met sous le *c* suivi de *a, o, u*, et seulement lorsqu'il doit avoir le son d'une *s*.

Nous écrivons donc ainsi, *façade, reçu, annonçant, j'aperçois.* C'est à une raison d'harmonie que la cédille doit son existence dans notre langue.

Du tréma

252. — Le *tréma* (¨) est un double point qui se met sur une des voyelles *e, i, u*, pour avertir qu'on doit prononcer cette voyelle séparément de ce qui précède, comme dans *naïf, Saül*, etc., qui forment chacun deux syllabes : *na-ïf, Sa-ül*, etc. ; et quelquefois séparément de la voyelle qui suit, comme dans *ïambe, ïambique.*

253. — Écrivez encore avec le tréma les noms *ciguë, besaiguë* ou *bisaiguë*, et les adjectifs féminins *ambiguë, aiguë, contiguë, exiguë*, pour empêcher qu'on n'en prononce la terminaison comme celle de *fatigue.*

On écrit avec le tréma, *païen, païenne* ; ou sans le tréma, *payen, payenne.*

254. — *Remarque.* — L'Académie écrit maintenant

poème, poète; quant aux dérivés de ces mots, ils prennent, conformément à la manière dont on les prononce, l'accent aigu sur le même *é*: *poésie poétique*, etc. (ACAD.)

Du trait d'union

258. — Le trait d'union sert à unir les parties d'un même mot, comme *vis-à-vis*, *peut-être*; ou à marquer la liaison qui existe entre les mots, comme dans *partirez-vous ? ira-t-elle ?*

Il n'est pas possible d'établir des règles à l'aide desquelles on puisse distinguer quels sont ceux des mots formés de plusieurs parties qui prennent le trait d'union, car on écrit avec cette figure, *c'est-à-dire*, *par-dessus*, *au-devant*, *arc-en-ciel*, *sur-le-champ*, *contre-coup*, *cou-de-pied*, et sans elle, *tout à fait*, *corps de garde*, *non seulement*, etc.

256. — Cependant le trait d'union se met toujours :

1^o Entre les parties d'un nom propre : *Clermont-Ferrand*, *Châlons-sur-Saône*, *Boulogne-sur-Mer*, *Michel-Ange*; excepté ceux qui commencent par *le* ou *la* : *Le Prussien*, *la Fontaine*, *la Ferté*.

2^o Entre le verbe et les pronoms, *je*, *moi*, *tu*, *toi*, *nous*, *vous*, *il*, *elle*, *ils*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *en*, *y*, *ce*, *on*, mais seulement lorsque ces pronoms sont après le verbe, et qu'ils en sont le sujet ou le régime : *que dis-je ? réponds-moi*, *pars-tu ? approche-toi*, etc. Il ne faut donc pas de trait d'union dans *allons nous promener*, *venez le chercher*, les pronoms *nous* et *le* étant les régimes des verbes suivants, *promener*, *chercher*.

257. — Remarque. Si, après le verbe, il y a deux de ces pronoms qui en soient les régimes, il faut deux traits d'union ; *rendes-le-moi*, *donnes-le-lui*. Il n'en faut qu'un dans *viendrez-vous nous prendre ? irons-nous vous chercher ?* parce que *nous* est le régime de *prendre* et *vous* celui de *chercher*.

3^o Avant et après le *t* euphonique : *a-t-il réussi ? a-t-elle de la fortune ?*

258. — Ne confondez pas le pronom *te* (écrit *t'*) qui se rencontre à l'impératif des verbes pronominaux, comme dans *assure-t'en*, *occupe-t'en*, *approche-t'en*, *souviens-t'en*, *vas-t'en*, etc., avec le *t* euphonique de

s'occupe-t-il ? s'assure-t-elle ? etc. *T*, ainsi suivi de *en*, ne peut être que le pronom *te*, et demande conséquemment l'apostrophe.

4^o Avant ou après la particule *ci* et l'adverbe *là*, lorsqu'ils sont intimement liés au mot précédent ou suivant, *celui-ci*, *celui-là*, *ces jours-ci*, *cette année-là*, *ci-contre*, *là-dessus*.

5^o Entre les parties d'un adjectif de nombre composé, quand chacune de ces parties est inférieure à cent : *dix-huit*, *vingt-quatre*, *quatre-vingt-dix-neuf*, *vingt-quatre millions neuf cent soixante-quinze mille francs*, *l'an mil sept cent cinquante-quatre*, *deux cent quatre-vingt-douze*, etc. (ACAD.) L'emploi du trait d'union cesse entre les parties d'un nombre unies par *et* : *vingt et un*, *trente et un*, etc.

259. L'Académie écrit en un seul mot : *longtemps*, *acompte* (nom) ; *contrebasse*, *contrefort*, *contremaitre*, *contremarche*, *contremarque*, *contrepois*, *contrepoint*, *contrepoison*, *contresein*, *contresigner*, *contresens*, *contretemps*, *courtepointe* ; — *entrecôte*, *entrefilet*, *entrepont*, *entresol* ; *farniente*, *fulmicoto*, *navresac*, *outrépasser*, *triqueballe*.

Le trait d'union est supprimé dans *non seulement*, *flint glass*, *faux monnayeur*, *dès là*, *coton poudre* ou *poudre coton*, *à compte* (loc. adverbiale). (ACAD., 1877.)

Le trait d'union est supprimé également à la suite du mot *très*, excepté dans les deux noms composés *le Très-Haut*, *le très-fond* (sous-sol profond).

De la parenthèse

260. — La parenthèse sert à renfermer quelques mots, une note, formant un sens distinct et séparé de la période, ou qui s'y intercale pour y jeter quelque clarté.

A ce choc (et j'en frémis encore), le vaisseau s'entr'ouvrit et disparut à tout jamais. En cueillant cette rose (tant il est vrai qu'il n'en est point sans épines), je me suis blessé assez pour ne pouvoir écrire de quelques jours.

261. — Remarque. — A la place des mots *roide*, *roidour*, *roidir*, etc, qu'elle avait maintenus dans ses éditions précédentes, l'Académie a adopté, en 1877, *raide*, *raidour*, *raidir*, et les dérivés.

SECONDE PARTIE

DE LA SYNTAXE

CHAPITRE I^{er}

DES PROPOSITIONS

262. — Le mot *syntaxe* signifie *arrangement, construction*.

On appelle donc *syntaxe* la partie de la grammaire qui traite de l'arrangement, de la construction des mots et des phrases.

263. — On nomme *phrase* un assemblage de mots construits ensemble et formant un sens, comme quand on dit : *Dieu est bienfaisant, donc il est bon*. Mais la phrase se subdivise en *propositions*.

264. — Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il s'y rencontre de verbes à un mode personnel (1). Ainsi, la phrase suivante, *l'homme qui travaille plaît à Dieu même*, renferme deux propositions, indiquées par *travaille* et *plaît*. Il faut excepter le cas où plusieurs verbes auraient le même mot pour sujet : *cet homme lit et médite*. Ici le mot *homme* étant le sujet de *lire* et de *méditer*, cette phrase ne contient qu'une proposition.

265. — Toute proposition est l'énonciation d'un jugement. Lorsque je dis, *votre frère est aimable*, je juge que la qualité d'*aimable* convient à votre frère.

266. — Une proposition peut être considérée, soit grammaticalement, et alors elle contient autant de parties que de mots, soit logiquement, et dans ce cas, elle n'en renferme que trois : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

Le *sujet logique* n'est guère autre chose que le *sujet grammatical* (dont nous avons parlé page 31) ; c'est toujours l'objet, l'idée principale (2).

(1) Il n'y a que l'*infinitif* qui ne soit pas un mode personnel.

(2) La seule différence qu'il y ait entre le *sujet logique* et le *sujet grammatical*, c'est que ce dernier s'exprime par un seul mot, et que le *sujet logique*

L'*attribut*, c'est l'adjectif même, la qualité qu'on *attribue* au sujet; ce n'est donc que l'idée accessoire.

Le *verbe* sert à marquer l'existence de l'*attribut* dans le sujet, ou, en d'autres termes, à exprimer que telle qualité réside, existe dans tel objet.

Dans cette proposition, *la terre est fertile*, *la terre* est le sujet, parce que c'est le mot essentiel, l'idée principale; *fertile* est l'*attribut*, parce que c'est la qualité que j'*attribue* à la terre; *est* est le *verbe*, c'est par lui que j'*exprime* l'existence de la fertilité que j'*aperçois*, que je juge être dans la terre.

267. — Le *sujet* ne saurait être qu'un *nom*, ou un *pronom*, ou un *verbe* à l'*infinitif*: *il est malade*, le TEMPS est *précieux*, *vivre* implique la *nécessité de mourir*.

268. — Le *verbe* est toujours le *verbe être*, soit qu'il apparaisse par lui-même, comme quand je dis *la journée est belle*, soit qu'il résulte de la décomposition de tout autre *verbe*, comme dans ces exemples: *je parle*, c'est-à-dire *je suis parlant*; *tu chantais*, c'est-à-dire *tu étais chantant*, *j'ai écrit*, c'est-à-dire *j'ai été écrivant*; *j'aurais réussi*, c'est-à-dire *j'aurais été réussissant*.

269. — L'*attribut* est le plus souvent exprimé par un *adjectif*, ou un *participe présent*, ou un *participe passé*, et quelquefois par un *nom* ou un *pronom*: *la vertu est aimable*; *ces enfants travaillent* (c'est-à-dire *sont travaillant*); *ils sont haïs*; *cette maison est sa propriété*; *ce drapeau est le sien*.

Pour nous résumer donc, *sujet*, *verbe* et *attribut*, voilà les éléments constitutifs de la proposition.

270. — A ces trois parties, cependant, on en a ajouté avec raison une quatrième, qu'on a appelée *complément*, parce qu'elle sert à *compléter* le *sujet* ou l'*attribut*.

Quand je dis: *la flatterie des courtisans fait souvent le malheur des rois*, j'*exprime* une idée que les trois parties constitutives seules (*sujet*, *verbe* et *attribut*) ne peuvent pas rendre, car elles n'en reproduisent

embrasse encore les expressions qui se rattachent à ce sujet. Si je dis, *tout homme qui vit sans ordre se ruine d'entêt*, le *sujet grammatical* est *homme*, et le *sujet logique* *tout homme qui vit sans ordre*.

que ceci : *la flatterie est faisant*. J'ai donc besoin, pour compléter ma pensée, d'ajouter au sujet *flatterie* ces mots *des courtisans* ; voilà le complément du sujet ; et, pour compléter l'attribut *faisant*, d'y joindre ces mots *le malheur des rois* ; voilà le complément de l'attribut.

Les gens oisifs sont le fléau des gens occupés. Parties constitutives : *les gens* sont le fléau. — *Les gens*, sujet ; — *oisifs*, complément du sujet ; — *sont*, verbe ; — *le fléau*, attribut ; — *des gens occupés*, complément de l'attribut.

Ceux qui ont été gratifiés des dons de la nature l'outragent en ne les cultivant pas. Parties constitutives : *ceux* sont outrageant. — *Ceux* sujet ; — *qui ont été gratifiés des dons de la nature*, complément du sujet ; — *sont*, verbe ; — *outrageant*, attribut ; mais outrageant quoi ? *la nature*, exprimée par le pronom *l'* ; ce pronom est donc un complément de l'attribut ; — *en ne les cultivant pas*, autre complément de l'attribut.

Une femme éplorée, tenant un jeune enfant dans ses bras, parla au roi en ces termes : ... Parties constitutives : *une femme* fut parlant. — *Une femme*, sujet ; — *éplorée*, complément du sujet ; — *tenant un jeune enfant dans ses bras*, autre complément du sujet ; — *fut*, verbe ; — *parlant*, attribut ; — *au roi*, complément de l'attribut ; — *en ces termes*, autre complément de l'attribut.

Par ces exemples, on voit que le sujet et l'attribut peuvent avoir plusieurs compléments ; et que, quelque étendue que soit une proposition, les mots qui y entrent se rapportent, soit au sujet, soit à l'attribut.

271. — *Remarque*. — Le verbe *être*, lorsqu'il est exprimé par lui-même, ne saurait avoir de complément : *Je suis à Paris depuis vingt ans, il est dans l'embarras*, etc., sont des phrases où il manque un terme que le génie de notre langue permet de supprimer : *Je suis à Paris depuis vingt ans*, se dit donc pour *je demeure*, c'est-à-dire *je suis demeurant à Paris* ; à *Paris* est donc le complément de l'attribut sous-entendu *demeurant* ; — *il est dans l'embarras*, pour, *il se*

qu'or
soire.
attribut
er que

a terre
l'idée
c'est la
verbe,
fertilité

ou un
le TEMPS
urir.

oit qu'il
e dis la
composi-
emples :
is, c'est-
e j'ai été
rais été

imé par
participe
nom : la
(c'est-à-
aison est

attribut,
tion.

on en a
a appelée
e sujet ou

it souvent
les trois
attribut)
roduisent

Si je dis, tout
est homme, et

trouve, c'est-à-dire *il est trouvant lui : lui et dans l'embaras* sont donc les compléments de l'attribut *trouvant*.

272. — Désormais pour plus de brièveté, au lieu de dire *sujet ayant un complément*, nous dirons, par un seul mot qui a la même valeur, *sujet complexe* ; au lieu de dire *sujet n'ayant point de complément*, nous dirons *sujet incomplexe*, et nous ferons de même pour l'attribut.

Un travail assidu triomphe des obstacles.

Parties constitutives : *un travail est triomphant*.

Un travail est le sujet ; il est complexe à cause du complément *assidu* ; — *est* est le verbe ; — *triomphant* est l'attribut ; il est complexe, à cause du complément *des obstacles*.

Paris est beau.

Paris est le sujet ; il est incomplexe, parce qu'il n'a point de complément ; — *est* est le verbe ; — *beau* est l'attribut ; il est incomplexe, parce qu'il n'a point de complément.

273. — Mais, outre que les sujets et les attributs sont *complexes* ou *incomplexes*, ils sont encore *simples* ou *composés*.

274. — Le sujet est *simple*, lorsqu'il est exprimé par un seul nom, ou un seul pronom, ou un seul infinitif : *mon père est aimable ; vos frères viendront ; secourir les malheureux est un devoir pour les riches*.

275. — Le sujet est *composé*, lorsqu'il est exprimé par plusieurs noms, ou plusieurs pronoms, ou plusieurs infinitifs : *mon père et ma mère sont arrivés ; lui et moi nous partirons ; lire et méditer (1) sont les moyens de former son jugement*.

276. — L'attribut est *simple*, lorsqu'il est exprimé par un seul adjectif, ou un seul participe présent : *ma mère est bonne, ma sœur lit, c'est-à-dire est lisant*. L'attribut est *composé*, lorsqu'il est exprimé par plusieurs adjectifs ou plusieurs participes présents : *ma tante est bonne et douce, cet enfant lit et étudie attentivement, c'est-à-dire est lisant et étudiant*.

277. — Nous avons dit que la phrase se divise en

(1) Voir n° 456, les motifs qui nous déterminent à mettre *sont* et non *c'est*, quoique ce verbe n'ait d'autres sujets que les infinitifs *lire* et *méditer*.

propositions, nous ajouterons qu'il y a deux sortes de propositions ; la *principale* et l'*incidente*.

278. — La proposition *principale* est celle qui exprime la *principale* idée, celle qui est l'idée mère de la phrase, elle peut exister par elle-même, c'est-à-dire sans le secours d'aucune autre : *la terre est ronde*.

279. — La proposition *incidente*, au contraire, est toujours dépendante d'un des trois termes, *sujet*, *attribut* ou *complément* de la proposition principale, auquel elle est nécessaire, pour en préciser ou pour en compléter la signification. Dans *Dieu, qui est juste, rendra à chacun selon ses œuvres*, la principale est *Dieu rendra ; qui est juste* est une incidente, complétant le sujet *Dieu*.

280. — Le plus souvent la proposition *principale* n'est que le germe d'une idée, qui ne devient complète qu'à l'aide de l'*incidente*.

Les astronomes nous apprennent que la lune est éloignée de quatre-vingt-dix mille lieues de la terre, que le soleil en est à trente-deux millions de lieues, et que les étoiles fixes se trouvent à des distances incalculables.

La principale, *les astronomes nous apprennent*, toute principale qu'elle est, n'exprime que le commencement d'une idée, complétée par les trois incidentes, *que la lune est éloignée de.....que le soleil est à..... que les étoiles fixes se trouvent à.....* lesquelles sont relatives à l'*attribut apprenant*.

281. — Mais une phrase peut contenir plusieurs propositions principales : la première alors se nomme principale *absolue*, et les autres principales *relatives*.

Quand je dis : *Les richesses, pour lesquelles se passionnent les hommes, sont fréquemment la cause de leurs chagrins ; une honnête aisance qui n'est point excitée par l'envie, donne souvent plus de bonheur ;*

Je fais une phrase contenant quatre propositions :

- 1° *Les richesses sont la cause*, principale absolue ;
- 2° *Pour lesquelles se passionnent les hommes*, incidente complétant le sujet *richesses* ;
- 3° *Une honnête aisance donne souvent plus de bonheur*, principale relative : elle est principale, parce qu'elle

embar
avant.
de
par un
e ; au
nous
e pour

ant.
use du
nphant
lément

u'il n'a
beau est
point de

tributs
simples

imé par
infinifitif :
pour les

exprimé
ou plu-
arrivés ;
sont les

exprimé
présent :
t lisant.
par plu-
nts : ma
attenti-

visé en

et non c'est,
l'iter.

n'a de rapports intimes, de liaisons absolues, ni avec le sujet de la principale, qui est *richesses*, ni avec la *cause*, l'attribut de cette principale ; elle est *relative*, parce qu'elle vient après la principale absolue.

4° *Qui n'est point excitée par l'envie*, incidente complétant le sujet *aisance*.

282. — Il y a aussi deux sortes de propositions incidentes : l'incidente *déterminative* et l'incidente *explicative*.

283. — L'incidente *déterminative* est celle qui sert à *déterminer*, à spécifier les objets ou les faits, de manière à les faire distinguer d'autres objets de même nature.

Les animaux qui rendent le plus de services à l'homme sont souvent les plus maltraités. La principale est *les animaux sont maltraités*. A ne voir que le sujet *les animaux*, il semblerait qu'il est question de tous les animaux ; mais l'incidente *qui rendent le plus de services* restreint cette signification, en *déterminant* quels sont les animaux dont je parle, en appelant l'attention seulement sur tels et tels : c'est donc une incidente *déterminative*.

284. — L'incidente *explicative* est celle qui *explique*, qui révèle le plus souvent quelques qualités inhérentes à la généralité des êtres auxquels elle se rapporte, et quelquefois certaine circonstance, certain fait relatif à un ou plusieurs êtres déjà déterminés.

Les animaux, qui ne pensent point, ont pourtant un instinct plus sûr que notre raison. La principale est *les animaux ont*, et *qui ne pensent point* est une incidente *explicative*, parce qu'elle exprime une circonstance qui est commune à tous les animaux.

Mais si, tout en me servant des mêmes termes, je dis, *les hommes qui ne pensent point ont peu de rectitude dans le jugement*, cette proposition, *qui ne pensent point*, n'est plus, comme dans l'exemple précédent, une incidente *explicative*, mais bien une incidente *déterminative*, parce qu'elle énonce, non une circonstance commune à tous les hommes, attendu qu'il y en a qui pensent, mais une circonstance qui s'applique seulement à ceux des hommes qui ne pensent point.

Que quelqu'un dise, parlant d'un roi de France : *Le roi, qui s'entretint de ce fait d'armes, en parla avec admiration.* La principale est *le roi parla avec admiration* ; qui *s'entretint de ce fait d'armes* est une incidente explicative. Elle n'est pas déterminative, le roi étant tout déterminé, puisqu'on parle du roi de France ; elle est explicative, parce qu'elle nous apprend un fait, une circonstance.

Un roi qui ne s'occupe que de ses plaisirs est indigne du trône. — La principale est *un roi est indigne du trône*, et qui *ne s'occupe que de ses plaisirs* est une incidente déterminative, parce que ce sont là les expressions mêmes qui m'aident à déterminer de quel roi je parle.

285. — Pour compléter ce que nous avons à dire de la proposition, nous ajouterons qu'elle peut être pleine, elliptique, redondante ou implicite.

286. — La proposition est pleine, lorsqu'il n'y manque aucun des mots rigoureusement nécessaires à la représentation de l'idée qu'elle énonce : *Tout dans ce monde révèle une intelligence souveraine.* — *Les premiers pas que fait un peuple vers la barbarie sont ordinairement marqués par la décadence de sa langue*

287. — La proposition est elliptique, lorsque quelques-unes de ses parties constitutives sont sous-entendues. Quand, à cette question, *que fait-il ?* nous répondons *rien*, ce mot *rien* est une proposition tout entière ; il est mis pour *il ne fait rien.* — *Chantons équivalement à nous, soyons chantant.* Cette sorte de proposition se rencontre fréquemment dans notre langue ; en voici d'autres exemples : *Il réussira comme son père*, c'est-à-dire, *comme son père a réussi.* — *Ainsi que la mère, la fille est bonne et charitable*, c'est-à-dire, *est bonne et charitable, comme sa mère est ou était bonne et charitable.* — *Il est plus instruit que son ami*, c'est-à-dire, *plus que son ami n'est instruit.*

288. — La proposition est redondante, lorsqu'elle contient quelque mot qui n'est que la répétition surabondante de quelque une de ses parties constitu-

tives. Dans *je vous dis, moi, que vous avez tort*, le pronom *moi* est un sujet redondant, le verbe *dire* ayant déjà pour sujet le pronom *je*. — Les pronoms *lui* et *nous* sont des sujets redondants dans cette phrase : *il soutient, lui, qu'il en est ainsi, mais nous prétendons, nous, qu'il en est autrement*.

289. — La proposition est *implicite* toutes les fois que, sans dépendre d'une autre, et sans les montrer en termes exprès et formels, elle renferme néanmoins les trois parties constitutives. Quand je dis, *ha ! j'aperçois ma mère*, le seul mot *ha !* fait une proposition complète, équivalant à *je suis surpris*. Il n'y a guère que les interjections qui forment des propositions implicites (1).

MODELE D'ANALYSE LOGIQUE

La France est puissante.

Proposition principale absolue, parce que toute phrase où il n'entre qu'une proposition ne saurait être que principale. Le sujet est *la France* ; il est simple et incomplexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément. *Est* est le verbe. L'attribut est *puissante* ; il est simple et incomplexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul adjectif ; et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément.

La charité est la vertu par excellence.

Proposition principale absolue. Parce que toute phrase où il n'entre qu'une proposition ne saurait être que principale absolue. Le sujet est *la charité* ; il est simple et incomplexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément. *Est* est le verbe. L'attribut est *la vertu* ; il est simple et incomplexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et complexe, parce qu'il a pour complément *par excellence*.

Une bonne éducation est un bien solide.

Proposition principale absolue. Le sujet est *une éducation* ; il est

(1) C'est à tort qu'on a rangé dans la classe de la proposition implicite d'autres propositions essentiellement elliptiques, comme celles qui résultent des adverbes *oui*, *non*. Quand nous disons : *Étudiez-vous ? Oui ; — Peut-il ? Non* ; ces mots *oui* et *non* sont des phrases elliptiques, parce qu'elles répondent, parce qu'elles correspondent à une proposition précédemment énoncée : *oui* signifie *j'étudie* ; *non* est mis pour *il ne peut pas*.

Pour être conséquent, il eût fallu y joindre *demain, aujourd'hui, hier, jamais, toujours*, etc., dont on a fait des phrases elliptiques, quoiqu'il y ait une parfaite identité entre *étudiez-vous ? Oui ; et quand viendrez-vous ? Demain*.

simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et complexe parce qu'il a pour complément *bonne*. *Est* est le verbe. L'attribut est *un bien* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et complexe, parce qu'il a pour complément *solide*.

Les grands et les princes souffrent et meurent aussi.

Proposition principale absolue. Le sujet est *les grands et les princes* ; il est composé et incomplexe : composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs noms ; et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément. *Sont* est le verbe. L'attribut est *souffrant et mourrant* ; il est composé et complexe : composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs participes présents ; et complexe, parce qu'il a pour complément *aussi*.

Médire de ses bienfaiteurs est un acte infâme.

Proposition principale absolue. Le sujet est *médire* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul infinitif ; et complexe parce qu'il a pour complément *de ses bienfaiteurs*. *Est* est le verbe. L'attribut est *un acte* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et complexe parce qu'il a pour complément *infâme*.

L'ignorance dégrade l'homme ; le savoir l'ennoblit.

Cette phrase contenant deux verbes à un mode personnel, renferme conséquemment deux propositions :

1^o *L'ignorance dégrade l'homme.* Proposition principale absolue. Le sujet est *l'ignorance* ; il est simple et incomplexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; incomplexe parce qu'il n'a point de complément. *Est* est le verbe. L'attribut est *dégradant* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent ; et complexe, parce qu'il a pour complément *l'homme*.

2^o *Le savoir l'ennoblit.* Proposition principale relative : elle est principale et non incidente, parce que, d'une part, elle a par elle-même un sens complet, et que, de l'autre, elle n'a de liaison intime, ni avec le sujet *ignorance*, ni avec l'attribut *dégradant* de la principale absolue : elle est relative, parce que, dans la même phrase, il existe déjà une première principale. Le sujet est simple et incomplexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom, et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément. *Est* est le verbe. L'attribut est *ennoblissant* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent, et complexe parce qu'il a pour complément le pronom *l'*, mis pour *l'homme*.

Les soldats et les officiers exécutèrent bravement l'ordre qui leur fut donné.

Cette phrase contient deux propositions :

1^o *Les soldats et les officiers exécutèrent bravement l'ordre.* Proposition principale absolue. Le sujet est *les soldats et les officiers* ; il est composé et incomplexe : composé, parce qu'il est exprimé par deux noms ; et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément. Le verbe est *furent*. L'attribut est *exécutant* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent, et

complexe, parce qu'il a pour compléments *bravement* et *ordre*.

2° *Qui leur fut donné*. Proposition incidente déterminative; elle est incidente, parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet, et qu'elle a une liaison intime avec *ordre*, qui est le complément de la principale; elle est déterminative et non explicative, parce qu'elle détermine, elle spécifie un certain ordre. Le sujet est *qui (lequel ordre)*; il est simple et incomplexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul pronom; et incomplexe parce qu'il n'a point de complément. Le verbe est *fut*. L'attribut est *donné*; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe passé; et complexe, parce qu'il a pour complément *leur*.

L'homme, qui tient tout de Dieu, qui ne respire que par lui, l'oublie souvent, et le méconnaît quelquefois. Quelle ingratitude!

Cette phrase contient quatre propositions.

1° *L'homme l'oublie souvent et le méconnaît quelquefois*. Proposition principale absolue. Le sujet est *l'homme*: il est simple et incomplexe. *Est* est le verbe. L'attribut est *oublie et méconnaît*; il est composé et complexe: composé parce qu'il est exprimé par deux participes présents; et complexe, parce qu'il a pour compléments *l'*, *souvent*, *le* et *quelquefois*.

2° *Qui tient tout de Dieu*. Proposition incidente explicative; elle est incidente, parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet; elle est explicative et non déterminative, parce qu'au lieu de désigner tel ou tel homme, elle exprime une circonstance commune à l'homme en général, c'est-à-dire à tous les hommes. Le sujet est *qui*; il est simple et incomplexe. *Et* est le verbe. L'attribut est *tenant*; il est simple et complexe: complexe, parce qu'il a pour compléments *tout* et *de Dieu*.

3° *Qui ne respire que par lui*. Autre proposition incidente explicative, elle est incidente, parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet; elle est explicative et non déterminative, parce qu'au lieu de désigner tel ou tel homme, elle exprime une circonstance commune à tous les hommes.

4° *Quelle ingratitude!* Phrase elliptique qu'il faut rendre par *combien grande est son ingratitude!* Proposition principale relative: elle est principale, parce qu'elle a par elle-même un sens complet; elle est relative, parce que, dans la phrase, il existe une première principale. Le sujet est *ingratitude*; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot, et complexe, parce qu'il a pour complément *son*. *Est* est le verbe. L'attribut est *grande*; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul adjectif; et complexe, parce qu'il a pour complément *combien*.

Un homme de mérite ne salue, ne s'assied, ne crache, ni ne se mouche comme un sot.

Cette phrase contient deux propositions:

1° *Un homme de mérite ne salue, ne s'assied, ne crache, ni ne se*

mouche. Proposition principale absolue (1). Le sujet est un homme ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et complexe, parce qu'il a pour complément de mérite. *Est* est le verbe. L'attribut est *saluant, asseyant, crachant, mouchant* ; il est composé et complexe : composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs participes présents ; et complexe, parce qu'il a pour compléments *s'* et *se*.

2^e *Comme un sot.* Proposition elliptique, signifiant *comme un sot salue, s'assied, crache et se mouche*, et de plus, incidente déterminative. Elle est elliptique, parce que quelques-unes de ses parties sont sous-entendues ; incidente, parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet ; déterminative, parce qu'elle détermine la manière dont un sot salue, s'assied, crache et se mouche. Le sujet est un sot ; il est simple et complexe. *Est* est le verbe. L'attribut est *saluant, asseyant, crachant, mouchant* ; il est composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs participes présents ; et complexe, parce qu'il a pour compléments *s'* et *se*.

Quand viendrez-vous nous voir ?

Cette phrase contient deux propositions :

1^o *Je demande* (2). Proposition principale absolue. Le sujet est *je* ; il est simple et incomplexe. Le verbe est *suis*. L'attribut est *demandant* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe ; et complexe, parce qu'il a pour complément *quand vous viendrez nous voir*.

2^o *Quand vous viendrez nous voir.* Proposition incidente déterminative. Le sujet est *vous* ; il est simple et incomplexe. Le verbe est *serez*. L'attribut est *venant* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent ; et complexe, parce qu'il a pour compléments *quand* et *nous voir*.

Eh ! mon fils, vous fréquentez ce mauvais sujet !

Cette phrase contient deux propositions :

1^o *Eh ! mon fils.* Proposition implicite et redondante, et de plus principale absolue, ayant la valeur de *vous, soyez honteux, mon fils*. Elle est implicite, parce que, sans en montrer aucune, ce mot *eh !* correspond aux trois parties constitutives *vous, soyez honteux* ; elle est redondante, parce que le sujet *vous* se reproduit une seconde fois dans *mon fils* ; elle est principale, parce qu'elle énonce une idée complète ; et absolue, parce qu'elle est la première principale de la phrase.

2^o *Vous fréquentez ce mauvais sujet !* Proposition principale relative ; elle est principale, parce que, par elle-même, elle exprime une idée complète ; relative, parce que, dans la phrase, il existe déjà une première principale. Le sujet est *vous* ; il est simple et incomplexe ;

(1) Quoiqu'il y ait ici quatre verbes à un mode personnel, ces quatre verbes ne font qu'une proposition, parce qu'ils ont tous le même mot pour sujet (*un homme*). — (Voir page 97, N^o 264.)

(2) Toute phrase interrogative a pour principale absolue : *je demande ou nous demandons*.

simple parce qu'il est exprimé par un seul pronom ; incomplexé, parce qu'il n'a pas de complément. *Est* est le verbe. L'attribut est *fréquentant* ; il est simple et complexe ; simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent ; et complexe, parce qu'il a pour complément *ce mauvais sujet*.

CHAPITRE II

DU NOM

290. — Il y a des noms qui ont les deux genres, voici les plus usités :

291. — AIDE est féminin lorsqu'il signifie secours, assistance : *vous trouverez en lui une aide prompte et assurée*. Il est du masculin lorsqu'il représente celui qui travaille sous les ordres d'un autre : *un aide de camp, un aide-chirurgien* ; cependant, si la personne était une femme, il serait du féminin : *cette sage-femme est l'une des aides de cet accoucheur, son aide la mieux entendue*. (ACAD.)

292. — AIGLE, oiseau, est masculin : *un grand aigle*. AIGLE, terme d'armoirie, est du féminin : *les aigles impériales, les aigles romaines*.

293. — AMOUR est masculin au singulier, et féminin au pluriel : *un vif amour, les premières amours*. Cependant *amour* signifiant les amours que font les sculpteurs ou les peintres, est masculin au pluriel comme au singulier : *sculpter, peindre de petits amours*. (ACAD.)

294. — COULEUR, dans son acception la plus commune, est féminin : *des couleurs fraîches et vermeilles*. Mais *couleur* est masculin dans *le couleur de feu, le couleur de rose* ; *un beau couleur de cerise, un couleur de chair*, etc., parce qu'il y a ellipse du mot *ton* ; c'est comme si l'on disait, *un ton couleur de feu, un ton couleur de chair*, etc. C'est d'après le même principe que *feuille* est du masculin dans cette expression : *stoffe d'un beau feuille morte*. (ACAD.)

295. — COUPLE, signifiant deux, est féminin : *une couple de serviettes*. Mais *couple* est du masculin, 1° quand il marque l'intimité : *un couple d'amis* ; ou l'intelligence entre deux personnes qui agissent de concert : *un couple de fripons* ; 2° quand il exprime l'union de l'homme et de la femme : *un beau couple, un vilain couple* ; ou l'appariement entre les animaux : *un couple de tourtereaux*. (ACAD.)

296. — DÉLICE et ORGUE sont du masculin au singulier, et du féminin au pluriel ; *c'est un délice, quel délice ! L'étude fait ses plus chères délices, fait toutes ses délices* ; *un orgue excellent, des orgues portatives*.

297. — ENFANT est masculin s'il représente un garçon : *un joli enfant*. Il est du féminin s'il se dit d'une fille : *quelle charmante enfant ! la pauvre enfant !*

298. — EXEMPLE est du masculin dans toutes ses acceptions : *Les bons exemples conduisent plus efficacement à la vertu que les préceptes ; ce maître d'écriture fait de beaux, de jolis exemples à ses élèves*. (ACAD.)

299. — Foudre, feu du ciel, est féminin : *la foudre sillonne les nues*. Cependant, en poésie et dans le style soutenu, on le fait quelquefois du masculin : *être frappé du foudre, expirer sous les foudres vengeurs*.

(ACAD.) Mais *foudre* est toujours masculin, 1^o dans un *foudre de guerre*, c'est-à-dire un grand général; un *foudre d'éloquence*, c'est-à-dire un grand orateur; 2^o dans la représentation que les peintres et les sculpteurs font de la foudre, lorsqu'ils la donnent pour attribut, soit à Jupiter, soit à quelques armes, etc. : un *foudre ailé*, les armes de l'empire français étaient un aigle tenant un foudre dans ses serres. (ACAD.)

300. — GENS veut au féminin les adjectifs ou les participes qui le précèdent, et au masculin ceux qui le suivent : ce sont de *fines gens*, *de bons gens*, *de braves gens* ; de *fort dange-reuxes gens*, *des gens fort dange-reux*, *quelles gens* ? L'adjectif *tout* fait exception : *tous les gens de bien*, *tous les hommes*, *tous les braves gens*. (ACAD.)

Cependant, s'il se trouvait un adjectif entre *tout* et *gens*, et que cet adjectif eût une terminaison féminine différente de sa terminaison masculine, *tout* et cet adjectif se mettraient l'un et l'autre au féminin : *toutes ces bonnes gens*, *toutes ces vilaines gens*, *toutes les vieilles gens*. Mais on dirait en mettant *tout* au masculin, *tous les habiles gens*, parce qu'au masculin et au féminin, l'adjectif *habiles* a une même terminaison. (ACAD.)

Ce n'est pas tout encore. Le mot *gens*, suivi de la préposition *de* et d'un nom de profession ou d'état, est toujours masculin : *certaines gens d'affaires* et non *certaines gens*. (ACAD.)

301. — HYMNE, chant d'église, est du féminin : *une belle hymne* ; dans ses autres acceptions, il est du masculin : *un hymne national*. (ACAD.)

302. — ORGE est du féminin : *de belle orge*, *de belles orges* ; excepté dans ces deux expressions : *orge perlé*, *orge mondé*. (ACAD.)

303. — Lorsque les noms de professions d'hommes, tels que *peintre*, *ministre*, *auteur*, sont donnés à des femmes, il faut leur laisser le genre masculin : *madame de Sévigné est un auteur distingué* ; *madame Deshoulières est un poète aimable*.

De certains noms considérés sous le rapport du pluriel

304. — En général, les noms propres ne s'emploient qu'au singulier ; il est cependant quelques cas où ils expriment des idées de pluralité, comme quand nous disons, *les deux Rousseau*, *les deux Corneille*, etc.

Mais ils ne prennent la marque du pluriel que lorsqu'ils sont employés comme nom communs, c'est-à-dire lorsqu'on les donne à des personnes ressemblant, par le mérite, les vertus ou les vices, à ceux qui les ont portés. On écrira donc sans le signe du pluriel, *les deux Cicéron ne se sont pas également illustrés* ; *les deux Rousseau se sont rendus célèbres*, parce que ces noms Cicéron et Rousseau représentent les personnes mêmes ainsi appelées.

305. — Et on écrira avec le signe du pluriel, *les Alexandres*, *les Césars*, *les Napoléons*, *les Cicérons*, seront toujours rares, c'est-à-dire des hommes semblables à Alexandre, à César, à Napoléon, à Cicéron.

306. — L'Académie écrit avec *s* au pluriel les noms suivants, que notre langue a empruntés de la langue latine : *des altos, des bravos, des duos, des trios, des factums, des folios, des factotums* (prononcez *factotome*) (ACAD.) ; *des numéros, des opéras, des pensums* (prononcez *pinsome*) (ACAD.) ; *des récépissés, des reliquats, des spécimens, des zéros, des impromptus* ou *impromptu, des accessits, des albums, des alibis, des alinéas, des quiproquos, des vivats, des alléluias, des apartés* ;

307. — Et sans le signe du pluriel : *des duplicata, des errata, des in-folio, des in-quarto, des in-octavo, des quatuor, des post-scriptum, des pater, des avé, des à-venir.*

308. — Les mots d'une nature invariable, tels que *les si, les car, les oui, les non*, etc., ainsi employés sous la forme du substantif, ne prennent pas la marque du pluriel. Il faut y joindre les noms des notes de musique qui composent la gamme : *des ut, des ré, des mi*, etc.

309. — Lorsque deux noms sont unis par *de*, comme dans *gâteau d'amande, sirop de groseilles*, l'Académie met indifféremment le second au singulier ou au pluriel : *pavillon couvert d'ardoise, maison de brique* ou *de briques, compote de poires, de pommes, graine de chou, huile d'amande, pâte d'amandes*, etc.

310. — Il y a des noms qui ne s'emploient qu'au singulier, tels sont le *bonheur, l'activité, le zèle, la prudence, l'éternité*, etc. ; d'autres qui ne s'emploient qu'au pluriel, comme les *ancêtres, les entrailles, les matériaux, les mœurs, les pleurs, les ténèbres*, etc.

Des noms collectifs

311. — On appelle *collectifs* des noms qui, tout en étant au singulier, expriment une collection, c'est-à-dire un certain nombre de personnes ou de choses, tels sont : *une multitude, une foule, une infinité, une troupe, une quantité, un grand nombre*, etc.

On en distingue de deux sortes : les *collectifs généraux* et les *collectifs partitifs*.

312. — On appelle collectifs *généraux* ceux qui expriment un certain *tout*, et collectifs *partitifs*, ceux qui n'expriment qu'une *partie*, qu'un nombre indéterminé.

Quand je dis, *le nombre des personnes invitées était de vingt*, ce collectif *le nombre* est général, parce qu'il exprime la totalité des personnes invitées ; un *grand nombre de personnes invitées à ce bal ne s'y présentèrent pas* ; ici le même collectif *nombre* est partitif, parce qu'il n'exprime plus la totalité, mais seulement une partie des personnes invitées.

313. — Il importe de savoir faire cette distinction, attendu que le collectif *général* est le mot essentiel de la phrase, c'est-à-dire celui auquel se rapporte le verbe ; tandis que le collectif *partitif* n'y a qu'une faible importance, sa valeur correspondant toujours à l'un des adverbess, *peu, beaucoup*.

Ex. — *La foule, la multitude des curieux FUT ÉCARTÉE par la troupe, qui ouvrit un passage au roi*. Ici la *multitude* exprimant un certain tout, est un collectif général ; le verbe *fut* et le participe *écartée* se rapportent à ce collectif, et non au mot *curieux*.

De même on dirait : *Une foule de curieux, particulièrement composée de femmes et d'enfants, RESTA une partie de la journée sur la place publique* ; ici encore il s'agit d'un tout.

Mais dites, *une foule, une multitude de femmes se TROUVAIENT MÊLÉES aux perturbateurs*, c'est-à-dire, *beaucoup de femmes* ; *foule* et *multitude* étant des collectifs partitifs, *se trouvaient* et *mêlées* s'accordent, non avec ces collectifs, mais avec le nom *femmes*, qui les suit.

313 bis. — D'après ces règles, on dit et l'on écrit : *Un grand nombre de personnes FURENT VOLÉES dans la foule*. Au point de vue de la grammaire, le véritable sujet n'est cependant pas *les personnes*, mais un *grand nombre*. Pourquoi donnons-nous pour sujet au verbe, non le *nombre*, qui est le vrai sujet gramma-

tical, mais les *personnes*, qu'on peut appeler le sujet *rationnel* ? C'est parce qu'il y a incompatibilité entre les faits exprimés par le verbe et le sujet *nombre*. Effectivement, dire d'un *nombre* qu'il a été volé, serait une expression ridicule et grotesque car ce serait reconnaître qu'il a des poches et un numéro (1).

En pareil cas, on a donc agi rationnellement en décidant que, sans tenir compte des exigences grammaticales, on mettrait les verbes et les adjectifs en rapport avec les objets qui occupent la pensée. Or ici, il est question d'un vol fait au détriment de quelqu'un ; il est évident que le mot *nombre* s'efface, et que l'esprit se porte naturellement, irrésistiblement même sur les *personnes*. Et on appelle *syllepse* la figure de grammaire qui consacre ces accords (2).

(1) Quelque burlesques que soient ces expressions, nous les maintenons ici même, afin de frapper du ridicule qu'elles méritent, les règles absurdes qu'on fait sur ce point.

(2) Dans toute notre langue, il n'est point de cas où la *syllepse* ait une application plus fréquente, et conséquemment plus utile, qu'à propos des collectifs, et il semble qu'on se soit plu à le méconnaître, tant il est difficile d'expliquer autrement les exemples qui servent d'appui aux règles établies sur cette question, l'une des plus difficiles de la grammaire, témoin le ridicule des exemples suivants :

“ Le verbe, dit une grammaire suivie, précédé d'un collectif qui a pour complément la préposition *de* et un substantif, s'accorde avec celui des deux mots (*collectif* ou *substantif*) qui frappe le plus l'attention, c'est-à-dire celui auquel on attribue principalement l'action ou l'état exprimé par le verbe.”

Cette règle se réduit à ceci : choisir entre le collectif et le nom qui le suit celui des deux qui frappe le plus l'attention, et en faire le sujet du verbe.

Puis on nous donne les trois exemples suivants :

1^{er} EX. : LA MOITIÉ des passagers n'AVAIT pas la force de s'inquiéter du danger. — Qu'un élève ait à écrire cette phrase sous la dictée, armé de la règle qui précède, il se dira, est-ce la moitié, seraient-ce les passagers qui n'avaient pas la force de s'inquiéter ? Quant à cet être moral la moitié, comme il n'existe pas, il ne peut avoir la faculté de penser, de réfléchir, de s'inquiéter : alors, faisons accorder le verbe avec les passagers. En cela, l'enfant aura raisonné très juste, et comme le lui prescrit la règle ; néanmoins il sera en contradiction avec l'exemple de sa grammaire.

2^e EX. : La plus grande PARTIE du bois qui a été coupé n'a pas été brûlée. — L'ÉLÈVE : Est-ce la partie, est-ce le bois qui brûle ? Pour la partie, je ne vois pas que ce soit un combustible ; quant au bois, je sais très pertinemment

314. — Le collectif *la plupart* et les adverbess *peu, beaucoup, assez, trop, moins, etc.*, expriment un sens partitif : *la plupart de ses amis l'abandonnent, peu de soldats ont suffi pour rétablir l'ordre.*

315. — *Remarque.* — *La plupart et plusieurs*, mais non les adverbess *peu et beaucoup*, peuvent se dire absolument, c'est-à-dire, sans relation à aucun nom précédent : *la plupart écrivent ce mot de telle manière ; la plupart pensent que le bonheur est dans la richesse ; ils se trompent ; il ne faut pas que plusieurs pâtissent pour un seul ; plusieurs tiennent, prétendent, s'imaginent.....* (ACAD.)

Les collectifs qui donnent le plus souvent lieu à des interprétations diverses, et dont l'emploi présente le plus de difficultés, sont : 1^o *une troupe, une nuée, le nombre, la quantité* ; 2^o *la moitié, le tiers, le quart, le cinquième, le dixième, le vingtième, etc.* ; *une dizaine, une douzaine, une centaine.* Nous allons donner des exemples sur chacun d'eux.

Les collectifs *la troupe, une troupe ; la nuée, une nuée ; le nombre, un nombre ; la quantité, une quantité* ; employés dans leur acception propre ou exactement figurée, sont collectifs généraux, qu'ils soient du reste précédés de *le, la, les*, ou de *un, une*.

1^o **UNE TROUPE.** — Au propre, on peut dire d'une *troupe* qu'elle ouvre la marche, qu'elle la ferme, qu'elle pénètre, qu'elle se porte en avant, en arrière, qu'elle court, qu'elle arrête quelqu'un, qu'elle s'arrête elle-même, etc., etc. Aussi faut-il dire, *une TROUPE de voltigeurs OUVRAIT la marche, une*

qu'il brûle et s'enflamme. Donc faisons accorder le participe *brûlé* avec *le bois*. L'AUTEUR : Ce raisonnement est faux, voyez mon exemple.

3^e EX. : LA QUANTITÉ de fourmis était si grande, qu'elle DÉTRUISAIT tous les biens que l'on confiait à la terre — L'ÉLÈVE : Est-ce l'être quantité qui détruit les biens de la terre ? Ne seraient-ce pas plutôt les fourmis ? Quant à l'être quantité, je ne vois pas que ce soit un insecte rongeur ; incontestablement cette fois ce sont les fourmis. — L'AUTEUR : Rien n'est plus faux, voyez mon exemple. — L'ÉLÈVE : Alors j'y renonce, et je ne saurais m'empêcher de dire que si les exemples me donnent tort, la règle me donne parfaitement raison.

TROUPE de grenadiers la **FERMAIT** ; c'est-à-dire un corps, une compagnie, un détachement ouvrait, fermait la marche.

Une TROUPE de voleurs nous ARRÊTA.

Une TROUPE d'assassins PÉNÉTRA chez lui.

Une TROUPE de paysans VINT à nous.

Une TROUPE de collégiens, alors en promenade, se PORTA sur le théâtre de l'incendie, et y RENDIT de grands services. Dans tous ces exemples, le mot *troupe* exprime une collection distincte, un corps, un tout réuni : ainsi il est collectif général.

Par imitation, on dira encore : *une TROUPE d'oies sauvages PASSA au-dessus de nos têtes.*

Mais il faut dire, en faisant de *troupe* un collectif partitif :—*Dans les grandes villes, et lors des fêtes publiques, une TROUPE de voleurs se TROUVENT MÉLÉS dans la foule.* Ici *une TROUPE* ne signifie plus, comme dans les exemples précédents, une collection distincte, un corps réuni de voleurs formant un tout à part. Dans ce cas, sa valeur se réduit à *beaucoup de, nombre de* ; en effet, c'est comme s'il y avait : **BEAUCOUP DE voleurs, OU NOMBRE DE voleurs se trouvent mêlés.**

On dirait donc encore : *Une TROUPE de jeunes filles, toutes vêtues de blanc, SUIVAIT le corps de la princesse ; une TROUPE de pauvres, que dans les cérémonies funèbres on appelle pleureurs, SUIVAIT les jeunes filles ; puis, disséminés dans la foule, une TROUPE de gens qui RAPPELAIENT ses qualités, qui PLEURAIENT une bienfaitrice.* Dans les deux premiers cas, le mot *une troupe* exprime un tout formant corps, c'est un collectif général ; mais il n'en est pas de même du troisième cas, où le mot *troupe* n'a d'autre valeur que celle de *beaucoup de*.

2^o **UNE NUÉE.** — Au propre, on dit d'une *nuée* qu'elle se dirige, qu'elle passe, qu'elle s'abat, qu'elle détruit, qu'elle inonde, qu'elle obscurcit, etc., etc. en pareil cas, c'est un collectif général, quel que soit du reste le nom qui le suit.

Après la révolution de 1830, une *NUÉE* de solliciteurs s'ABATTIT sur Paris

Une *NUÉE* de sauterelles INFESTA, DÉSOLA cette contrée

Mais si le mot *nuée* est suivi d'un fait qui ne saurait être vrai au sens propre, sa valeur se réduit à *beaucoup de* : alors il est collectif *partitif*.

Une *NUÉE* de solliciteurs DEMANDAIENT des places au-dessus de leur capacité. On ne saurait dire d'une *nuée* qu'elle demande ; il y a là incompatibilité entre le collectif et le verbe, et c'est le cas d'invoquer la syllepse. Aussi ces mots, *une nuée de solliciteurs demandaient*, signifient-ils *beaucoup de solliciteurs demandaient*.

3^o UN NOMBRE, UNE QUANTITÉ. — Ce que nous venons de dire d'une *nuée* s'applique également aux collectifs *un nombre*, *une quantité*. Au propre, on dit d'une *quantité*, d'un *nombre*, qu'il est formé de, composé de, ajouté, retranché, multiplié, divisé, partagé, réduit, augmenté, restreint, dépassé, excédé, limité, fixé, etc ; c'est là un terme arithmétique, et alors il est toujours collectif général, qu'il y ait du reste *LE nombre* ou *UN nombre*.

Un NOMBRE de cinq cents soldats FUT FORMÉ des débris de diverses compagnies. — Un NOMBRE de quatre cents recrues FUT AJOUTÉ à ce régiment. Ici il s'agit d'une *quantité déterminée*, d'un *nombre fixe*, d'un tout connu ; de plus, il y a une convenance entre le collectif et le verbe ; ainsi ce collectif est général.

Mais ces mots *nombre*, *quantité*, *partie*, précédés de l'un des adjectifs *grand*, *petit*, expriment tantôt une collection *distincte*, un tout *séparé*, et alors ils sont collectifs généraux ; et tantôt un *nombre indéterminé*, non *séparé*, non *distinct*, et alors ils sont collectifs *partitifs*.

Par exemple, que des livres, des fruits, etc., aient été divisés en deux lots, séparés en deux parties distinctes, l'une grande, l'autre petite, je dirai : *la plus grande partie, la plus grande quantité, le plus grand nombre de ces livres EST à vous ; le plus petit nombre, la plus petite partie de ces fruits EST à moi*. Ici le plus

grand nombre, le plus petit nombre, etc., expriment chacun un *tout à part*, une *collection distincte* : ce sont des collectifs généraux.

L'officier qui commandait ces braves gens eut la funeste pensée de les diviser en deux parties inégales ; LE PLUS GRAND NOMBRE d'entre eux (c'est-à-dire le détachement le plus fort) FUT DIRIGÉ vers la droite de l'ennemi et y PÉRIT ; LE PLUS PETIT NOMBRE ne FUT pas ENTAMÉ.

Sur ces questions l'assemblée se divisa : UN QUART des membres VOTA pour le rejet de la proposition, un autre QUART environ s'ABSTINT, et LE PLUS GRAND NOMBRE des votants (c'est-à-dire le nombre le plus grand) FUT d'un avis contraire. Ici encore le plus grand nombre exprime une collection distincte, un certain tout agissant de concert : c'est un collectif général.

Dans tout autre cas, *le plus grand, le plus petit nombre ; la plus grande, la plus petite quantité ; la plus grande, la plus petite partie*, ne sauraient être que des collectifs partitifs.

LA PLUS GRANDE PARTIE, LE PLUS GRAND NOMBRE *des enfants* SONT LÉGERS, *et ne répondent pas aux sacrifices de leurs parents*. Ici je ne vois plus, comme dans une assemblée délibérante, par exemple, des nombres distincts, les uns plus petits, les autres plus grands ; en pareil cas, *la plus grande partie, le plus grand nombre*, signifient *la plupart*, et ne sont que des collectifs partitifs ; c'est comme s'il y avait, LA PLUPART *des enfants* SONT légers, *et ne répondent pas aux sacrifices....*

De même il faut dire, LE PLUS GRAND NOMBRE, LA PLUS GRANDE PARTIE *des romans* SONT mal ÉCRITS et IMMORAUX ; c'est-à-dire LA PLUPART *des romans* sont mal écrits.

Remarque. — *Le trop grand nombre, la trop grande quantité* sont toujours des collectifs généraux : LE TROP GRAND NOMBRE *d'hommes* PEUT-IL jamais nuire à un État ?

4° LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART, LE CINQUIÈME, LE DIXIÈME, LE VINGTIÈME, LE CENTIÈME, etc. ; une DIZAINE, une DOUZAINE, une CENTAINE Ce que nous venons de

dire s'applique aux collectifs *la moitié, le tiers, le quart*, etc. Ces mots expriment-ils précisément *la moitié, le tiers, le quart*, alors ils sont collectifs généraux ; mais ne sont-ils qu'un à peu près, une exagération, ce ne sont plus que des collectifs *partitifs* ; et, dans ce dernier cas, ils n'ont d'autre valeur que celle de *beaucoup de*.

LA MOITIÉ des députés a voté pour, et l'autre MOITIÉ contre le projet de loi --- LA MOITIÉ de ces recrues EST DIRIGÉE sur Paris, et l'autre sur Lyon. Dans ces deux exemples, *la moitié* exprimant un nombre fixe, une collection distincte, est un collectif général.

Que sur dix tonneaux de pommes j'en aie vendu cinq, je dirai : LA MOITIÉ de mes pommes EST VENDUE. Ce terme *la moitié* n'est ni un à peu près ni une exagération. Il est l'expression d'une quantité fixe, d'un tout déterminé ; et c'est là ce qui constitue le collectif général.

Mais, après avoir visité mon fruitier, je dirai : LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART de mes fruits SONT GÂTÉS. Ici il ne s'agit pas d'une *moitié fixe*, d'une *quantité réelle* ; ce terme, employé avec exagération, n'a dans ma pensée et en réalité d'autre valeur que celle de *beaucoup de, quantité de* ; effectivement, c'est comme si j'eusse dit : *beaucoup de mes fruits, grand nombre de mes fruits* sont gâtés.

D'après les mêmes considérations, il faut dire : UNE DOUZAINÉ d'exemplaires de cette grammaire vous COÛTERA quinze francs. Ici, en effet, il s'agit d'un nombre fixe, réel, d'un tout déterminé : c'est un collectif général. UNE DOUZAINÉ de livres ÉTAIENT épars sur son bureau, c'est-à-dire environ douze livres étaient sur son bureau.

Pour le redire encore, ces mots *moitié, tiers, quart, cinquième, dixième*, etc. ; *dizaine, douzaine, vingtaine, centaine*, etc., doivent-ils exprimer précisément, réellement *une moitié, un tiers*, etc. ? ce sont des collectifs généraux ; dans ce cas, ils sont le sujet du verbe ; sont-ils appelés à n'exprimer qu'un à peu près, ou employés par exagération ? ce ne sont plus que des

collectifs *partitifs*; dans ce second cas, c'est le nom qui suit ce collectif qui devient le sujet.

Selon le besoin, selon le cas, on peut dire : *UNE MOITIÉ OU LA MOITIÉ de ses soldats SUCCOMBA, PÉRIT dans cette journée.* — *LA MOITIÉ, UNE MOITIÉ de ses soldats SUCCOMBÈRENT, PÉRIRENT dans cette journée.* On dira comme dans le premier exemple si l'on a à exprimer une moitié réelle, parce qu'alors la *moitié* est un collectif *général*; on dira comme dans le second exemple si le mot *moitié* n'est qu'une exagération, parce qu'alors *moitié* n'est plus qu'un collectif *partitif*. La première de ces phrases détermine, précise une moitié réelle, et dit conséquemment plus que la seconde.

LE PEU, LE RESTE sont toujours des collectifs généraux, parce qu'ils sont l'expression d'un tout : *LE PEU de livres que vous lui avez laissés A SUFFI pour son instruction.* — *LE RESTE de ces fruits se GÂTERA si vous n'y prenez garde.*

Outre ces règles, nous avons à faire sur les collectifs généraux deux remarques tout aussi importantes que ce qui précède.

1^{re} REMARQUE

Quoi qu'un collectif soit général, ce n'est pas une raison pour que le nom qui suit ce collectif ne puisse être qualifié par un adjectif.

Ainsi, contrairement à la règle d'un auteur suivi, nous dirons : *LE NOMBRE des élèves CAPABLES de suivre ce cours avec fruit est bien limité; cependant LE NOMBRE de ceux qui LE SUIVENT EST considérable.* — *LA TOTALITÉ des hommes PRÉSENTS au corps de garde s'ÉLÈVE à vingt; et non, comme nous enjoins de le dire ce grammairien: le nombre des élèves CAPABLE de suivre. . . La totalité des hommes PRÉSENTE au corps de garde.* Pas plus que nous ne dirons avec le même auteur : *LA TOTALITÉ des enfants INCAPABLE de prévoyance ne VOIT que le présent; car nous ne savons pas plus ce que c'est qu'un nombre CAPABLE ou intelligent, que nous ne savons ce que signifie une totalité qui VOIT.*

Mais nous dirons indifféremment : *la MULTITUDE de barbares ARMÉE et RÉSOLUE qui DESCENDIT du Nord, ou la MULTITUDE de barbares ARMÉS et RÉSOLUS qui DESCENDIRENT du Nord, FONDIT sur une province française et s'en EMPARA.* Comme on peut dire d'une multitude qu'elle est armée, résolue, et qu'elle descend; et de barbares qu'ils sont armés, résolus et qu'ils descendent, il est indifférent que l'accord de ces mots ait lieu avec le collectif ou avec le nom qui suit ce collectif.

Une TROUPE de paysans, les uns jeunes, les autres vieux, CONDUITE ou CONDUITS par le maire de la commune, VINT à nous et nous REMERCIA de notre dévouement. Comme on peut dire d'une troupe qu'elle est conduite, et d'hommes qu'ils sont conduits, il est indifférent

que le rapport ait lieu avec *troupe* ou avec *paysans*. Cependant on n'aurait plus la liberté du choix si, au lieu d'un adjectif, il s'en trouvait plusieurs, et que l'un d'eux, par sa signification, dût se rapporter plutôt à l'un qu'à l'autre des noms. Il faudrait dire, en donnant le même rapport à tous les adjectifs : *une TROUPE de paysans CONDUITS par le maire de la commune et SUIVIS de leurs femmes et de leurs enfants, VINT à nous et nous REMERCIA, et NON une troupe conduite et suivie de ses femmes et de ses enfants.*

2^e REMARQUE

Le collectif général la *totalité* n'est régulièrement employé qu'autant que le verbe dont il est le sujet, ou que l'adjectif qui s'y rapporte, exprime des faits ou des qualités qu'on puisse attribuer à ce collectif.

Gardez-vous donc de dire, à l'imitation d'un auteur suivi :

La TOTALITÉ des enfants, INCAPABLE de prévoyance, ne VOIT que le présent ; car cela autorise les manières de parler suivantes, lesquelles tombent dans le ridicule, si toutefois elles ne vont pas jusqu'à l'absurde :

La TOTALITÉ des hommes EST INTÉRESSÉE à son honneur ;
La TOTALITÉ des enfants EST JOYEUSE à l'aspect de sa mère ;
La TOTALITÉ de ces jeunes personnes EST COQUETTE ;
La TOTALITÉ de ces élèves ÉCRIT, FAIT SON DEVOIR ;
La TOTALITÉ de ces enfants EST GENTILLE, LÉGÈRE ;
La TOTALITÉ de ces officiers EST INSTRUITE, REMPLIE d'ardeur, et BRAVE comme son épée ;

Le NOMBRE entier de ces jeunes filles EST VIF, ACTIF, PARESSEUX ; toutes phrases ridicules, où il existe une incompatibilité choquante entre le collectif général et le fait qui s'y rapporte. En effet, une *totalité*, sorte d'expression arithmétique, ne peut être ni *intéressée*, ni *folle*, ni *coquette*, ni *légère* ; elle ne peut ni *voir*, ni *écrire*, ni *faire son devoir*, pas plus qu'un *nombre* ne peut être *vif*, *actif*, *paresseux*, etc. (1).

Mais dites, en traduisant la *totalité* par le mot *tous* :

Tous les enfants, INCAPABLES de prévoyance, ne VOIENT que le présent ;
Les hommes ou TOUS les hommes sont intéressés ;
TOUS ces jeunes gens sont fous de joie ;
TOUTES ces jeunes personnes sont coquettes ;
TOUS ces élèves écrivent, font leur devoir, etc., etc.

Remarquez bien qu'on ne pourrait remédier au vice de ces phrases en faisant accorder le verbe avec le nom qui suit le collectif, attendu qu'un collectif, lorsqu'il est *général* et bien employé, est forcément le sujet du verbe. Vous ne direz donc pas :

LA TOTALITÉ de ces jeunes filles EST PARESSEUSE,
NI : LA TOTALITÉ de ces jeunes filles SONT PARESSEUSES.

Ainsi que nous venons de le dire, vous supprimerez le collectif général, la *totalité*, et vous direz : *TOUTES ces jeunes filles sont paresseuses, etc.* (2)

(1) Que pensez-vous d'une *totalité* qui *voit* l'avenir ? d'une *totalité* d'enfants *joyeux* à l'aspect de sa mère ? Et qu'est-ce qu'une *mère de totalité* ?

(2) On dit très bien : *la totalité de ses biens VAUT tant, sera vendue, est située, se compose de . . . , suffira à payer ses dettes, n'excède pas la valeur de . . . , est engagé, hypothéqué ; la totalité de ses biens y passera, etc., etc. ;*

est le nom

dire : UNE
 OMBA, PÉRIT
 DITIÉ de ses
 ette journée.
 e si l'on a à
 ors la moitié
 me dans le
 u'une exagé-
 qu'un collec-
 es détermine,
 emment plus

des collectifs
 on d'un tout :
 S A SUFFI pour
 se GÂTERA si

sur les collec-
 si importantes

raison pour que le
 r un adjectif.
 vi, nous dirons : LE
 e avec fruit est bien
 VIVENT EST considé-
 u corps de garde
 le le dire ce gram-
 re. . . La totalité des
 que nous ne dirons
 INCAPABLE de pré-
 yons pas plus ce que
 e nous ne savons ce

ITUDE de barbares
 u la MULTITUDE de
 du Nord, FONDIT sur
 e on peut dire d'une
 cend ; et de barbares
 est indifférent que
 avec le nom qui suit

utres vieux, CONDUITE
 F à nous et nous RE-
 ut dire d'une troupe
 tuits, il est indifférent

Des noms composés

317. — On appelle *noms composés* ceux qui se forment de plusieurs parties ; tels sont *corps de garde, avant-scène*.

Les parties qui entrent dans un nom composé sont de leur nature variables ou invariables ; les seules parties variables sont le nom et l'adjectif. Mais les noms et les adjectifs qui entrent dans un nom composé, ne prennent pas toujours la marque du pluriel ; il existe à ce sujet différentes règles.

318. — 1^{re} RÈGLE. — Un nom composé de deux noms immédiatement suivis l'un de l'autre, prend la marque du pluriel aux deux parties composantes :

Un chef-lieu, des chefs-lieux ; une malle-poste, des malles-postes ; une rose-pompon, des roses-pompons, un chou-rave, des choux raves, etc.

Excepté un *appui-main*, des *appuis-main*, c'est-à-dire des appuis pour la main. — Un *hôtel-Dieu*, des *hôtels-Dieu*, c'est-à-dire des hôtels de Dieu. — Un *brèche-dent*, des *brèche-dents* ; un *timbre-poste*, des *timbres-poste* (1).

Becfigue, qui faisait autrefois exception, s'écrit aujourd'hui en un seul mot : un *becfigue*, des *becfigues*. (ACAD)

319. — 2^e RÈGLE. — Un nom composé de deux noms unis par une préposition ne prend la marque du pluriel qu'au premier des noms.

Un *ver à soie*, des *vers à soie* ; un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre* ; un *pot-de-vin*, des *pots-de-vin* ; un *cul-de-sac*, des *culs-de-sac*, etc.

la totalité de ces marchandises est partie, est arrivée, a été vendue, a été payée, saisie, etc., etc. Dans une foule de cas semblables, la *totalité* est un collectif général, auquel se rapportent le verbe et l'adjectif, parce qu'il y a compatibilité, convenance entre la *totalité* et les faits exprimés par ces verbes. Mais s'il y a incompatibilité, au lieu de parler un langage grotesquement absurde, bannies ce collectif, et, suivant le cas, remplacez-le par son équivalent *tout* ou *tous*.

(1) L'Académie, fidèle au principe qu'elle semble s'être fait, de ne donner, sauf quelques cas très rares, le signe du pluriel qu'au pluriel même, écrit ainsi ce mot : un *brèche-dent*, et ne s'explique pas sur le pluriel. Il serait peut-être préférable de mettre toujours une *s* à *dent*, parce que cette expression se dit d'une brèche, qui ne peut être qu'entre plusieurs dents.

Excepté un *coq-à-l'âne*, des *coq-à-l'âne* ; un *pied-à-terre*, des *pied-à-terre* ; un *pot-au-feu*, des *pot-au-feu* ; un *tête-à-tête*, des *tête-à-tête* ; un *vol-au-vent*, des *vol-au-vent*.

Remarque. — Quoique ces mots n'aient pas la marque du pluriel, les adjectifs qui pourraient s'y rapporter s'accordent selon les cas : de *fréquents tête-à-tête* ; d'*excellents pot-au-feu*.

320. — 3^e RÈGLE. — Un nom composé d'un nom et d'un adjectif prend la marque du pluriel à ses deux parties : une *claire-voie*, des *claires-voies* ; un *coffre-fort*, des *coffres-forts* ; une *belle-mère*, des *belles-mères* ; une *plate-bande*, des *plates-bandes* ; un *blanc-seing*, des *blancs-seings*.

Excepté des *terre-pleins*, c'est-à-dire des lieux *pleins de terre* ; — des *cheveu-légers* (autrefois compagnie de cavalerie) ; des *grand'mères*, des *grand'tantes*, des *grand'messes* ; ce dernier fait aussi *grande messe*, *grandes messes*. (ACAD.)

Remarque. — Lorsque, dans un nom composé, il se trouve un mot qui ne s'emploie pas seul, comme *cervier* dans *loup-cervier*, ce mot, le plus souvent, prend le nombre de nom auquel il est joint :

Un *loup-cervier*, des *loups-cerviers* ;

Une *épine-vinette*, des *épinés-vinettes*, etc.

Excepté 1^o un *havre-sac*, des *havre-sacs* ; un *pic-nique*, des *pic-niques* ; 2^o tous les noms commençant par *vice* : des *vice-présidents*, des *vice-consuls*, etc.

321. — 4^e RÈGLE. — Un nom composé d'un nom joint à un verbe, ou à un adverbe, ou à une préposition, ne prend la marque du pluriel qu'à sa partie variable, c'est-à-dire au nom. Et ici le pluriel se détermine moins par l'article que par l'idée que présente le nom par lui-même

On écrira donc, parce qu'il y a pluralité dans l'idée :

Un ou des *tire-bottes*, un ou des *cure-dents*, un ou des *essuie-mains* ; objets qui servent à tirer les *bottes*,

se for-
garde,

sé sont
seules
mais les
n. com-
pluriel ;

e deux
prend la
antes :
oste, des
npons, un

, c'est-à-
bien, des
eu. — Un
oste, des

n, s'écrit
becfigues.

eux noms
arque du

œuvre, des
; un cul-

v adue, a été
totalité est un
parce qu'il y a
par ces verbes.
tesquement ab-
par son équiva-

t, de ne donner,
riel même, écrit
uriel. Il serait
ue cette or pres-
dents.

à curer *les dents*, à essuyer *les mains* ; un ou des *chasse-mouches* ; on écrit : une *garde-robe*, des *garde-robcs*.

322. — Mais il faut écrire sans *s*, parce qu'il y a unité dans l'idée, un ou des *coupe-gorge*, c'est-à-dire lieux où l'on coupe *la gorge*, et non *les gorges*. — Un ou des *crève-cœur*, c'est-à-dire douleurs qui crèvent *le cœur*, et non *les cœurs* — Un ou des *porte-drapeau*, c'est-à-dire ceux qui portent *le drapeau*, et non *les drapeaux*. — Un ou des *casse-cou*, c'est-à-dire des lieux où l'on se casse *le cou*, et non *les cous*. — Un ou des *emporte-pièce*, etc. (1)

323. — Les noms composés formés d'un nom et d'une préposition ou d'un adverbe, suivent la même règle que les précédents. On écrira donc avec le signe du pluriel :

Un *avant-coureur*, des *avant-coueurs*, c'est-à-dire un coureur ou des coureurs qui vont *en avant* ; — un *sous-fermier*, des *sous-fermiers*, c'est-à-dire un fermier ou des fermiers qui sont *sous un autre* ou *sous d'autres* ; un *à-coup*, des *à-coups* ; un *en-tête*, des *en-têtes*.

Remarque. — Un certain nombre d'anciens noms composés s'écrivent maintenant en un seul mot, et suivent dès lors les règles de formation du pluriel ; on écrit donc : des *acemptes*, des *autodafés*, des *boute-feux*, des *contrebasses*, des *contreforts*, des *contremaitres*, des *contremarches*, des *contremarques*, des *contrepoints*, des *contrepoisons*, des *contresings*, des *courtepointes*, des *entrecôtes*, des *entrefilets*, des *entrepoits*, des *entresols*, des *outrepasses*, des *passapoils*, des *passaports* ; un ou des *malappris*, un ou des *sontrepoids*, un ou des *contresens*, un ou des *contretemps*.

(1) L'Académie ne donne guère *l's* au singulier que dans le cas d'une nécessité absolue, comme dans un *porte-mouchettes*, mot comprenant le nom *mouchettes*, qui ne s'emploie pas au singulier ; comme encore dans *serrepapiers*, parce que pris dans le sens de *notes*, *mémoires*, le mot *papier* ne s'emploie qu'au pluriel. Elle écrit donc :

Un *couvre-pied*, des *couvre-pieds* ;
 Un *cure-dent*, des *cure-dents* ;
 Un *cure-oreille*, des *cure-oreilles* ;
 Un *essuie-main*, des *essuie-mains* ;
 Un *garde-meuble*, des *garde-meubles* ;
 Un *tire-botte*, des *tire-bottes*, etc., etc.

Cette façon d'orthographier a le mérite de rentrer dans la règle générale, qui ne veut d'*s* qu'au pluriel, et conséquemment d'être d'une application plus facile.

CHAPITRE III

DE L'ARTICLE

325. — Outre que l'article marque le genre et le nombre des noms communs, il leur donne encore ou concourt à leur donner un sens déterminé.

326. — Seuls et sans le secours d'aucun autre mot, les articles simples *le, la, les*, déterminent le nom, 1^o lorsqu'il s'agit de la généralité des personnes ou des choses exprimées par ce nom : *LES hommes sont créés à l'image de Dieu, c'est-à-dire tous les hommes ; LES Français sont vifs et gais, c'est-à-dire les Français en général ; 2^o lorsqu'il est question de désigner un seul homme, une seule chose : LE général donna LE signal de l'attaque ; LA mer couvre les trois quarts de LA Terre*

327. — Ils concourent à déterminer une certaine classe de personnes ou de choses : *LES enfants qui perdent leur temps se préparent bien des regrets. Ici l'article les concourt, avec ces mots qui perdent leur temps, à déterminer une certaine classe d'enfants.*

328. — Les articles *du, des, de l', de la*, avant un nom commun, n'ont pas pour seule fonction, comme on le dit, d'exprimer un sens partitif ; ils désignent la généralité des personnes et des choses toutes les fois qu'ils se trouvent entre deux noms, et qu'aucune expression ne modifie le dernier. Quand je dis, *la vie des hommes est plus courte que celle des cerfs et des corneilles*, j'emploie trois fois l'article *des* dans un sens général, car je parle de tous les hommes, de tous les cerfs et de toutes les corneilles : l'emploi de l'article est alors de rigneur.

329. — On fait encore usage des articles *du, des, etc.*, avant un nom auquel on veut donner un sens partitif : *voilà du pain, de l'eau, des cerises, etc.*, c'est-à-dire une certaine quantité de pain, d'eau, de cerises, etc.

330. — Cependant, si le nom ayant un sens partitif est précédé d'un adjectif, l'article se remplace par *de* :

asse-
robes.

unité
ux où
crève-
et nou
e ceux
UN ou
casse le
etc. (1)

nom et
a même
avec le

à-dire un
- un sous-
mier ou
d'autres ;
les.

és s'écrivent
forma ion dit
ontefeur, des
emarches, des
trere-ings, d'a
s entresols, des
pris, un ou des

cas d'une né-
prenant le nom
ore dans serre-
mot papier us

la règle générale,
e application plus

voilà DE jolis enfants, DE beaux jardins, DE beau blé, DE belle avoine, DE bon vin, D'excellent pain, etc.

331. — Remarquons que si l'adjectif fait partie d'un nom composé, comme dans *belle-mère, beau-père, petits-pois*, etc. ; ou si tel adjectif joint à un nom en fait une sorte de nom composé, comme dans *jeunes gens, jeunes personnes, grand homme, beau temps, beau monde, bon temps, mauvais temps*, il faut maintenir l'article : il y a DES beaux-pères, DES belles-mères, qui valent de véritables pères, de vraies mères ; voilà DES jeunes gens et DES jeunes personnes passionnés pour l'étude ; avoir DU beau temps, DU mauvais temps, fréquenter la société DU beau monde.

332. — Mais l'article se remplace par *de* toutes les fois que le nom qui suit doit être indéterminé, c'est-à-dire n'indiquer la personne ou la chose que d'une manière vague et générale ; c'est ce qui arrive :

1^o Lorsque le nom est précédé d'un collectif partitif : *un concours DE personnes, une société DE petits-mâtres, une réunion DE grands hommes, un pensionnat DE jeunes personnes, peu DE beau monde, beaucoup DE mauvais temps*. Excepté : 1^o les collectifs *bien* et *la plupart* : *bien DES peines* (1), *la plupart DES hommes* ; 2^o le cas où le nom serait déterminé par les expressions qui le suivent : *nous ne revîmes qu'un petit nombre DES amis de notre enfance*. — *J'ai encore un peu DU vin que vous m'avez vendu*. — *Je n'aime point DES travaux trop faciles, DES occupations qui ne disent rien à l'esprit*.

C'est par la même raison qu'on dit *montre d'or, tabatière d'argent, bas de soie, compte de poires, maison de bois*, etc. En effet, ces noms *or, argent*, etc., ne déterminent ni tout l'*or*, ni tout l'*argent*, ni certain *or*, ni certain *argent*.

333. — Remarque. — Ne dites pas *montre en or, tabatière en argent, table en marbre, maison en bois*, etc. ; mais *montre d'or, tabatière d'argent, table de marbre, maison de bois*, etc. Le sentiment de l'Académie est que deux noms dont le dernier exprime la matière qui entre dans le premier, s'unissent par *de* et non par *en*.

2^o L'article se remplace encore par *de*, lorsque le nom est régime d'un verbe actif accompagné d'une

(1) Cependant il faut dire, *bien d'autres*, et non *bien des autres* ; c'est la seule exception relativement à *bien*.

négative, ou qu'il se place après un impersonnel employé négativement (*De. alors, équivalait à peu près à nul, aucun*) : *la musique et la peinture ne souffrent point DE médiocrité; je ne connais pas d'homme plus importun que lui, aussi ne lui reste-t-il plus d'amis; souffrir une injure sans en témoigner DE ressentiment.*

334. — Mais si la phrase, tout en ayant un tour négatif, a un sens affirmatif, il faut l'article : *je n'ai pas DE L'argent pour le dépenser follement, c'est-à-dire j'ai DE L'argent, non pour le dépenser; vous vous inquiétez, dites-vous; mais n'avez-vous pas DE LA santé, DE LA fortune, DES amis?* c'est-à-dire vous avez de la santé, de la fortune, des amis, ne vous inquiétez pas. (ACAD.)

Ainsi l'on dirait avec l'article, parce que le sens est affirmatif, *il ne peut parler sans faire DES fautes, c'est-à-dire il fait des fautes, toutes les fois qu'il parle; et avec de parce que le sens reste négatif, cet étranger parle sans faire DE fautes, c'est-à-dire il ne fait pas DE fautes.* (ACAD.)

335. — De là il résulte, 1^o que si *ne.... que* signifie *seulement*, il doit être suivi de l'article, parce qu'alors il a un sens positif : *cette mère n'a DES yeux QUE pour son fils aîné.* (ACAD.) *Il n'a DES fruits, il NE récolte DU vin QUE pour sa maison,* c'est-à-dire cette mère a des yeux *seulement* pour son fils aîné; il a des fruits, il récolte du vin *seulement* pour sa maison. (ACAD.)

336. — 2^o Que si *ne.... que* signifie *nul autre*, il demande *de*, parce qu'alors il a un sens négatif : *il n'a de fruits QUE des poires et des pommes, c'est-à-dire il n'a nul autre fruit que.... il n'a de soutien QUE son fils, c'est-à-dire nul autre soutien.*

337. — On dira donc avec l'article, parce qu'on parle au positif, *cet enfant n'a DU plaisir que quand il travaille, c'est-à-dire a du plaisir seulement quand il travaille.*

338. — Et avec *de*, parce que la phrase a un sens négatif, *il n'a DE plaisir que celui qu'il trouve à l'étude, c'est-à-dire il n'a NUL AUTRE plaisir que celui....*

339. — Avec les adverbes *plus, moins, mieux*, on se sert de l'article s'il y a comparaison : *votre mère est LA plus aimable personne que je connaisse; de toutes les*

u blé, DE

t partie
eau-père,
nom en
ns jeunes
mps, beau
maintenir
ères, qui
voilà DES
nés pour
mps, fré-

toutes les
iné, c'est-
que d'une
rive :

ectif par-
i DE petits-
pensionnat
aucoup DE
n et la plu-
mes; 2^o le
essions qui
re DES amis
n que vous
voux trop
l'esprit.

ontre d'or,
res, maison
t, etc., ne
ni certain

en argent, table
d'argent, table
e est que deux
mier, s'unissent

orsque le
agné d'une

autres; c'est la

jeunes personnes de la ville, ce sont vos sœurs qui sont **LES PLUS JOLIES**. On emploie simplement *le* lorsqu'il n'y a point de comparaison : *ne pensez pas qu'une impolitesse les fasse sortir de leur caractère, c'est alors, au contraire, qu'ils se montrent* **LE PLUS aimables** *c'est lorsque les jeunes personnes sont mises simplement qu'elles sont* **LE PLUS jolies**.

340. — Avant *plus, moins, mieux*, l'article est invariable, lorsque ces adverbes se rapportent à un verbe ou à un autre adverbe *c'est la personne que j'aime* **LE MIEUX**, *voilà les généraux qui ont combattu* **LE PLUS vaillamment**

De la répétition de l'article

341. — Comme les noms ne sauraient être déterminés sans le secours de l'article ou des adjectifs déterminatifs *mon, ton, ce, cet, un, deux, premier, second, etc.*, l'article ou l'adjectif déterminatif doit donc se répéter.

1^o Avant tout nom pris dans un sens déterminé :

Il faut dire, *LE père et LA mère, SON frère et SA sœur, LE maire et LE préfet*, et NON *LES père et mère, SES frère et sœur, LES maire et préfet* ;

2^o Avant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne se rapportent pas à un même nom : *les philosophes anciens et les modernes, j'occupe le premier et le second étage*. Mais le plus souvent, et c'est l'oreille qui doit en décider, il est mieux de répéter le nom. Ainsi, au lieu de dire : *l'intérêt général et LE privé, l'histoire profane et LA sacrée, LA cote foncière, LA mobilière et LA personnelle*, dites : *l'intérêt général et l'intérêt privé ; l'histoire profane et l'histoire sacrée ; la cote foncière, la cote mobilière et la cote personnelle* (1).

342. — Mais ce serait une faute de répéter l'article ou l'adjectif déterminatif avant chacun des adjectifs se rapportant à un même nom : il faut donc dire

(1) C'est ainsi que la Grammaire exige qu'on s'exprime pour être correct. Mais l'usage ne tient pas toujours compte de cette règle ; et d'une part l'effet désagréable qui résulte pour l'oreille de la répétition de l'article avant l'adjectif ; de l'autre, les lenteurs que cause la répétition du nom, sont probablement les motifs qui ont fait que l'Académie elle-même s'en écarte assez fréquemment, pour qu'on ne puisse pas trop regarder comme une faute la suppression de l'article ou la non répétition du nom ; elle dit, dans la préface de

le bon et brave *Henri IV*, mon digne et fidèle ami, et non le bon et LE brave *Henri IV*, mon digne et MON fidèle ami.

343. — L'emploi de l'article est facultatif avec certain : j'ai ouï dire à CERTAIN homme, ou à UN certain homme il y a CERTAINES choses ou DE certaines choses pour lesquelles on éprouve de la répugnance. (ACAD.)

344. — La suppression de l'article est de rigueur après comme signifiant en qualité de : le pape peut être considéré COMME chef de l'Église, ou COMME prince temporel ; COMME ouvrage de circonstance, cette pièce a du mérite, c'est-à-dire, en qualité d'ouvrage ; COMME président de l'assemblée, il doit y maintenir l'ordre, et NON comme LE président, etc. (ACAD.)

De l'emploi ou de la suppression de l'article avant les noms propres

345. — Il y a des noms propres qui demandent toujours à être précédés de l'article : *vin du Rhin* ; d'autres de la préposition *de* : *vin DE Bourgogne* ; et d'autres encore qui ne prennent ni article ni préposition *quai Voltaire*.

346. — 1^{re} RÈGLE. — Il faut donner l'article,

1^o A tout nom propre formé d'un nom commun : *le jardin DES Tuileries*, *le royaume DES Pays-Bas*, *l'avenue DES Champs-Élysées*, *le sommet DU Mont-Blanc* ;

2^o Aux noms de monuments : *l'élégance DU Panthéon*, *le style DE Notre-Dame* (le déterminatif *notre* équivalent à l'article) ; *le palais DU Louvre*.

Excepté les noms de monuments venant du nom d'un seul homme comme *Saint-Pierre*, *Saint-Paul*, qui appartiennent à la deuxième règle ci-dessous.

3^o Aux noms de fleuves, de rivières, de montagnes : *les vins DU Rhin*, *les bords DE la Loire*, *la chaîne DES*

son Dictionnaire les langues grecque et latine ;
 Au mot *bigarrer* : bigarrer ses ouvrages de mots grecs et latins ;
 Au mot *flux* : la fortune a son flux et reflux ;
 Au mot *agent de change* : entre les négociants et banquiers ;
 Au mot *carbone* : substances végétales et animales ;
 Au mot *banquet* : tous les princes et princesses du sang ;
 Au mot *chef* : des officiers et sous-officiers ;
 Au mot *royal* : les enfants et petits-enfants ;
 Au mot *gelatine* : parties molles et solides ;
 Au mot *majeur* : consentement de ses père et mère, etc., etc.

Alpes, et conséquemment aux noms des départements formés de noms de rivières ou de montagnes. *département DE LA Seine, département DES Vosges.*

4° Aux noms propres d'hommes employés au pluriel. *l'ancienneté DES Bourbons, le règne DES Stuarts, la famille DES la Rochefoucault, quai DES Augustins.*

347. — 2^e RÈGLE — Au lieu de l'article, on met *de* avant le nom propre d'un seul homme, avant les noms de villes, de villages, de dieux de la fable, et avant les prénoms : *la profondeur DE Rousseau, l'esprit DE Voltaire, la conversion DE saint Paul, la ville DE Paris, le château DE Vincennes, les foudres DE Jupiter, le père DE Sophie*

348. — Remarquez 1^o que ceux de ces noms qui sont formés d'un nom commun appartiennent à la première règle, c'est-à-dire, qu'ils prennent l'article. *la ville DU Havre, les îles DE LA Trinité.*

2^o Que lorsqu'une rue, un passage, un boulevard, un carrefour, un quai, un pont, un hospice, une place publique, ou un établissement quelconque, a pour nom propre le nom d'un homme, il est mieux, pour éviter toute ambiguïté de supprimer la préposition *de*, et de dire : *rue Richelieu, passage Choiseul, boulevard Saint-Antoine, quai Voltaire, église Saint-Roch, rue Saint-Augustin*, etc. Dans ces circonstances, l'emploi de la préposition *de* donnerait lieu à une équivoque. En effet, si je dis *le passage DE Choiseul*, on ignore si je parle d'un passage appartenant à Choiseul ou d'un passage appelé du nom de Choiseul : la suppression de la préposition fait disparaître ce double sens.

349 — Les noms de royaumes, d'États, comme la *France*, l'*Angleterre*, etc., de provinces, comme la *Bourgogne*, la *Champagne*, etc., forment une catégorie à part. Placés après un autre nom, ils demandent quelquefois à être précédés de l'article, comme dans *les forces DE LA France, la dette DE L'Angleterre*, et quelquefois de la préposition *de*, comme dans *les vins DE France, la dentelle D'Angleterre.*

350. — Il faut l'article, 1^o lorsqu'on parle de toute l'étendue du territoire, comme quand on dit, *les limites, la longueur, la largeur, la circonférence, la situation, la forme géographique de la France*, c'est-à-dire de l'étendue de terre appelée *France* ; 2^o lorsque le mot *France* est mis pour la nation française. *Les revenus, les ressources, les colonies, la puissance, la conduite, l'attitude, la dignité, les armées, la gloire de la France*, c'est-à-dire de la nation française.

351. — Mais avant ces mêmes noms, il faut se servir non de l'article, mais de la préposition *de*, lorsqu'ils ne sont cités que comme lieux d'extraction : *vin de France, dentelle d'Angleterre, toile d'Hollande* (1), *bœuf de Normandie, vin de Bourgogne, cuir de Russie*.

352. — Remarquez 1° que si le lieu d'extraction est exprimé par un nom de rivière, de montagne, ou formé d'un nom commun, il rentre dans la première règle que nous avons donnée (page 127), c'est-à-dire qu'il prend l'article : *mouton des Ardennes, vin du Rhin, vin de la Côte-d'Or, vin du Cher, charbon de L'Yonne*.

2° Qu'il est quelques noms propres auxquels le caprice seul de l'usage donne toujours l'article, et qui se soustraient à toutes les règles ; tels sont, *le Pérou, la Guadeloupe, le Brésil, le Beaujolais, l'Anjou, le Poitou, la Brie, le Nivernais, etc.* ; les mines du Pérou, l'empire du Brésil, les blés de la Brie, etc.

CHAPITRE IV

DE L'ADJECTIF

De l'accord de l'adjectif

353. — Un adjectif marquant en général une qualité, n'entre régulièrement dans une phrase qu'autant qu'il y existe un objet auquel cette qualité soit attribuée : *satisfait du succès de son fils, le père lui procure du plaisir*. (La même règle s'applique au participe présent.)

354. — Mais ce serait s'exprimer irrégulièrement que de dire : *depuis longtemps occupé de grands travaux, sa fortune s'est accrue considérablement*, parce qu'il n'existe dans la phrase aucun mot auquel se rapporte *occupé* ; il faudrait alors y faire entrer un pronom, et dire, *comme il est occupé, etc.*

355. — Il faut encore que le rapport d'un adjectif ou d'un participe présent soit sans équivoque ; on ne pourrait donc dire : *connaissant sa langue, le principal chargea ce jeune homme d'une classe du collège*, parce que *connaissant sa langue*, peut s'entendre du principal et du jeune homme, il faudrait dire, *ce jeune homme connaissant sa langue, ou comme ce jeune homme connaissait sa langue, le principal le chargea d'une classe*.

(1) L'usage a prévalu sur la règle, qui exigerait *toiles de Hollande*.

356. — Un adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte : *un père instruit, une mère instruite, des enfants aimables, nous sommes faibles.*

357. — Cependant il faut mettre au singulier l'adjectif se rapportant aux pronoms *nous, vous*, lorsque ces pronoms ne représentent qu'une seule personne : *Mon fils, vous serez RECHERCHÉ si vous êtes INSTRUIT ; NOUS SOUSSIGNÉ, maire de Lyon, NOUS, PRÉFET de la Seine.*

358. — Si l'adjectif se rapporte à plusieurs noms ou à plusieurs pronoms, il se met au pluriel : *le père et le fils PRUDENTS, la mère et la fille VERTUEUSES.*

359. — Et si les noms ou les pronoms sont de différents genres, l'adjectif se met au masculin : *le frère et la sœur sont POLIS.*

360. — *Remarque.* — Lorsque les deux noms auxquels se rapporte l'adjectif n'ont pas le même genre, il est mieux de mettre le nom masculin le dernier. Ainsi, au lieu de dire *un cabinet et une chambre petits*, on dira *une chambre et un cabinet petits*. Cependant la place du nom serait indifférente, si l'adjectif n'avait qu'une terminaison pour les deux genres : *le père et la mère AIMABLES, ou la mère et le père AIMABLES.*

EXCEPTIONS

361. — 1^{re} exception. — Un adjectif se rapportant à plusieurs noms ne s'accorde qu'avec le dernier :

1^o Lorsque les noms sont synonymes, c'est-à-dire lorsqu'ils ont à peu près la même signification : *cet élève apporte dans ses devoirs un ZÈLE, une ASSIDUITÉ bien ÉTONNANTE, ou une ASSIDUITÉ, un ZÈLE bien ÉTONNANT ; nous eûmes pendant quelques jours un SOUCI, une ANXIÉTÉ, une INQUIÉTUDE MORTELLE.*

Dans ce cas, l'adjectif se met au singulier, parce qu'il n'y a qu'une seule idée ; c'est le désir, le besoin de mieux faire ressortir la chose dont on parle, qui fait qu'on insiste ainsi, qu'on la reproduit sous un autre mot.

En pareille circonstance, le peuple, moins habitué aux termes, répète le nom, et dit, par exemple : *il y avait une FOULE, une FOULE extraordinaire, expression qui correspond à il y avait un MONDE, une FOULE extraordinaire.*

362. — Il en serait de même de l'accord du relatif, *lequel, laquelle*, et du verbe en rapport avec plusieurs NOMS SYNONYMIQUES; on dirait, *c'est un homme d'une VOLONTÉ, d'une FORCE DE CARACTÈRE A LAQUELLE tout doit céder; il a une ADRESSE, une DEXTÉRITÉ qui le REND propre à tous les exercices du corps.*

363. — Remarque. — De ce qui précède on doit conclure qu'il ne faut pas se servir de la conjonction *et* entre les noms ni entre d'autres mots synonymes; ne dites pas : *il a une grande force et une grande énergie de caractère; mais une grande force, une grande énergie.*

364. — 2^o Lorsque les noms sont unis par la conjonction *ou* : *il faut une FORCE ou une ADRESSE bien RARE pour sortir de cette difficulté.* Ce qui motive ici le singulier, c'est que la conjonction *ou* exclut l'un des noms; en effet, la phrase ne dit pas qu'il faut *une force ET une adresse réunies*, mais seulement l'une ou l'autre.

365. — 2^e exception. — Les adjectifs *nu, excepté, supposé, compris, passé*, placés avant les noms, sont invariables : *NU-tête, DEMI-heure, EXCEPTÉ ces dames, SUPPOSÉ telle circonstance; sa terre s'est vendue cent mille francs, COMPRIS, Y COMPRIS, NON COMPRIS sa maison de campagne; PASSÉ cette époque, vos réclamations ne seront pas admises.* Une raison d'harmonie seule a donné lieu à ces exceptions. Mais ces mêmes mots, placés après les noms, s'accordent avec ces noms, parce qu'alors il y a ellipse du mot *étant* : *la tête nue, ces dames exceptées, cette circonstance supposée, etc., c'est-à-dire, la tête étant nue, ces dames étant exceptées, etc.*

366. — Remarque. — *Demi*, après un nom, reste toujours au singulier, parce qu'il ne s'agit que de la moitié d'une seule chose : *quatre heures et DEMI.* Ce mot ne se met au pluriel que quand il s'emploie comme substantif : *dans la nuit, j'ai entendu sonner deux heures et plusieurs DEMIS.*

367 — *Ci-inclus, ci-joint*, après les noms, s'accordent toujours : *les pièces ci-incluses, les billets ci-joints*, Placés avant le nom, ils ne s'accordent que lorsqu'ils sont au milieu des phrases, et qu'ils sont précédés d'un article ou d'un adjectif déterminatif : *vous trouverez ci-jointe, ci-incluse LA copie, UNE copie, DEUX copies, LEUR copie de telle pièce.* — On dirait donc au commencement des phrases : *CI-JOINT, CI-INCLUS la*

copie de cet acte ; et, au milieu des phrases : *vous trouverez CI-JOINT, CI-INCLUS copie*, ce mot *copie* n'étant précédé ni d'un article ni d'un adjectif déterminatif.

368. — De tous les adjectifs dont le son final fait *eux*, il n'y a que *bleu* et *feu*, qui ne prennent point d'*x* : *un habit bleu, une robe bleue, des yeux bleus, feu son père.*

Hébreu ne prend *x* qu'au pluriel : il s'ait l'hébreu : *les Hébreux.*

369. — *Feu* ne prend pas de terminaison féminine, lorsqu'il est avant l'article ou un adjectif déterminatif : *FEU la reine, FEU sa mère* ; mais placé après, c'est le contraire : *la FEUE, reine, sa FEUE mère* ; cet adjectif n'a pas de pluriel.

370. — Parmi les adjectifs composés de deux adjectifs réunis, comme *châtain clair, bai clair, rose tendre, bai brun*, il n'y a guère que ceux qui sont affectés à la représentation d'une couleur quelconque qui ne varient point, parce qu'il y a ellipse du mot *ton* : *des mousselines ROSE TENDRE, des cheveux CHÂTAIN CLAIR* ; c'est-à-dire *des mousselines d'un TON rose tendre*, etc. Mais lorsqu'il n'y a point d'ellipse, il faut faire accorder les deux parties de l'adjectif composé : *des sourds-muets, des sourdes-muettes, des aveugles-nés, des enfants premiers-nés, des hommes ivres-morts.*

371. — *AIGRE-DOUX*. — Quoi qu'en disent quelques grammairiens, cet adjectif est, comme les précédents, variable dans ses deux parties : *des fruits AIGRE-DOUX, des oranges AIGRE-DOUCES, des paroles AIGRE-DOUCES*, c'est-à-dire tout à la fois, *aigres et douces.* (ACAD., au mot *aigre-doux.*)

NOUVEAU-NÉ ne varie qu'à sa seconde partie, la première étant mise pour l'adverbe *nouvellement* : *les enfants NOUVEAU-NÉS, sa fille NOUVEAU-NÉE.* Et, en parlant de deux jumelles, *comment se portent vos filles NOUVEAU-NÉES, vos premières nées ?*

Cependant l'usage ou plutôt l'harmonie l'a emporté sur la règle quant aux mots suivants, où *nouveau*, bien que signifiant *nouvellement*, s'orthographie comme s'il était adjectif : *les nouveaux mariés, la nouvelle mariée* ; il faut fêter *les nouveaux venus, la nouvelle venue*, etc. (ACAD.)

C'est encore malgré la règle et pour l'harmonie qu'on dit de la viande, de la volaille trop FRAÎCHE TUÉE pour être tendre; des roses FRAÎCHES CŒILLIES, etc. Ici, en effet, fraîche signifie nouvellement, récemment.

MORT-NÉ. C'est encore contre le sentiment de l'Académie que quelques grammairiens font mort-née variable à ses deux parties; d'accord avec l'usage, elle écrit et dit, deux enfants MORT-NÉS, une tragédie MORT-NÉE. (ACAD., au mot naître.)

Il y a des adjectifs qui ne conviennent qu'aux personnes, comme intentionné, consolable; d'autres qui ne conviennent qu'aux choses, comme applicable, inapplicable, pardonnable; il n'y a que la lecture et l'usage qui puisent apprendre à faire cette distinction.

372. — C'est encore la lecture et l'usage qui apprennent: 1^o quels sont les adjectifs qui se placent avant les noms, comme dans ces exemples: grand local, gros livre, beau cheval, ou après les noms, comme dans robe blanche, pantalon gris, etc;

2^o Quels sont les adjectifs qui donnent au nom une signification différente, selon qu'ils le précèdent ou qu'ils le suivent.

En voici néanmoins quelques exemples.

Femme grosse, signifie femme enceinte;
Grosse femme, — qui a de l'embonpoint.
Sage-femme, — une accoucheuse;
Femme sage, — femme vertueuse.

Bonhomme (en un seul mot) signifie 1^o peu avité, 2^o homme d'un âge déjà avancé: un vieux bonhomme, le bonhomme se porte encore bien;
Bon homme (en deux mots), homme plein de droiture, de candeur, d'affection; dans ce sens, et surtout quand on parle, on dit plutôt un homme bon pour éviter une équivoque;

Brave homme, signifie homme probe, homme bon, obligeant;
Homme brave, — qui affronte les dangers;
Honnête homme, — qui a de la probité;
Homme honnête, — qui est poli;
Pauvre homme, — qui manque d'industrie, d'esprit, de cœur pour ses affaires;
Homme pauvre, — qui n'a point de fortune, etc., etc.

373. — Quelquefois l'adjectif se transforme en nom commun, et conséquemment il représente, soit des personnes, soit des choses; alors il est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif: les cris des BLESSÉS et des MOURANTS; l'opinion de ce SAVANT est que....., elle n'aime que le ROSE et le BLANC. De même

le nom devient adjectif, lorsque sa fonction se réduit à exprimer la qualité, l'état : *il est AVOCAT, elle est PEINTRE.*

374. — Quelquefois aussi les adjectifs de nombre s'emploient sous la forme du nom : *c'est aujourd'hui le DEUX, le QUATRE, le QUINZE du mois.* (ACAD)

375. — Ne confondez pas les adjectifs *extravagant, fatigant, intrigant*, qui s'écrivent par *ga*, avec les participes présents *extravaguant, fatiguant, intrigant*, qui prennent *qua* : *discours extravagant, travail fatigant, homme intrigant* ; *on nuit au progrès en FATIGUANT trop l'esprit.*

376. — Il faut terminer par *ent* les huit adjectifs suivants : *adhérent, affluent, différent, divergent, excellent, négligent, président, violent*, et leurs composés, et ne pas les confondre avec les participes présents *adhérant, affluent*, etc., lesquels, comme tous les participes présents, se terminent par *ant*.

L'Académie écrit maintenant avec un *a* l'adjectif *résidant*.

CHAPITRE V

Des adjectifs déterminatifs

377. — De tous les adjectifs de nombre, il n'y a que *vingt, cent* et *mille* qui soient susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Vingt et *cent* ne prennent une *s*, que lorsqu'il y a plusieurs fois *vingt* ou *cent*, et qu'ils ne sont point suivis d'un autre nombre : on écrit donc avec *s*, *quatre-vingts hommes, deux cents francs*, et sans *s*, *quatre-vingt-trois hommes, deux cent quatre francs.*

378. — Cependant si *vingt* et *cent* ne sont que des abréviations des nombres ordinaux *vingtième, centième*, ils ne prennent dans aucun cas le signe du pluriel, parce qu'alors il n'y a qu'une seule chose exprimée. Quand je dis, *ce passage est au chapitre quatre-vingt, cette découverte se fit l'an huit-cent*, je ne parle que du seul chapitre *quatre-vingtième*, que de la seule année *huit-centième*. Ce serait différent, si

je disais, l'ouvrage se divise en quatre VINGTS chapitres ; de telle époque à telle autre, il y a huit CENTS ans.

379. — Mille s'orthographie des trois manières suivantes :

1^o MIL, lorsqu'il est question du millésime, c'est-à-dire de la date ordinaire des années : *la révolution de MIL huit cent trente s'est opérée en trois jours*. Rien ne peut justifier la bizarrerie de cette orthographe.

2^o MILLE, pour signifier dix fois cent : *dix MILLE hommes, deux MILLE francs* : dans ces deux cas, écrivez toujours sans s.

MILLE, au singulier, MILLES, au pluriel, pour exprimer une mesure itinéraire, c'est-à-dire une longueur de chemin : ce cheval a parcouru *trente MILLES en deux heures*.

Remarquez que *million, billion, milliard*, sont des noms de nombre, et non des adjectifs de nombre. Ce sont des noms, parce qu'ils peuvent s'employer absolument, c'est-à-dire sans être suivis d'un autre nom ; *il est riche à deux MILLIONS*. Il n'en est pas de même des adjectifs de nombre ; on ne saurait dire : *il me doit MILLE* ; *il est riche à CENT MILLE* ; c'est là ce qui les distingue.

380. — En général, il faut supprimer les adjectifs possessifs lorsque le sens fait assez connaître l'objet possesseur. Au lieu donc de dire, *j'ai mal à MA main droite, je me suis coupé MES ongles*, dites, *j'ai mal à LA main droite, je me suis coupé LES ongles*. Nous disons en général, parce qu'il y a des cas où l'adjectif possessif, bien que redondant, est de rigueur, comme dans ces exemples : *tous les ans. Les animaux perdent LEUR poil ; la poule chante après avoir pondu SON œuf ; depuis quelque temps, je fais mal MES digestions*, etc., quoique les animaux ne perdent d'autre poil que le leur, qu'une poule ne puisse pondre l'œuf d'une autre poule, et que je ne fasse d'autres digestions que les miennes.

On trouve même dans l'Académie : *n'avoir de quoi mettre sous SA dent ou sous LA dent ; cet enfant fait SES dents ; nous étions mal à NOTRE aise*, etc.

381. — *Notre, votre, leur*, avant un nom, veulent ce nom au singulier ou au pluriel.

Au singulier, 1^o lorsque l'objet possédé ne peut, par sa nature, avoir de pluriel : *c'est à LEUR prudence, à LEUR sagesse que vous devez ce résultat* ; 2^o lorsqu'il n'exprime directement qu'une seule personne ou une seule chose : *tous les hommes de cette compagnie sont dévoués à LEUR capitaine; les habitants d'une commune ont pour premier magistrat LEUR maire.*

Au pluriel, lorsque l'objet possédé exprime une idée de pluralité : *les soldats de cette compagnie sont dévoués à LEURS officiers.*

382. — Toutefois, dans certains cas, et lors même qu'il y a idée de pluralité, elle écrit : *les enfants doivent du respect à LEUR père, à LEUR mère, à LEURS parents; les hommes sensés préfèrent LEUR devoir à LEURS plaisirs; ceux qui ont soin de LEUR réputation se proposent une fin honnête dans chacune de LEURS actions.*

383. — Il est même des cas où il faut absolument le singulier ; c'est quand l'objet possédé présente un sens au singulier, et au pluriel un autre sens. Il faudrait dire, en mettant le singulier, à la vue de LEUR enfant, les mères oublient les douleurs de l'enfement ; les poules chantent lorsqu'elles ont fait LEUR œuf, etc. parce qu'ici l'idée est que les mères oublient leurs douleurs à la vue de l'enfant auquel elles viennent de donner le jour, et non à la vue des deux, trois ou quatre enfants qu'elles pouvant déjà avoir ; que les poules chantent, non après avoir fait tous les œufs que la nature leur a donné de poudre, mais chaque fois qu'elles font un œuf (1).

384. — *Son, sa, ses, leur, leurs*, sont toujours régu-

(1) Nous pourrions nous en tenir à ces exemples ; mais un grammairien suivi n'admettant que le pluriel pour tous les cas, et considérant encore que le singulier est évidemment un CONTRA-SENS, nous pensons devoir insister.

A cette question : *Que faites-vous là, messieurs ?* répondra-t-on, en croyant à ce grammairien : *Nous fumons des pipes, nous fumons nos pipes ?* ou bien, en croyant à l'Académie : *Nous fumons une pipe, nous fumons notre pipe ?*

Et qui donc oserait dire autrement que l'Académie ?

Cependant nous sommes plusieurs qui fumons, et chacun de nous a une pipe ; ainsi, il y a plusieurs pipes. Voilà les conditions de la règle que nous attaquons ponctuellement remplies. voilà des unités collectives, et nous n'oserons jamais dire *nous fumons des pipes, nous fumons nos pipes*. Que conclure de cette règle ?

Un lieutenant n'a qu'une épaulette, qu'il porte à gauche : un sous-lieutenant n'a qu'une épaulette, qu'il porte à droite. Ce n'est pas assez qu'une

lièrement employés lorsque l'objet possesseur est un nom de personne: *les hommes sensés mettent LEUR devoir au-dessus de LEURS plaisirs.*

385. — Mais lorsque l'objet possesseur est un nom de chose, l'emploi de *son, sa, ses*, ne peut avoir lieu que dans deux cas :

1^o Lorsque cet objet possesseur est le sujet de la même proposition, comme dans cet exemple : *ce vin a perdu sa couleur*, où l'objet possesseur *vin* est le sujet. On dira de même : *ces roses ont conservé LEUR fraîcheur ; chaque chose a SON bon et SON mauvais côté*, etc. Mais on ne pourrait guère dire : *il n'y a*

selon la règle de grammaire l'ait décrété, pour que nous soyons obligés de dire :

*Les lieutenants portent LEURS épaulettes à gauche,
Les sous-lieutenants portent LEURS épaulettes à droite,
Les lieutenants portent LES épaulettes à gauche,
Les sous-lieutenants portent LES épaulettes à droite.*

Par votre éternel *pluriel*, vous ne pouvez me faire connaître le fait dans son exactitude, dans sa vérité. J'ignore si vos lieutenants et vos sous-lieutenants portent chacun une épaulette, ou s'ils en ont deux, et je désirerais le savoir. Mon incertitude cesserait si vous me disiez :

Les lieutenants portent L'ÉPAULETTE ou LEUR ÉPAULETTE à gauche ; les sous-lieutenants LA portent à droite. Voilà ce que l'indispensable nécessité et la logique nous commandent. Nous dirons encore.

Sous Napoléon, les grenadiers du centre portaient UN PANACHE à LEUR CHAPEAU. Ces deux singuliers (*panache et chapeau*) me sont d'une absolue nécessité pour rendre clairement ma pensée, attendu qu'il n'y avait qu'un *panache* à chaque *chapeau*.

Pour suivre la règle qui nous enjoint de mettre toujours le pluriel, nous serions obligés d'écrire : *les grenadiers du centre portaient des panaches à LEURS chapeaux.* Par là, pouvons-nous nous faire comprendre ? cela signifie-t-il qu'il n'y avait qu'un *panache* à chaque *chapeau* ? Evidemment non.

Dans certains cas même, l'application de cette règle donne à la parole, comme ci-dessous, un tour ridicule, grotesque même.

Suivons un instant nos officiers dans l'instruction qu'ils donnent à leurs recrues. Au lieu de dire, selon leur habitude :

Soldats, tenez LA tête droite, LE ment. rapproché du col, LE corps daplomb sur les hanches, parties DU pied gauche, il faudra, pour obéir à la théorie grammaticale des unités collectives, et parce qu'il y a plusieurs têtes, plusieurs mentons, plusieurs cols, plusieurs corps, plusieurs pieds, il faudra, dis-je, qu'ils s'expriment ainsi :

Soldats tenez DES têtes droites, LES mentons rapprochés DES cols, LES corps d'aplomb sur les hanches, parties DES pieds gauches, et baissez-en LES pointes ;

Ou, s'ils parlent à la seconde personne, ils auront à dire, obéir à la théorie grammaticale des unités collectives, et parce qu'il y a plusieurs têtes, plusieurs mentons, plusieurs cols, plusieurs corps, plusieurs pieds, il faudra, dis-je, qu'ils s'expriment ainsi :

Concluons qu'en nous autorisant, selon le cas, selon les exigences du fait et de la pensée, à mettre le *singulier* ou le *pluriel*, l'Académie a sagement et logiquement agi.

qu'un instant que j'ai cueilli ces roses, et déjà LEUR fraîcheur a disparu, parce que l'objet possesseur (les roses) n'est pas le sujet de la proposition où se trouve leur ; dans ce cas, il est mieux de donner une autre tournure à la phrase.

2^o Lorsque l'objet possédé est le régime d'une préposition : *la terre, par son mouvement de rotation, nous donne successivement le jour et la nuit ; la langue française a, dans ses formes, ses tons, son harmonie, une physionomie distincte et libre.*

386. — Il y a des adjectifs dont la signification exclut le pluriel ; tels sont, *nul, chacun, chaque* : NUL homme, AUCUN individu, CHAQUE soldat. Il en est de même des expressions *pas un, plus d'un* : PAS UN n'en revint, PLUS D'UN y laissa ses guêtres. (ACAD.)

387. — Toutefois, les adjectifs *aucun* et *nul* se mettent au pluriel, 1^o lorsque les noms auxquels ils se rapportent n'ont point de singulier : *il ne nous reste AUCUNS MATÉRIAUX ; cette maison donne de beaux revenus sans AUCUNS FRAIS ; je ne connais NULLES GENS plus heureux que ces villageois* ; 2^o lorsque le nom se prend dans une acception différente au singulier et au pluriel, et qu'on a besoin de le présenter dans cette dernière acception. Par exemple, on dirait, NULLE TROUPE de comédien n'eut un chef comme Molière, parce que, dans cette acception, troupe se dit au singulier ; et NULLES TROUPES ne résistaient aux grenadiers de Napoléon, parce que, pris dans cette acception, troupes ne se dit qu'au pluriel.

388. — MÊME est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif, 1^o quand il est avant le nom : *voici les MÊMES hommes* ; 2^o quand il est après un pronom : *ils vinrent EUX-MÊMES.*

3^o Après un seul nom, même est adjectif : *le fils suit les principes MÊMES du père ; voici les lieux MÊMES où se livra la bataille.* Dans ces exemples et dans tous les cas analogues, même est et ne peut être qu'adjectif.

Mais on ne peut poser en principe *absolu* que *même* est adjectif par cela seul qu'il se trouve *après un seul nom*. Il est des cas fréquents où ce mot signifie *aussi*, ou *lui-même*, *elle-même*, *eux-mêmes*, *elles-mêmes*. Alors on peut le considérer comme *adverbe* et l'écrire invariable, ou comme adjectif et le faire varier.

J'écrirai donc indifféremment :

Les rois MÊME ont des peines,
ou *les rois MÊMES ont des peines.*

Ainsi orthographié, le premier exemple signifie, *les rois AUSSI ont des peines* ; et, le second, *les rois EUX-MÊMES ont des peines*. Dans les deux cas, on dit la chose au même degré de vérité. (1)

(1 Si nous devions établir une différence, ce serait en faveur de *même* adverbe ; car partout où ce mot peut se remplacer par *aussi*, il nous semble plus logique de le considérer comme adverbe que comme adjectif. A ce sujet, nous ferons remarquer que cet exemple, *les rois MÊME ont des peines*, appartient par le fond de la pensée, bien moins à la règle établie pour *même* placé après un seul nom, qu'à la règle qui dit, sans susciter la moindre controverse, que *même*, après plusieurs noms, ayant la signification de *aussi*, est adverbe, et conséquemment invariable : *ces naufragés perdirent leur argent, leurs papiers, leurs vêtements MÊME*.

Effectivement quand je dis :

Les rois MÊME ont des peines,

si j'en juge à l'œil, *même* vient après un seul nom ; mais si j'en juge par l'esprit, ce mot *même*, ce mot *aussi*, à lui seul, ne me révèle-t-il pas que cette réflexion à propos des rois, loin de se concentrer sur eux seuls, comprend implicitement certaines classes de personnes, et que j'ai là une idée qui en fait nécessairement supposer une autre préexistante, idée que l'esprit complète comme suit ou par quelque équivalent ?

Les hommes en général ont des peines,

Les rois MÊME, ou les rois AUSSI, en ont.

Or la syllepse n'autorisant à établir mes rapports, non avec le seul terme exprimé, *les rois*, mais avec les êtres qui sont l'objet de ma pensée, c'est-à-dire, avec *les hommes*, et *les rois MÊME*, il s'ensuit que *même* est adverbe par les mêmes raisons qui le font adverbe dans l'exemple précédemment cité : *ces naufragés perdirent leur argent, leurs papiers, leurs vêtements MÊME*.

Autres exemples dans le même cas :

Les plus braves MÊME peuvent avoir des défaillances,

Les plus grands génies MÊME s'égarent ;

Dans les meilleures pièces MÊME de Corneille, on remarque des parties faibles.

Les meilleures littérateurs MÊME pèchent contre la grammaire.

Quand je dis :

Ce malheureux enfant ne respecte MÊME pas ses parents : le mot *même* est adverbe, et il est inutile de le démontrer. Par quelle raison cesserait-il

Evangélique de 2

Même est adverbe : 1° lorsqu'il est après un verbe et qu'il n'est pas précédé de l'article : *leurs occupations durent tout le jour, ils travaillent même la nuit ;*

2° Lorsqu'il est après plusieurs noms, tous sujets, ou tous régimes du verbe : *les riches, les princes, les rois même ont des peines. — Ces naufragés ont perdu leur argent, leurs papiers précieux, leurs vêtements même.* Dans ces trois exemples, *même* est adverbe, parce qu'il signifie *aussi*.

389. — **QUELQUE** est assujetti à trois règles :

1° Lorsqu'il est suivi d'un verbe, il s'écrit en deux mots, et *quel* s'accorde avec le nom auquel il se rapporte : **QUELS QUE** soient ses moyens, **QUELLE QUE** soit sa fortune, *seul il ne peut suffire aux exigences d'une telle entreprise.* Dans ces exemples, *quel* est adjectif, et conséquemment variable, parce qu'il a la valeur de *quelque grand*. Effectivement, quand je dis, **QUELS que** soient ses moyens, **QUELLE que** soit sa fortune, j'exprime des idées équivalant à *quelque grands* que soient ses moyens, *quelque grande* que soit sa fortune...

2° Quand *quelque* est avant un nom, il s'écrit en un seul mot, et s'accorde avec le nom : *nous ne vîmes que QUELQUES personnes; QUELQUES avis qu'on lui donnât, il les repoussait.* Ici *quelque* est encore un adjectif, qui exprime un nombre vague, une quantité indéterminée.

3° Et si *quelque* est devant un adjectif immédiatement suivi de *que*, il est invariable, parce qu'alors il correspond à la conjonction *quoiqu* : **QUELQUE** difficiles **QUE** soient ces questions, *il les résoudra* : **QUELQUE** pressés, **QUELQUE** rusés **QU'**ils soient...

Remarque. — Si l'adjectif qui suit *quelque* n'est pas immédiatement suivi de *que*, *quelque* est alors regardé comme adjectif : **QUELQUES** grands hommes

d'être adverbe, si je le déplace comme ci-dessous, sans rien ajouter, sans rien retrancher à la proposition, et, ce qui est beaucoup plus, en lui conservant le même sens ?

Ce malheureux enfant ne respecte pas ses parents même. — Nous le demandons encore, pourquoi *même* cesserait-il d'être adverbe dans ce second exemple comme il l'est dans le premier ? — Pour conclure, répétons ceci dans tous les cas où *même* peut se rendre indifféremment par *aussi*, ou par *lui-même, eux-mêmes*, il est indifférent de le traiter comme adverbe ou comme adjectif

que possèdent les autres nations, la France, sur ce point, n'a rien à leur envier.

390. — Tout est adjectif ou adverbe. — Il est adjectif et s'accorde, quand il est devant un nom, ou qu'il exprime la totalité des personnes ou des choses : *TOUTE âme est capable de quelques vertus, ils sont tous absents; ces enfants sont tous aimables, c'est-à-dire sont aimables tous sans exception, les filles de votre frère sont TOUTES instruites, c'est-à-dire toutes sans exception.*

Tout est adverbe, quand il signifie *tout à fait* ou *quoique*; alors il devrait être invariable; mais par raison d'harmonie, il est assujéti aux règles suivantes :

1^o *Tout*, adverbe, reste invariable quand il est avant un adjectif qui commence par une voyelle ou une *h* muette : *elle est TOUT endormie, TOUT heureuse; elles sont TOUT endormies, TOUT heureuses*; dans ces exemples, l'oreille étant satisfaite, le principe est maintenu.

2^o *Tout*, adverbe, prend quelquefois le genre et le nombre; mais alors il faut deux circonstances réunies : 1^o qu'il soit devant un adjectif féminin; 2^o que cet adjectif commence par une consonne ou une *h* aspirée : *elles restèrent TOUTES saisies, TOUTES honteuses*. Ici il y a écart du principe au profit de l'harmonie; l'oreille, en effet, ne supporterait guère, *elles restèrent TOUT saisies, TOUT honteuses*.

TEL, adjectif, placé devant un nom, s'accorde avec ce nom : *TEL père, TEL fils; TELLE mère, TELLE fille*.

Tel, avant un verbe, s'accorde avec le sujet de ce verbe : *TELLE fut sa réponse. — On tire de ce pays des productions précieuses, TELS sont le sucre, le café, l'indigo, etc.*

L'expression TEL QUE se rapporte non au mot qui la suit immédiatement, mais à quelque autre terme, qui d'ordinaire la précède : *certaines contrées de l'Afrique ne sont guère habitées que par des bêtes féroces, TELLES QUE des lions, des tigres, etc*

Remarque. — Dans le style poétique ou dans le style élevé, *tel* s'emploie quelquefois au lieu de l'un des adverbes *de même* ou *aussi*, pour indiquer une comparaison; dans ce cas il devrait être invariable.

ble. Cependant nos littérateurs le considèrent comme s'il était adjectif; ils écrivent donc **TELS QUE** des rochers, se détachant tout à coup de leur base, renversent ce qui se trouve sur leur passage; **TELLES** les phalanges d'Alexandre, se précipitant sur l'ennemi, culbutaient ce qui osait leur résister; c'est-à-dire **DE MÊME** ou **AINSI** que des rochers renversent, **DE MÊME** ou **AINSI** les phalanges d'Alexandre culbutaient.

2° Remarque. — *Tel que ne saurait s'employer pour quelque ainsi ne dites pas: TEL savant QU'il soit, il ignore encore bien des choses mais QUELQUE savant qu'il soit...*

CHAPITRE VI

DU PRONOM

Des pronoms PERSONNELS

et de leur place dans les phrases.

391. — Les pronoms personnels employés comme sujets se mettent en général avant les verbes: **JE** parle, **TU** chantes, **IL** rit.

Excepté, 1° lorsque le verbe est interrogatif: **viendra-t-IL ? partirons-NOUS ?**

2° Excepté quelques phrases exclamatives: **mange-t-IL pour un enfant de son âge ! Est-IL barbare !**

3° Quand on intercale le verbe dans une phrase pour en attribuer les paroles à telle personne: **Acceptez-vous, me dit-IL, l'offre que je vous fais ? Non, lui RÉPONDIS-JE.**

4° Après quelques verbes qui se mettent au subjonctif sans conjonction: **PUISSÉ-JE le revoir un jour ! FÛT-IL aux antipodes, je saurai le trouver ; DUSSÉ-JE périr, j'essayerai de le sauver.**

5° Après à peine, aussi, encore, au moins, du moins, peut-être, toujours, vainement, en vain: **à peine étions-NOUS sortis, qu'il plut ; aussi en est-IL mort.** On peut aussi, alors, mettre le pronom avant le verbe, mais l'expression n'a plus la même grâce.

392. — Employés comme régimes, les pronoms personnels se placent avant le verbe: **je l'entends, il m'appelle.**

Excepté, 1° lorsqu'ils sont le régime des verbes: l'impératif: **promène-TOI, attends-LE.**

Cependant, si l'impératif est accompagné d'une négative, le pronom se place avant le verbe: **ne l'attends pas, ne vous déshonorez jamais.**

393. — *Remarque.* — Lorsqu'un verbe à l'infinitif, ayant pour régime un pronom personnel, est sous la dépendance d'un verbe neutre, ce pronom se met indifféremment avant l'un ou l'autre verbe. parce qu'alors il ne saurait y avoir équivoque : *Je voudrais lui dire un mot, ou je lui voudrais dire un mot.* Mais quand ce premier verbe n'est pas neutre, il faut nécessairement mettre le pronom avant le verbe qui le régit : *Je désire l'entretenir un instant : il demande à s'expliquer.*

394. — *Remarque.* — Lorsqu'un verbe à l'impératif a deux pronoms pour régimes, l'un direct, l'autre indirect, le régime direct se place le premier : *apporte-LA nous, menez-NOUS-y.*

395. — Cependant, lorsque le régime direct est un des pronoms *le, la, moi, toi,* et le régime indirect le relatif *y,* il vaut mieux prendre un autre tour que de se servir de *m'y, t'y, l'y ;* la transposition de *y* avant ces pronoms n'est pas plus heureuse ; une langue qui fait tant de sacrifices à l'harmonie ne peut pas plus s'accommoder de *mènes-y-le, achètes-y-la, attends-y-moi,* que de *mène-l'y, achète-l'y, attends-m'y ;* il faut alors éviter l'emploi de l'impératif.

396. — Quelquefois aussi l'impératif a deux régimes indirects, savoir : un pronom personnel et le relatif *en ;* dans ce cas, *en* se place le dernier : *donnez-nous-EN, apportez-lui-EN quelques-uns,* etc.

De la répétition des pronoms personnels

397. — Les pronoms personnels employés comme sujets peuvent toujours se répéter : *IL travaille et IL s'instruit sans cesse.* Ils ne se suppriment guère qu'entre les propositions liées par une des conjonctions *et, ou, ni : je le cherche ET ne le trouve pas.*

398. — La répétition des pronoms personnels employés comme régimes est de rigueur avant les temps simples : *il ne vous loue et ne vous flatte que pour vous tromper ;* mais avant plusieurs temps composés qui se suivent, on peut ne les exprimer qu'avec le premier : *nous L'avons acheté et revendu le même jour.*

399. — Cependant, la répétition du pronom serait indispensable, si l'un des temps composés voulait un régime direct, et l'autre un régime indirect. On dirait, *il nous a plu et nous a enchantés,* et non *il nous*

a plu et enchantés, parce que le premier *nous* est régime indirect, et le second régime direct.

400. — *Soi*, pronom de la troisième personne du singulier, se dit des personnes et des choses ; mais il faut remarquer qu'on ne l'applique aux personnes qu'autant qu'elles sont exprimées par un terme vague, indéterminé, comme *on*, *chacun*, *nul*, *quiconque*, *pas un*, *personne*, etc. : *chacun travaille pour soi* ; ou après un infinitif : *PRENDRE garde à soi*. On peut toujours le dire des choses : *un bienfait porte sa récompense en soi* ; *les remords que le crime traîne après soi* ; *de soi le vice est odieux*. (ACAD.)

401. — Cependant, *soi* peut être en rapport avec un nom de personne, lorsqu'il s'agit d'éviter une équivoque : *l'avare qui a un fils prodigue n'amasse ni pour soi ni pour lui* ; dans ce cas, le pronom *soi* se rapporte au sujet de la phrase. *Un homme de bien ne saurait empêcher qu'on ne dise de lui ce qu'un malhonnête homme fait dire de soi*.

402. — *Lui*, *leur*, se disent principalement des personnes : *je LUI parle*, *je LEUR écris* ; et quelquefois des animaux et des plantes : *ces chevaux sont rendus, faites-LEUR donner l'avoine* ; *ces orangers périront si on ne LEUR donne de l'eau*. Avec ces derniers, cependant, il est toujours mieux, quand cela est possible, de remplacer *lui*, *leur*, par un autre pronom. Ainsi, au lieu de dire, *pour qu'un arbre s'élance, il faut LUI couper les branches du bas*, dites, *il faut EN couper les branches*.

403. — *Eux*, *elle*, *elles*, précédés d'une préposition, ne se disent que des personnes ; *ceci est POUR EUX*, *POUR ELLES*.

404. — *Le*, *la*, *les*, se rapportent à un nom, ou à un adjectif, ou à un verbe.

1^o En rapport avec un nom, ils n'en prennent le genre et le nombre que quand ce nom est déterminé. (Un nom propre est toujours déterminé, un nom commun ne l'est que quand il est précédé de l'article ou de l'un des déterminatifs *mon*, *ton*, *ce*, *cet*, etc.)

Est-ce vous qui êtes JULIE ? — Je LA suis. — Êtes-vous LA MÈRE de cet enfant ? — Je ne LA suis pas. — Êtes-vous SA TANTE ? — Je LA suis.

Mais à ces questions *êtes-vous MÈRE ? êtes-vous SOEURS ?* il faut répondre sans faire accorder le pronom, *je LE suis, nous ne LE sommes pas*, parce que ces noms *mère, sœurs*, ne sont point déterminés.

2^o En rapport avec un adjectif, ils prennent l'accord si cet adjectif fait la fonction d'un nom, c'est-à-dire s'il est précédé de l'article, ou de l'un des déterminatifs *mon, ton, ce, cet*, etc. — *Êtes-vous LA MALADE que j'ai déjà traitée ? — Je LA suis.*

Et à cette question, *mesdames, êtes-vous MALADES ?* on doit répondre, sans faire accorder le pronom, *nous LE sommes, nous ne LE sommes pas*, parce que l'adjectif *malades* n'est pas un nom déterminé.

Il en est de même quand ces pronoms se rapportent à un verbe : *nous devons défendre l'honneur et l'intérêt de nos parents, quand nous LE pouvons sans injustice.*

405. — C'est encore parce que le nom n'est point déterminé, c'est-à-dire parce qu'il n'est point précédé de l'article ni de l'un des déterminatifs, *mon, ton, ce, cet*, etc., qu'on ne peut dire, *il leur a FAIT GRÂCE, et nous LA refuse ; il vous REND bien JUSTICE sous tel rapport, mais i' ne vous LA rend pas sous tel autre.* Alors *grâce et justice* ne sauraient avoir de rapport avec des pronoms ; ils forment avec les verbes auxquels ils sont joints un sens indivisible. On ne peut guère redresser ces phrases qu'en y ajoutant ou en changeant quelques termes. On dirait, par exemple, *il leur a donné leur grâce, et nous a refusé la nôtre, ou il leur a fait grâce, et il a agi différemment avec nous ; il vous rend bien justice sous tel rapport, et ne fait pas de même sous tel autre.*

406. — Le rapport d'un pronom personnel et d'un pronom en général doit être distinct, et sans équivoque. Ainsi, on ne pourrait dire : *La Fontaine a été aussi loin qu'Ésope dans tout ce qu'IL a fait de meilleur*, parce qu'on ne sait si le pronom *il* se rapporte à *Ésope* ou à *La Fontaine*. En mettant *celui-ci* à la place de *il* on fait disparaître l'ambiguïté ; *La Fontaine a été aussi loin qu'Ésope dans ce que CELUI-CI a fait de meilleur.*

Des pronoms démonstratifs

407. — **CE**, au commencement d'une phrase, se répète dans le second nombre de la phrase, lorsque ce second membre commence par le verbe *être*, et qu'il est suivi d'un autre verbe. *Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il croit... Ce qui me fâche le plus, c'est que...* On ne pourrait dire, *ce qui me fâche le plus est qu'il croit...*

408. — Pour éviter toute équivoque, répétez encore *ce* avant le second membre de la phrase, lorsque ce membre peut se placer le premier : *une des premières qualités d'un roi, c'est la fermeté; la cause de ce malheur, c'est vous.* Ici la seconde partie de la phrase peut se placer au commencement : *la fermeté est une des premières qualités; vous êtes la cause de ce malheur.*

Ne dites pas, avec un grammairien suivi : *ce qui mérite le plus notre admiration est la vertu*; mais dites *c'est la vertu*. La suppression de *ce* fait que la phrase signifie : *les choses qui méritent le plus notre admiration sont la vertu.* Proposition fautive. En effet, les monuments les plus remarquables qui soient sortis des mains des hommes, les chefs-d'œuvre des arts, l'ordre et la marche des astres méritent notre admiration; et pourtant ni l'ordre dans lequel se meuvent les corps célestes, ni le Panthéon, ni les Pyramides d'Égypte ne sont la vertu.

409. — Mais *ce*, joint à un pronom relatif et suivi du verbe *être* et d'un nom pluriel, doit nécessairement se répéter; il faut donc dire, *ce que vous dites là, ce sont des puérités*, et non *ce que vous dites là sont*. Partout ailleurs, c'est le goût et l'oreille qui décident de la répétition ou de la suppression de *ce*.

Le seul moyen d'obliger les gens à dire du bien de nous, est d'en faire, ou c'est d'en faire.

410. — Les pronoms *celui, celle, ceux, celles* n'ont d'autre fonction que de concourir, à l'aide de quelques mots, à déterminer soit les personnes, soit les choses : *les merveilles des hommes ne sauraient se comparer à CELLES de la nature.* Ici les mots *de la nature* concourent avec le pronom *celles*, à déterminer quelles sont les merveilles dont je parle. Mais il est contre le bon goût de les employer ainsi : *ceux vendus, celles achetées, celui livré*, dites, en vous servant d'un pronom relatif et du verbe à un temps personnel, *ceux que j'ai vendus, celles que vous avez achetées, celui qui a été livré.*

411. — *Celui-ci, celle-ci, ceci*, se disent de objets les

plus rapprochés de la personne qui parle ou des derniers objets nommés ; *celui-là, celle-là, cela*, des choses les plus éloignées ou des premières nommées : *je préfère CELLE-CI à CELLE-LÀ ; Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent : CELUI-CI (DÉMOCRITE) riait toujours, CELUI-LÀ (HÉRACLITE) pleurait sans cesse.*

Des pronoms possessifs

412. — Un pronom possessif n'est régulièrement employé que quand il se rapporte à un nom précédemment énoncé dans la même phrase : *voilà votre bien, voici le NÔTRE*. N'imites donc pas ce style trop fréquemment barbare du commerce : *j'ai reçu LA VÔTRE, conformez-vous à LA NÔTRE* (1).

413. — *Le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur*, ne se disent absolument que quand ils sont employés comme NOMS, *LE TIEN et LE MIEN sont la source de bien des querelles ; n'ajoutons rien du NÔTRE ; vous serez bien reçus, vous et LES VÔTRES ; êtes-vous DES NÔTRES ?*

Des pronoms relatifs ou conjonctifs

414. — Le pronom relatif doit toujours être du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécédent : *c'est moi qui ai vu et qui suis venu ; toi qui as vu et qui es venu ; lui qui a vu et qui est venu ; nous qui avons vu et qui sommes venus ; c'est vous qui avez vu et qui êtes venus*, etc. Ainsi, ce vers de Racine n'est pas correct :

Il ne voit à son sort que moi qui s'intéresse.

Le relatif *qui* étant, comme son antécédent *moi*, de la première personne, il faut *qui m'intéresse* (2).

415. — Lorsque l'antécédent du relatif est un adjectif précédé d'un article, c'est cet adjectif qui détermine le nombre et la personne du relatif : *vous*

(1) Ne dites pas non plus, *j'ai reçu votre honorée*, mais simplement *votre lettre* ; vous gagnerez en régularité plus que vous ne perdrez en courtoisie ; ou, tout au moins, dites *votre honorée lettre*.

(2) Quel qu'en disent ceux qui pensent justifier cette manière de dire, il est plus que douteux que l'illustre poète eût dit : *il ne voit à son sort que nous qui soient disposés à s'intéresser*, autre manière de dire qu'autoriserait le premier — De plus, ne... que signifiant ici *seulement*, il n'y a dans ce vers rien autre chose que ceci : *il voit seulement m n qui s'intéresse à son sort*.

êtes LE SEUL QUI L'AIT fait, et non qui l'avez fait. (ACAD.) — Vous êtes LE PREMIER QUI AIT OSÉ faire une telle entreprise; et non qui avez osé; faites-vous partie des CENT CINQUANTE QUI ONT VOTÉ contre le projet? Parce que, dans ce cas, il y a ellipse de quelque nom; c'est comme s'il y avait, vous êtes le seul homme qui L'AIT FAIT, le premier homme qui AIT OSÉ, etc.

416. — Mais si l'adjectif conservait sa qualité d'adjectif, c'est-à-dire s'il n'était point précédé de l'article, le relatif prendrait le genre, le nombre et la personne, non du sujet du verbe précédent, mais du nom ou du pronom auquel se rapporte cet adjectif : *cette nouvelle fut foudroyante pour nous TROIS, QUI DEVIONS renoncer à l'espoir de revoir notre patrie, il n'y avait que nous DEUX QUI ÉTIIONS, que vous TROIS QUI ÉTIEZ; vous êtes ici PLUSIEURS QUI POUVEZ...*

417 — De ce principe, il résulte qu'il faut dire : *nous sommes LES DEUX QUI ONT ÉCHAPPÉ au naufrage, et nous sommes DEUX QUI AVONS ÉCHAPPÉ au naufrage.*

De la place des pronoms relatifs

418. — Dans une phrase bien faite, le pronom relatif doit être immédiatement après son antécédent. Il ne serait donc pas correct de dire, *il se trouvait un homme au milieu de l'assemblée QUI cria d'une voix tonnante.....*; il faudrait tourner la phrase de manière que le relatif suivît son antécédent, et dire, *au milieu de l'assemblée se trouvait un homme QUI cria...*

419. — Cependant, quoique le relatif ne suive pas immédiatement l'antécédent, on dit bien, *ce sont les quatre points de l'horizon, AUXQUELS on rapporte tous les autres, parce que la conformation du pronom auxquels en indique clairement la relation.*

420. — QUI, précédé d'une préposition, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées : *la dame à qui je parle; le bois à qui je conte mes peines.*

421. — DONT marque la relation : *l'affaire DONT je vous ai entretenu; la maladie DONT il est mort.*

422. — D'où marque plus spécialement le lieu : *le pays d'où je viens; le péril d'où l'on m'a sauvé.*

423. — Mais quand il s'agit de l'origine des personnes, il faut préférer *dont* à *d'où* : *la famille DONT elle sort, le héros DONT elle descend.* (ACAD.)

Remarques diverses sur les pronoms relatifs

424. — **QUE** est presque toujours régime direct : *le livre QUE je lis.* Quelquefois, cependant, il contient une préposition, comme dans ces phrases : *l'hiver qu'il fit si froid, c'est-à-dire pendant lequel; les six mois qu'il a voyagé, c'est-à-dire pendant lesquels; QUE sert-il, qu'est-il nécessaire de crier? c'est-à-dire à quoi sert-il? etc.* (ACAD.)

425. — **Y**, pronom, se supprime dans *j'irai* et dans *j'irais* : on dit donc, *je suis invité à cette soirée, mais je N'IRAI pas, et non je n'Y IRAI pas* : c'est une raison d'harmonie qui a donné lieu à cette suppression.

426. — **Le**, pronom, est quelquefois elliptique ; c'est lorsqu'il représente un membre de phrase, comme ceci : *ces personnes sont plus instruites que vous ne LE pensez, c'est à-dire plus instruites que vous ne pensez qu'elles sont instruites.* Quoique l'exactitude grammaticale exige que ce pronom soit exprimé, l'Académie, d'accord avec l'usage, le supprime souvent ; elle dit indifféremment, *il pense être plus habile homme qu'il N'EST OU qu'il NE L'EST ; il n'en ira pas de ceia comme VOUS PENSEZ, pour comme VOUS LE PENSEZ ; il faut avoir la berlue pour juger comme VOUS FAITES, pour comme VOUS LE FAITES, etc.*

Des pronoms indéfinis

427. — **CHACUN** demande à être suivi tantôt de *son*, *sa*, *ses*, tantôt de *leur*, *leurs*.

528. — **Chacun** est suivi de *son*, *sa*, *ses*, dans deux cas : 1^o Lorsqu'il n'y a point de pluriel énoncé : *remettez à chacun SA part* ; 2^o lorsqu'il est précédé d'un pluriel, et qu'il se trouve après le régime direct : *remettez ces livres, chacun à SA place ; ils apportèrent des offrandes, chacun selon SES moyens.* (ACAD.)

429. — **Chacun** prend *leur*, *leurs*, dans deux cas :

1^o Lorsqu'il précède le régime direct : *donnez-leur à chacun LEUR part ; ils ont rempli chacun LEUR devoir.*

2^o Lorsque le verbe n'a point ou ne saurait avoir de régime direct : *ces trois généraux commandaient alternativement chacun LEUR jour.* (ACAD. au mot *jour*.)

Ils s'en sont allés chacun de LEUR côté. (ACAD., au mot *chacun* (1).) *Mes fils voyagent chacun LEUR tour pour LEUR santé.*

430. — L'UN ET L'AUTRE signifie une personne et une autre personne, ou un objet et un autre objet : *apportez L'UN ET L'AUTRE, j'ai parlé à L'UN ET A L'AUTRE.*

431. — L'UN L'AUTRE s'emploie pour exprimer la réciprocité : *ils s'aident, ils s'aiment L'UN L'AUTRE.*

Mais la réciprocité n'autorise pas à supprimer la préposition qu'exige le verbe par lequel ce pronom peut être régi. Il faut donc dire, *ils se nuisent l'un A l'autre, ils se succèdent l'un A l'autre, etc.*, et non, *ils se succèdent, ils se nuisent l'un l'autre.*

432. — Lorsque les objets représentés par ces pronoms sont divisés seulement en deux parties, il faut dire, *les uns*, pour la première partie, et *les autres*, pour la seconde : *LES UNS étudiaient et LES AUTRES jouaient.*

433. — Pour les divisions en plus de deux parties, il faut représenter la première partie par *les uns*, et chacune des parties suivantes par *d'autres* : *LES UNS allaient directement devant eux, D'AUTRES à droite, D'AUTRES à gauche, et D'AUTRES encore restaient immobiles.*

434. — *Remarque.* — Lorsqu'il s'agit de plus de deux objets, il est mieux d'employer ce pronom au pluriel : *les poissons se mangent LES UNS LES AUTRES, et NON l'un l'autre.* Cependant on trouve dans l'Académie ; *on va appeler tous les soldats L'UN APRÈS L'AUTRE* (au mot *appeler*).

(1) Les principes de Girault-Duvivier et de Chapsal sont en contradiction avec ces exemples de l'Académie. L'opinion de ces grammairiens est que *chacun*, précédé d'un pluriel, prend *son, sa, ses*, quand il n'y a pas de régime direct ; ils disent donc : *ils ont opiné chacun à son tour.*

Mais outre que l'Académie est opposée à ce principe, voyez quelle bizarrerie, et aussi quelle inconséquence ! Ces auteurs disent comme nous, *NOUS vivons chacun en NOTRE particulier, VOUS vivez chacun de VOTRE côté*, en mettant les adjectifs possessifs *notre* et *votre* en relation avec les sujets *nous*, *vous*. Puis, désertant ce principe, ils nous enjoignent de dire : *ils vivent chacun de son côté, ils parlent chacun son tour*, en mettant l'adjectif possessif en relation, non avec le sujet *ils*, mais avec *chacun*. Nous ne saurions partager cet avis.

455. — ON, quoique ordinairement du masculin et du singulier, désigne dans quelques circonstances si précisément une femme, qu'alors il est féminin : *ON n'est pas toujours JEUNE et BELLE ; quand ON est DOUCE et PRÉVENANTE, on obtient tout de son mari.*

436. — On peut aussi se prendre dans une idée de pluralité, mais seulement avant un nom, et à l'aide d'un article pluriel : *ON n'est pas DES esclaves pour essayer de si mauvais traitements !* (1) (ACAD.)

436 bis. — On dit quelquefois *l'on* pour *on*, et particulièrement après *et*, *si*, *ou*. Mais on a été trop loin en en faisant un principe absolu : l'Académie dit aussi souvent *si on*, *et on*, que *si l'on*, *et l'on*, etc., etc. (Voir la note de la page 57.)

437. — QUICONQUE signifiant *qui que ce soit qui*, n'imites pas ceux qui disent : *QUICONQUE d'entre eux qui oserait ; QUICONQUE de votre famille ou de vos amis qui viendra nous voir sera bien reçu ; ces deux qui sont de trop, il faut quiconque d'entre eux oserait, quiconque viendra.*

438. — RIEN est le plus souvent pronom indéfini : *RIEN n'est beau comme le ciel. Rien* est nom commun lorsqu'il signifie *choses de nulle importance* ; alors il peut s'employer au pluriel : *s'arrêter, s'amuser à des RIENS, grand diseur de RIENS.*

CHAPITRE VII

DU VERBE

1^o Du sujet

439. — Il n'y a que les verbes à un mode personnel qui puissent avoir des sujets :

Mon frère ÉCRIT, votre ami vous APPELLE.

L'impératif seul n'a pas de sujet.

(1) L'Académie rejette donc ce précepte d'un grammairien, que quand le sens de *on* indique évidemment qu'il désigne plusieurs personnes, ce qui arrive bien souvent, l'adjectif et le participe qui s'y rapportent prennent la marque du pluriel.

Viens, courons, marchez.

440. — De ce principe il résulte qu'un sujet placé avant un temps de l'infinifitif est le sujet, non de ce temps, mais de quelque autre verbe suivant.

Il faut donc dire : *Alexandre, AYANT SAISI les meurtriers de Darius, son ennemi, les FIT périr* ; et non *IL les fit périr*, parce que *Alexandre* étant le sujet de *fit*, il serait incorrect de reproduire ce sujet dans le pronom *il*.

Nous avons vu (page 32) qu'un verbe ayant plusieurs sujets se met au pluriel : *mon frère et ma sœur jouent*.

441. — Cependant, quoiqu'il ait plusieurs sujets, le verbe reste au singulier :

1^o Lorsque les sujets sont synonymes : *une équité, une probité intacte FAIT le fond de son caractère. — Dans tous les âges de la vie, l'amour du travail, le goût de l'étude EST un bien.*

442. Remarque. — Répétons encore qu'entre les expressions synonymes, il ne faut pas se servir de la conjonction *et* : il serait donc incorrect de dire, *l'amour du travail ET le goût de l'étude est un bien.*

443. — 2^o Lorsque les sujets sont placés par gradation : *la détonation d'une arme à feu, le cri des animaux, l'obscurité, le silence même l'EFFRAIE. Ne reculez pas devant ce sacrifice : votre intérêt, votre honneur, Dieu vous le COMMANDE.*

Commande reste au singulier, parce que le dernier sujet, *Dieu*, est l'expression dominante : l'intérêt s'efface devant l'honneur, l'honneur humain devant Dieu. Dieu seul reste, et fait seul la loi au verbe. (DOMERGUE.)

444. — 3^o Lorsque les sujets sont résumés par une des expressions *personne, nul, rien, tout*.

Vous n'êtes point à vous, le temps, les biens, la vie, Rien ne vous appartient, tout est à la patrie.

Ni grands, ni riches, ni petits, nul enfin ne peut se soustraire à la mort.

Dans ces sortes de phrases, il y a ellipse d'un verbe au pluriel ; c'est cor. ne si l'on disait, *ni les grands, ni les riches ne peuvent, nul enfin ne peut.*

445. — 4^o Lorsqu'un seul des sujets unis par la conjonction *ou* doit faire l'action exprimée par le verbe, ce qui arrive toujours lorsqu'il s'agit de faits particuliers :

Votre père OU votre oncle SERA maître de cette ville ;

Mon frère OU mon ami vous SERVIRA d'interprète ;

La douceur OU la violence en VIENDRA à bout ;

Ou l'amour OU la haine en EST la cause.

446. — Dans ce cas même, cependant, si les sujets sont de différentes personnes, il faut mettre le verbe au pluriel, et à celle des personnes qui a la priorité: *mon frère OU moi FERONS la réponse à cette lettre.* (ACAD.)

447. — Mais lorsqu'il s'agit de faits généraux ou d'une sorte de maxime, *ou* a la valeur de *et*; le verbe alors s'accorde avec tous les sujets, et non avec un seul.

La peur OU la misère ONT FAIT commettre bien des fautes (ACAD.). Ici, il ne s'agit plus d'un fait particulier, auquel, dans le doute, on donne pour motif *la peur* ou *BIEN la misère*; on pose en principe général, que *la peur ET la misère ont fait commettre bien des fautes.*

Le bonheur OU la témérité ONT PU faire des héros. (MASSILLON.)

La peur OU le besoin FONT tous les mouvements de la souris. (BUFFON.)

Le temps OU la mort SONT nos remèdes. (J.-J. ROUSSEAU.)

Le roi boit! est une acclamation usitée dans les repas du jour des Rois, lorsque le roi ou la reine de la fête BOIVENT. (ACAD., au mot boire.)

Bredouille signifie *jeton* OU *pavillon* qui SERVENT à marquer que... (ACAD.)

On dirait donc: *la bravoure OU la vanité lui A FAIT tenir ce langage*; parce qu'il s'agit d'un fait isolé, qu'on attribue à la bravoure ou à la vanité.

La bravoure OU la vanité ENFANTENT parfois des traits sublimes, parce qu'on parle en général, parce qu'il est du propre de ces deux sentiments d'enfanter. de produire des traits sublimes.

La cupidité OU la vengeance l'A porté à ce crime. Celui qui parle ainsi tient à faire entendre qu'il attribue le crime non à la cupidité et à la vengeance réunies, mais à l'une des deux seulement.

La cupidité OU la vengeance PORTENT souvent aux crimes. Pourquoi ici le verbe au pluriel? Parce qu'on veut dire qu'il est du propre de la cupidité et de la vengeance de porter aux crimes.

448. — 1^{re} Remarque. — Lorsque les sujets sont liés par *ni*, le verbe s'accorde avec tous les sujets :

Ni l'amour ni la haine ne nous SUIVENT dans le tombeau.

Ni l'or ni la grandeur ne nous RENDENT heureux.

Ni l'un ni l'autre n'ONT fait leur devoir (1).

449. — Cependant, si la phrase exprime une idée telle, que l'un des sujets seulement doive faire l'action exprimée par le verbe, ce verbe alors ne s'accorde qu'avec le dernier de ces sujets :

NI l'un NI l'autre n'EST l'homme qu'il me faut.

NI le maître NI le préfet ne PRÉSIDA l'assemblée.

450. — 2^e Remarque. — *L'un et l'autre EST bon ou SONT bons*, dit l'Académie. Ici encore nous préférons le pluriel : *l'un et l'autre vous aiment (2)*

451. — 3^e Remarque. — De deux noms unis par *comme, de même que, ainsi que, aussi bien que*, le premier seul est sujet, parce que ces conjonctions, au lieu de réunir les personnes et les choses, ne font que les comparer :

Le fils, COMME le père, EST doux et affable, c'est-à-dire est doux et affable, comme son père est ou était doux et affable.

La force de l'âme, AINSI QUE celle du corps, EST le fruit de la tempérance, c'est-à-dire la force de l'âme est le fruit de la tempérance, AINSI QUE celle du corps est le fruit de la tempérance.

(1) L'Académie dit aussi *ni l'un ni l'autre n'A FAIT son devoir*, en cela elle se fonde probablement sur ce que *ni l'un ni l'autre* correspond au mot latin *neuter*, avec lequel on met le verbe au singulier. Et, sur ce point, on trouve dans nos plus grands auteurs une foule d'exemples tour à tour au pluriel et au singulier.

Racine a dit : *Ni cet astle ni mon courroux n'ONT PU* ;

Et ailleurs : *Ni crainte ni respect ne m'en PEUT détacher* ;

Boileau : *Ni l'un ni l'autre ne DOIT être mis en parallèle* ;

Voltaire : *La vertu ni le temps ne l'ONT point EFFACÉ* ;

Et ailleurs : *Ni l'une ni l'autre manière n'EST élégante* ;

La Fontaine : *Ni l'or ni la grandeur ne nous RENDENT heureux* ;

Et ailleurs : *Ni mon grenier ni mon armoire ne se REM-LIT à bâiller* ;

Après de telles autorités, le singulier ne peut certainement pas être regardé comme une faute ; mais ce qui nous fait préférer le pluriel, c'est que nous voyons dans *ni un terme correspondant à la conjonction et*, accompagnée d'une négative. Or, le même principe qui nous fait dire *Pierre et Paul viendront*, nous fait préférer le pluriel dans *ni Pierre ni Paul ne viendront*, idée qui correspond à cette phrase irrégulière : *Pierre et Paul ne viendront pas*.

(2) En mettant le singulier avec *l'un et l'autre*, l'Académie se fonde vraisemblablement sur ce que ce mot vient de *utroque*, expression latine avec laquelle le verbe latin se met au singulier.

452. — 4^e Remarque. — Si le sujet d'un verbe est un collectif... (Voyez page 111)

453. — 5^e Remarque. — Le verbe *être* précédé de *ce* ne se met à la troisième personne du pluriel que lorsqu'il est suivi d'un nom pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel :

Ce sont ces messieurs, c'étaient elles (1)

On dirait donc, contrairement à la logique, et en mettant le verbe *être* au singulier :

C'est l'avarice et l'ambition qui troublent le monde ; c'est la gloire et les plaisirs qu'il recherche, parce que le nom qui suit immédiatement le verbe *être* n'est pas au pluriel. (ACAD.)

Mais il faudrait dire : *ce sont les plaisirs et la gloire qu'il recherche*, parce qu'ici le verbe *être* est suivi d'un nom pluriel.

454. — Cependant nous ferons remarquer, 1^o que le verbe *être* resterait au singulier, si le nom pluriel était le régime direct du verbe suivant : *c'est des Arabes que nous vient cet usage, c'est des principes de liberté que naissent la plupart des révolutions*. Cet usage nous vient de qui ? *des Arabes* : ce nom est donc le régime indirect de *vient* ; la plupart des révolutions naissent de quoi ? *des principes de liberté* : *principes* est donc le régime indirect de *naissent*.

455. — 2^o Que dans *si ce n'est*, ayant la signification de *excepté*, le verbe *être* reste toujours au singulier : *SI CE N'EST EUX, quels hommes eussent osé faire cette entreprise ? c'est-à-dire excepté eux*. (ACAD.)

456. — Plusieurs infinitifs étant sujets d'un verbe ne peuvent, a-t-on dit, vouloir le pluriel : *boire, manger et dormir, c'est leur seule occupation*.

Nous ne saurions partager cet avis, nous dirons, *chasser, pêcher, faire de la musique, et monter à cheval, CONSTITUENT, FONT, COMPOSENT tous les exercices, c'est-à-dire l'action de monter à cheval, l'action de pêcher*.

(1) L'Académie met indifféremment le singulier ou le pluriel, lorsque le verbe *être* est précédé d'une négative ; elle dit donc, *ce n'était* ou *ce n'étaient* ; *que festins* ; et, pour l'harmonie, elle ne met que le singulier, lorsque la prononciation amènerait deux fois le son *ce* ; au lieu donc de dire, *FUMENT-CE nos propres biens qu'il fallût sacrifier, nous ne reculerons point*, elle dit *ce nos propres biens*.

etc., constituent, font, etc. ; manger sans discrétion et boire avec intempérance, DÉTRUISENT la santé (1).

Être né grand, et vivre en chrétien, N'ONT rien d'incompatible. (MASSILLON.)

Instruire, persuader, émouvoir, SONT la tâche de l'éloquence. (MASSILLON.)

Promettre et tenir SONT deux. (ACAD.)

Régime ou complément des verbes

457. — Ce serait exprimer deux fois le même rapport que de dire :

C'est A vous A qui je veux parler,

C'est POUR vous POUR qui je travaille,

C'est EN cela EN quoi j'espère,

Il faut dire : *C'est à vous que je veux parler,*

C'est pour vous que je travaille,

C'est en cela que j'espère.

Ou encore : *C'est vous à qui je veux parler,*

C'est vous pour qui je travaille,

C'est cela en quoi j'espère. (ACAD.)

Il faut préférer la première de ces façons de parler.

458. — Remarque. — L'adverbe (comme nous l'avons vu page 81) renfermant en lui une préposition, on ne pourrait dire, *c'est là où je demeurais* ; la phrase alors contiendrait le vice même que nous venons de signaler ; car *là* signifiant *dans cet endroit-là*, et *où*, *dans lequel endroit*, il s'ensuivrait qu'on aurait dit, *c'est dans cet endroit-là, dans lequel endroit je demeurais*. Il faut *c'est là que je demeurais*.

Par la même raison, dites :

C'est DE LÀ QUE je tire mes marchandises,

C'est DE LÀ QUE nous vient tel objet ;

Et non, *c'est de là d'où je tire, de là d'où nous vient...*

459. — Un nom ou un pronom peuvent être régis par plusieurs verbes, si ces verbes ne veulent pas un régime différent : *je hais, je déteste, je méprise le menteur*.

(1) Quand on nous dit, boire, manger et dormir, c'est leur seule occupation, nonseulement on fait un exemple qui n'a nullement trait à la règle, mais encore qui tourne contre elle, qui la détruit. C'est s'y trouvera au singulier ou au pluriel, selon qu'on voudra mettre occupation à l'un ou à l'autre de ces nombres : boire, manger et dormir, ON SONT leurs seules occupations.

Mais si, de deux verbes, l'un veut un régime direct et l'autre un régime indirect, il faut que chacun d'eux ait son régime.

Le souverain Créateur préside AU mouvement des astres et LE règle, et non préside et règle le mouvement des astres.

460. — Cette règle s'applique aux adjectifs et aux prépositions. On dirait bien :

*C'est un bonheur d'être UTILE et CHER à sa patrie ;
Il parle tout à la fois POUR et CONTRE le projet ;*

parce que les adjectifs *utile* et *cher* demandent l'un et l'autre la préposition *à*, et que *pour* et *contre* veulent être immédiatement suivis de leur régime.

*Mais, il est UTILE et CHÉRI de sa famille,
Il a parlé CONTRE et en FAVEUR du projet,*

seraient des phrases incorrectes, parce que *utile* demande la préposition, *à*, et *chéri* la préposition *de*. Pour les redresser, il faudrait dire :

*Il est utile à sa famille et EN est CHÉRI,
Il a parlé CONTRE le projet et EN FAVEUR du projet.*

De la place du régime à l'égard du verbe

461. — Lorsqu'un verbe a un régime direct et un régime indirect, le plus court se place le premier :

Donnons à l'étude les loisirs que nous laissent les affaires. En portant la guerre sous les murs de Carthage, Scipion délivra sa patrie d'une ruine probable.

462. — Si les régimes sont d'égale longueur, il vaut mieux placer le régime direct le premier :

Ne sacrifiez pas un présent certain à un avenir douteux.

463. — Cet ordre, cependant, est quelquefois interverti par la nécessité d'être clair. Au lieu donc de dire, *j'ai payé la vaisselle plate qu'on m'a faite avec l'argent que j'ai reçu à valoir sur ma maison*, dites, en

tion et
).

ompatible.

ue. (MAD-

e de dire :

s l'avons
on, on ne
a phrase
enons de
à, et où,
rait dit,
demeu-

s,

s vient...

re régis
pas un
prise le

occupation,
égale, mais
singulier
utre de ces

commençant la phrase par sa partie la plus longue, *j'ai payé, avec l'argent que j'ai reçu à valoir sur ma maison, la vaisselle plate qu'on m'a faite.*

464. — Quant à la place des mots en général, il faut, pour éviter les équivoques, prendre pour principe de placer les mots régis près des mots régissants.

Ainsi, pour redresser ces phrases de Wailly, *croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés par la douceur? les maîtres qui grondent ceux qui les servent avec emportement sont les plus mal servis*, il faut, dans la première, placer le nom régi *la douceur* près du régissant *ramener*, et par conséquent dire, *croyez-vous ramener par la douceur ces esprits égarés?* et, dans la seconde, rapprocher la locution adverbiale *avec emportement* du verbe *grondent*, dont elle détermine la signification : les maîtres qui *grondent avec emportement* sont les plus mal servis.

465. — En général, il est mieux, lorsqu'un adjectif ou un verbe a plusieurs régimes unis par une des conjonctions *et, ni, ou*, d'exprimer ces régimes par des mots de même espèce; ou, si ce sont des verbes, de les mettre au même temps. Au lieu donc de dire.

Il aime l'étude et à jouer; il est nécessaire de FAIRE ce voyage et que vous PARTIEZ promptement, dites : *il aime L'ÉTUDE et le JEU aussi, ou : il aime à JOUER et à ÉTUDIER; il est nécessaire que vous FASSIEZ ce voyage, et que vous PARTIEZ promptement.*

466. — Mais on ne peut en faire un principe absolu, c'est le goût seul qui doit en décider. Nous pensons donc avec une foule de bons auteurs, avec Wailly et l'abbé d'Olivet, qu'on ne peut blâmer ces phrases :

Il emploie ses revenus AUX BESOINS de sa maison et à VÊTIR les pauvres de son quartier; il faut pour la moitié de votre cavalerie UN NOMBRE suffisant d'autres navires, et QUE TOUT SOIT à portée de s'opposer aux irruptions soudaines, etc.

Pour moi qu'en santé même un autre monde étonne,
Qui crois l'âme immortelle et que c'est Dieu qu'onno....

(BOILEAU)

467. — Le verbe *passif* s'emploie, ou sans régime, *Nous avons été trompés ;*

468. — Ou avec des régimes, à l'aide des prépositions *de* ou *par*. On met *de* lorsque le verbe exprime un sentiment, et *par* s'il exprime une action du corps ou de l'esprit, ou une action faite par les choses ;

Il EST HAÏ DE ses voisins.

Ce travail A ÉTÉ CONÇU PAR une bonne tête.

Cette jeune personne A ÉTÉ DOTÉE par son oncle.

Ce pont A ÉTÉ EMPORTÉ par les eaux.

469. — *Remarque.* — L'usage a quelquefois substitué, mais à tort, le régime indirect, *lui, leur*, au régime direct *le, la, les*, dans des phrases du genre de celle-ci :

Je LUI ai vu faire des tours qui me le font mépriser ; je LEUR ai entendu dire des choses fort inconvenantes sur votre compte.

Lui et *leur* de ces exemples sont des irrégularités. Il faut dire : *je L'AI vu faire des tours*, parce que le sens de la phrase est que j'ai vu *lui* faisant des tours, et non j'ai vu *faire à lui* des tours ; *je LES ai entendus dire des choses*, parce que le sens est j'ai entendu *eux* disant des choses fort inconvenantes.

En n'employant pour tous les cas que *lui, leur, on* donnerait fréquemment à la phrase un sens double. Que quelqu'un, par exemple, nous dise, *je LUI ai vu faire des offres avantageuses ; les leurs que nous LEUR avons vu offrir*, nous ne saurons si la personne dont il est question a fait les offres, ou si c'est à elle qu'on les a faites, etc. Il faut donc dire, si c'est la personne qui fait des offres, *je L'ai vu faire des offres avantageuses* ; et si c'est à elle qu'on en fait, *je LUI ai vu faire des offres*, etc.

Il y a des cas, il est vrai, où il n'est pas possible de suivre cette règle, ni d'éviter l'emploi de *lui, leur*, quand la logique exigerait *le, la, les* ; tel est cet exemple de l'Académie : *il s'est dit le maître de ces objets, et on LES LUI a laissé prendre.*

De l'emploi des auxiliaires

470. — Le verbe *avoir* marque l'action : *j'ai frappé, j'ai couru* ; le verbe *être*, l'état, la situation : *je suis blessé, il est mort.* Il s'ensuit donc,

plus longue,
uloir sur ma

général, il
e pour prin-
ts régissants.
de Wailly,
garés par la
ui les servent
il faut, dans
eur près du
lire, croyez-
égarés ? et,
n adverbiale
nt elle déter-
prondent avec

u'un adjectif
par une des
régimes par
t des verbes,
ieu donc de

ire de FAIRE
ent, dites : il
à JOUER et à
EZ ce voyage,

un principe
sider. Nous
uteurs, avec
blâmer ces

maison et à
faut pour la
sant d'autres
opposer aux

étonne,
onne....
COILIEAU)

1^o Que les verbes **ACTIFS**, exprimant tous une action ou un sentiment, se conjuguent tous avec **AVOIR** : *j'ai lu, j'ai estimé* ;

2^o Que les verbes **PASSIFS**, exprimant tous un état, une situation, se conjuguent tous avec **ÊTRE** : *je suis étonné, elle est chérie*.

471. — Cependant, quoiqu'il y ait action, une raison d'euphonie a fait préférer *être* à *avoir* pour tous les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne. On dit donc, *je me suis habillé, il s'en est allé, nous nous sommes promenés*, pour éviter ce qu'il y aurait de dur dans *je m'ai habillé, il s'en a allé, nous nous avons promenés*. Jusqu'ici, il n'y a aucune exception.

472. — Mais le principe est loin d'être aussi général à l'égard des verbes *neutres*, que nous diviserons en quatre catégories : 1^o en verbes neutres marquant l'action, et néanmoins se conjuguant avec *être* ; 2^o en verbes neutres marquant tour à tour l'action et l'état, et prenant alors tantôt *avoir*, tantôt *être* ; 3^o en verbes neutres prenant indifféremment *avoir* ou *être* ; 4^o en verbes neutres dont la signification varie selon l'auxiliaire qui les accompagne.

1^o *Des verbes neutres marquant l'action, et se conjuguant néanmoins avec ÊTRE.*

473. — La plupart des verbes neutres marquant l'action prennent l'auxiliaire **AVOIR** : *j'ai marché, tu as couru, il a voyagé, nous avons ri*, etc.

474. — Il faut en excepter *aller, arriver, céder, éclore, entrer, mourir, naître, venir* et ses composés *intervenir, prévenir, revenir*, qui prennent l'auxiliaire **ÊTRE**, par la raison que, dans les temps composés, au lieu de marquer la transition d'un état à un autre, ces verbes expriment tout simplement une action accomplie, un fait consommé : *il est allé à Rome ; je suis arrivé d'hier ; il est décédé à quatre-vingt-dix ans ; les petits sont éclos ; il est mort d'apoplexie*.

475. — Quant aux verbes *convenir, contrevenir, subvenir*, autres composés de *venir*, voyez pages 163, 164.

2^o Des verbes neutres marquant tour à tour l'action
et l'état, et prenant conséquemment tantôt

AVOIR et tantôt ÊTRE.

476. — Parmi les verbes neutres ayant cette double fonction, nous citerons ceux qui pourraient être la cause de quelque doute, en les faisant suivre d'exemples tirés de l'Académie, et en signalant encore les dissentiments qui règnent entre elle et quelques grammairiens.

477. — Ces verbes sont *cesser, croître, décroître, déchoir, dégénérer, descendre, échoir, empirer, expirer, partir, passer, sortir, tomber, vieillir.*

478. — Selon qu'on l'a déjà dit plus haut, s'agit-il d'exprimer une action, la transition d'un état à un autre, il faut l'auxiliaire *avoir*; est-il question d'exprimer simplement l'état, la situation, il faut l'auxiliaire *être*; ce principe s'applique plus particulièrement aux verbes suivants :

479. — CESSER. *La goutte A CESSÉ de le tourmenter; — sa fièvre A CESSÉ, c.-à-d. a passé d'un état d'activité à un état de repos; sa fièvre EST CESSÉE, c.-à-d. n'existe plus. (ACAD.)*

480. — CROÎTRE. *La rivière A CRÙ d'un mètre, c.-à-d. son niveau n'est porté d'un point à un point plus élevé; la rivière EST CRÙE, c.-à-d. son niveau est plus élevé. (ACAD.)*

Il en est de même de *décroître.*

481. — DÉCHOIR. *Depuis lors, il A DÉCHU de jour en jour, c.-à-d. il a passé d'un état à un état inférieur : il EST bien DÉCHU, c.-à-d. il se trouve dans une situation inférieure à celle du passé.*

482. — DESCENDRE. *Il A DESCENDU promptement, c.-à-d. il s'est porté d'un lieu plus haut dans un lieu plus bas; il n'est plus ici, il EST DESCENDU, c.-à-d. il est en bas. (ACAD.)*

483. — DISPARAITRE. *Il A DISPARU, c.-à-d. il a passé d'un lieu à un autre; il EST DISPARU, c.-à-d. il est absent. (ACAD.)*

484. — EMPIRER. *Sa maladie A EMPIRÉ, c.-à-d. a passé d'un état à un état pire; sa maladie EST EMPIRÉE, c.-à-d. il se trouve dans une mauvaise situation. (ACAD.)*

485. — EXPIRER signifiant *mourir*, prend *avoir* : *il A EXPIRÉ dans mes bras. — Expirer*, appliqué au temps, à une date, prend *avoir* ou *être* ; *son bail A EXPIRÉ hier, c.-à-d. a franchi les limites qui le séparaient de sa fin; les délais SONT EXPIRÉS, c.-à-d. arrivés à leur fin. (ACAD.)*

486. — ÉCHOIR. *Mon billet A ÉCHU hier, c.-à-d. a passé d'un temps qui s'écoulait à une époque préfixe; mon billet EST ÉCHU d'hier, c.-à-d. se trouve au terme fixé de son échéance.*

487. — PARTIR se conjugue toujours avec *être* : *il EST PARTI. Excepté lorsqu'il se dit d'une arme à feu dont le coup part : son fusil A PARTI tout à coup.*

487 bis. — PASSER, comme ceux qui précèdent, prend *avoir* pour exprimer le transport d'un lieu à un autre : *il A PASSÉ par Lyon; le boulet lui A PASSÉ près de la tête; ce mot A PASSÉ de l'Italien dans le*

français. — *Ne l'attendez pas, il EST PASSÉ, c.-à-d. il est plus loin; il EST PASSÉ en Amérique, c.-à-d. il est en Amérique.*

PASSER, dans le sens de *mourir*, prend *avoir* pour marquer la transition de la vie à la mort: *il A PASSÉ comme une chandelle; et être pour marquer l'état; il EST PASSÉ, c.-à-d. il est mort.*

PASSER signifiant *finir, cesser*, prend indifféremment *avoir* ou *être*: *les paniers des femmes ONT depuis longtemps PASSÉ de mode, ou SONT PASSÉS de mode: la fantaisie m'en EST PASSÉE; la faim lui A PASSÉ.* (ACAD.)

PASSER, en termes de palais, ne prend que l'auxiliaire *avoir*: *cette affaire A PASSÉ contre l'avis du rapporteur, c.-à-d. a été jugée; la lot A PASSÉ, c.-à-d. a été portée, a été rendue.* (ACAD.)

488. — SORTIR peut prendre *avoir* lorsqu'il y a eu sortie et retour: *IL A SORTI plusieurs fois avant déjeuner.* Mais dans ce cas même, il est plus conforme à l'usage de se servir du verbe *être*: *IL EST SORTI deux fois avant déjeuner.*

SORTIR est quelque fois actif, et peut avoir un régime direct: *il est temps de SORTIR les orangers des serres; SORTEZ ce cheval de l'écurie; on l'a SORTI d'une affaire fâcheuse.* (ACAD.)

489. — TOMBER se conjugue presque toujours avec *être*: *il a voulu courir, et il EST TOMBÉ; le tonnerre EST TOMBÉ; toutes les dents lui SONT TOMBÉES.*

Mais lorsque avec *tomber* on détermine la durée de la chute, ce verbe prend *avoir*: la raison en est qu'on peint une action en train, et non une action consommée: *les poètes disent que Vulcain A TOMBÉ du ciel pendant un jour entier.* (ACAD.)

On peut dire: *ce ballon, après s'être élevé à perte de vue, A TOMBÉ pendant dix minutes sans toucher à terre, et s'est ensuite porté à une hauteur ordinaire; la pluie A TOMBÉ pendant deux jours.*

490. — VIEILLIR. *Il A VIEILLI dans le service; cet homme A VIEILLI, c.-à-d. a passé d'un âge, d'un air plus jeune, à un âge, à un air plus vieux; je le trouve bien VIEILLI, il EST bien VIEILLI, c.-à-d. il est, il a l'air plus vieux.* (ACAD.)

3^o Des verbes neutres prenant indifféremment

AVOIR ou ÊTRE

491. — L'Académie conjugue indifféremment avec *avoir* ou avec *être* les verbes *accourir, apparaître* et *résulter*.

ACCOURIR. *Je suis ACCOURU au bruit; je SUIS ACCOURU pour la fête; ses amis ONT ACCOURU pour le féliciter.*

492. — APPARAÎTRE se conjugue comme *paraître*, mais avec cette différence, dit l'Académie, que *apparaître* prend indifféremment les deux auxiliaires: *elle croyait qu'un spectre lui ÉTAIT APPARU, ou lui AVAIT APPARU; cet homme m'EST APPARU au moment où je le croyais très loin.* (ACAD.)

493. — RÉSULTER. *Qu'a-t-il RÉSUITÉ de là? ou qu'en EST-IL RÉSUITÉ?*

4^o Des verbes neutres dont la signification varie selon l'auxiliaire qui les accompagne

494. — Il est des verbes neutres qui changent de signification en changeant d'auxiliaire; tels sont *convenir, demeurer, échapper, rester.*

495. — **CONVENIR**, dans le sens de demeurer d'accord, se conjugue avec *être* ; il EST CONVENU lui-même de sa méprise ; ils SONT CONVENU de se trouver en tel lieu.

CONVENIR, dans le sens de plaire, agréer, être convenable, prend avoir : cette maison m'A CONVENU, et je l'ai achetée ; ce domestique ne m'AYANT pas CONVENU, je ne l'ai point arrêté ; cette place lui AURAIT bien CONVENU. (ACAD.)

496. — **DEMEURER** ne prend l'auxiliaire avoir que pour signifier habiter, tarder, employer du temps : il A DEMEURÉ dans cette rue ; j'AI DEMEURÉ à Paris, à Lyon ; il A DEMEURÉ longtemps à ce travail ; sa plaie A DEMEURÉ trois mois à se fermer.

DEMEURER dans tous les autres cas, se conjugue avec *être* : nous SOMMES DEMEURÉS là deux heures sur nos jambes ; deux mille hommes SONT DEMEURÉS sur le carreau ; les choses en SONT DEMEURÉES là. (ACAD.)

497. — **S'ÉCHAPPER DE**, c'est s'évader, s'esquiver ; dans ce sens, il a une signification active : il S'EST ÉCHAPPÉ des mains des ennemis, il S'EST ÉCHAPPÉ du feu, du naufrage, de la prison, etc. ; et au figuré, des pleurs S'ÉCHAPPÈRENT de mes yeux ; des sanglots S'ÉCHAPPAIENT de ma poitrine. (ACAD.)

Partout ailleurs, il faut dire *échapper à* : ÉCHAPPER à la fureur, à la poursuite des ennemis ; ÉCHAPPER à la tempête, au danger.

Ne dites donc jamais, comme si ce verbe était actif, j'AI ÉCHAPPÉ une belle occasion, une belle affaire ; j'AI ÉCHAPPÉ ce vase, et il s'est brisé ; mais une belle occasion, une belle affaire m'A ÉCHAPPÉ, ce vase m'A ÉCHAPPÉ.

Quant à l'auxiliaire de ce verbe, souvent l'Académie lui donne indifféremment avoir ou être ; cela m'AVAIT ou m'ÉTAIT ÉCHAPPÉ de la mémoire ; sa canne lui A ÉCHAPPÉ ou lui EST ÉCHAPPÉE des mains ; un cri lui EST ÉCHAPPÉ, lui A ÉCHAPPÉ.

Mais elle fait une nécessité de le conjuguer seulement avec *être*, lorsqu'il s'applique à une chose dite ou faite par imprudence, par indiscretion, par négligence : à peine cette parole me FUT-elle ÉCHAPPÉE, que je sentis mon imprudence ; son secret lui EST ÉCHAPPÉ ; quelques fautes nous SONT ÉCHAPPÉES par-ci par-là.

498. — **RESTER**. Il EST RESTÉ le seul de son parti ; on l'attendait à Paris, mais il EST RESTÉ à Lyon, c.-à-d. il est, il se trouve à Lyon.

RESTER, dans le sens de demeurer, séjourner, passer quelque temps dans un lieu, ne se conjugue qu'avec avoir : il A RESTÉ deux mois, il A RESTÉ deux jours à Lyon. (ACAD.)

499. — Quant aux verbes neutres *comparaître, paraître, périr, subvenir* et *contrevenir*, l'Académie ne les conjugue qu'avec avoir :

500. — **COMPARAITRE** : il A COMPARU.

501. — **PARAITRE** : Les ennemis ONT PARU sur la frontière : la troisième livraison A PARU ; et non EST PARUE, comme le dit abusivement la librairie.

502. — **PÉRIR** : Tous ceux qui étaient sur ce navire ONT PÉRI.

503. — **SUBVENIR** : On A SUBVENU à ses besoins.

De l'emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel

504. — Le présent se met à la place du passé, lorsqu'on veut rendre l'expression plus vive.

Quoique attaqué à l'improviste, il ne se DÉCONCERTE point, ACCÈPTE le combat, et CULBUTE son ennemi.

Mais alors il faut que tous les verbes qui expriment l'action qu'on a en vue de peindre soient au même

temps ; il serait donc irrégulier de dire : il ne se *déconcerte* point, *accepte* le combat, et *CULBUTA* son ennemi.

L'imparfait ne pouvant exprimer qu'un fait terminé au moment où l'on parle, il est irrégulier de dire, pour une vérité qui est de tous les temps :

Je vous ai prouvé que Dieu ÉTAIT bon ;

Je vous ai démontré que la Terre ÉTAIT ronde ;

Car ce serait faire entendre que Dieu a été bon, et qu'il a cessé de l'être ; que la Terre a été ronde, et qu'elle ne l'est plus. Dans ce cas, il faut employer le présent de l'indicatif, et dire :

Je vous ai prouvé que Dieu EST bon,

Je vous ai démontré que la Terre EST ronde.

On dira donc encore, parce qu'il est question de faits qui existent au moment où l'on parle :

J'ai appris que votre frère EST préfet,

On m'a dit que vous ÊTES ici pour un mois ;

Et non : que votre frère *était* préfet ; et non : que vous *étiez* ici pour un mois. Mais, il faut le dire, l'imparfait est plus conforme à l'usage que le présent.

Le *passé défini* et le *passé indéfini* expriment l'un et l'autre des faits accomplis, une époque écoulée, mais avec cette différence que

Le *passé défini* exige que le jour où l'on parle ne fasse point partie du temps dans lequel on circonscrit l'action :

Il vint ici l'an dernier ; je le vis hier au soir.

Dans ces exemples, le jour où l'on parle ne fait point partie du temps exprimé par *l'an dernier* et *hier*.

Quant au *passé indéfini*, il s'emploie pour un temps entièrement passé ou non : *je l'ai vu hier, je l'ai vu aujourd'hui.*

Le *plus-que-parfait*, comme l'imparfait, donne souvent lieu à un emploi abusif.

Le *plus-que-parfait* n'entre régulièrement dans une phrase que quand'il s'y trouve une autre action relative, et que l'action exprimée par le plus-que-parfait était consommée au moment de l'action relative, comme dans ces phrases :

J'avais FINI quand il entra ; ce soldat, QUI AVAIT bravement COMBATTU, tomba frappé d'une balle ; les plus-que-parfaits j'avais fini, avait combattu, expriment des actions consommées, achevées, au moment des actions relatives entra, tomba.

Il y a souvent lieu d'employer le conditionnel sans qu'il y ait condition : il pensait qu'on lui FERAIT grâce ; il s'était imaginé qu'on le CROIRAIT sur parole ; on supposait qu'il REJETTERAIT cette condition, cependant il y a souscrit ; vous nous aviez fait espérer que vos filles vous ACCOMPAGNERAIENT, etc.

Mais s'il s'agit d'un fait certain, mais non encore accompli au moment où l'on parle, il faut employer le futur : il nous a donné l'assurance qu'il AMÈNERA ses filles bientôt ; j'ai appris que vous VOYAGEREZ cet été ; et non qu'il amènerait, que vous voyageriez. Mais pour peu que la certitude ne soit point absolue, employez le conditionnel : je ne vous ai point répondu, parce que j'ai pensé que ma lettre ne vous arriverait pas. Ici encore l'usage est plus fort que la règle : on emploie plus souvent le conditionnel que le futur.

De l'emploi des temps du subjonctif

504 bis. — On ne se sert des temps du subjonctif qu'après les verbes qui marquent le doute, l'incertitude ; mais le doute et l'incertitude ne s'expriment pas toujours par des termes aussi clairs et aussi frappants que ces mots, douter, ignorer, ne pas savoir, ne pas penser, etc. Le doute est encore implicitement exprimé par les verbes qui marquent le souhait, le désir, la crainte, la volonté, le commandement, la nécessité, l'utilité, la permission, le consentement, après la plupart des verbes impersonnels et des verbes employés sous la forme interrogative, après les verbes accompagnés d'une négation, et après certaines conjonctions.

505. — Avant d'établir les règles relatives aux temps du subjonctif, rappelons que le présent et l'imparfait du subjonctif marquent l'un et l'autre un temps présent ou un temps à venir, que le passé et le plus-que-parfait marquent l'un et l'autre un temps écoulé.

Mais, quoique le *présent* et l'*imparfait* du subjonctif expriment un temps présent ou un temps à venir, que le *passé* et le *plus-que-parfait* marquent un temps écoulé, on ne peut indifféremment employer l'un de ces temps pour l'autre ; il existe à ce sujet les cinq règles suivantes.

506. — Avant de les poser, disons qu'il est indispensable, pour en faire l'application, 1^o de remarquer à quel temps est le premier verbe, sous la dépendance duquel se trouve toujours celui qu'on se propose de mettre au subjonctif ; 2^o de s'assurer si celui-ci exprime une action présente, ou une action future, ou une action passée. En effet, après le *présent de l'indicatif* et le *futur*, le second verbe s'emploie au *présent*, ou à l'*imparfait*, ou au *passé*, ou au *plus-que-parfait* du subjonctif, selon le temps exprimé par ce second verbe.

507. — 1^{re} RÈGLE. — Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, il faut mettre le second au *présent* du subjonctif, si toutefois ce second verbe marque un temps présent ou un temps à venir.

Je doute qu'il soit en France.

Je ne croirai pas qu'il vienne ce soir-là.

508. — 2^e RÈGLE. — Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, il faut mettre le second à l'*imparfait* du subjonctif dans deux cas. Dans le premier cas, il faut que le second verbe marque un temps présent ou un temps à venir, et qu'il y ait dans la phrase une expression conditionnelle, suivie d'un *imparfait* ou d'un *plus-que-parfait*.

Je doute qu'il restât à Paris, si des affaires ne l'y retenaient.

Je ne croirai pas que vous fussiez dans cet état, si vous aviez suivi les conseils de votre docteur.

Dans le second cas, c'est-à-dire après le *présent de l'indicatif* ou le *futur*, on met encore le second verbe à l'*imparfait du subjonctif*, quand ce verbe, quoique indiquant un temps passé, présente l'action dans le moment même où elle avait lieu.

Je ne crois pas qu'alors il eût raison sur ce point.

Je n'assurerai pas que ce prince vécût à l'époque que vous citez.

509. — 3^e RÈGLE. — Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, il faut mettre le second au passé du subjonctif, lorsque ce verbe marque un temps passé absolu, c'est-à-dire sans aucune autre circonstance de temps, sans aucune condition.

Je doute qu'ils AIENT RÉUSSI.

Je ne présume pas qu'ils l'AIENT TROUVÉ.

Croyez-vous qu'il AIENT REÇU ma lettre ?

510. — 4^e RÈGLE. — Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, le second ne se met au plus-que-parfait que lorsque ce second verbe marque un temps passé, et qu'il y a dans la phrase une expression conditionnelle.

Je ne pense point qu'ils EUSSENT OBTENU cette faveur; si vous ne les eussiez protégés.

Je doute que vous EUSSIEZ GAGNÉ votre procès, si votre avocat n'avait pas fait valoir ce moyen.

Remarque. Il est bon de dire que si n'est pas l'unique expression conditionnelle; cette expression est quelquefois rendue par la préposition *sans*, suivie d'un nom ou d'un pronom, comme *sans vous, sans lui, sans cela, sans votre protection*, etc.

Je ne crois pas qu'ils EUSSENT RÉUSSI sans vous. Ces mots *sans vous* sont une expression conditionnelle, qui équivaut ici à : *si vous ne les eussiez protégés.*

Mais ces mots *sans vous, sans eux, sans cela*, etc., étant appelés à exprimer tour à tour des temps présents, ou des temps à venir, ou des temps passés, c'est par le verbe au subjonctif que cette circonstance de temps doit être rendue.

Exemple: *Je doute qu'il RÉUSSISSE sans vous; ces mots sans vous* équivalent au présent de l'indicatif: *si vous ne le protégés.*

Je doute qu'il RÉUSSIT sans vous. Ici, *sans vous* est mis pour l'imparfait *si vous ne le protégés.*

Je doute qu'il EÛT RÉUSSI sans vous. Ici, *sans vous* est mis pour le plus-que-parfait *si vous ne l'eussiez protégé.*

511. — 5^e RÈGLE. — Après l'imparfait, les passés, le plus-que-parfait de l'indicatif et les conditionnels, le second verbe se met à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif. On le met à l'imparfait, s'il marque un temps présent ou un temps à venir; on le met au plus-que-parfait, s'il marque un temps passé.

Il ne se doutait pas que vous DEMEURASSIEZ ici.

On a exigé qu'il PAYÂT d'avance.

Nous ignorions qu'il EÛT ÉTÉ BLESSÉ.

On n'avait pas cru d'abord que nous EUSSIONS si complètement RÉUSSI.

512. — Il y a des conjonctions qui veulent toujours les temps du subjonctif, et d'autres qui veulent tantôt le subjonctif, tantôt l'indicatif.

Voici les conjonctions qui veulent le subjonctif :

Afin que, à moins que, avant que, au cas que, en cas que, bien que, encore que, de crainte que, de peur que, jusqu'à ce que, posé que, supposé que, pour que, pourvu que, quelque... que, quoique, sans que, soit que.

Il ne travaille jamais à moins qu'on l'y CONTRAIGNE (1^{re} règle).

Encore que vous m'AYEZ COMPTÉ le capital, je réclame les intérêts (3^e règle).

Bien qu'il AIT ÉPROUVÉ des pertes, il satisfait à tous ses engagements (3^e règle).

Ils lui conseillèrent de partir, afin que sa présence CONTRIBUÂT à rétablir l'ordre (5^e règle).

Nous vous donnâmes ces informations, pour que vous vous MISSIEZ en mesure (5^e règle).

Telle était son instruction, qu'il parlait de tout, quelle que FÛT la matière de la conversation, et quelque difficulté que PRÉSENTÂT cette matière (5^e règle).

513. — Ne confondez pas tout... que avec quel... que : tout... que veut toujours les temps de l'indicatif, et quel... que toujours les temps du subjonctif.

TOUT savant QUE vous ETES, il vous reste encore bien des choses à apprendre.

Il ne persuada personne, TOUT éloquent QU'il ÉTAIT, et non tout éloquent qu'il FÛT.

De la conjonction QUE, par rapport au subjonctif.

514. — *Que* veut le subjonctif, lorsqu'on l'emploie pour *si*, à moins que, avant que, afin que, quoique, sans que.

Si vous veniez nous voir, et QUE vous voulussiez passer quelque temps avec nous, nous vous serions connaître les curiosités de ce pays, c'est-à-dire si vous veniez et si vous vouliez (5^e règle).

Il ne payera pas qu'on ne l'y contraigne, c'est-à-dire à moins qu'on ne l'y contraigne (1^{re} règle).

Il ne partira pas qu'il n'en ait reçu l'ordre, c'est-à-dire avant qu'il en ait reçu l'ordre (3^e règle).

515. — Il est certaines phrases où les conjonctions sont sous-entendues, comme dans

VIENNE qui voudra, je ne me dérange plus.

DUSSIEZ-vous ne passer avec nous que quelques instants, soyez assez bon pour venir, c'est-à-dire, bien que vous ne dussiez...

Il vous restera fidèle, dût-il lui en coûter la vie.

VEUILLE le ciel entendre mes vœux.

516. — Les conjonctions qui veulent tantôt le subjonctif et tantôt l'indicatif sont *sinon que, si ce n'est que, de façon que, de sorte que, de manière que*; elles veulent le subjonctif, si elles accompagnent un verbe qui marque quelque doute, quelque incertitude, quelque ordre; elles veulent l'indicatif, si ce verbe marque l'affirmation, la certitude

Prenez-vous-y DE SORTE QUE ces gens n'AIENT aucun soupçon de votre démarche. Il faut le subjonctif *aient*, parce que l'on n'affirme pas que ces gens *ont* ni qu'ils *auront du soupçon* (1^{re} règle).

Ces gens s'y prirent DE TELLE SORTE QUE l'on PÉNÉTRA leurs intentions. *Pénétra* est à un temps de l'indicatif, parce qu'il y a affirmation.

Ce jeune homme obtiendra cet emploi, SI CE N'EST qu'il y SOIT tout à fait étranger (1^{re} règle).

On ne lui fait aucun reproche à l'égard de ses combinaisons, SI CE N'EST qu'il ne SAIT pas en tirer parti.

Conduisez-vous DE FAÇON QUE vous OBTENIEZ son estime.

Il s'est conduit DE FAÇON qu'il A OBTENU mon estime.

*Emploi des temps du subjonctif par rapport
aux pronoms relatifs*

517. — Après les pronoms relatifs *qui, que, dont, lequel, laquelle, où*, on se sert des temps du subjonctif en deux cas:

1^o Quand ces pronoms sont précédés de *le seul*, ou de *peu*, ou d'un *superlatif relatif*. On sait que le superlatif relatif n'est rien autre chose qu'un adjec-

tif précédé des mots *le plus, le moins*. (Voir page 25).

C'est LA SEULE personne QUE je voie (1^{re} règle).

Il y avait PEU de gens QUI le connussent (5^e règle).

C'est le livre LE PLUS INTÉRESSANT que j'aie vu (3^e règle). (1)

2^o Après les pronoms relatifs, on se sert des temps du subjonctif, quand le verbe qui les suit marque quelque incertitude :

Je cherche quelqu'un QUI PUISSE ME servir.

Je vous enverrai un homme qui SACHE s'expliquer.

Il demandait une personne qui VOULÛT l'obliger.

Dans ces phrases, on ne s'exprime ainsi par les temps du subjonctif que parce que la personne dont il est question n'étant pas connue, on ne peut affirmer d'elle qu'elle *peut servir*, qu'elle *sait s'expliquer*. Si, au contraire, elle était connue, il faudrait dire :

Je cherche quelqu'un qui PEUT me servir ;

Je vous enverrai un homme qui SAIT s'expliquer.

Exception aux règles que l'on vient de donner sur les temps du subjonctif

518. — 1^{re} exception. — Après les verbes qui marquent l'interrogation, il faut, avons-nous dit, employer le subjonctif. Mais on doit en excepter le cas où l'interrogation n'est qu'un tour oratoire, ce qui arrive toujours lorsque celui qui parle, au lieu de chercher à savoir une chose qu'il ignore, la donne pour certaine.

Croiriez-vous, auriez-vous jamais cru que cet homme VENAIT chez nous pour nous nuire ? c'est-à-dire, cet

(1) Mais on ne saurait en faire un principe absolu, car l'Académie dit, avec l'indicatif au mot *fois* :

C'est la seule fois que je l'ai vu ou que je l'ai vu.

Au mot *plus* :

LE PLUS que je puis faire ou que je puisse ; LE PLUS que vous pouvez prétendre ou que vous puissiez prétendre, etc.

Remarque. Il y a même des cas où, après les superlatifs relatifs, il faut toujours l'indicatif ; c'est lorsqu'on détermine, lors qu'on désigne telle personne ou telle chose : *c'est au plus grand des grenadiers qui sont dans ce moment près de vous, que l'on attribue cet acte de bravoure.*

homme VENAIT chez nous pour nous nuire : le croiriez-vous ? l'auriez-vous jamais cru ?

Vous voulez blesser son amour-propre, dites-vous ; mais OUBLIEZ-VOUS donc que son ressentiment PEUT vous perdre ? c'est-à-dire : son ressentiment PEUT vous perdre, l'oubliez-vous ?

519. — 2^e exception. — Après les verbes impersonnels, il faut, avons-nous dit, employer les temps du subjonctif :

Il FAUT que vous PARTIEZ.

Il IMPORTAIT que vous ARRIVASSIEZ plus tôt.

Il CONVIENDRAIT que nous le VISSIONS.

Il EST NÉCESSAIRE que vous FASSIEZ ce voyage (1).

Il SEMBLE qu'il SORTE d'une boîte. (ACAD.)

521. — Mais il est quelques verbes impersonnels après lesquels on ne doit mettre que les temps de l'indicatif ; tels sont, *il résulte, il arrive, il est certain, il paraît, il s'ensuit*, et tous ceux qui marque la certitude. Il faut encore y joindre le verbe *sembler*, lorsqu'il est impersonnel et ainsi accompagné d'un pronom personnel : *Il ME semble, il vous semblait*, etc.

Il résulte de ces explications que vous AVEZ tort.

Il arriva que nos prévisions se TROUVÈRENT justes.

Il est certain que l'ennemi A ÉTÉ battu.

Il paraît que nous nous SOMMES trompés.

Il me semblait que vous ÉTIEZ assis.

522. — Cependant si ces mêmes verbes sont accompagnés d'une négation ou de la conjonction *si*, qui leur donne alors un sens douteux, ou s'ils sont

(1) 520. — *Ce*, avant le verbe *être* suivi d'un adjectif ou d'un nom et d'un que conjonctif, est employé pour le pronom impersonnel *il* ; dans ce cas, le second verbe doit être à l'un des temps du subjonctif. Exemple : *c'est fâcheux pour lui que son protecteur soit absent*, c'est-à-dire *il est fâcheux* ; c'est un bien que telle chose soit arrivée ; c'est dommage que vous n'ayez point appris cela plus tôt ; c'est un miracle, c'est merveille qu'il n'ait pas été tué dans cette bataille. (ACAD.)

La Fontaine n'est pas correct lorsqu'il dit : *C'est dommage, Garo, que tu n'es pas entré. Il devait dire que tu ne sois entré.*

employés sous la forme interrogative, ils demandent le subjonctif.

Il ne résulte pas de là que j'AIE tort.

Il n'arrive pas toujours qu'ILS SOIENT contents.

Était-il certain que l'ennemi EÛT ÉTÉ battu ?

S'il vous semble QUE CELA SOIT. (ACAD)

Vous semble-t-il que ce parti SOIT préférable ? (I)

523. — 3^e exception. — Les conditionnels des deux verbes *pouvoir, savoir*, sont quelquefois employés pour le présent de l'indicatif ; c'est lorsqu'on peut

(1) 1^{re} REMARQUE. — En prescrivant d'employer les temps du subjonctif après les verbes qui marquent le *désir*, le *souhait*, la *crainte*, la *commandement*, la *volonté*, la *permission*, après les verbes impersonnels, *il faut*, *il importe*, *il est utile*, *il est urgent que*, *il est bon que*, etc., la Grammaire ne donne en cela qu'un moyen mécanique, toujours peu sûr, et nullement le *motif*, la *raison*, et c'est ce *motif* que nous voulons expliquer encore.

Quand, par exemple, on dit :

*Je souhaite, je désire,
je veux, j'exige,
je permets, je consens,
croyez-vous, pensez-vous,
il faut, il importe,
il est bon, il est utile,*

}

qu'il FASSE ce voyage.

pourquoi le mode du subjonctif après ces verbes ? Uniquement parce qu'il y a *incertitude* quant à l'exécution du voyage. On n'affirme ni qu'il *se fait* ni qu'il *se fera*, on manifeste seulement un sentiment sur un fait qui, malgré son utilité, pourra bien ne pas s'exécuter. Voilà donc des verbes, et, parini eux, des impersonnels et des verbes interrogatifs, qui veulent le mode subjonctif, non parce qu'ils sont *impersonnels* ou *interrogatifs* (car la forme n'est qu'une *apparence*, une *présomption*), mais bien parce que la personne qui parle *n'est pas sûre* que le voyage se fasse.

Et si je dis :

*Il est vrai, il est certain,
il est présumable, il apparaît,
il s'ensuit, il résulte de là,*

}

que votre ami A tort.

pourquoi après ces impersonnels le mode indicatif ? Parce qu'ils expriment tous une *certitude* quant à ce fait, que votre ami *a tort*.

2^e REMARQUE. — Il en est de même de la forme interrogative ; elle exprime le plus souvent une *incertitude*, mais quelquefois aussi la *certitude* : *Pensez-vous, croyez-vous que ce monsieur soit riche ?* Ici je me sers du mode subjonctif, parce qu'il s'agit d'un fait *incertain* pour moi, et sur lequel je cherche à m'éclairer.

Mais je dirai, en employant le mode indicatif : *Croyez-vous qu'un honnête homme n'EST pas plus estimable qu'un fripon ? Suit-il bien qu'en agissant ainsi il FAIT un acte coupable ?* Pourquoi, dans ces deux derniers exemples, le mode indicatif ? Parce que celui qui s'exprime ainsi, loin de chercher à savoir si un honnête homme est plus estimable qu'un fripon, le tient et le donne pour certain. Mais, remarquez-le bien, y a-t-il *incertitude* ou *igno-*

les rendre l'un et l'autre par *je ne puis* ou *je ne peux* : dans ce cas, on doit les regarder comme des présents de l'indicatif, et non comme des conditionnels.

Je ne SAURAI croire qu'il VEUILLE vous tromper, ni qu'il le PUISSE ; c'est-à-dire *je ne puis croire...*

Nous ne SAURIONS croire qu'il AIT si mal agi, ni qu'il en AIT EU l'intention ; c'est-à-dire *nous ne pouvons croire.*

Exceptions relatives à la 5^e règle des temps du subjonctif

524. — Quoique en général après l'imparfait, les passés, le plus-que-parfait et les conditionnels, on

préférence du fait, le mode du subjonctif est de rigueur, puisque les quatre temps qui le composent sont les seuls qui puissent rendre cette situation ; il est donc irrégulier de dire :

Pensez-vous qu'il ARRIVERA assez tôt ?
Croyez-vous qu'il SERA ici demain ?

La raison en est que, ces deux questions étant faites pour s'assurer d'une chose qu'on ignore, on ne peut employer le futur *il arrivera, il sera* qui la présente comme certaine : il y a là une incompatibilité, une contradiction même ; il faut *pensez-vous qu'il ARRIVE assez tôt ? croyez-vous qu'il SOIT ici demain ?*

3^e REMARQUE. — Nous avons dit qu'après les verbes accompagnés d'une négation, il faut le mode subjonctif. Cette règle est sûre pour la plupart des cas ; cependant elle a des exceptions assez nombreuses encore. Exemple : *Je n'ignore PAS qu'il EST à Paris, nous n'ignorons PAS qu'il ÉTAIT malade*, c'est-à-dire, je sais qu'il est à Paris, nous savions qu'il était malade. Contrairement à son emploi le plus fréquent, la négative a ici pour effet d'établir une certitude. Le même verbe, sans négative, veut conséquemment le subjonctif : *nous ignorons qu'il fût malade*.

Il en est de même de l'exemple suivant :

Il NE se souvient PAS assez, il NE se rappelle PAS qu'il vous DOIT sa position.

4^e REMARQUE. — Lorsqu'on dit, *il ordonne, il veut, il exige, il consent, il permet, il défend que je PARTE* ; je crains, j'appréhende, j'ai peur, je tremble qu'il ne PARTE, on est forcé d'employer ainsi le mode subjonctif, parce que la crainte, la volonté, l'ordre expriment l'incertitude sur le fait de partir. En effet, qu'un potentat même, entouré de toute sa puissance, défende ou ordonne à un homme quelconque de le regarder, si celui-ci veut qu'il en soit autrement, l'ordre sera méprisé ; c'est cette incertitude de voir s'exécuter un ordre, se réaliser une crainte, etc., qui donne lieu à l'emploi du subjonctif.

Cependant, lorsqu'il s'agit de la loi ou d'actes de l'autorité, les souverains, les gouvernements, les magistrats, au lieu du subjonctif, emploient le futur. Ils disent donc :

Nous ordonnons que telle chose SERA, et non que telle chose SOIT.

Ici le futur seul peut répondre à la solennité du cas, et exprimer avec cette énergie, que ce qu'ordonnent la loi et la justice, qui sont comme une émanation de la divinité, sera inévitablement, irrésistiblement exécuté : c'est donc à une raison philosophique qu'on doit cette exception.

doive se servir de l'*imparfait* ou du *plus-que-parfait* du subjonctif, il est pourtant des cas assez fréquents où il faut le *présent* du subjonctif.

La règle que nous allons établir sur ce point, à côté d'un principe donné comme général par toutes nos grammaires, est appuyée par l'autorité de l'Académie. Ces exceptions, toutefois, ne se présentent guère qu'après les conjonctions *afin que*, *pour que*, *de crainte que*, *de peur que*, *quoique*, *bien que*, *encore que*.

525. — RÈGLE. — Lorsque le premier verbe est au *passé indéfini*, et qu'il est suivi de l'une des conjonctions *afin que*, *pour que*, *de crainte que*, *de peur que*, *quoique*, *bien que*, *encore que*, le second verbe doit être au *présent* du subjonctif, s'il marque un temps à venir au moment où l'on parle.

Vous m'AVEZ RENDU trop de services POUR QUE je PUISSE douter de votre amitié. — Je SUIS VENU vous voir POUR QUE nous PARLIONS de nos affaires. — Il m'A NÉGLIGÉ trop longtemps POUR QUE j'ESPÈRE rien de lui. — QUOIQ'IL RELÈVE de maladie et qu'il SOIT encore très faible, il A VOULU se mettre en route. (ACAD. aux mots pour que, quoique.)

D'après ces exemples de l'Académie, d'après l'usage, d'après la nécessité, il faut dire :

Je lui AI ÉCRIT, afin qu'il soit ici demain, c'est-à-dire c'EST afin qu'il soit ici demain que je lui ai écrit.

Nous lui AVONS ADRESSÉ ce paquet par la poste, pour qu'il le REÇOIVE jeudi prochain, c'est-à-dire c'EST pour qu'il reçoive...

Ses amis lui ONT FAIT connaître ses devoirs, de crainte qu'on ne le TROMPE dans l'arrangement qu'il doit faire, c'est-à-dire c'EST de crainte qu'on ne le trompe....

Si je dis : *je lui ai écrit afin qu'il fût ici à sept heures*, et *je lui ai écrit afin qu'il soit ici à sept heures*, il y a cette différence que, par l'emploi de l'*imparfait fût* du premier exemple, j'indique qu'à l'instant où je parle les sept heures sont passées, tandis que le *présent* du subjonctif *soit* du second exemple

exprime qu'au moment où je parle, les sept heures dont il est question sont un temps à venir (1).

Autres exemples. — J'ai rentré mes orangers ce soir, DE CRAINTE QU'il ne FASSE froid cette nuit, c'est-à-dire parce que je CRAINS qu'il ne FASSE froid cette nuit.

Mais il faut dire, en se servant de l'imparfait du subjonctif, parce qu'il est question d'un temps passé au moment où l'on parle ; *j'ai rentré mes orangers, il y a déjà quelque temps, DE CRAINTE QU'il ne FIT froid, DE PEUR QU'il ne GELÂT, c'est-à-dire parce que je CRAIGNAIS alors QU'il ne fit froid, QU'il ne gelât.*

Nous lui AVONS ÉCRIT aujourd'hui, afin qu'il PRENNE une détermination prompte, c'est-à-dire C'EST afin qu'il prenne....

Mais si le temps de prendre la détermination était passé, il faudrait dire : *nous lui AVONS ÉCRIT afin qu'IL PRÎT une détermination prompte, mais il n'en a rien fait.*

De même on dira :

Nous les AVONS PRÉVENUS de votre arrivée, pour qu'ILS VIENNENT passer la soirée de demain chez nous.

Nous AVONS ENTREPRIS ces travaux, bien que l'exécution en SOIT difficile. — Ces soldats ONT FAIT huit lieues aujourd'hui, quoiqu'ils SOIENT blessés. — Son banquier lui A ESCOMPTÉ ces effets, quoiqu'ils ne SOIENT

(1) Ce qui détermine cette façon de parler, c'est que les conjonctions *afin que, pour que, de peur que, de crainte que*, etc., peuvent toujours être rendues par *C'EST* ou *C'ÉTAIT afin que, C'EST* ou *C'ÉTAIT pour que*, etc., selon la circonstance de temps exprimée par le verbe qui les suit :

1° Si le verbe qui suit l'une de ces quatre conjonctions marque un temps présent ou un temps à venir, cette conjonction signifie *C'EST afin que, de peur que*, etc.

Exemple : Je lui remets mes lettres AFIN QUE que vous les receviez plus promptement. Ici, le verbe *recevoir* marquant un temps à venir, *afin que* signifie *C'EST afin que*. Effectivement, cette phrase dit : *C'EST afin que vous receviez plus promptement mes lettres, que je les lui remets.*

2° Si le verbe qui suit *afin que, pour que, de peur que, de crainte que*, marque un temps passé par rapport au moment où l'on parle, ces conjonctions signifient *C'ÉTAIT afin que, C'ÉTAIT de crainte que*, etc.

EXEMPLE : Il parlait très haut, AFIN QUE tout le monde l'entendit. Le verbe *entendre* exprimant un temps passé, *afin que* signifie ici *C'ÉTAIT afin que* ; et c'est comme s'il y avait : *C'ÉTAIT afin que TOUT LE MONDE l'entendit, qu'il parlait très haut.*

payables que dans un an. — Je l'AI OBLIGÉ, bien qu'il ne le MERITE pas. — Il a FAIT des dépenses considérables dans son voyage, bien qu'il n'AIT qu'une fortune médiocre. — Encore qu'il SOIT mon débiteur, je lui AI PRÊTÉ quelque argent ce matin.

426. — Mais, pour le dire encore une fois, si le second verbe doit exprimer une circonstance passée au moment où l'on parle, il faut se servir de l'imparfait.

Exemples. — Nous AVONS ENTREPRIS ces travaux, bien que l'exécution en FÛT difficile. (L'imparfait fût indique que la difficulté n'existe plus.)

Son banquier lui A ESCOMPTÉ ces effets, quoiqu'ils ne FUSSENT payables que dans un an. (L'imparfait fussent exprime que cet an, au bout duquel les billets étaient payables, est passé, etc., etc.)

527. — Il y a des verbes qui veulent tantôt à l'indicatif et tantôt au subjonctif le verbe qui les suit ; cela dépend du sens affirmatif ou du sens impératif ou douteux que leur donnent leurs diverses acceptions.

- { *Il DIT que vous avez tort, c'est-à-dire il affirme ;*
- { *Il DIT que vous FASSIEZ cela, c'est-à-dire il veut ;*
- { *Je SUPPOSE qu'il EST honnête, c'est-à-dire je pense ;*
- { *Je suppose que ce SOIT un fripon, que feriez-vous ?*
- { *Quand il ENTEND que je VIENS, il bondit de joie ;*
- { *J'ENTENDS qu'il PARTE, c'est-à-dire, je veux, j'exige ;*
- { *Il PRÉTEND qu'il A raison, c'est-à-dire il pense ;*
- { *Je PRÉTEND que l'affaire se FASSE comme je l'ai décidé, c'est-à-dire je veux, etc., etc.*

De l'infinitif

528. — Un infinitif précédé d'une préposition doit se rapporter sans équivoque, soit au sujet, soit au régime direct, soit au régime indirect du verbe qui le précède, qui le régit : *Dieu nous a créés pour le SERVIR ;* cet infinitif *servir* se rapporte à *nous*, régime

direct du premier verbe. *Cet homme agit ainsi pour vous* TROMPER ; l'infinitif *tromper* se rapporte à *homme*, sujet du premier verbe.

Cependant un infinitif précédé d'une préposition est régulièrement employé, quand le verbe qui le régit ou qui s'y rapporte est impersonnel.

Exemples : Il faut trois jours pour faire ce trajet, il est trop tard pour aller si loin.

Mais on ne pourrait dire :

Ce plat est servi pour MANGER, le règne de ce prince a été trop court pour EXÉCUTER ses projets, attendu que les infinitifs *manger* et *exécuter* expriment des actions qui ne peuvent être attribuées aux sujets *plat* et *règne* des verbes qui les précèdent. Au lieu de l'infinitif, il faut alors faire usage d'un mode personnel, et dire : *Ce plat est servi pour qu'on le MANGE ; le règne de ce prince a été trop court pour qu'il EXÉCUTÂT...*

529. — Du reste, toutes les fois que l'infinitif ne donne lieu à aucune équivoque, il est mieux de s'en servir que d'employer un mode personnel, parce qu'alors la diction se trouve plus dégagée, plus rapide. Il faut donc préférer, *il croit vous persuader, il pensait partir hier*, à ces autres tournures, *il croit qu'il vous persuade, il pensait qu'il partirait hier*.

530. — *Remarque.* — S'il devait se trouver de suite plus de deux infinitifs, il vaudrait mieux en diminuer le nombre, en en rendant un par un mode personnel. Ainsi, au lieu de dire : *j'ai cru DEVOIR FAIRE APPELER le docteur*, dites : *j'ai cru que JE DEVAIS faire appeler*.

531. — Les infinitifs ne sont précédés d'aucune préposition après *aimer mieux, compter, croire, daigner, devoir, entendre, faire, falloir, s'imaginer, laisser, oser, pouvoir, prétendre, savoir, sentir, vouloir*.

Les verbes après lesquels les infinitifs sont précédés de la préposition *à*, et ceux après lesquels ils sont précédés de la préposition *de*, sont en très grand nombre ; la lecture et l'usage sont les seuls moyens de s'approprier cette distinction.

CHAPITRE VIII

DU PARTICIPE PRÉSENT

532. — Parmi les mots en *ant*, il y en a qui ne varient jamais, c'est-à-dire qui se terminent toujours par *ant*, tels sont : *pouvant, sachant, lisant, travaillant, comprenant, veillant, visitant, écrivant*, et des milliers d'autres ; ils sont ainsi invariables, parce qu'ils ne sauraient être que *verbes* ; ce sont des *participes présents*. (1)

533. — Les autres, au nombre d'environ quatre cents, sont tantôt *verbes*, et alors ils ne varient point ; et tantôt *adjectifs*, et dans ce cas ils prennent le genre et le nombre du nom auquel ils se rapportent. (2)

(1) Nous pensons qu'on nous saura gré de donner ici une certaine étendue à cette question si difficile, et jusqu'ici plutôt esquivée que traitée, du participe présent.

(2) Rigoureusement parlant, ces derniers étant les seuls qui puissent être tour à tour *verbes* et *adjectifs*, sont les seuls aussi qui puissent être qualifiés de *participes*. Mais en appelant ainsi, encore aujourd'hui, cette partie de l'infinitif de tous les verbes qui est terminée par *ant*, on ne fait que conserver une expression qui rappelle qu'autrefois ces mots furent sans exception *adjectifs*, et conséquemment *déclinables*.

En effet, la langue française, presque entièrement issue de la langue latine, dut, alors qu'elle se formait, non seulement en emprunter les termes, mais encore se modeler en certains cas sur elle ; pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir les livres de cette époque. Des dix espèces de mots de notre langue, il n'en est aucune dont la filiation soit plus généralement frappante et plus palpable que celle qui existe entre le participe présent des Latins et le nôtre, aucune surtout dont les mots offrent dans leur finale une similitude plus constamment identique :

*Aimant, venant, dormant, régnant, promettant ;
Amans, veniens, dormiens, regnans, promittens.*

Les Latins faisant sans exception, de chacun de ces mots, un adjectif et un verbe tout à la fois, il serait étonnant que les mots français sortis de ces mots latins, en conservant jusqu'à la forme même, eussent été assujettis à une autre règle que la règle latine.

En se rapportant à l'époque où la langue française commença à prendre une physionomie moins exclusivement latine, on voit que les auteurs d'alors, encore sous l'empire de la régie des Latins, la seule qui jusqu'à les guidât, écrivaient tous les participes présents en les faisant varier, et alors même qu'ils avaient des régimes ou compléments.

Ainsi on lit dans Rabelais, à la date de 1536 :

Le Tibre croist incopinément non seulement par esgout des eaues TUMBANTES à la fonte des neiges, mais encore par les vens, qui SOUFFLANS droict en sa boucque (son embouchure) près Hostie, SUSPENDANS son cours et ne luy DONNANT lieu de seccoder dans la mer, le font enfler et retourner en arrière.

534. — Distinguer le cas où un participe présent reste *verbe*, et le cas où il se transforme en *adjectif*, constitue toute la théorie du participe présent.

Pour faire cette distinction, il est essentiel de se pénétrer de la différence qui existe entre la fonction du *verbe* et celle de l'*adjectif*.

535. — Le verbe exprime le plus souvent l'*action*; et l'*adjectif*, la *qualité* ou l'*état*. (Par *état* on entend ici la situation où est une personne ou une chose.)

Par exemple, quand je dis : *ces enfants nous INTÉRESSANT par leur babillage, nous leurs fimes quelques questions*; le mot *intéressant* est ici participe présent,

Tous sortirent devant de lui, JECTANS (jetant) ses de tous costes sus luy et saument (jument), SONNANS de leursymbales, et MURLANS... De sorte que la sument, ARRIVANTE au couvent (arrivant au couvent), de luy ne pourtoyt que le pied droict. (Le même.)

Mais à la fin du dix-septième siècle, la règle générale, jusque-là assez fidèlement suivie, fut méconnue. Quelques littérateurs hardis et bien inspirés s'écartèrent d'un principe qui avait pu suffire au passé, mais qui ne répondait plus aux besoins du présent. Ils distinguèrent donc entre le cas où le participe reste *verbe*, et le cas où il se transforme en *adjectif*: *verbe*, ils l'écrivirent invariable; *adjectif*, ils le firent varier. Au lieu donc d'écrire comme leurs devanciers, et comme ils l'avaient fait eux-mêmes jusque-là, *ici on voyoit des chevaliers CHEVAUCHANTS et BRAVANTS les hasards des combats, là des hommes LUTTANTS corps à corps ou S'ATTAQUANTS avec la même ardeur que les bêtes sauvages POURSUIVANTES leur proie*, ils écrivirent, comme nous le faisons aujourd'hui, tous ces participes invariables.

Outre qu'une raison d'harmonie, raison bien fondée du reste, a pu avoir sa part d'influence sur le parti que prirent ces premiers littérateurs dissidents, ils eurent plus particulièrement déterminés par le désir ou plutôt le besoin d'être clairs, par la nécessité de donner aux mots une conformation qui en exprimât sans équivoque et immédiatement la valeur et le sens.

À l'époque où le participe présent était variable, il n'était pas possible d'exprimer certaines nuances fines, délicates, qui, bien que senties par les littérateurs d'alors, manquaient d'expressions qui les peignissent; cette impossibilité a disparu par le fait seul de la variabilité ou de l'invariabilité du mot en question.

Quand, par exemple, Fénelon dit *la brebis BÉLANTE, les taureaux MUGISSANTS*, à la seule manière dont ces mots sont orthographiés, nous savons qu'il ne nous peint nullement une brebis dans le moment où elle bêle, ni les taureaux à l'instant qu'ils mugissent; il caractérise tout simplement la brebis par la faculté qu'elle a de bêler, et les taureaux par celle qu'ils ont de mugir. S'il eût voulu nous représenter la brebis dans le moment même où elle bêle, et les taureaux à l'instant qu'ils mugissent, il eût écrit comme ceci : *les brebis BÉLANTE, les taureaux MUGISSANT et les chiens ABOYANT*, il ne nous fut pas possible de nous entendre, c'est-à-dire nous ne pûmes nous entendre dans le temps que, ou parce que les brebis bêlaient, que les taureaux mugissaient et que les chiens aboyaient : nous le répétons encore, l'orthographe seule de ces mots *bélant, mugissant, aboyant*, nous fait pénétrer immédiatement dans la pensée de l'auteur, et c'est là un avantage que nos pères n'avaient pas.

est ici verbe, parce qu'il exprime une action ; en effet, *intéresser par son habil*, c'est causer, c'est agir.

Ce serait bien différent si je disais :

Voilà des enfants INTÉRESSANTS. Ici le mot *intéressant* serait adjectif, parce qu'au lieu d'exprimer telle ou telle action faite par les enfants, il peindrait en eux une qualité.

536. — Il y a toujours action, et par conséquent le mot en *ant* est invariable :

1^o Quand ce mot a un régime ou complément direct. *Ces faits* ACCABLANT *l'accusé*, *il ne sut que répondre*. — *Accablant* qui ? — *L'accusé*. Voilà le régime direct de *accablant* : donc, *accablant* est verbe, et conséquemment invariable.

2^o Le mot en *ant* est encore invariable, quand il exprime le motif ou le moment de l'action ; dans ce cas, il peut toujours se remplacer par l'une des conjonctions *comme* ou *parce que*, *quand* ou *lorsque*, et un temps de l'indicatif.

Ces messieurs TREMBLANT *de froid*, *ne pouvaient ni signer ni même tenir leur plume* ; c'est-à-dire *comme* ou *parce que* ces messieurs tremblaient de froid, ils ne pouvaient ni signer ni tenir leur plume.

Les taureaux MUGISSANT *font retentir les échos d'alentour* ; c'est-à-dire les taureaux, *quand* ils mugissent.

Telle est la théorie du participe présent. Comme on le voit, les principes sont fort courts, et l'étude en est bientôt faite, mais l'application en est extrêmement difficile ; c'est ce qui nous a engagés à présenter les exercices suivants.

EXERCICES sur le participe présent

Aujourd'hui vous voyez ces jeunes gens fiers et hautains, OFFENSANT et BLESSANT *leurs amis mêmes* ; *demain vous les trouverez humbles et rampants*. — *Offensant* et *blessant* qui ? — *Leurs amis*. Voilà le régime direct de *offensant* et de *blessant* : donc ici, ils sont verbes, et conséquemment invariables. — *Rampants* est variable, parce que c'est un adjectif qui qualifie, qui caractérise les jeunes gens.

Ces jeunes personnes, OBÉISSANT *à tout ce qu'on exige d'elles*, *se font aimer de ceux qui les connaissent* ; c'est

à-dire *comme* ou *parce que* ces jeunes personnes obéissent à tout....(Règle n° 536.)

On voit avec plaisir, et volontiers on recherche, les personnes AIMANTES, les gens OBLIGEANTS. Ici *aimantes* et *obligeants* sont adjectifs, parce qu'ils expriment des qualités inhérentes aux personnes dont on parle, qu'ils en peignent le caractère.

Nous avons vu deux hommes CHASSANT sur votre propriété, et FUYANT à notre approche. — *Chassant* et *fuyant* expriment l'action : donc ils sont verbes, et conséquemment invariables.

La tourterelle ROUCOULANT inspire un sentiment de tristesse, c'est-à-dire la tourterelle, quand elle roucoule, inspire, etc. (Règle n° 536.)

La tourterelle ROUCOULANTE est l'oiseau consacré à Vénus. — *A côté de la BÉLANTE brebis se voyaient les taureaux MUGISSANTS et la chèvre GRIMPANTE.* Ici je me sers des adjectifs *roucoule, bêlante, mugissants* et *grimpe*, parce que mon intention est de parler, non du moment où la tourterelle roucoule, où les taureaux mugissent, où la chèvre grimpe, mais seulement de la faculté qu'ont ces animaux de roucouler, de bêler, de mugir, de grimper. Ces mêmes mots seraient verbes, et par conséquent invariables, s'ils exprimaient l'action, le moment même où ces animaux roucoulent, bêlent ou mugissent : *presque toujours les brebis rentrent BÉLANT dans la bergerie.* — *En passant près de cette prairie, nous avons entendu plusieurs taureaux MUGISSANT, c'est-à-dire faisant l'action de mugir.*

En d'autres termes, on ne peut dire, *la brebis BÉLANTE, les taureaux MUGISSANTS, les BONDISSANTS chevreaux, les renards GLAPISSANTS, la RAMPANTE couleuvre, les lions RUGISSANTS, la chèvre GRIMPANTE, les chameaux RUMINANTS, etc.*, que quand il s'agit de brebis qui ne bêlent pas, de taureaux qui ne mugissent pas, de chevreaux qui ne bondissent point, etc. Ces adjectifs alors sont des expressions poétiques, qui peignent des qualités inhérentes à ces animaux, des facultés qui leur sont propres, abstraction faite de toute idée d'action.

Mais s'agit-il d'exprimer le moment même où ces animaux mettent ces facultés en jeu, c'est-à-dire le moment même où la brebis bêle, où les taureaux mugissent, où la chèvre grimpe, alors *bêlant, mugissant, grimpan*, etc., expriment des actions, sont verbes, et conséquemment invariables.

Ces bruits ALARMANT toute la population, ces nouvelles DÉSESÉRANT tous les citoyens, il s'ensuivit un trouble qui paralysa tous les moyens de défense. — Alarmant qui ? — La population. — Desesérant qui ? — Les citoyens. Voilà les régimes directs de alarmant, de désesérant : donc alarmant et désesérant sont verbes, et conséquemment invariables. (Règle n° 535.)

Qui donc a répandu ces bruits ALARMANTS, ces nouvelles DÉSESÉRANTES ? — Alarmants et désesérantes sont des adjectifs, qualifiant, l'un les bruits, l'autre les nouvelles.

Les brebis BÉLANT attirent leurs agneaux. C'est-à-dire les brebis, quand elles bêlent. (Voir règle n° 536.)

Faut-il écrire, j'ai laissé vos enfants BRILLANTS OU BRILLANT de santé ? — Ces guerriers rentrèrent dans leur patrie BRILLANTS OU BRILLANT de gloire ? Vous avez des diamants BRILLANTS OU BRILLANT d'un éclat vif et pur ?

Dans les deux premiers exemples, il faut *brillants*, parce que c'est comme s'il y avait, *j'ai laissé vos enfants BRILLANTS sous le rapport de la santé*, BRILLANTS PAR la santé. — *Ces guerriers rentrèrent dans leur patrie BRILLANTS PAR la gloire.* En d'autres termes, c'est la santé qui rend les enfants brillants, et c'est la gloire qui rend tels les guerriers.

Dans le troisième exemple, *brillant* reste invariable, parce qu'il est verbe. Il est verbe, et non adjectif, parce que les diamants ne sont pas *brillants* PAR un éclat vif et pur, comme les enfants le sont *par* la santé, et les guerriers *par* la gloire. Au contraire, ce sont les diamants qui donnent cet éclat, qui produisent cet effet, et c'est là le caractère du verbe.

La plupart des naufragés périrent de besoin sur cette plage déserte. Nous n'en trouvâmes plus que quelques-uns, que nous emportâmes EXPIRANTS de misère, MOURANTS de faim. La circonstance que l'on a à rendre ici, l'état, la situation que l'on a à exprimer, exigent impérieusement *expirants*, *mourants*, ces adjectifs seuls pouvant nous montrer ces hommes au dernier soupir.

Ce serait différent, si l'on disait :

L'histoire nous apprend que d'innombrables peuplades, MOURANT de faim dans les pays du Nord, fondirent sur les contrées méridionales. Ici mourant est employé par exagération : il s'agit, en effet, non de gens qui en sont à leur dernier soupir, puisqu'ils se répandent violemment dans d'autres pays, mais seulement de gens pressés, agités par la faim ; en pareil cas, mourants dirait beaucoup trop.

BRÛLANT. — Faut-il, à l'exemple de Girault-Duvivier, non seulement approuver Racine d'avoir rendu variable le participe présent *brûlant* dans les vers qui suivent, mais encore s'appuyer sur cet exemple pour établir des règles ?

*Figure-toi Pyrrhus les yeux étincelants,
Entrant à la lueur de nos palais BRÛLANTS (1).*

Pour nous, il est indubitable que *brûlant* est verbe et conséquemment invariable toutes les fois qu'il se dit d'une chose qui brûle, nous voulons dire *qui est en flammes* ; nous allons le prouver de deux manières.

1^o C'est que dans l'application qu'en a faite Racine,

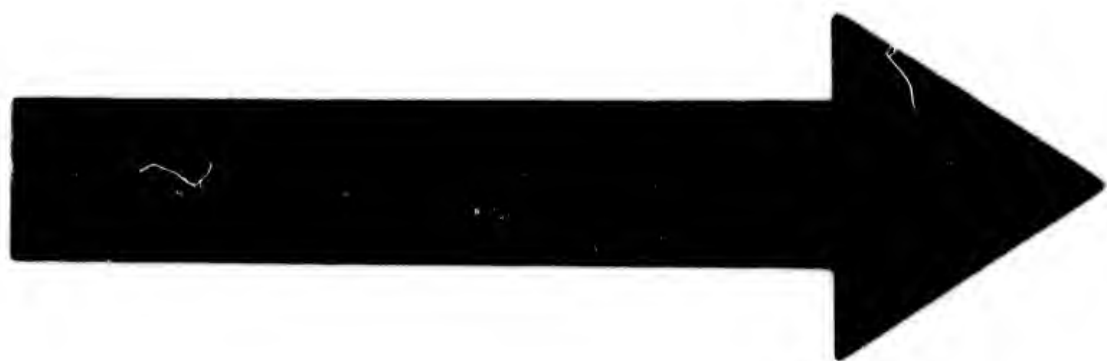
(1) "Ce mot *brûlant*, qu'on peut facilement, dit ce grammairien, construire avec un des temps du verbe *être*, précédé du relatif *qui*, et d'ailleurs désignant l'état, la qualité, et non suivi d'un régime, est évidemment adjectif verbal."

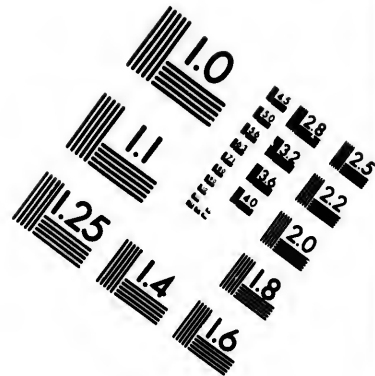
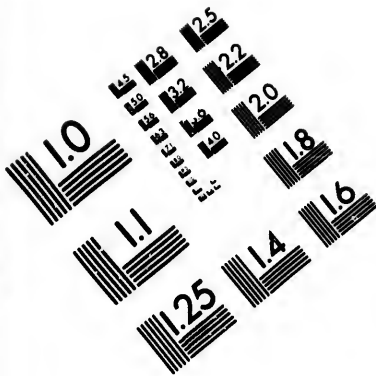
Ce qui est beaucoup plus évident pour nous, c'est que, d'une part, le mot *brûlant* n'exprime ni la qualité, ni l'état d'un palais, alors qu'on l'emploie pour marquer le moment même où ce palais brûle, le moment où il est en flammes ; et que, de l'autre, ce moyen mécanique qu'on invoque, par cela seul qu'il est mécanique, ne prouve rien.

Non seulement il ne prouve rien, mais encore il prouve contre lui-même, ainsi que l'attestent les exemples suivants : *toute la journée on voyait ces messieurs FUMANT, BUVANT ou JOUANT, c'est-à-dire QUI ÉTAIENT fumant, buvant ou jouant.* — *Là-bas, j'aperçois des hommes CHASSANT et COURANT.* — *Non loin de moi se trouvaient des villageois CAUSANT, RIAnt et CHANTANT, c'est-à-dire QUI ÉTAIENT causant, QUI ÉTAIENT riant, QUI ÉTAIENT chantant.* — *Quoique nous soyons rentrés d'assez bonne heure, nous les avons trouvés DORMANT et RONFLANT, c'est-à-dire, QUI ÉTAIENT dormant, QUI ÉTAIENT ronflant, etc.*

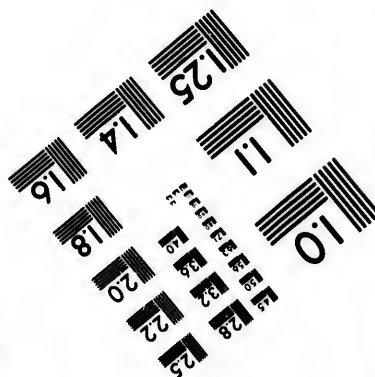
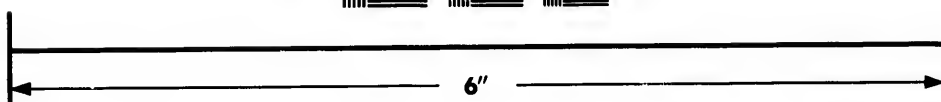
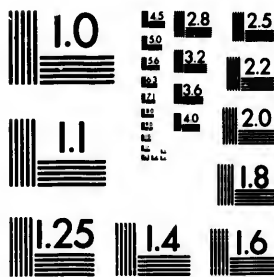
Par ces exemples, on voit que *fumant, buvant, jouant, chassant, riant, chantant, dormant, ronflant*, bien qu'ils puissent se construire avec les mots *qui sont, qui étaient*, n'en restent pas moins participes présents, et par suite invariables : nous réproverons donc le moyen donné par Girault-Duvivier.

Qu'après m'avoir dit la raison logique d'un fait, on me donne un moyen mécanique qui facilite et accélère l'application du principe, rien de mieux ; mais qu'à défaut de motifs logiques, on ne me donne qu'un procédé mécanique, je le repousse, parce qu'alors il injurie ma raison, quand encore, il ne trompe pas ma croyance.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25

10
11

brûlant ne marque nullement l'état, la qualité, comme le prétend Girault-Duvivier, mais bien une action qui s'accomplit. En effet quand ce poète dit que

Pyrrhus entre à LA LUEUR de palais BRÛLANTS, il représente les palais en flammes, il parle d'une action non accomplie, mais qui s'accomplit, puisqu'il nous montre la lueur que produit cet incendie : donc *brûlant* est verbe et non adjectif ; et Racine entraîné par le besoin de la rime, a péché contre la grammaire.

Je dirai de même : *Hier, lorsque je sortis de chez moi, je laissai par inadvertance deux bougies BRÛLANT*, et non *je laissai deux bougies BRÛLANTES*. — *Quoique bien éloigné du théâtre de l'incendie, j'aperçus ma maison BRÛLANT* et non *brûlante*.

Une seconde preuve plus saisissante encore et pour ainsi dire palpable, c'est que *brûlant* n'est adjectif que lorsque c'est à l'aide du tact, du toucher, que nous reconnaissons qu'une chose est en effet brûlante. Par exemple, après avoir mis ma main dans de l'eau plus que chaude, je dirai que je l'ai trouvée *brûlante*. Nous disons de même : *je ne puis encore manger ma soupe, tellement je la trouve BRÛLANTE*. — *Les murs d'une maison incendiée restent quelque temps BRÛLANTS*. — *Cet enfant a la fièvre, car il a les mains BRÛLANTES, la tête BRÛLANTE*. Dans tous ces cas, *brûlant* est adjectif, parce qu'il exprime l'état ; et dans tous ces cas aussi, c'est le toucher et non la vue qui nous donne la certitude que tels objets sont brûlants.

AGISSANT. — Faut-il dire, à l'imitation de La Harpe, *l'air est une force AGISSANTE sur les corps les plus solides, AGISSANTE dans tous les sens, AGISSANTE par sa nature* (1) ? — Par ces derniers mots, *l'air est*

(1) Voici ce que, dans sa dissertation sur le participe présent, La Harpe dit du mot *agissant*, car ce grand maître s'est aussi occupé de cette difficile question. — " *L'âme AGISSANT sur le corps, il en faut conclure que, etc.*... " *Agissant* n'exprimant qu'une action est ici participe. *L'âme AGISSANTE* " serait une faute grossière. Pourquoi ? c'est que *agissant*, adjectif verbal, ne " signifie qu'une habitude : c'est un homme AGISSANT, c'est une tête toujours

une force AGISSANTE par sa nature, La Harpe qualifie l'air, et nous le montre comme étant de sa nature, non une force *inerte*, mais une force *agissante*; il caractérise l'air par une de ses propriétés distinctives; là, sans nul doute, *agissante* est adjectif. Mais quand il nous montre l'air, non pour le qualifier, non pour le caractériser par quelque une de ses propriétés, mais bien comme une force qui agit, comme un être qui opère, comme un agent dont l'action se fait sentir sur les corps les plus solides même, c'est là du mouvement, c'est là de l'action, c'est là le verbe. Nous dirons donc :

L'air est une force AGISSANTE de sa nature, AGISSANT sur les corps les plus solides même, AGISSANT dans tous les sens. Et nous traduirons ainsi cette phrase : *l'air est une force par elle-même AGISSANTE, une force QUI AGIT sur les corps les plus solides même, une force QUI AGIT dans tous les sens.*

Nous dirons de même : *on représente l'air comme une force AGISSANT sur tous les corps, c'est-à-dire comme une force qui exerce son action sur tous les corps.* (1)

EXPIRANT. — A propos de ce participe présent, nous rapporterons ici trois exemples que Girault-Duvivier nous offre pour modèles, et les raisons dont il les appuie. Ces exemples sont pris dans Voltaire.

"AGISSANTE, pour dire, c'est un homme qui a l'habitude d'agir, une tête qui a l'habitude de penser."

Jusqu'ici il n'y a rien à dire, et la question est fort simple. Mais La Harpe ajoute :

"On dirait très bien : *l'air est une force AGISSANTE sur les corps les plus solides, AGISSANTE dans tous les sens, AGISSANTE par sa nature.*" — C'est ici que nous ne partageons pas son avis. Voyez nos raisons plus haut.

(1) Faisons encore un exemple de tous points analogue à celui que nous venons d'attaquer. Demandons-nous donc si, parce qu'on dit *une chèvre grimpanTE*, on peut dire également GRIMPANTE dans tous les lieux, GRIMPANTE sur les rochers les plus escarpés. Par exemple, tout serait-il bon dans cette phrase, *les chèvres sont des animaux GRIMPANTS sur les rochers les plus escarpés, GRIMPANTS dans tous les lieux, GRIMPANTS de leur nature*? Indubitablement non. Si *grimpanT* est incontestablement adjectif dans GRIMPANTS de leur nature, attendu qu'il marque une qualité inhérente aux chèvres, une qualité qui leur est naturelle, il est non moins incontestable que *grimpanT* est verbe dans GRIMPANT sur les rochers, et dans GRIMPANT en tous lieux, attendu qu'ici, comme dans l'exemple de La Harpe, il n'est plus question de qualité, de caractère distinctif, mais d'action.

*Nos pères, nos enfants, nos filles et nos femmes,
Au pied de nos autels, EXPIRANT dans les flammes.*

“*Expirant*, nous dit ce grammairien, est un mot en *ant* que, par l'analyse, on considère ici comme participe présent. — *Nos pères, nos femmes EXPIRANT*, cela veut dire *qui expirent*. Puis il ajoute, *expirant* emportant l'idée de la perte de l'existence, prend la nature du verbe.”

*Songe aux cris des vainqueurs, songe aux cris des mourants,
Dans la flamme étouffés, sous le fer EXPIRANTS.*

*Je vis nos ennemis vaincus et renversés,
Sous nos coups EXPIRANTS, devant nous dispersés.*

Ici, bien qu'il s'agisse de la perte de l'existence, Girault-Duvivier, désertant son premier principe, nous en fait un second, puisqu'il nous dit : “ Dans ces vers, *expirant* désignant un état, une manière d'être, une qualité, et non une action, est adjectif.”

Nous ne prendrons pas la peine de rechercher s'il est vrai que *expirant* marque ici l'état, la qualité ; nous nous contenterons de faire remarquer qu'il suivrait de là, 1^o qu'en disant

EXPIRANT *dans les flammes*, le mot *expirant* serait verbe, et par conséquent *invariable* ;

2^o et que si l'on disait,

EXPIRANT *sous le fer*,

EXPIRANT *sous des coups*, le mot *expirant* serait adjectif, et conséquemment variable : telle est du moins la doctrine de Girault-Duvivier.

Mais une telle conséquence blesse notre raison, et nous ne saurions voir qu'une seule et même circonstance dans ces trois exemples,

Des hommes EXPIRANT dans les flammes,

Des hommes EXPIRANT sous le fer,

Des hommes EXPIRANT sous nos coups.

Essayons de faire partager ce sentiment.

Établissons d'abord (et ici est plus de la moitié de la question) que *expirant*, adjectif, signifie qui est près d'expirer, qui est dans un état voisin de la mort, dans la situation d'un moribond.

Hier encore l'état de nos pauvres amis nous laissait quelque espoir, aujourd'hui nous les avons trouvés EXPIRANTS, c'est-à-dire rendant le dernier soupir.

Après sa chute, cette malheureuse femme fut relevée
EXPIRANTE, c'est-à-dire rendant le dernier soupir.

*Qu'il efface ma honte, et que mes yeux mourants
Contemplant deux ingrats à mes pieds EXPIRANTS.*

(VOLTAIRE, dans *Zulime*.)

Ici *expirants*, signifiant *rendant le dernier soupir*, est régulièrement employé comme adjectif.

Mais *expirant* est verbe, et conséquemment invariable, toutes les fois qu'il est suivi d'une expression énonçant l'objet qui donne la mort, comme quand on dit :

EXPIRANT sous le fer,
EXPIRANT dans les flammes,
EXPIRANT sous nos coups.

En pareil cas, *expirer* est employé pour *périr, mourir*. En effet, *des hommes EXPIRANT sous le fer, des hommes EXPIRANT dans les flammes*, ne sont nullement des hommes déjà à l'état de moribonds, mais des hommes pleins de vie, périssant, mourant par le fer, par le feu. De même, *des personnes EXPIRANT sous nos coups*, ne sont nullement des personnes déjà *expirantes*; et encore moins des personnes *expirantes sous nos coups*, mais des gens pleins d'ardeur qui périssent, qui tombent sous nos coups.

Dans tout cas analogue, *expirant* n'exprime nullement un état, comme on nous le dit, ne représente nullement des êtres dans la situation de moribonds, mais une action qui donne violemment la mort à des gens biens portants. Il en est de même quand je dis :

Ces criminels, qu'une sentence a frappés de la peine capitale, je les ai vus EXPIRANT de la main du bourreau. Dans cet exemple encore, où il existe une analogie parfaite avec ceux que nous venons d'attaquer, il ne s'agit pas d'un état, mais d'une action. Celui qui parle, ne veut ni ne peut, en s'exprimant ainsi, nous dire qu'il a vu les criminels à l'état de moribonds, rendant le dernier soupir, mais bien qu'il les a vus périr, qu'il les a vus supplicier. Encore une fois, il ne peint point un état, il raconte un fait, une action.

Donc, si Voltaire a eu raison d'écrire :

Nos enfants EXPIRANT dans les flammes,

Il a péché contre la grammaire en écrivant :

Des hommes EXPIRANTS sous le fer,

Des ennemis EXPIRANTS sous nos coups ; dans ces deux derniers exemples, *expirant* est verbe et non adjectif.

RONFLANT.

Des laquais étendus RONFLANTS sur le plancher.

(VOLTAIRE, *la Femme qui a raison.*)

L'Académie ne fait ce mot adjectif que lorsqu'il s'applique aux choses ; alors il signifie *sonore* : *instrument RONFLANT, voix RONFLANTE, style RONFLANT, phrase RONFLANTE, vers RONFLANTS.* — Au figuré, *promesses RONFLANTES*, c'est-à-dire grandes et vaines.

Ronflant, appliqué aux personnes, ne peut être que verbe : *des laquais RONFLANT* sont des laquais qui ronflent, qui font l'action de ronfler ; l'esprit se refuse à voir là un état ; aussi n'hésitons-nous pas à condamner l'emploi qu'en a fait Voltaire comme adjectif, nous doutons même que ce grand écrivain eût dit : *Des femmes fatiguées, RONFLANTES sur le plancher.*

CHANCELANT *dans, sur*, ÉCUMANT *de*, FRÉMISSANT *de*,

HALETANT *de*, PALPITANT *de*, TREMBLANT *de*,

TRESSAILLANT *de*, VACILLANT *sur, dans.*

Faut-il écrire, *nous rencontrâmes ces enfants TREMBLANTS de froid*, ou bien *TREMBLANT de froid* ?

Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANTES de joie, ou bien *TRESSAILLANT de joie* ?

Nous les avons laissés PALPITANTS de crainte et d'espérance, ou bien *PALPITANT de crainte et d'espérance*, etc. ?

Avant de répondre à ces questions, nous devons dire les considérations qui, sur ce point, ont servi à fixer notre opinion.

De même qu'il y a des verbes que nous conjugurons assez indifféremment avec *avoir* ou avec *être*, de même nous avons quelques mots en *ant* qui, suivant nous, et selon les vues de l'esprit, peuvent, assez indifféremment aussi, s'écrire *variables* ou *invariables*. Cette

considération à laquelle nous ne pensons pas qu'on se soit jamais arrêté, va beaucoup contribuer à nous faire résoudre certains difficultés, jusqu'ici d'autant plus embarrassantes que, bien qu'elles exigent un examen et même une règle à part, elles ne peuvent être combattues que par les ressources impuissantes du principe général.

Parmi les verbes qui se conjuguent assez indifféremment avec *av* ou avec *être*, nous citerons *croître, décroître, dégénérer, expirer, vieillir, cesser, déchoir, échoir, empirer*.

Quand on dit, *la rivière a CRÙ d'un mètre*, on fait entendre que le niveau de l'eau s'est porté d'un point à un point plus élevé : il y a donc là une action qui justifie l'emploi du verbe *avoir* (1). Et si l'on dit *la rivière EST CRÙE d'un mètre*, on signale une augmentation de l'eau, on parle d'un fait accompli, abstraction faite de toute idée d'action.

De même on dit, *cette race a bien DÉGÉNÉRÉ*, pour faire entendre qu'elle a passé d'un état plus avantageux à un état moins avantageux : là aussi il y a une action qui justifie l'emploi de l'auxiliaire *avoir* ; et *cette race EST bien DÉGÉNÉRÉE*, pour parler d'un fait accompli, d'un état actuel, abstraction faite de toute idée d'action.

Eh bien, si, à l'égard de ces verbes on eût posé ce principe absolu qu'ils doivent se conjuguer exclusivement avec *avoir*, on en eût limité ou plutôt faussé l'emploi, puisque alors ils n'eussent exprimé qu'une idée de mouvement. En les conjuguant aussi avec *être*, on a cédé à la force de la vérité, attendu que, dans ce qu'ils expriment, l'esprit peut apercevoir, soit la transition d'un état à un autre, c'est-à-dire, l'action, soit un fait accompli, c'est-à-dire l'état ; en cela on a été conséquent, on a été logique.

Pourquoi donc désertierions-nous cette voie de la vérité, cette voie de la raison, à propos de certains mots en *ant* ? Pourquoi, lorsqu'il est absolument indifférent pour le cas qu'ils peignent, de l'exprimer par du mouvement ou par un *-état*, ne pas les écrire facultativement, c'est-à-dire, ne pas laisser à l'esprit la faculté de rendre ce qui le frappe, soit sous l'un, soit sous l'autre de ces deux points de vue ? Est-ce bien, est-il rationnel, quand surtout il y a simultanément action et état dans le fait à exprimer, de ne forcer à représenter du mouvement plutôt qu'une situation, quand il n'y a pas à invoquer pour l'un une seule raison qu'on ne puisse aussi invoquer pour l'autre ?

Nous considérons donc indifféremment comme *verbes* ou comme *adjectifs* les mots *tremblant, tressaillant et palpitant* des exemples qui précèdent c'est-à-dire que nous écrirons indifféremment, *nous rencontrâmes ces enfants TREMBLANTS de froid* ou *TREMBLANT de froid*. — *Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANTES de joie*, ou *TRESSAILLANT de joie*. — *Nous les avons laissés PALPITANTS* ou *PALPITANT de crainte et d'espérance*.

Que s'il se rencontre quelqu'un qui conteste cette doctrine, nous le prions, avant tout, de nous dire quelle différence il y a entre :

Des enfants qui TREMBLENT de froid et *des enfants qui sont TREMBLANTS de froid*.

(1) On sait que l'auxiliaire *avoir* sert à marquer l'action, et l'auxiliaire *être*, l'état.

Bien évidemment il n'y en a aucune, bien évidemment il n'existe entre ces deux manières de s'exprimer nulle autre différence que celle qu'il y a entre

La rivière A CRÙ d'un mètre, et la rivière EST CRÙE d'un mètre: donc il est indifférent de se servir de l'une ou de l'autre.

De même nous écrirons indifféremment :

Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANT de joie ou bien TRESSAILLANTES de joie. En mettant TRESSAILLANT de joie, c'est comme si nous disions qui tressaillaient de joie; en mettant tressaillantes de joie, c'est comme s'il y avait qui étaient tressaillantes de joie. Or, comme ces deux expressions peignent le cas au même degré de vérité, nous nous servîmes indistinctement de l'une ou de l'autre.

Et quand, dans le troisième exemple, nous écrivons :

Nous les avons laissés PALPITANTS ou PALPITANT de crainte et d'espérance, l'adjectif palpitants et le participe présent palpitant, peignent encore le cas à un égal degré de vérité : par l'adjectif palpitants, on exprime l'état, on dit qu'ils étaient palpitants; par le participe présent palpitant, on exprime le mouvement, on dit qu'ils palpitaient; dans les deux cas on est dans le vrai, dans les deux cas on dit la chose.

Ainsi que nous venons de faire remarquer, il y a analogie parfaite et même identité de circonstances dans

Cette race A bien DÉGÉNÉRÉ ou EST bien DÉGÉNÉRÉE. — Cette femme A bien VIEILLI ou EST bien VIEILLIE, etc.

Et dans

Nous rencontrâmes ces enfants TREMBLANT de froid ou TREMBLANTS de froid; — Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANT de joie ou TRESSAILLANTES de joie.

Par identité de circonstances, nous voulons dire que, dans les uns et dans les autres de ces exemples, les circonstances sont telles que, 1° on peut y voir du mouvement ou un état, 2° que ces circonstances sont également bien rendues, soit qu'on les exprime sous le point de vue du mouvement ou sous le point de vue de l'état: d'où nous concluons que, dans tous les cas analogues, il est indifférent aussi de se servir du participe présent, qui marque le mouvement, ou de l'adjectif, qui marque la situation.

CHANCELANT, VACILLANT.

Nous écrirons donc encore :

Quoiqu'ils eussent pris fort peu de vin pur, ils se levèrent CHANCELANT et CHANCELANTS. — Nous les rencontrâmes VACILLANT dans leur démarche, ou VACILLANTS dans leur démarche, CHANCELANT sur leurs jambes ou CHANCELANTS sur leurs jambes.

Au figuré, cependant, et tant au sens physique qu'au sens moral, *vacillant* et *chancelant* sont toujours adjectifs. Ces dames ne sont pas encore complètement convaincues de la nécessité de prendre un parti; nous les avons trouvées *VACILLANTES*, *CHANCELANTES*, c'est-à-dire n'ayant d'opinion fixe ni pour ni contre ce qu'on leur propose. — Les princes mous et incapables n'ont qu'une autorité *CHANCELANTE*, ne laissent que des trônes *VACILLANTS*, *CHANCELANTS*. — Ces témoins se sont montrés *VACILLANTS* dans leurs dépositions.

BOUILLANT, ÉCUMANT.

Près d'eux étaient leurs coursiers *ÉCUMANT*, *BOUILLANT* d'impatience, ou *ÉCUMANTS*, *BOUILLANTS* d'impatience.

Au figuré, on dit poétiquement, et seulement avec l'adjectif, la mer *écumante*, les vagues *écumantes*, c'est-à-dire couvertes d'écume, blanches d'écume.

FRÉMISSANT. — Nous laissâmes ces dames *FRÉMISSANT* de dépit, ou *FRÉMISSANTES* de dépit, *FRÉMISSANT* de joie, ou *FRÉMISSANTES* de joie.

FUMANT. — Lorsque je visitai l'Italie, ni le Vésuve ni l'Etna n'étaient en éruption, mais je les vis *FUMANT*, ou *FUMANTS*. *Fumant*, employé comme verbe, est toujours invariable : nous les avons trouvés *buvant* et *FUMANT*. — Je les ai vus qui étaient *FUMANT*, c'est-à-dire qui fumaient.

HALETANT, PALPITANT.

Ils approchèrent de nous *PALPITANT* de joie ou *PALPITANTS* de joie, *HALETANT* de colère ou *HALETANTS* de colère.

Cependant quelques circonstances extrêmes ou du moins sortant de l'ordinaire, amènent des cas exceptionnels, où il faut exclusivement le participe présent, et d'autres où, sans proscrire précisément et absolument l'adjectif, on doit donner la préférence au participe présent.

1° Il faut exclusivement le verbe, quand il s'agit de l'instant même où les circonstances naissent, se produisent, éclatent.

Par exemple, je suppose que, pour échapper aux fureurs d'une soldatesque effrénée, une mère se soit cachée avec ses enfants en quelque lieu, et que des hommes en armes, l'ayant découverte, voulussent rendre l'impression produite par leur présence sur cette femme; ils devraient dire :

Il n'existe
rence que

être : donc

TRESSAIL-
t comme si
nes de joie,
Or, comme
vérité, nous

ainte et d'espé-
ant, peignent
palpitants, on
leipe présent
ient; dans les
a chose.

ie parfaite et

. — Cette femme

1 TREMBLANTS
e joie ou TRES-

de, dans les uns
sont telles que,
es circonstances
sous le point de
où nous conclu-
ent aussi de se
ou de l'adjectif,

in pur, ils se
Nous les ren-
te, ou VACIL-
r leurs jambes

A notre vue, cette mère s'élança vers nous, les yeux hagards et TREMBLANT de frayeur; je me sers du participe présent *tremblant*, et non de l'adjectif *tremblante*, parce que ces hommes armés étant, aux yeux de la mère, comme l'image de la mort, il en résulte immédiatement une surexcitation, un transport qui ne peut être rendu avec vérité que par le verbe. En disant *tremblante* outre qu'on n'exprimerait pas l'exaltation du sentiment que l'imminence d'un tel danger fait soudainement naître, on ne rendrait pas ce mouvement qui fait passer la mère d'une situation à une autre; ce serait rester au-dessous de la vérité, et non seulement amoindrir le fait, mais encore le mal peindre.

NOTA. *Tremblant* ne saurait être qu'adjectif dans *tête TREMBLANTE*, *voix TREMBLANTE*, parce qu'ici il exprime un état constant.

AUTRE EXEMPLE. — *Jusqu'à il était resté calme; mais à cette parole outrageante, ses yeux BRILLANT ou plutôt ÉTINCELANT annoncèrent l'agitation de son esprit.* Ici encore il faut exclusivement le verbe, parce qu'il ne s'agit ni d'un état ordinaire, ni d'un état déjà existant, mais de la transition d'un état à un fait qui se produit, qui éclate.

De là il résulte que, dans certaines circonstances, il est mieux de dire *une personne ÉCUMANT de rage*, et dans d'autres circonstances, *une personne ÉCUMANTE de rage*.

On dira *une personne ÉCUMANT de rage*, si l'on a à peindre soit le moment où la fureur naît et éclate, soit le moment où elle est le plus exaltée; et *une personne ÉCUMANTE de rage*, si, le moment de l'exaltation étant passé, on n'a qu'à exprimer l'état qui le suit.

A son emportement, à sa colère, succéda une fureur telle, que bientôt, ÉCUMANT de rage, elle eût déchiré son propre sein, si on ne l'en eût empêchée. Ici c'est un sentiment qui naît, qui éclate, qui cause de l'agitation; donc c'est le verbe qu'il faut employer.

J'ignore ce qui avait ainsi agité cette femme; mais quand j'entrai chez elle, je la trouvai ÉCUMANT de rage. Ici l'emploi de préférence le participe présent, parce que, sans avoir été témoin de la transition du calme à l'agitation, je tiens à faire entendre que cette agitation durait encore, qu'elle existait dans son énergie à mon entrée.

Mais je dirais, en faisant *écumant* adjectif: *après avoir cruellement exercé sa vengeance, elle eut le courage de rester assise près de sa victime; c'est ainsi qu'on la trouva encore ÉCUMANTE de rage.* Parce qu'ici mon intention est de peindre, non un fait à l'instant qu'il éclate, non un transport dans sa puissance, dans son énergie, mais un sentiment affaibli, un état qui présage le retour du calme.

On dira donc encore; *au moment où, selon leur coutume, ces officiers entraînaient leurs soldats au combat, ils furent atteints l'un et l'autre; nous les vîmes CHANCELANT sur leurs chevaux, puis tomber et périr.* Ici je n'ai plus la liberté du choix entre le verbe et l'adjectif, parce que j'ai à rendre, non un état déjà existant, mais une action que je vois naître, un fait qui se produit.

Mais je dirais, en faisant *chancelant* indifféremment verbe ou adjectif, *plusieurs soldats étourdis par des boissons spiritueuses, se tenaient CHANCELANT ou CHANCELANTS sur leurs chevaux.* Ici j'ai la liberté du choix entre *chancelant* verbe, et *chancelants* adjectif, parce qu'il

s'agit d'une circonstance mixte, c'est-à-dire représentant du mouvement, puisque les soldats chancelaient, et aussi un état, puisqu'une telle situation a eu de la durée.

Nous les trouvâmes TREMBLANT de tous leurs membres. Ces mots de tous leurs membres peignent un cas, sinon extrême, du moins qui sort de l'ordinaire, et cela me suffit pour donner la préférence au verbe.

Dans les exemples qui précèdent, les cas sont classés, sont déterminés par les circonstances accessoires; c'est par elles que nous distinguons s'il y a transition d'un état à un autre, c'est-à-dire *action*, ou simplement permanence dans telle situation, c'est-à-dire *état*; aussi est-il facile d'appliquer le principe, soit que nous soyons nous-mêmes les narrateurs des faits, ou qu'ils nous soient narrés par d'autres.

Mais ce moyen d'appréciation manque, quand le fait est rapporté sans circonstances accessoires; et c'est ici surtout qu'il importe d'appliquer la règle, attendu que, pour faire comprendre sa pensée, on n'a d'autre ressource que la variabilité ou l'invariabilité du mot en ant.

Que, par exemple, je dise : *en entrant chez cette femme, je l'ai trouvée BOUILLANT de colère*, par cela seul que je dis *bouillant*, et non *bouillante*, on doit entendre que je parle de l'instant où la colère de cette femme était à son plus haut degré d'exaltation; et si, au contraire, je n'vais à exprimer que l'émotion vive encore qui suit cette exaltation, je dirais *bouillante de colère*.

1^{re} Remarque. — Si ces mêmes mots en ant, *chancelant, écuman, frémissant, haletant, palpitant, tremblant, tressaillant, vacillant*, sont employés étant précédés du verbe *être*, on ne peut plus les écrire indifféremment variables ou invariables: par cela seul qu'à tort ou à raison celui qui parle les emploie avec *être*, il les fait adjectifs: ces hommes commencent à être CHANCELANTS sur leurs jambes, et VACILLANTS dans leurs démarches. — Quand nous les vîmes, ils étaient HALETANTS, PALPITANTS, TREMBLANTS, TRESSAILLANTS, FRÉMIS-SANTS. (1)

2^e Remarque. — En pratique, outre beaucoup de formules, de tournures qui portent le cachet d'une époque reculée, il existe bon nombre de participes présents que nous écrivons comme ils s'écrivaient lorsque la langue était à demi barbare. Ainsi les praticiens d'aujourd'hui vont jusqu'à orthographier comme du temps que tous les participes présents étaient variables: les AYANTS droit, les AYANTS cause; les filles USANTES et JOUISSANTES de leurs droits, etc., etc.

On ne saurait voir dans une telle orthographe que l'effet de l'empire de l'habitude et de la tradition. Effectivement, le langage des lois, les formules judiciaires, de certains actes publics, étant de son essence un langage traditionnel et sacramentel, emprunté à un temps où la langue était en travail et se transformait, il n'est pas étonnant qu'en passant jusqu'à nous il ait conservé dans ses formes

(1) Voyez notre *Nouvelle théorie du participe présent*, d'où nous avons extrait les exercices qui précèdent, et où chacun des quatre cents adjectifs verbaux de notre langue est rangé par ordre alphabétique, et traité dans toute son étendue.

les vices de son origine. Mais ce que nous voudrions, c'est que, tout en conservant ces expressions du passé, on leur fit sentir, dans leur orthographe, l'action commune de la règle : en écrivant *les AYANT droit, les AYANT cause, les filles USANT et JOUISSANT de leurs droits*, etc., etc., on aura satisfait à la grammaire sans rien ôter à l'expression.

CHAPITRE IX

DU PARTICIPE PASSÉ

537. — Comme il n'est guère possible d'établir des règles solides sur l'accord des participes passés qu'en basant ces règles sur l'espèce des verbes, nous rentrerons dans cette matière.

538. — Comme on l'a déjà vu (page 34), nous n'avons que cinq sortes de verbes, savoir : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel*.

Du verbe ACTIF

539. — On appelle *actif* tout verbe qui peut avoir un régime direct.

On reconnaît qu'un verbe est actif, quand il peut être suivi de l'un des mots *quelqu'un, quelque chose*. Ainsi, *aimer, étudier, chérir, faire, concevoir*, etc., sont des verbes actifs. car on peut dire *aimer quelqu'un, étudier quelque chose*, etc.

540. — Mais comme le verbe actif peut devenir *passif*, et que cette transformation influe sur l'accord du participe, nous ajouterons :

1^o Un verbe actif conjugué avec *avoir* reste toujours actif (*pas d'exception*) ;

2^o Un verbe actif conjugué avec *être* est tantôt actif et tantôt passif ; il est actif si le sujet fait l'action, et passif si le sujet la supporte.

J'ai EMBRASSÉ ma mère.

Embrassé vient du verbe actif *embrasser quelqu'un* ;
il reste actif, parce qu'il est conjugué avec *avoir* (1).

Ces dames se sont SALUÉES.

Saluées vient du verbe actif *saluer quelqu'un* ;
Il reste actif, parce que le sujet *dames* fait l'action :
les dames ont salué elles.

Ces enfants se sont OCCUPÉS.

Occupés vient du verbe actif *occuper quelqu'un* ;
Il reste actif, parce que le sujet *enfants* fait l'action :
les enfants ont occupé eux.

Du verbe PASSIF

541. — On appelle *passif* un verbe qui vient d'un verbe actif conjugué avec *être*, et dont le sujet ne fait pas, mais supporte l'action.

Les ennemis ont été CULBUTÉS par nos troupes.

Culbutés vient du verbe actif *culbuter quelqu'un*.

Ce verbe resterait actif, si le sujet *ennemis* faisait l'action ; mais par cette expression, *les ennemis ont été culbutés*, on indique clairement qu'au lieu de faire l'action, les ennemis la supportent : le verbe est donc passif.

Cette bouteille s'est CASSÉE.

Cassée vient du verbe actif *casser quelque chose* ;

Ce verbe resterait actif, si le sujet faisait l'action. Mais *la bouteille* ne casse pas ; elle ne peut casser quelque chose, ni se casser elle-même : *s'est cassée* est donc un verbe passif.

La porte s'est OUVERTE.

Ouverte vient du verbe actif *ouvrir quelque chose* ;

Ce verbe resterait actif, si le sujet *porte* faisait l'action. Mais la porte n'a pas ouvert, n'a pu ouvrir : *s'est ouverte* est donc un verbe passif.

(1) Nous ne saurions trop engager les maîtres à exiger que leurs élèves sachent distinguer imperturbablement chaque verbe par son espèce, attendu que l'étude des participes ne consiste guère qu'à savoir faire cette distinction.

Ainsi un verbe n'est passif qu'autant,

- 1° *Qu'il vient d'un verbe ACTIF ;*
- 2° *Que ce verbe est conjugué avec ÊTRE ;*
- 3° *Que le sujet supporte l'action.*

Du verbe NEUTRE

542. — Ainsi que le verbe actif, le verbe *neutre* exprime souvent une action faite par le sujet ; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct : *Je marche, tu cours, il voyage.*

Le verbe neutre se distingue donc du verbe actif en ce qu'il ne saurait être suivi de *quelqu'un* ni de *quelque chose*. Ainsi, *dormir, régner, plaire, convenir*, sont neutres, car on ne peut dire, *dormir quelqu'un, régner, convenir quelque chose* (1).

La plupart des verbes neutres se conjuguent avec *avoir*, les autres avec *être*.

Les verbes neutres conjugués avec *avoir* sont invariables au participe (*pas d'exception*).

543. — Les verbes neutres conjugués avec *être* sont tous variables au participe, excepté ceux dont la signification permet de les conjuguer avec *avoir*. *Arriver, partir, tomber, naître, mourir, venir*, etc., sont variables, et font, *nous sommes arrivés, elle est arrivée, ils sont partis, elles sont tombées, nous sommes nés, ils sont morts*, parce qu'on ne pourrait conjuguer ces

(1) Mais de crainte que cette distinction ne soit encore une difficulté, nous allons donner un moyen infaillible d'éviter toute confusion.

Lorsque, pour découvrir l'espèce d'un verbe, on essaie de le faire suivre des mots *quelqu'un* ou *quelque chose*, il faut bien se garder de le faire précéder d'aucun autre verbe que de *peut-on* ?

Ainsi, pour trouver l'espèce des verbes *périr, mourir, rendre, voyager, lire, naître, tomber, dire, croître*, etc., il faut prendre le verbe à l'infinitif, et se questionner de cette manière :

Peut-on *périr* quelqu'un ou *périr* quelque chose ? — Non. Le verbe est donc neutre. — Peut-on *mourir* quelqu'un ou *mourir* quelque chose ? — Non. Le verbe est donc neutre. — Peut-on *rendre* quelqu'un ou *rendre* quelque chose ? — Oui. Le verbe est donc actif. — Peut-on *voyager* quelqu'un ou *voyager* quelque chose ? — Non. Le verbe est donc neutre. Etc., etc.

verbes avec avoir ; car on ne dit pas, *j'ai arrivé, j'ai parti, j'ai mort, j'ai né*, etc.

Mais il faut écrire, sans les faire varier, les participes neutres suivants : *ils se sont NUI, nous nous sommes PARLÉ, elles se sont SOURI, ils se sont SUCCÉDÉ*, etc., parce que ces verbes peuvent être conjugués avec avoir, sans que leur signification en souffre : *ils se sont nuï* peut se rendre par *ils ONT NUI à eux ; nous nous sommes parlé*, par *nous AVONS PARLÉ à nous*, etc. ; c'est par euphonie qu'ils sont ainsi conjugués avec être.

Des verbes PRONOMINAUX

544. — On appelle *pronominaux*, les verbes qui se conjugent avec deux pronoms de la même personne, comme *je me console, tu te rappelles, il se flatte*. Ils se divisent en *essentiels* et en *accidentels*.

545. — Les verbes *pronominaux essentiels* sont ceux qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne ; tels sont *s'abstenir, s'emparer, se souvenir, se repentir, s'écouter, se réfugier, s'en aller, s'enfuir, s'évanouir, s'empresser, s'envoler, se moquer*, etc., qui font *je m'abstiens, je m'empare, je me souviens, je me repens*, etc., et non *j'abstiens, j'empare, je souviens, je repens*.

546. — Les verbes *pronominaux accidentels* sont ceux qui, tout en étant conjugués avec deux pronoms de la même personne, peuvent se conjuguer avec un seul. *Je me plains, tu te félicites, il se vante, nous nous engageons, vous vous nuisez, ils se parlent*, sont des verbes *pronominaux accidentels*, car ils peuvent se conjuguer avec un seul pronom : *je plains, tu plains ; je félicite, tu félicites ; je vante, tu vantes*, etc.

547. — *Remarque.* — Les verbes *pronominaux accidentels* ne sont rien autre chose que des verbes actifs, passifs, neutres, ou impersonnels.

Si je dis, *vous vous êtes BLESSÉ*, j'emploie un verbe *pronominal accidentel*, parce qu'il peut se conjuguer avec un seul pronom, *je blesse, tu blesses*, etc.

neutre ex-
; mais il
t avoir de
je.

verbe actif
i'un ni de
, convenir,
quelqu'un,

guent avec

oir sont in-

vec être sont
ont la signi-
ir. Arriver,
C., sont va-
est arrivée,
mes nés, ils
njuguer ces

ne difficulté, nous
de le faire suivre
le faire précéder

rendre, voyager,
rbe à l'infinitif, et

on. Le verbe est
quelque chose ? —
lqu'un ou rendre
on voyager quel-
donc neutre. Etc.,

Et en disant, *nous nous sommes SOUVENUS de cela*, je me sers d'un verbe pronominal *essentiel*, parce que, pour le conjuguer, il faut indispensablement deux pronoms de la même personne. En effet, on ne dit pas avec un seul pronom, *je souviens, tu souviens*, mais *je me souviens, tu te souviens*, etc.

Des verbes IMPERSONNELS

548. — On appelle *impersonnels* les verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier, comme *il faut, il pleut, il y a, il neige*, etc.

Mais il est des verbes actifs, des passifs, des neutres et des pronominaux, qui deviennent impersonnels ; c'est lorsqu'ils sont précédés du pronom *il*, et que ce pronom ne se rapporte à rien : *IL a été ORDONNÉ que..... IL est SURVENU des événements ; depuis lors, IL s'est ÉCOULÉ vingt jours ; IL est utile que..... IL est vrai que.....* etc.

Le participe de tout verbe impersonnel est invariable.

On écrira donc, sans les faire varier, les participes des phrases suivantes :

IL lui fut PAYÉ une somme importante.

IL s'est PORTÉ une infinité de personnes sur la place.

IL est ARRIVÉ trois dames dans cette voiture, etc.

REGLE DES PARTICIPES PASSÉS

Les participes passés ne sont assujettis qu'à deux seules règles, quelle que soit la forme sous laquelle ils soient employés.

PREMIÈRE RÈGLE

549. — S'accorde avec le régime direct,

Tout participe ACTIF, quand ce régime est avant le participe : *Voilà les livres que j'ai ACHETÉS.*

SECONDE RÉGLE

550. — S'accordent avec le *sujet*,

- 1^o Tout participe PASSIF : *Nous avons été FRAPPÉS* ;
- 2^o Tout participe NEUTRE conjugué avec ÊTRE, et dont la signification ne permet pas de le conjuguer avec AVOIR : *Elle est ARRIVÉE, ils sont PARTIS* ;
- 3^o Tout participe PRONOMINAL ESSENTIEL : *Nous nous en sommes REPENTIS, elles se sont ÉVANOUIES*, etc. (1).

D'après ces règles, nous le répéterons encore, ou sent qu'il est indispensable de connaître ce qui est dit du *sujet* et du *régime*, et de savoir distinguer chaque verbe par son espèce.

551. — *Remarque.* — Tout participe qui n'est accompagné d'aucun auxiliaire est un véritable adjectif, qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Cette dame, FRAPPÉE de cette nouvelle, tomba ÉVANOUIE dans nos bras. — Sa vieillesse paraissait FLÉTRIE et ABATTUE auprès de celle de Mentor.

551 bis. — Il faut en excepter *vu, lu, approuvé, collationné, certifié*, etc., qui s'emploient d'une manière invariable et absolue dans certaines formules de pratique et d'administration : *VU par la cour les pièces mentionnées; APPROUVÉ l'écriture ci-dessus; CERTIFIÉ la présente copie conforme à l'original*, etc. Alors ces participes sont les premiers mots de la phrase. Mais placés après le nom, ils en prennent le genre et le nombre : *les pièces VUES par la cour sont volumineuses; l'écriture APPROUVÉE par lui équivaut à une copie de sa main.*

Exercices sur les règles des participes

Nous avons LU cet ouvrage avec plaisir.

Lu est actif (*lire quelque chose*) ; conjugué avec *avoir*, il reste actif. Il y aura accord si le régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : *nous avons lu quoi ? — cet ouvrage : ce régime se trouvant après le participe, pas d'accord.*

(1) La Grammaire considère avec raison comme régime *direct* le second pronom du verbe essentiellement pronominal, et, en réalité, c'est avec ce second pronom que cet accord a lieu. Mais comme, par exemple, dans ces mots *nous nous sommes aperçus qu'on vous trompait*, il est aussi difficile aux enfants de distinguer qu'aux maîtres de détacher ce régime et de l'appliquer, nous avons préféré dire que l'accord se fait avec le *sujet*, toujours facile à trouver. Cela est sans inconvénient, le sujet et le régime étant toujours alors la même personne.

Nous avons REÇU les fruits que vous nous avez ENVOYÉS.

Reçu et envoyé sont actifs (*recevoir, envoyer quelque chose*), conjugués avec *avoir*, ils restent actifs ; il y aura accord avec le régime, si toutefois ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : *Nous avons reçu quoi ? — ces fruits* : ce mot étant après le participe *reçu*, point d'accord. *Vous avez envoyé quoi ? — les fruits* : ce mot étant avant le participe *envoyés*, accord.

Plusieurs voleurs ont été ARRÊTÉS.

Arrêtés vient du verbe actif *arrêter quelqu'un* ; conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet *voleurs* fait l'action, et passif, si ce sujet supporte l'action. Mais quand je dis *les voleurs ont été arrêtés*, je vois que les voleurs ne font pas mais supportent l'action : le verbe est donc passif, et s'accorde avec le sujet *voleurs*.

Les prix se sont DISTRIBUÉS hier.

Distribués vient du verbe actif *distribuer quelque chose* ; conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet fait l'action ; mais je vois que les prix ne font pas l'action de distribuer ; le verbe est donc passif, il s'accorde avec le sujet *prix*.

Mes tantes sont ARRIVÉES hier au soir.

Arrivées est neutre (on ne dit pas *arriver quelqu'un*).

Ce verbe ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, car on ne dit pas *j'ai arrivé* : il est donc variable, et s'accorde avec le sujet *tantes*.

Ces personnes se sont PARLÉ.

Parlé est neutre (on ne dit pas *parler quelqu'un*).

Et quoique ce verbe soit conjugué avec *être*, je trouve qu'il peut se conjuguer avec *avoir* ; car on peut dire *j'ai parlé, tu as parlé, etc., ces personnes ont parlé* : ce participe reste donc invariable.

Ces messieurs ont toujours VÉCU en bonne intelligence.

Vécu est neutre (on ne dit pas *vivre quelqu'un*) ; conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Vos nièces se sont EMPRESSÉES de vous écrire.

Empressées est pronominal essentiel, car ce verbe ne peut se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je m'empresse, tu t'empresses, et non j'empresse, tu empresses* ; accord avec le sujet *nièces*.

Ses créanciers se sont ABSTENUS de le poursuivre.

Abstenus est pronominal essentiel (on dit *je m'abstiens, et non j'abstiens*) : accord avec le sujet *créanciers*.

Il est PASSÉ, il est ARRIVÉ deux courriers.

Passé et arrivé sont ici impersonnels, le pronom *il*, qui les précède, ne se rapportant à rien : donc ils sont invariables.

Je leur ai ÉCRIT, et elles m'ont RÉPONDU.

Écrit et répondu sont actifs (*écrire, répondre quelque chose*). Conjugés avec *avoir*; il resterait actifs. Cherchons-en les régimes en disant : *j'ai écrit quoi ? elles ont répondu quoi ?* Nul régime n'étant exprimé dans la phrase, point d'accord.

Les mauvais temps qu'il a FAIT.

Fait est ici impersonnel ; le pronom *il* qui le précède ne se rapportant à rien : donc il est invariable.

Remarque importante

552. — Le régime direct exprime toujours la totalité des choses ou des personnes nommées dans la phrase : *ces pêches étant mûres, nous LES avons cueillies*, c'est-à-dire nous avons cueilli toutes les pêches dont on parle.

Le pronom relatif *en* signifiant DE CELA, ou ne pouvant exprimer qu'une partie des personnes ou des choses auxquelles il se rapporte, ne saurait jamais être régime direct, ni conséquemment faire varier le participe :

Ces pêches étant mûres, nous EN avons CUEILLI, nous EN avons MANGÉ ; c'est-à-dire nous avons cueilli et mangé, non toutes les pêches dont on parle, mais seulement une partie : donc tout participe qui n'a d'autre rapport qu'avec le régime indirect *en* reste invariable.

Mais il ne faut pas conclure de là que la présence du relatif *en* dans une phrase suffise pour que le participe qui le suit soit toujours invariable ; car, outre ce régime indirect *en*, il arrive quelquefois que le participe a un régime direct avec lequel il s'accorde, comme dans les phrase suivantes :

Je LES en ai REMERCIÉS, je LES en avais PRIÉS, nous NOUS en sommes CHARGÉS, il NOUS en a PRÉVENUS ; ils

s'en étaient d'abord APPROCHÉS, mais bientôt ils s'en sont ÉLOIGNÉS.

De même on dira, *combien de livres j'ai ACHETÉS ! combien j'en ai LU ! combien de lettres il a REÇUES ! combien il en a ÉCRIT lui-même !*

Suite des exercices sur les participes

Ces élèves ont OBTENU les premiers prix.

Obtenu vient du verbe actif *obtenir quelque chose*. Conjugué avec *avoir*, il reste actif : accord avec le régime, si ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : les élèves ont obtenu *quoi* ? — *les prix* : ce mot *prix* étant après le participe, pas d'accord.

Elles se sont TOURMENTÉES.

Tourmentées vient du verbe actif *tourmenter quelqu'un*. Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il reste actif, parce que le sujet *elles* fait l'action. Elles ont tourmenté *qui* ? — *elles*, exprimé par *se* : accord.

Quant à ces fleurs, je les ai ARROSÉES.

Arrosées vient du verbe actif *arroser quelque chose*. Avec *avoir*, il reste actif : j'ai arrosé *quoi* ? — *les fleurs* : accord, parce que ce régime *fleurs* est avant le participe.

A cette nouvelle, ils restèrent ÉTONNÉS, et ne sachant plus quel parti prendre.

Le participe *étonnés*, n'étant accompagné ni du verbe *avoir* ni du verbe *être*, fait la fonction d'adjectif : accord avec *ils*.

Les fruits se sont VENDUS cher cette année.

Vendus vient du verbe actif *vendre quelque chose*. Comme il est conjugué avec *être*, et que le sujet *fruits* ne fait pas l'action de vendre, il devient passif : accord avec ce sujet.

Ces jeunes gens se sont REPOUSSÉS.

Repoussés vient du verbe actif *repousser quelqu'un*. Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il reste actif, parce que le sujet *jeunes gens* fait l'action de repousser : ils ont repoussé *qui* ? — *eux*, exprimé par *se* : accord.

Cette affaire s'est JUGÉE hier.

Jugée vient du verbe actif *juger quelque chose*. Mais le sujet *affaire* ne pouvant faire l'action de juger, le verbe devient passif : accord avec le sujet.

Nous avons VOYAGÉ en Italie.

Voyagé est neutre (on ne dit pas *voyager quelqu'un*). Ce participe est invariable, parce qu'il est conjugué avec *avoir*.

Les deux heures que ces orateurs ont PARLÉ de nous ont pas PARU longues.

Parlé et *paru* sont neutres (on ne dit pas *parler quelque chose, paraître quelqu'un*). Ils sont invariables, parce qu'ils sont conjugués avec *avoir*.

Ces fruits étant mûrs, j'en ai MANGÉ.

Mangé est actif (*manger quelque chose*). Conjugué avec *avoir*, il reste actif. Mais ici je ne puis dire *j'ai mangé quoi ?* pour avoir la réponse *les fruits*, parce que ce serait faire entendre que j'ai mangé tous les fruits, quand je n'en ai mangé qu'une partie. Le pronom *en* signifiant de cela, *une partie de cela*, n'est qu'un régime indirect, qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Cette bûche s'est CONSUMÉE.

Consumée vient du verbe actif *consumer quelque chose*. Conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet *bûche* fait l'action, et passif s'il ne la fait pas. Mais la bûche n'a pu faire l'action de consumer; au contraire, elle l'a supportée, puisqu'elle a été consumée: le verbe est donc passif: accord avec ce sujet.

Les oncles sont REVENUS de leur voyage.

Revenus est neutre (on ne dit pas *revenir quelqu'un*); et comme il ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, puisqu'on ne dit pas *j'ai revenu*, il est invariable, et s'accorde avec le sujet *oncles*.

Leurs services m'ont été fort utiles, je les en ai REMERCIÉS.

Remercîés est actif (*remercier quelqu'un*). Conjugué avec *avoir*, il reste actif. *J'ai remercié qui ? — eux*, exprimé par *les*: accord.

Nous nous sommes REPENTIS de cette démarche considérée.

Repentis est pronominal essentiel, parce qu'on ne peut le conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne: *je me repens, tu te repens*, et non *je repens, tu repens*: accord avec le sujet *nous*.

Les six ans qu'il a RÉGNÉ — sont une chaîne de malheurs.

Régné est neutre (on ne dit pas *régner quelque chose*). Conjugué avec *avoir*, il est invariable.

ils s'er

CHETÉS
REÇUESS avec avoir,
ant le parti-
? — les pris:Quoiqu'il soit
fait l'action.avoir, il reste
régime fleurs

ne sachant

e avoir ni du

ne il est cou-
de vendre, ilQuoiqu'il soit
gens fait l'ac-
rimé par se:e sujet affaire
passif: accord

Ces demoiselles sont PARTIES ce matin.

Parties est neutre (on ne dit pas *partir quelqu'un*). Comme il ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, puisqu'on ne dit pas *j'ai parti*, il y a accord avec le sujet *demoiselles*.

Ils se sont NUI par leur empressement.

Nui est neutre (on ne dit pas *nuire quelqu'un*). Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il est invariable, parce qu'il a un sens qui permet de le conjuguer avec *avoir*: on dit bien *j'ai nui, tu as nui*.

Trois ans se sont ÉCOULÉS, et notre espérance s'est ÉVANOUIE.

Écoulés et *évanouie* sont pronominiaux essentiels, parce qu'en parlant du temps on ne dirait pas *il écoule*, mais *il s'écoule*; on ne dirait pas non plus *j'évanouis*, mais *je m'évanouis*. accord avec les sujets *ans* et *espérance*.

Ces hommes n'ont pas la qualité qu'ils se sont ARROGÉE.

Arrogée est actif (*s'arrogé quelque chose*). Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il reste actif, parce que le sujet *hommes* fait l'action. Ils se sont arrogé quoi? *la qualité*: accord.

Remarque. — De tous les verbes pronominiaux essentiels, *s'arrogé* est le seul qui puisse avoir un nom pour régime direct; aussi le range-t-on dans la classe des verbes actifs en lui en appliquant la règle.

L'eau s'est RÉDUITE.

Réduite vient du verbe actif *réduire quelque chose*. Comme il est conjugué avec *être*, et que le sujet *eau* ne fait pas l'action de réduire, puisque, au contraire, elle est réduite, il devient passif: accord avec le sujet.

Il est SURVENU des événements fâcheux.

Survenu est invariable, parce qu'ici il est impersonnel, le pronom *il* de cette phrase ne se rapportant à rien.

Quant aux fleurs de ce jardin, j'en ai CUEILLI.

Cueilli vient du verbe actif *cueillir quelque chose*. Mais ici je ne puis dire *j'ai cueilli quoi?* pour avoir la réponse *les fleurs*, parce que ce serait faire entendre que j'ai cueilli toutes les fleurs dont il est question, quand je n'en ai cueilli qu'une partie: le pronom *en*, signifiant *de cela, une partie de cela*, n'est qu'un régime indirect, qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Il a été FORMÉ des établissements pour.....

Formé est invariable, parce qu'ici il est impersonnel, le pronom *il* de cette phrase ne se rapportant à rien.

Les trois mois qu'il a VOYAGÉ ont remis sa santé.

Voyagé est neutre (on ne dit pas *voyager quelqu'un*). Conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Il a été PRÉPARÉ une pièce pour vous recevoir.

Préparé est ici impersonnel, le pronom *il* qui le précède ne se rapportant à rien : donc il est invariable.

Des participes suivis d'un verbe

553. — Lorsqu'un participe est suivi d'un verbe, il faut avant tout s'assurer de l'espèce des deux verbes.

Si l'un est actif et l'autre neutre, le régime appartient nécessairement au verbe actif.

Les enfants que j'ai vus tomber.

Vus vient du verbe actif *voir quelqu'un*.

Tomber est neutre (on ne dit pas *tomber quelqu'un*).

Le régime *que*, représentant *enfants*, appartient donc au participe *vus* : accord avec ce régime.

Vos sœurs ne sont pas dans leur chambre : je les ai ENTENDUES SORTIR.

Entendues vient du verbe actif *entendre quelqu'un*. *Sortir* est neutre (on ne dit pas *sortir quelqu'un*).

Le régime *les*, représentant *sœurs*, appartient encore au participe actif *entendues* : accord avec ce régime.

554. — Mais si le participe et le verbe suivant sont l'un et l'autre *actifs*, comme dans

La lettre que j'ai ENTENDU LIRE,

Faites-vous ces deux questions, en plaçant ainsi le régime alternativement après les deux verbes :

Ai-je entendu la lettre lire ?

Ai-je entendu lire la lettre ?

Le sens est *j'ai entendu lire la lettre*. Ce régime *lettre* appartenant au verbe *lire*, le participe reste invariable. (Le régime appartient toujours à celui des deux verbes après lequel il convient de le placer.)

Les blés que j'ai VU MOISSONNER.

Vu et *moissonner* sont actifs (voir *quelqu'un, moissonner quelque chose*). Disons donc :

Ai-je vu les blés moissonner ?

Ai-je vu moissonner les blés ?

Le sens est *j'ai vu moissonner les blés*. Ce mot *blés* se plaçant mieux après l'infinitif *moissonner*, en est le régime : donc le participe est invariable.

Les enfants que j'ai VUS ÉTUDIER sont attentifs.

Vus et *étudier* sont actifs (voir *quelqu'un, étudier quelque chose*). Disons encore :

Ai-je vu étudier les enfants ?

Ai-je vu les enfants étudier ?

Le sens est *j'ai vu les enfants étudier* : le mot *enfants* se plaçant mieux après le participe *vu*, en est le régime : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai vu étudier les enfants*, car la phrase ne dit pas qu'on étudie les enfants.

Voilà les dames que j'ai ENTENDUES CHANTER.

Entendues et *chanter* étant actifs, disons encore :

Ai-je entendu chanter les dames ?

Ai-je entendu les dames chanter ?

Le sens est *j'ai entendu les dames chanter, qui chantaient* : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai entendu chanter les dames*, attendu qu'on ne chante pas les dames.

Voilà les livres que vous lui avez RECOMMANDÉ D'APPORTER.

Recommander et *apporter* sont actifs (*recommander, apporter quelque chose*).

Avez-vous recommandé les livres ?

Avez-vous recommander d'apporter les livres ?

Le sens est *vous avez recommandé d'apporter les livres*. Et ce mot *livres* se plaçant mieux après le verbe *apporter* qu'après le participe *recommandé*, le participe est invariable.

Les deux ans qu'il a EMPLOYÉS à ÉTUDIER.

Employés et étudier étant actifs, dites encore :

A-t-il employé les ans à étudier ?

A-t-il employé à étudier les ans ?

Le sens est : *il a employé les ans* : accord.

*Les mathématiques, que vous avez DÉSIRÉ que j'ÉTU-
DIASSE ..*

*Désiré et étudiasse sont actifs (désirer, étudier quel-
que chose). Disons toujours :*

Avez-vous désiré les mathématiques ?

Avez-vous désiré que j'étudiasse les mathématiques ?

Le sens est *vous avez désiré que j'étudiasse les ma-
thématiques*. Et ce mot se plaçant mieux après le
verbe *étudier*, le participe est invariable.

555. — Mais le second verbe est ordinairement
sous-entendu après les participes *pu, dû, voulu*, qui
restent invariables. *Il a fait toutes les démarches qu'il
a pu, qu'il a dû ; c'est-à-dire qu'il a pu, qu'il a dû
faire. — Il en a retiré tous les avantages qu'il en a voulu,
c'est-à-dire qu'il a voulu en retirer*. De plus, ces par-
ticipes sont invariables, parce qu'ils sont neutres et
conjugués avec *avoir*.

Exemples sur le participe LAISSÉ

555 bis. — *Je les ai LAISSÉS venir, je les ai LAISSÉS
tomber, je les ai LAISSÉS partir.*

Laissés est actif (laisser quelque chose).

*Venir, tomber et partir étant neutres, puisqu'on ne
peut dire venir, tomber et partir quelqu'un, le régime
appartient au participe laissé : accord.*

*Sophie ayant voulu vous faire une lettre, je l'ai LAIS-
SÉE écrire, je l'ai LAISSÉE répondre seule.*

*Laisée, écrire, et répondre étant actifs, disons en-
core :*

Ai-je laissé Sophie écrire et répondre ?

Où : en-je laissé écrire et répondre Sophie ?

Le sens est : *j'ai laissé Sophie écrire et répondre* : Sophie se plaçant mieux après *laissé*, est le régime de ce participe : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai laissé écrire et répondre Sophie*, attendu qu'on ne peut dire *écrire, répondre quelqu'un*.

Il s'est dit le maître de ces objets, et on les lui a LAISSÉ prendre, on les lui a LAISSÉ enlever.

Laisse, prendre et enlever étant actifs, disons encore :

A-t-on laissé les objets prendre et enlever ?

Où a-t-on laissé prendre et enlever les objets ?

Le nom *objets*, se plaçant mieux après *prendre et enlever*, en est le régime, et conséquemment *laissé* reste invariable.

Quelquefois chacun des deux verbes a un régime ; alors il ne saurait y avoir de difficulté : *Je les ai LAISSÉS TERMINER leurs travaux*. C'est-à-dire *j'ai laissé eux terminer leurs travaux* : le participe *laissés* s'accorde donc avec son régime *les*.

Ce cas se présente aussi après d'autres verbes :

Je les ai VUS ÉTUDIER leurs leçons. C'est-à-dire *j'ai vu eux étudier leurs leçons*.

Nous les avons ENTENDUS POUSSER des cris. C'est-à-dire *nous avons entendu eux pousser des cris*.

Des participes EU et DONNÉ

556. — Lorsque les participes *eu* et *donné* sont avant un verbe à l'infinitif, comme dans

Les difficultés que j'ai EUES à COMBATTRE,

Les livres que vous m'avez DONNÉS à LIRE,

On fait de préférence retomber le régime sur le participe, quoique ces phrases puissent se retourner également par

J'ai eu des difficultés à combattre,

J'ai eu à combattre des difficultés ;

*Vous m'avez donné des livres à lire,
Vous m'avez donné à lire des livres.*

Nous pourrons donc écrire :

*Il s'est acquitté des commissions qu'on lui a DONNÉES
à faire et des devoirs qu'il a EUS à remplir.*

Du participe FAIT

557. — Le participe *fait* est actif, quand il n'est pas avant un verbe à l'infinitif; il suit alors la règle des verbes actifs : *Elle a FAIT ses devoirs. Les belles actions qu'il a FAITES.*

Mais placé avant un verbe à l'infinitif, le participe *fait* est toujours invariable, parce qu'il ne conserve plus sa signification active, *faire quelque chose*. Il ne présente, avec le verbe qui le suit, qu'une seule idée ; tels sont *faire instruire, faire souffrir, faire marcher, etc.*

Les enfants que vous avez FAIT INSTRUIRE se sont toujours FAIT REMARQUER par leur zèle.

Voilà ce qui les a FAIT MOURIR ; cette action les a FAIT MÉPRISER, les a FAIT DÉTESTER.

Du pronom L' pour LE ou LA

558. — L' est pronom personnel ou pronom *elliptique*.

Il est personnel lorsqu'il représente un nom ; il est mis alors pour *le* ou *la* : *J'ai rencontré ma tante et L'ai embrassée. J'ai embrassé qui ? — ma tante, représentée par l' pronom personnel : accord.*

L' pour *le* est pronom elliptique, quand il représente un membre de phrase ; alors, comme il signifie *cela*, il n'influe point sur le participe.

Cette demoiselle est plus instruite que je ne L'avais pensé ; c'est-à-dire plus instruite que je n'avais pensé qu'elle fût instruite, plus instruite que je n'avais pensé cela.

Cette dame est plus aimable que je ne L'avais cru d'abord, et plus obligeante que je ne l'avais présumé ;

c'est-à-dire plus aimable, plus obligeante que je n'avais cru *cela*, plus obligeante que je n'avais présumé *cela*.

L'affaire a été terminée comme vous l'aviez prévu, comme vous l'aviez annoncé ; c'est-à-dire comme vous aviez prévu, comme vous aviez annoncé cela, qu'elle serait terminée.

De l'adverbe *PEU* avant un participe

559. — L'adverbe *peu* a deux significations : ou il exprime *une petite quantité*, ou il signifie le *manque*, l'absence de la chose ; c'est dans l'ensemble de la phrase qu'il faut chercher cette différence de signification.

Dans le premier cas, c'est-à-dire si le *peu* signifie *une petite quantité*, le participe s'accorde avec le nom qui suit le *peu* :

Le PEU de fortune que nous avons ACQUISE est le fruit de longs travaux. Ici il y a de la fortune acquise, puisqu'on dit qu'elle est le fruit de longs travaux.

Dans le second cas, c'est-à-dire quand le *peu* signifie le *manque*, le participe demeure invariable.

Le PEU de complaisance qu'il a MONTRÉ dans cette circonstance lui a fait tort. Dans cet exemple, il y a *manque* de complaisance ; et c'est ce *manque*, ce défaut de complaisance, qui lui a fait tort ; le participe reste donc invariable.

Remarques sur les participes de quelques verbes

560. — Il y a des verbes dont les acceptions différentes font qu'ils se transforment en différentes espèces, tels sont *accorder*, *courir*, *jouer*, *manquer*, *mêler*, *passer*, *porter*, *rentrer*, *sortir*, *taire*, *tourner*, *valoir*, *servir*, et une foule d'autres.

561. — ACCORDER ou S'ACCORDER quelque chose est ordinairement actif ; ce verbe cependant devient pronominal dans ces phrases : *Ils se SONT ACCORDÉS à dire que . . . Ils ne se SONT jamais ACCORDÉS.*

562. — COURIR est neutre lorsqu'il exprime une action qui ne sort pas du sujet : *nous avons COURU pour vous atteindre.*

Courir est actif, 1° quand il signifie être exposé à : *Les risques, les périls, les dangers que vous avez COURUS*; 2° quand il est pris dans le sens de parcourir : *J'ai COURU la ville et la campagne; la province que ces troupes ont COURUE.* (ACAD.)

Quand *courir* se dit des personnes et des choses qu'on recherche avec empressement, il s'emploie particulièrement au passif : *ce prédicateur est COURU; il n'y a pas assez de cette marchandise, tant elle est COURUE.* (ACAD.)

563. — JOUER, dans *jouer une somme, jouer un rôle, etc.*, est actif. *Jouer, dans se jouer des difficultés, se jouer de quelqu'un*, est pronominal.

564. — MANQUER est actif dans ce sens : *manquer une chose, la mal faire, ou ne pas l'at'eindre, etc.* *Manquer* est neutre dans ces phrases : *les vivres ont MANQUÉ; l'expérience lui A MANQUÉ; nous AVONS MANQUÉ périr, etc.*

565. — MÉLER quelque chose est actif; *se mêler de quelque chose* est pronominal.

566. — PASSER est actif, quand il signifie employer ou consumer, introduire, transmettre ou céder, traverser, etc. : *les heures que nous avons PASSÉES à étudier; les vins qu'il a PASSÉS par fraude; les billets qu'il a PASSÉS à mon ordre; la rivière que nous avons PASSÉE, etc.*

Passer est neutre quand il exprime une action qui ne sort pas du sujet : *les beaux jours sont PASSÉS; vos amis sont PASSÉS, ne les attendez pas; la loi a PASSÉ; la faim lui a PASSÉ.*

567. — PORTER quelque chose est actif; *se porter bien, se porter mal*, sont pronominaux : *ils se SONT bien PORTÉS, ils se SONT mal PORTÉS.*

568. — RENTRER est actif, quand il signifie mettre dans l'intérieur d'un lieu un objet qui était hors de ce lieu : *ce laboureur a RENTRÉ ses grains bien secs; ces arbustes auraient péri, si nous ne les eussions RENTRÉS.*

Rentrer est neutre, lorsque l'action ne sort pas du sujet : *nous sommes RENTRÉS à deux heures.*

569. — SORTIR est actif, quand il signifie mettre hors d'un lieu une chose qui était dans ce lieu : *il a payé au moyen de deux pièces d'or qu'il a SORTIES de sa bourse; les marchandises qu'il a SORTIES au devant de sa boutique lui ont été volées.*

Sortir est neutre, quand il exprime une action qui ne sort point du sujet : *nous sommes SORTIS ce matin.*

570. — TAIRE est actif dans ce sens : *taire un secret, une démarche; c'est-à-dire ne pas divulguer.* *Se taire* est pronominal : *il se sont TUS.*

571. — TOURNER est actif dans *tourner un objet sur un autre sens, tourner le feuillet, etc.*

572. — SERVIR, ainsi que plusieurs autres verbes encore, est tour à tour actif, passif, neutre, pronominal et impersonnel, c'est-à-dire de toutes espèces. *Servir* est actif dans *servir quelqu'un à table, servir un ami, etc.* — *Servir* est passif dans ces phrases : *ces mets ONT ÉTÉ SERVIS trop tôt; ces pièces ONT ÉTÉ SERVIES par d'excellents artilleurs.* — *Servir* est neutre dans les deux exemples suivants : *ces objets m'ont SERVI dans mon voyage; cette démarche A SERVI à nous convaincre.* — *Se servir* est pronominal dans cette phrase : *ces messieurs SE SONT SERVIS de ce moyen pour découvrir la vérité.* Ici *se servir* demande à être conjugué avec deux pronoms de la même personne pour conserver sa signification; on ne peut pas dire : *ces messieurs ONT SERVI eux de ce moyen.* — *Servir*, enfin, devient impersonnel, comme dans *il A ÉTÉ SERVI à sa table des mets fort recherchés.* Ce verbe est ici impersonnel, parce que le pronom il qui le précède ne se rapporte à rien.

Quoiqu'il fût facile de décupler le nombre de ces exemples, ceux qui précèdent suffiront pour montrer combien il importe de ne s'en

que je
is pré-

prévu,
e vous
qu'elle

: ou il
manque,
e de la
e signi-

signifie
c le nom

t le fruit
acquise,
avaux.

peu si-
riable.

ans cette
e, il y a
aque, ce
le parti-

verbes

ous diffé-
fférentes
manquer,
tourner,

inairement
phrases : Ils
DES.

qui ne sort

référer qu'à la signification d'un verbe pour en déterminer l'espèce, et, conséquemment, se fixer sur la variabilité ou l'invariabilité de son participe.

573. — VALOIR est actif quand il signifie *procurer, produire* : je ne saurais vous dire tous les honneurs que m'a VALUS sa protection, c'est-à-dire, que m'a procurés sa protection. — *Le gloire immortelle que ces exploits lui ont VALUE, c'est-à-dire, procurée.* — Valoir est neutre lorsqu'il exprime le prix, la valeur des choses : ces terres ONT VALU jusqu'à trois mille francs l'arpent.

574. — COÛTER. Voici ce que l'Académie dit du participe passé de ce verbe :

“ Le verbe *coûter* étant neutre est invariable au participe ; cependant plusieurs personnes écrivent : *les vingt mille francs que cette maison m'a COÛTÉS* ; *les efforts que ce travail m'a COÛTÉS* ; *la peine qu'il m'a COÛTÉE*. L'exactitude grammaticale exige : *les vingt mille francs que cette maison m'a COÛTÉ* ; *les efforts, la peine que ce travail m'a COÛTÉ*.” Dans quelque cas que ce soit, l'Académie écrit donc *coûté* sans jamais le faire varier.

Remarque. — Cette décision de l'Académie à l'égard du participe *coûté* a donné lieu à de nombreuses récriminations, qui ne sont pas sans quelque fondement. Et malgré tout le respect que nous professions pour cette illustre société, nous oserons le dire, nous ne pourrions pas regarder comme une faute la déclinabilité du participe *coûté* dans la dernière des phrases qu'elle a rapportées, c'est-à-dire que nous ne nous ferions aucun scrupule d'écrire : *les efforts que ce travail m'a COÛTÉS*.

575. — Les participes *plu, déplu, complu*, sont toujours invariables : *elle s'est PLU à vous contredire* ; *ils se sont PLU à me persécuter.* (ACAD.)

CHAPITRE X

DE L'ADVERBE

575 bis. — ALENTOUR est un adverbe qui ne peut régir la préposition *de* : *toutes les dames étaient à table, et les messieurs ALENTOUR*. Ne dites donc pas *alentour de sa maison, alentour de son jardin, mais autour de sa maison, autour de son jardin*.

576. — AUPARAVANT et DAVANTAGE sont des adverbes qui ne s'emploient qu'absolument : ils ne peuvent donc régir ni *de* ni *que*. Ne dites donc pas : *il a DAVANTAGE DE fortune que moi, AUPARAVANT QU'il parte* ; mais *il a plus de fortune que moi, AVANT QU'il parte*.

Remarque. — Si quelquefois *auparavant* et *davantage* sont suivis de l'un des mots *de* ou *que*, ces mots *de* et *que* sont alors sous la dépendance de quelque verbe ou de quelque adjectif précédent, comme quand on dit : *Quoiqu'il fût content de son premier voyage, il l'est bien DAVANTAGE DU second, c'est-à-dire, il est content du second.* — *Je serais*

satisfait de le voir prospérer, mais je désire encore DAVANTAGE QU'IL CONSERVE les principes de vertu que je lui ai inculqués, c'est-à-dire je DÉSIRE QU'IL CONSERVE. — Il veut leur intenter un procès; mais il serait bon AUPARAVANT QU'IL CONSULTÂT un jurisconsulte.

577. — AUSSITÔT s'emploie quelquefois par ellipse pour aussitôt que : AUSSITÔT votre lettre reçue, je ferai cette démarche, c'est-à-dire aussitôt que j'aurai reçu votre lettre. (ACAD.)

578. — Aussi et si n'accompagnent que les adjectifs et les adverbes : il est AUSSI instruit que le père ; il parla SI éloquemment qu'il persuada tout le monde.

AUTANT et TANT se joignent aux autres mots : j'ai AUTANT de charges que vous ; on l'a TANT trompé qu'il est devenu défiant.

AUSSI et AUTANT expriment la comparaison : AUSSI grand que vous ; AUTANT de fruits que de fleurs.

SI et TANT marquent le plus souvent l'étendue : le vent est SI fort qu'il brise les arbres ; il a TANT couru, qu'il s'est échauffé.

579. — SI et TANT, dit l'Académie, ont encore la valeur de aussi, autant ; alors ils entrent dans les comparaisons, mais seulement avec la négative : il n'est pas SI riche que vous ; il ne se porte pas SI bien : il ne fait pas de SI beaux vers ; rien ne m'a TANT fâché que cette nouvelle. (ACAD. aux mots si et tant.)

580. — BEAUCOUP. Avant un adjectif au comparatif, dit l'Académie, on met indifféremment beaucoup ou de beaucoup : vous êtes BEAUCOUP plus fort que moi, ou DE BEAUCOUP plus fort. — Placé après le comparatif, beaucoup exige la préposition de : vous êtes plus fort DE BEAUCOUP.

581. — COMME se dit quelquefois pour comment, de quelle manière : vous savez COMME il s'est conduit envers moi ; voici COMME l'affaire se passa. (ACAD.)

582. — EN DÉFINITIVE. On ne trouve point dans l'Académie l'expression en définitif, elle n'admet que en définitive : EN DÉFINITIVE, que voulez-vous ? Il a gagné son procès EN DÉFINITIVE.

583. — DESSUS, DESSOUS, sont ordinairement adjectifs : on le cherchait DESSUS, et il était DESSOUS.

Mais *dessus* et *dessous* s'emploient comme prépositions dans deux cas, et peuvent conséquemment avoir des régimes ; c'est 1^o lorsqu'ils sont précédés d'une autre préposition, telle que *de* ou *par* : *ôtez cela de DESSOUS moi ; il avait un habit PAR-DESSOUS sa redingote ;* 2^o lorsque, allant ensemble, *dessus* et *dessous* sont liés par une des conjonctions *et*, *ni*, ou . *j'ai cherché inutilement DESSUS et DESSOUS les meubles ; il n'est ni DESSUS ni DESSOUS la table.* (ACAD.)

584. — ENVIRON est un adverbe qui signifie à peu près ; *il est ENVIRON deux heures ; il me doit ENVIRON quatre cents francs ;* mais ne dites pas : *aux environs de deux heures, aux environs de quatre cents francs.* ENVIRONS écrit avec *s* est un nom commun pluriel qui signifie *les lieux d'alentour* : *l'armée se logea aux ENVIRONS de la place ; il demeure aux ENVIRONS de la ville.*

585. — INCESSAMMENT signifie *sans délai, au plus tôt* : *nous partirons INCESSAMMENT.* Mais ne dites pas *très incessamment*, cela signifierait *très sans délai, très au plus tôt.*

586. — JAMAIS exige le plus souvent la négative : *il NE parle JAMAIS inconsidérément.* Quelquefois on la supprime : *son style est toujours ingénieux, JAMAIS recherché.* Il s'emploie encore sans négative, quand il n'a point de sens négatif : *c'est ce qu'on peut JAMAIS dire de plus fort ; c'est un insolent s'il en fut JAMAIS.* (ACAD.)

587. — LONGTEMPS. Ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, l'Académie l'écrit aujourd'hui en un seul mot.

588. — DE LOIN à LOIN, LE LOIN EN LOIN. L'Académie dit indifféremment l'un ou l'autre : *il ne vient plus me voir que de LOIN EN LOIN, ou de LOIN à LOIN.*

589. — DEMAIN AU MATIN, DEMAIN AU SOIR, OU DEMAIN MATIN, DEMAIN SOIR, HIER SOIR. L'Académie sanctionne ces deux façons de parler : *je les vis HIER AU SOIR OU HIER SOIR ; il arrivera DEMAIN MATIN OU DEMAIN AU MATIN.*

590. — MIEUX, suivi de deux infinitifs, exige de avant le second : *nous ne pouvions mieux faire que de prendre ce parti* ; il n'y a d'exceptions que quelques phrases proverbiales, comme celle-ci : *il vaut mieux plier que rompre*.

591. — PLUS, MIEUX. *Plus* sert à exprimer la qualité : *il est PLUS aimable que son frère* ; ou la quantité : *vous avez PLUS DE fortune que lui*. Dans ce dernier cas, il doit toujours être suivi de la préposition *de* : *il y avait PLUS DE cent personnes* ; *il est PLUS DE deux heures* ; *il a mis PLUS D'une heure à faire cette course* ; *son argent est PLUS D'à moitié dépensé*.

MIEUX signifie *d'une façon plus accomplie, plus avantageuse* : *celui-ci en fait plus, mais celui-là fait MIEUX*. On ne doit pas s'en servir pour remplacer *plus de* : il est donc irrégulier de dire : *il a MIEUX de dix mille livres de rente*, il faut PLUS DE dix mille livres.

592. — OÙ, seul, s'emploie quelquefois pour *le lieu ou, là que* : *Je meurs où je m'attache*. — *C'est un homme exact à se rendre où son devoir l'appelle*, — *C'est où je l'attends* (ACAD., aux mots *âme, assidu, attendre*.)

593. — PLUS TÔT, PLUTÔT. *Plus tôt*, en deux mots, a rapport au temps : *il arrivera PLUS TÔT que les autres*. — *Plutôt* exprime la préférence : *de ces deux objets, prenez PLUTÔT celui-là*.

594. — NON PLUS, AUSSI. *Non plus* répond à une phrase négative : *il ne veut pas, ni moi NON PLUS*. — *Aussi* répond à une phrase affirmative : *il le veut bien, et moi AUSSI*.

595. — TOUT A COUP, TOUT D'UN COUP. *Tout à coup* signifie soudainement, en un moment : *TOUT A COUP la pluie tomba*. — *Tout d'un coup*, en une seule fois : *il fit sa fortune TOUT D'UN COUP*.

596. — DE SUITE, TOUT DE SUITE. *De suite* signifie l'un après l'autre, sans interruption : *Faites-les marcher DE SUITE* ; *il ne saurait dire deux mots DE SUITE*. — *TOUT DE SUITE* signifie *sur-le-champ*. *Partez, venez TOUT DE SUITE*. (ACAD.)

597. — 1^{re} Remarque. — Il faut écrire par *amment* les adverbes *méchamment*, *constamment*, et tous ceux qui viennent d'adjectifs dans la finale desquels il entre un *a*, comme *méchant*, *constant*; et par *emment*, *prudemment*, *éloquemment*, et tous ceux où cette finale prend un *e*, comme *prudent*, *éloquent*.

598. — 2^e Remarque. — On écrit aujourd'hui *ingénument*, *crûment*, *assidûment*, *continûment*, *gaiement*, etc., qu'autrefois on orthographiait ainsi : *ingénue-ment*, *cruement*, *gaiement*, etc. L'Académie écrit encore ce dernier *gaiement* ou *gaiement*.

DE LA NÉGATIVE

599. — *Non*, *ne*, *ne... pas*, *ne... point*, sont nos seules négatives.

L'emploi des négatives donne lieu aux observations suivantes.

600. — *NON* s'emploie le plus souvent dans un sens opposé à *oui* : *votre frère est-il à Paris ? NON*.

601. — *NE* se met toujours après à *moins que*, de *peur que*, de *crainte que* : *A MOINS QU'IL NE parte. Cachez-lui votre dessein, DE CRAINTE QU'IL NE le traverse.*

602. — *NE* est de rigueur après les comparatifs formés à l'aide de *plus*, *moins*, *mieux*; après *autre* et *autrement*; après *craindre* et ses synonymes *appréhender*, *avoir peur*, *trembler* :

Il est PLUS RICHE, MOINS RICHE qu'on NE croit.

Il a été MIEUX reçu qu'il NE s'y attendait.

Il agit AUTREMENT qu'il NE parle. (ACAD.)

Je CRAINS, j'APPRÉHENDE, j'AI PEUR, je TREMBLE qu'il NE vienne. (ACAD.)

603. — Cependant, si *plus*, *moins*, *mieux*, *autre*, *autrement*, *craindre* et ses synonymes, étaient accompagnés d'une négative, il n'en faudrait point avec le verbe de la proposition suivante :

Il n'est pas moins aimable qu'il le paraît.

Il n'agit pas autrement qu'il parle.

Je NE crains pas qu'il vienne. (ACAD.)

604. — *Remarque.* --- Après ces quatre verbes, *craindre, appréhender, avoir peur, trembler*, on supprime *pas* et *point* lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas : *je crains que vous NE perdiez votre procès*. Au contraire, il faut *pas* ou *point* lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on désire : *je crains que ce fripon NE soit PAS puni*. Il en est de même après les locutions conjonctives *de crainte que, de peur que*.

605. — *Empêcher*, employé sans négative, demande à en être suivi : *la pluie EMPÊCHE que nous N'allions nous promener*.

606. — Mais après *empêcher, nier* et *disconvenir*, accompagnés d'une négative, l'emploi de la négative est facultatif avant le second verbe : *je N'EMPÊCHE PAS qu'il NE fasse* ou *qu'IL FASSE ce qu'il voudra*. *Je NE nie PAS, je NE disconviens PAS que cela NE soit, ou que CELA SOIT.* (ACAD.)

Avec *disconvenir* on peut aussi supprimer la négative, en faisant usage des temps de l'indicatif, et dire : *vous ne sauriez DISCONVENIR qu'il vous A PARLÉ.* (ACAD.)

607. — *Douter*, précédé d'une négative, demande qu'on la répète avant le second verbe : *je ne doute pas que cela NE soit*. — Il en est de même après *tenir* employé impersonnellement et avec la négative : *il n'a TENU à rien que je NE lui fisse affront*.

608. — *Douter* et *nier*, étant sans négative, l'excluent de la proposition suivante : *je DOUTE, je NIE que cela soit*.

609. — *Remarque.* — *Sans* est une expression négative qui signifie *et... ne*. Il faut donc dire : *j'ai agi ainsi sans CRAINDRE qu'on m'en fit un reproche*, et non *qu'or. NE m'en fit*. C'est comme si l'on eût dit, *j'ai agi ainsi, ET je n'ai pas craint qu'on m'en fit un reproche*. Ce que nous avons dit de certains verbes accompagnés d'une négative s'applique aux mêmes verbes lorsqu'ils sont précédés de *sans*.

610. — Avec *avant que, sans que* et le verbe *défendre*, il ne faut jamais faire usage de la négative. *AVANT qu'il parte.* — *Il l'a fait SANS QUE nous nous en soyons aperçus.* — *J'ai DÉFENDU que vous fissiez telle chose.* (ACAD.)

De la place des particules négatives PAS et POINT, de leur différence et de leur emploi.

611. — Dans les temps simples, *pas* et *point* doivent toujours suivre le verbe : *il ne souffre POINT* ; *il ne rit PAS* ; au contraire, dans les temps composés, ils se mettent entre l'auxiliaire et le participe : *il n'a PAS ri*. (ACAD.)

712. — *Point* nie plus fortement que *pas*. Quand on dit, *il n'a PAS d'esprit ce qu'il en faudrait pour sortir d'un tel embarras*, on fait entendre que, tout en ayant quelque esprit, la personne dont on parle n'en a pas assez pour telle difficulté ; mais si on dit *il n'a POINT d'esprit*, on ne peut rien ajouter. Ainsi, *point de* forme une négation absolue ; au lieu que *pas* laisse la liberté de restreindre. (ACAD.)

613. — De là il faut conclure que *pas* vaut mieux que *point* :

1^o Avant *plus*, *moins*, *si*, *autant*, et d'autres termes comparatifs : *Cicéron n'est PAS MOINS véhément que Démosthène*. — *Démosthène n'est PAS SI abondant que Cicéron*. (ACAD.)

2^o Avant les noms de nombres : *il n'en reste PAS un morceau*. — *Vous n'en trouverez PAS deux de votre avis*. (ACAD.)

3^o Lorsqu'il s'agit de quelque chose de passager et d'accidentel : *il NE lit PAS*, c'est-à-dire *il ne lit pas dans ce moment*. — *POINT*, au contraire, exprime quelque chose de permanent et d'habituel : *il NE lit POINT*, c'est-à-dire *jamais*. (ACAD.)

614. — Quand *pas* et *point* entrent dans l'interrogation, c'est avec des sens différents. Si la question est accompagnée de doute, on dira : *n'avez-vous POINT été là ? N'est-ce POINT vous qui avez écrit cette lettre ?* Mais s'il n'y a pas de doute, on dira, par manière de reproche : *N'avez-vous PAS été là ? N'est-ce PAS vous qui l'avez frappé le premier ?* (ACAD.)

615. — *Pas* et *point* peuvent se supprimer ;

1^o Après *cesser*, *oser* et *pouvoir* : *il n'a CESSÉ de gronder*, *On n'ose l'aborder*. *Je NE PUIS le voir*.

2^o Avec *autre* et *autrement* : *je n'ai d'autre but que celui de vous être utile*. C'est ainsi que le plus souvent on s'exprime ; mais on peut dire aussi : *je n'ai PAS d'autre but*. Quand *autre* est sous-entendu, *pas* et *point* doivent se supprimer : *je n'ai de volonté que la tienne, c'est-à-dire d'autre volonté*.

3^o Ils se suppriment avec élégance dans ces sortes d'interrogations : *Y a-t-il un homme dont elle NE médisse ? Avez-vous un ami qui NE soit des miens ?* (ACAD.)

616. — PAS et POINT doivent se supprimer :

1^o Après *savoir*, pris dans le sens de *pouvoir* ou *d'être incertain* : *je NE SAURAI vous le dire ; je NE SAIS où le prendre*.

617. — Mais employé dans son vrai sens, *savoir* prend *pas* et *point* : *je ne sais PAS l'anglais ; c'est ce que je NE savais POINT*. (ACAD.)

2^o Quand la négation est suffisamment exprimée par d'autres termes, tels que *nul*, *personne*, *aucun*, *jamais*, *guère*, *pas un*, etc. : *c'est un homme qui NE cause guère, qui NE rit JAMAIS*. (ACAD.)

3^o Après un comparatif : *il est MOINS FRANC qu'on NE croit. Il écrit MIEUX qu'il NE parle*. (ACAD.)

4^o Après *que* ayant la signification de *pourquoi* : *QUE n'êtes-vous arrivé plus tôt ?* (ACAD.)

5^o Après *à moins que*, et si dans le sens de *à moins que* : *je ne sors pas, A MOINS qu'il NE fasse beau. Je ne sortirai point si vous NE venez me prendre*.

6^o Après deux négations jointes par *ni* : *je ne l'aime NI ne l'estime ; ou après ni répété : NI les biens NI les honneurs ne valent la santé*.

618. — Après *il y a*, suivi d'un mot qui marque un certain espace de temps, et après *depuis que*, on supprime *pas* et *point*, mais seulement quand le verbe est au passé : *depuis que JE NE L'AI VU. Il y a six mois que JE NE LUI AI PARLÉ*. (ACAD.)

Mais il faut *pas* ou *point* si le verbe est au présent : *IL Y A six mois que nous NE nous parlons point*. (ACAD.)

CHAPITRE XI

DE LA PRÉPOSITION

619. — *A*, placé entre deux nombres, en laisse supposer un qui est intermédiaire : *vingt à trente personnes ; quinze à vingt lieues ; mille à douze cents francs.* (ACAD.)

A se place encore entre deux nombres consécutifs, lorsqu'ils se rapportent à des choses qui peuvent se diviser par fractions : *deux à trois livres de sucre ; cinq à six lieues.* Mais il faut dire, *cinq ou six personnes, onze ou douze chevaux*, parce que ni les personnes ni les chevaux ne se subdivisent. (ACAD.)

620. — *AUPRÈS DE, PRÈS DE.* C'est à tort qu'un grammairien a prétendu que la préposition *auprès de* ne peut éveiller qu'une idée d'assiduité, de sentiment.

Auprès de et *près de*, dit l'Académie, marquent le voisinage, la proximité : *sa maison est AUPRÈS DE cette ville ; il loge AUPRÈS DU palais ; s'asseoir PRÈS DE quelqu'un ; être logé PRÈS DE l'église.*

Auprès de exprime aussi le séjour, la présence habituelle et fréquente d'une personne auprès d'une autre : *vivre AUPRÈS DE ses parents ; ce malade a AUPRÈS DE lui un médecin fort habile.* (ACAD.)

621. — *AVANT, DEVANT.* Ces deux prépositions s'emploient souvent l'une pour l'autre : *un mot placé DEVANT OU AVANT un autre.* (ACAD.) Toutefois ne dites pas, *j'ai fini DEVANT vous.* mais *AVANT vous.*

622. — *DE*, dans l'énonciation des quantités, peut se supprimer avant les noms de mois : *le cinq DE février ou le cinq février.* (ACAD.)

Dans les phrases analogues à celle qui suit, l'Académie fait une nécessité de répéter *de* avant chaque terme comparé : *quel est le plus habile DE cet homme-ci ou DE celui-là (1) ?* (ACAD., au mot *De*.)

(1) L'Académie donc ne partage pas l'opinion des grammairiens qui veulent nous faire dire, en supprimant *de* : *quel est le plus brave, ou Alexandre ou César ?* Et le dit : *D'Alexandre ou DE César.*

623. — EN, DANS. *En* marque la relation d'une chose avec le dedans, l'intérieur : *voyager EN Italie, dîner EN ville.* — *Dans* marque plus exactement le rapport d'une chose à ce qui la contient : *serrer quelque chose DANS un secrétaire ; mettre de l'eau DANS un verre.* (ACAD.)

624. — EN, DANS, appliqués au temps, n'ont pas la même valeur : *mon frère arrivera DANS trois jours ; c'est-à-dire après trois jours, à partir du moment où je parle, mon frère arrivera.* Ici donc l'époque de l'arrivée est déterminée. *Une fois à tel endroit, on arrive EN cinq heures ;* ici je parle, non d'une action qui aura lieu à tel moment, mais d'une action qui ordinairement demande tel temps pour son exécution. (ACAD.)

625. — ENTRE, PARMI. *Entre* s'emploie le plus souvent entre deux noms ou deux pronoms, soit qu'il y ait deux ou plus de deux objets : *ENTRE eux et nous, ENTRE les hommes et les animaux, il y a ENTRE le père, la mère et les enfants, une grande différence de caractère* (1). Quelquefois même *entre* a la signification de *parmi* : *il fut trouvé ENTRE les morts ; ENTRE les merveilles de la nature, il n'en est point de plus admirable.* (ACAD.)

626. — PARMI ne se met qu'avec un pluriel indéfini où il entre plus de deux ou trois objets, ou avec un singulier collectif : *PARMI les honnêtes gens ; l'ivraie est mêlée PARMI le bon grain ; PARMI le peuple.* (ACAD.)

627. — AU FUR ET À MESURE, À FUR ET MESURE. Ces expressions deviennent tantôt locutions prépositives à l'aide de la préposition *de* : *il sera payé AU FUR ET À MESURE DE l'ouvrage ;* tantôt conjonctions à l'aide de *que* : *nous vous ferons passer les marchandises AU FUR ET À MESURE QU'elles arriveront ;* tantôt adverbés, alors elles sont employées absolument : *travaillez, et vous serez payé AU FUR ET À MESURE, ou à fur et mesure.* (ACAD.)

(1) C'est donc à tort qu'un grammairien a posé ce principe que la préposition *entre* ne se dit que de deux objets, comme dans cet exemple : *ENTRE Rome et Carthage.*

628. — **JUSQUE**. On dit également *jusqu'aujourd'hui* ou *jusqu'à aujourd'hui*. Quelquefois on écrit ainsi avec *s* *jusques*, mais seulement avant une voyelle, et en faisant sentir la liaison : *jusques à quand* ; mais cette façon de parler ne s'emploie guère qu'en poésie.

629. — **PENDANT, DURANT**. Malgré ce qu'en ont dit quelques grammairiens, l'Académie n'établit aucune différence entre *pendant* et *durant*. Elle définit ainsi chacun de ces mots : Préposition servant à marquer la durée du temps : " **DURANT** *l'hiver*, **PENDANT** : *hiver*.

630. — **QUANT à, QUAND** *Quant à* est une préposition qui signifie *pour ce qui est de, à l'égard de* : **QUANT à MOI**, *j'y consens* ; **QUANT à LUI**, *il s'y refuse*.

QUAND est conjonction, lorsqu'il peut se remplacer par *lorsque* ou *encore que* : *Nous étions à table QUAND il vint*, c'est-à-dire *lorsqu'il vint* ; *QUAND cela serait vrai, serait-il bien coupable ?* c'est-à-dire *encore que cela fût vrai*. — **Quand** est adverbe, lorsqu'il signifie *dans quel temps ?* **QUAND viendrez-vous nous voir ?** c'est-à-dire *depuis quel temps*. **Depuis QUAND est-il ici ?** c'est-à-dire *depuis quel temps*. (ACAD.)

631. — **VOICI, VOILÀ**, servent pour montrer les personnes et les choses ; mais avec cette différence que *voici* désigne celles qui sont plus proches de celui qui parle, et *voilà* celles qui en sont plus éloignées : **VOICI mon chapeau**, et **VOILÀ le vôtre**.

632. — **VIS à-VIS, PRÈS, PROCHE, HORS**, sont ordinairement suivis de la préposition *de* : **VIS à-VIS DE mes fenêtres** ; **PRÈS, PROCHE, HORS DE la ville** ; **EN FACE DU prince**. *De* se supprime quelquefois dans le style familier : **vis-à-vis l'église** ; **PRÈS, PROCHE, HORS la barrière**. — **EN FACE** veut toujours *de, en face DE l'église*. (ACAD.)

Mais *vis-à-vis* ne saurait signifier *à l'égard de* : ne dites donc pas : *il s'est mal conduit VIS-A-VIS de vous, VIS-A-VIS de moi* ; mais *à votre égard, à mon égard* ; ou *envers vous, envers moi*.

633. *Remarque*. — **C'EST à VOUS à, C'EST à MOI à**, signifient *c'est votre tour de, c'est mon tour de* : *c'est à vous à donner les cartes*, c'est-à-dire *c'est votre tour de donner*. — **C'est à vous DE** signifie *c'est votre devoir*.

DE : *ou c'est à vous qu'il appartient* DE : *c'est à vous*
 DE *défendre l'honneur de vos parents, c'est-à-dire c'est*
 votre devoir, *c'est à vous qu'il appartient de défendre.*

De la répétition des prépositions

634. — A, DE, EN, se répètent avant chaque régime :
il aime à s'amuser et à rire ; j'ai besoin DE vous et DE
lui ; voyager EN Suisse et EN Italie.

Cependant l'Académie dit : *Il a perdu son temps*
 EN *allées et venues ; et l'usage a presque fait une né-*
 cessité de ne les exprimer qu'une fois avant plusieurs
 adjectifs de nombres : *il aura terminé d'ici à cinq ou*
six jours ; on fait ce trajet EN sept ou huit heures ; il
a besoin DE deux ou trois mille francs.

Ce n'est guère que le goût qui décide de la répé-
 tion des autres prépositions.

635. — SANS se remplace quelquefois par NI avant
 le second régime ; ainsi on dit indifféremment SANS
boire et SANS manger ; SANS force et SANS vertu, ou SANS
boire NI manger ; SANS force NI vertu. (ACAD)

Des prépositions employées absolument

Presque toutes les prépositions peuvent s'employer
 absolument, c'est-à-dire sans qu'elles soient suivies
 de leur régime : *il a parlé POUR et CONTRE ; c'est lui*
qui vint APRÈS, le palais était fermé, AUTOUR veillait une
garde nombreuse ; qu'importe que cela soit DEVANT ou
 DERRIÈRE.

Il n'est pas jusqu'à la préposition avec qui ne puisse, dans certains
 cas, être ainsi employée. AVEC, dit l'Académie, s'emploie quelque-
 fois sans régime, mais dans le langage familier seulement : *il s'est*
bien traité, et il a encore eu de l'argent AVEC.

CHAPITRE XII

DE LA CONJONCTION

636. — AUTANT QUE, D'AUTANT QUE. *Autant que*
 marque la comparaison : *un prince n'est grand qu'AU-*

TANT QU'*il est juste*, c'est-à-dire *est grand dans la même proportion qu'il est juste*, ou *selon qu'il est juste*. — D'AUTANT QUE signifie *vu que*, *attendu que* : à votre place, *je n'agîrais point ainsi*, D'AUTANT QUE *rien ne vous y oblige*.

637. — ET, NI, servent également à lier les phrases ; mais avec cette différence que *et* ne se met qu'après une proposition affirmative, et *ni* après une proposition négative.

J'ai acheté cette maison, ET je l'ai revendue aussitôt.

Je lui ai écrit, ET il ne me répond pas.

Cet enfant est doux ET poli.

Il ne boit NI ne mange depuis deux jours.

Il n'est NI aimable NI instruit.

Il ne travaille NI peu NI beaucoup.

638. — Remarque. — Avec *ni* il est beaucoup mieux de supprimer *pas* ou *point* de la proposition précédente. Ainsi, au lieu de dire : *les catholiques ne mangent PAS gras le vendredi NI aux Quatre-Temps*, dites plutôt *ne mangent gras NI le vendredi NI aux Quatre-Temps*.

639. — Quoique la préposition *sans* renferme une négative, on la fait précéder de *et* quand elle se répète : *sans force ET sans vertu* ; quand on la supprime, on la remplace par *ni* : *sans force NI vertu*. (ACAD.)

640. — Plus, moins, mieux, répétés, ne doivent point être unis par *et* : PLUS *on le connaît*, PLUS *on l'estime*, et non ET *plus on l'estime*.

641. — MALGRÉ QUE ne s'emploie qu'avec le verbe *avoir*, et seulement dans ces phrases : MALGRÉ QU'*il en ait*, MALGRÉ QU'*ils en aient*, nous connaissons leur secret, c'est-à-dire *en dépit de lui, en dépit d'eux*. (ACAD.)

642. — PARCE QUE, écrit en deux mots, signifie *attendu que* : *je le veux, PARCE QUE cela est juste*. — PAR CE QUE, écrit en trois mots, signifie *par la chose que*, ou *par les choses que* : PAR CE QU'*il dit*, on voit qu'*il a tort*.

643. — QUE. De toutes les conjonctions, *que* est la plus usitée, et celle dont l'emploi est le plus varié ; on s'en sert ; 1° entre deux verbes, pour marquer

que le second est régi par le premier : *il faut QUE je parte ; j'ignorais qu'il fût à Paris.* Toutefois, dans la vivacité de l'imprécation, du commandement, du blâme, le premier verbe se sous-entend ; et la phrase, tout en y gagnant de l'élégance, peint encore la pensée avec plus d'énergie :

QUE Dieu foudroie le meurtrier de mon père !

Qu'il parte sur le champ ! Qu'il sorte d'ici !

Qu'il se soit oublié à ce point !

2^o Pour marquer l'admiration, l'ironie, l'indignation ; et alors il signifie *combien* : *QUE Dieu est puissant ! QUE vous êtes importun ! QUE je hais le mensonge ! Ici que* devient adverbe.

3^o Dans certaines phrases exclamatives, entre l'adjectif et le verbe *être* : *insensé QUE j'étais de croire à leur bonne foi ! Ne voyez-vous point, aveugle QUE vous êtes, le piège qui vous est tendu !*

4^o Dans l'acception de *pourquoi*, au commencement de certaines phrases interrogatives : *QUE n'adressez-vous votre demande au roi ? QUE ne vient-il avec nous ?*

5^o Combiné tantôt avec des prépositions, tantôt avec des conjonctions ou des adverbes, *que* forme certaines locutions conjonctives, qu'on appelle le plus communément *conjonctions* : *comme afin que, avant que, après que, bien que, dès que, etc.*

Mais quelquefois il s'emploie avec éclipse des prépositions ou des adverbes avec lesquels il est combiné. Ainsi l'on dit : *approchez QUE je vous parle, c'est-à-dire AFIN QUE je vous parle ; il ne fait point de voyage qu'il ne lui arrive quelque accident, c'est-à-dire SANS qu'il lui arrive — Je ne partirai point QUE mes affaires ne soient réglées, c'est-à-dire AVANT QUE mes affaires soient réglées, etc.*

6. *Que* sert à éviter la répétition de beaucoup de conjonctions, telles que *comme, quand, si, lorsque, puisque, quoique, attendu que, etc.* : *comme Dieu est bon et qu'il est juste, il récompensera la vertu, c'est-à-dire et comme il est juste. — S'il vient et qu'il veuille me parler, c'est-à-dire et s'il veut, etc.*

7^o La conjonction *que* sert encore à unir les termes d'une comparaison : *il est aussi modeste qu'instruit* : *Voltaire parle moins au cœur QUE Rousseau*.

8^o Et enfin *que* est redondant (c'est-à-dire superflu) dans certaines façons de parler, comme quand on dit : *QUE s'il m'allègue telle raison ; ... QUE s'il se fâche : c'est se faire tort QUE d'agir ainsi ; c'est se tromper QUE de croire...* Dans ces exemples, on peut supprimer *que* et dire : *s'il se fâche ; c'est se tromper de croire*, etc. Mais alors l'expression ne semble plus avoir la même grâce.

644. — *Quoique*, écrit en un seul mot, signifie *bien que* : *QUOIQUE IL soit pauvre, il est honnête homme*. — *Quoi que*, écrit en deux mots, signifie *quelque chose que* : *QUOI qu'on fasse, quoi qu'on lui dise, on ne gagne rien sur son caractère, c'est-à-dire quelque chose qu'on fasse, quelque chose qu'on lui dise*.

CHAPITRE XIII

DE L'INTERJECTION

645. — Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de l'interjection (*page 84*), sinon qu'il ne faut pas confondre *oh ! oh !* avec *ô !*

646. — *Oh !* et *ho !* marquent l'un et l'autre la surprise ; mais il est plus régulier d'écrire ainsi *ho* lorsqu'il demande à être prononcé avec promptitude : *ho ! prenez garde !* et *oh* lorsque l'expression marque plus de lenteur : *oh ! combien j'aimerais à le voir !*

647. — *O* s'emploie dans des circonstances plus faciles à sentir qu'à définir, comme dans *ô TEMPS ! ô MOEURS ! le sénat en est instruit, le consul le voit, et Catilina vit encore ! ô DOULEUR ! ô REGRET ! j'ai désolé mon père !* — *ô* marque aussi l'apostrophe. (On appelle *apostrophe* une figure de rhétorique par laquelle on adresse la parole à des personnes ou à des choses) : *que ne puis-je, ô MA MÈRE ! vous voir et vous*

serrer dans mes bras ! — Ayez pitié de nous, Ô MON DIEU ! ô lieux témoins de ce forfait, dénoncez le criminel !

CHAPITRE XIV

DE LA CONSTRUCTION DU DISCOURS

648. — Il y a, dans chaque langue, une construction qui lui est commune avec toutes les autres langues, car les hommes ayant partout le même fonds d'idées et de sentiments, ont dû adopter la manière la plus prompte de manifester ce qui se passe en eux, et suivre, pour y réussir, l'impulsion même de la nature. Cette construction a été appelée construction *grammaticale*, parce qu'elle est conforme aux règles de la *Grammaire générale*.

649. — Il est à remarquer 1^o qu'on y trouve énoncés tous les mots nécessaires à la représentation de l'idée qu'ils expriment ;

2^o Qu'il ne s'y en rencontre aucun mot surabondant ;

3^o Que tous ces mots y ont entre eux une concordance rigoureusement exacte ;

4^o Qu'ils y sont classés dans l'ordre naturel des idées, dans l'ordre même des faits qu'ils peignent.

650. — Mais, pour abrégé le discours, le rendre plus vif et plus concis, et lui donner encore plus d'énergie et de grâce, plus de clarté et d'harmonie, on intervertit souvent cet ordre ; alors la construction s'appelle construction *figurée*, nom qui lui vient des quatre figures qui s'y rencontrent, et qui sont : l'*ellipse*, le *pléonasme*, la *syllipse* et l'*inversion*.

DE L'ELLIPSE

651. — L'*ellipse* est une figure de construction qui nous fait supprimer un ou plusieurs mots, afin d'ajouter à la précision, sans rien ôter à la clarté. Il y a donc une ellipse dans la phrase suivante :

Celui qui rend un service doit l'oublier ; celui qui le reçoit, s'en souvenir ; car c'est comme si l'on disait : celui qui le reçoit DOIT s'en souvenir.

Apprenons de nos malheurs à jouir des moindres biens ; de nos fautes, à n'en plus commettre ; de nos ennemis, à réformer notre conduite ; et des méchants, à mieux sentir tout le prix des bons : c'est-à-dire apprenons de nos fautes, apprenons de nos ennemis, et apprenons des méchants.

652. — Mais l'ellipse est vicieuse toutes les fois que le mot ou les mots sous-entendus ne se présentent pas pour ainsi dire d'eux-mêmes à l'esprit. Ainsi Voltaire n'est pas à imiter lorsqu'il dit :

Vous réglez, Londres EST libre, et vos lois florissantes,
parce que le mot sous-entendu *sont* a pour correspondant le mot exprimé *est*.

L'ellipse est encore irrégulière lorsqu'il y a, comme dans l'exemple suivant, correspondance entre un verbe actif et un verbe passif, ou réciproquement :

J'AIMAIS, et je me flattais de l'être ;

Il faut dire : j'aimais, et je me flattais d'être aimé.

DU PLÉONASME

653. — Le pléonasmé n'est que la répétition d'un ou plusieurs mots déjà exprimés, ou d'une idée déjà énoncée. Mais cette répétition, superflue quant au fond, donne souvent à la phrase plus de grâce et d'énergie.

*Hélas ! trop jeunes encor, mon bras, mon faible bras,
Ne put ni prévenir ni venger son trépas.*

Louis XII, le bon roi Louis XII, mérita le glorieux surnom de Père du peuple.

*Je l'ai entendu de mes propres oreilles.
Je lui racontai le fait à lui-même.*

*Les éclairs sont moins prompts ; je l'ai vu de mes yeux,
Je l'ai vu qui frappait ce monstre audacieux.*

Il ne s'occupe que de ses propres affaires.

654. — Mais le pléonasmé est vicieux lorsqu'il n'ajoute ni grâce ni énergie ; tels sont ceux qui suivent :

Dans les guerres civiles, des amis, des parents même, s'ENTR'ÉGORGENT LES UNS LES AUTRES. — *S'entr'égorg*er signifiant *s'égorg*er l'un l'autre, l'expression *les uns les autres* est de trop. — Vous n'avez SEULEMENT qu'à lui écrire, et vous serez satisfait. — *Seulement* est un double emploi, attendu que *ne... que* signifie déjà *seulement*.

Sa lettre est REMPLIE d'une FOULE de fautes. — *Foule* est surabondant, parce que *remplie* exprime la même idée.

J'ai été FORCÉ bien MALGRÉ MOI de prendre ce parti. — Comme on ne peut être forcé que contre son gré, *malgré moi* est une superfluité.

Ils s'ENTR'AIDENT MUTUELLEMENT. — *S'entr'aider* exprimant une aide réciproque, *mutuellement* est une redondance inutile.

DE LA SYLLEPSE

655. — La *syllèpse* est une figure qui permet que l'accord des mots ait lieu plutôt d'après les vues de notre esprit que d'après les règles grammaticales.

C'est cette figure qui a autorisé Voltaire à dire :
Jeune et CHARMANT OBJET, vous n'êtes point TOMBÉS en de barbares mains. — *Tombée* est au féminin, parce que l'auteur est plus occupé de Palmyre, à qui ces paroles s'adressent, que du nom *objet* par lequel il la désigne.

De même Racine a dit dans *Athalie* :

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lit,
Comme eux vous fûtes *pauvre*, et comme eux *orphelin*.

La régularité grammaticale demande *comme lui* à la place de *comme eux* ; mais le poète, plein de son idée, oubliant le singulier *pauvre*, et ne voyant que les pauvres en général, établit ses rapports, non avec le mot énoncé, mais avec les êtres qui occupent son esprit.

C'est encore la *syllèpse* qui nous autorise à dire :

Un grand NOMBRE de personnes ONT PÉRI victimes de leur témérité, phrase où les mots *ont péri*, *victimes* et

leur, sont mis en rapport, non avec *nombre*, qui est le sujet *grammatical*, mais avec le mot *personnes*, qui est le sujet *rationnel*, parce que l'esprit n'envisage que ce dernier nom.

DE L'INVERSION

656. — On appelle *inversion* la transposition, le changement de l'ordre dans lequel les mots sont ordinairement rangés dans le discours.

Ainsi quand Voltaire a dit :

Déjà des assassins la nombreuse cohorte,
Du salon qui l'enferme allait briser la porte,

il a fait deux inversions. En effet, la construction grammaticale demanderait : 1^o que ces mots *des assassins* fussent placés après *cohorte* ; 2^o que ceux-ci *du salon qui l'enferme*, fussent après *allait briser la porte*.

Ces vers donc seraient ainsi construits ;

Déjà la nombreuse cohorte des assassins,
Allait briser la porte du salon qui l'enferme.

Mais alors l'expression perd son élégance.

La phrase suivante contient aussi une inversion :

Ainsi parla cet inconnu.

Car ces mots *cet inconnu*, étant le sujet du verbe, devraient, d'après l'ordre de la construction grammaticale, se trouver avant *parla* ; et cette phrase alors serait ainsi conçue : *cet inconnu parla ainsi*.

657. — Du reste il ne faut faire usage de l'inversion qu'autant qu'elle donne à la phrase plus de clarté ou d'harmonie, ou qu'elle y apporte quelque grâce.

CHAPITRE XV

REMARQUES SUR CERTAINS VERBES

658. — ABIMER. Ce verbe n-t-on dit, exprime une idée de profondeur, comme dans *abimer sous les eaux*.

L'Académie, plus accommodante et plus large, sanctionne tous les emplois que l'usage a donnés à ce mot. Elle nous autorise à dire : *les villes que Dieu ABÎMA, c'est-à-dire renversa ; votre ennemi est puissant et vindicatif, il vous ABÎMERA, c'est-à-dire vous perdra, etc.* Au figuré, mais dans le langage familier seulement, elle s'en sert même dans le sens de gâter, endommager beaucoup. Ex. : *La pluie A ABÎMÉ ce chapeau ; cette peinture A ABÎMÉ votre habit.*

659. — AGIR, EN AGIR. N'imitiez pas ceux qui disent *il EN agit bien, il EN agit mal avec eux. EN bien agir, EN mal agir* ne sont pas français ; il faut supprimer *en*, et dire : *il a bien agi, il a mal agi.*

660. — AIDER *quelqu'un* signifie lui donner du secours, le seconder, le servir : *aider quelqu'un dans ses besoins ; aider les pauvres ; aider quelqu'un de son bien, de son crédit, de sa bourse.*

AIDER A *quelqu'un* se dit le plus souvent d'une assistance vulgairement appelée *coup de main* : AIDONS-LUI à remettre sa charge sur ses épaules ; et, par imitation, d'une opération d'esprit : AIDEZ-LUI à deviner cette énigme. (Acad.)

661. — AIMER demande la préposition à, lorsqu'il signifie prendre plaisir à. IL AIME A lire, A chasser, A se promener ; cet animal AIME A être caressé. On dit de même : cette plante AIME A être arrosée. Dans ces exemples, la suppression de à serait une faute.

AIMER MIEUX ne veut aucune préposition : J'AIME MIEUX partir aujourd'hui que demain ; J'AIMERAIS MIEUX mourir que de me souiller d'une action criminelle.

662. — ALLER se remplace quelquefois par le verbe être dans ses temps composés. On dit donc, *j'ai été, j'avais été, j'aurais été, etc., ou, je suis allé, j'étais allé, je serais allé*, mais avec cette différence que, dans cette acception, le verbe être marque l'aller et le retour, tandis que le verbe aller ne marque que la première de ces actions. Si je dis, *il a été à Rome*, je fais entendre qu'il s'est transporté dans cette ville, et qu'il en est revenu. *Il est allé à Rome* signifie que celui dont on parle n'est pas encore de retour. (Acad.)

Mais cet emploi du verbe être pour le verbe aller n'a lieu que pour les temps composés. Il serait donc incorrect de dire, *JE FUS au spectacle hier ; NOUS FÎMES le voir* ; il faut dire, *j'allai, j'ai été au spectacle ; nous allâmes ou nous avons été le voir.*

S'EN ALLER, sortir, partir d'un lieu, se conjugue dans ses temps composés en conservant la particule *en* avant l'auxiliaire, et non après : *Il s'en est allé ; ils s'en sont allés*, et non *il s'est en allé, etc.*

S'EN ALLER se dit aussi des choses : ce tonneau de vin S'EN VA ; si vous n'y prenez garde, ce lait S'EN IRA ; son rhumatisme S'EN EST ALLÉ par les cuers ; sa fortune S'EN EST ALLÉE en procès. (Acad.)

FAIRE EN ALLER, c'est-à-dire faire que quelqu'un ou quelque chose s'en aille, peut, quoi qu'on en ait dit, s'employer dans les rapports ordinaires, dans le langage familier : *la pluie A FAIT EN ALLER tout le monde des jardins publics, ce secret FAIT EN ALLER les insectes ; cette essence FAIT EN ALLER les taches.* (Acad.)

663. — ALLUMER DU FEU. Un excès du purisme a porté quelques grammairiens à dire que ces expressions *allumer le feu, allumer du feu*, sont incorrectes, attendu, ont-ils dit, que le feu est l'objet embrasant, et non l'objet qu'on se propose d'embraser. Ils auraient raison, si *allumer du feu* avait l'absurde signification d'embraser ce qu'on appelle feu. Ici le mot feu est pris pour le bois qui est dans le foyer.

On dit également *allumer sa pipe, un bougeoir, une lampe, une lanterne*, quoique ce ne soient point ces objets eux-mêmes qui s'embrasent, mais la matière qu'ils contiennent. (Acad.)

664. — ANOBLIR, ENNOBLIR. ANOBLIR, c'est donner à quelqu'un le titre et les droits de noblesse : *cette famille fut ANOBLIE par Henri IV.*

ENNOBLIR se dit des actions qui donnent de la dignité, de l'élevation, ou des choses qui donnent du lustre : *ces faits, ces sentiments vous ENNOBLISSENT à mes yeux; les sciences, les beaux-arts ENNOBLISSENT une langue.* (Acad.)

665. — APPAROIR est un terme de palais qui signifie *être évident*. Il n'est guère usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, où il fait *il appert*, au lieu que *apparaître* fait *il apparaît*. (Acad.)

666. — APPRÉCIER étant suivi de la somme de l'appréciation, prend ou ne prend pas la préposition *à* : *ce collier de perles a été apprécié à mille écus ou apprécié mille écus.* (Acad.)

667. — APPRENDRE se dit de celui qui étudie et de celui qui enseigne : *ce maître APPREND à écrire en peu de temps; cet enfant APPREND tout ce qu'il veut.* (Acad.)

668. — ASSUJETTIR. L'Académie écrit ce verbe avec deux *t*, et ajoute que plusieurs l'écrivent avec un seul : *Assujettir, assujétir.*

669 — ASSURER, signifiant affirmer, certifier une chose, prend *à* devant un nom de personne : *il ASSURAIT à tout le monde que la chose était vraie, c'est-à-dire il affirmait. Il leur ASSURA qu'il reviendrait dans huit jours.*

ASSURER, signifiant engager fortement quelqu'un à regarder une chose comme certaine, à y croire, veut le nom de la personne sans la préposition : *ASSUREZ VOTRE FAMILLE de ma reconnaissance, de mon respect; vous pouvez l'ASSURER que je prendrai ses intérêts.*

670. — A TERRE, PAR TERRE. *A terre* se dit de ce qui, ne touchant point à terre, y tombe ou y est jeté : *votre livre est tombé A TERRE; il a jeté son chapeau A TERRE; un cheval jette quelquefois son cavalier A TERRE.*

PAR TERRE se dit de ce qui, touchant déjà à terre, y est renversé : *il a jeté sa maison PAR TERRE; le vent nous renversa PAR TERRE.*

Toutefois l'Académie, au mot *terre*, dit aussi : *jeter un homme A TERRE, CONTRE TERRE, PAR TERRE; et au mot jeter, il s'est jeté A TERRE, PAR TERRE.*

671. — ATTEINDRE ne prend la préposition *à* que lorsqu'il indique des efforts à faire pour toucher à une chose qui est à quelque distance, comme, par exemple, quand on se lève sur la pointe du pied pour toucher à tel endroit : *vous ne pourrez jamais, sans chaise, ATTEINDRE à cette case, à ce rayon, etc.* On dit également au figuré, *ATTEINDRE à la perfect'on, au sublime, etc.*, parce que, là aussi, il y a des efforts.

ATTEINDRE, dans toutes ses autres acceptions, s'emploie sans préposition, et se dit des personnes et des choses : *Il ATTEIGNIT son ennemi du second coup de pistolet, c'est-à-dire il frappa; votre ami a manqué d'adresse, il n'a point ATTEINT le but, c'est-à-dire il n'a pas touché, frappé le but; la balle l'ATTEIGNIT au front; il osait se flatter d'ATTEINDRE Racine.* (Acad.)

672. — BÉNIR fait au participe passé. *béni, bénie, et béni, bénite.* On ne l'écrit avec un *t* que lorsqu'il s'agit des choses bénites par les prières du prêtre : de l'eau *bénite*, du pain *béni*, des rameaux, des drapeaux *bénits*. S'il s'agissait de personnes, il faudrait comme dans toutes les autres acceptations de ce verbe, écrire *béni, bénie.* *Cet abbé a été sacré, a été BÉNI, par un saint évêque ; les peuples ont toujours BÉNI la mémoire des bons rois.* (Acad.)

673. — CHANGER POUR. CHANGER CONTRE, se disent indifféremment : *il a changé sa vieille vaisselle POUR de la neuve ; il a changé ses tableaux CONTRE des meubles.* (Acad.)

CHANGER, signifiant *convertir*, demande la préposition *en* : *les alchimistes prétendaient pouvoir changer EN or toute sorte de métaux ; au figuré : l'impudence des hommes change EN poison les aînés destinés à conserver leur vie.*

CHANGER, signifiant *quitter une chose pour une autre*, prend toujours la préposition *de* : *CHANGER DE façon d'agir ; CHANGER DE conduite, DE religion.* (Acad.)

CHANGER se dit quelquefois absolument, pour signifier *changer de linge* : *comme j'étais moui le, je suis entré chez moi pour changer.* (Acad.)

674. — COLORER, COLORIER. *Colorer* signifie donner de la couleur : *le soleil COLORE les fruits, les fleurs ; un teint COLORE ; du vin COLORE.* (Acad.)

COLORIER ne se dit que de l'action d'appliquer les couleurs convenables sur une estampe, sur un dessin, sur un tableau : *ce sont des estampes, des images COLORIÉES ; ce peintre COLORE mieux qu'il ne dessine.* (Acad.)

675. — COMMENCER A, DE. *Commencer à* désigne une action qui aura du progrès, de l'amélioration, de l'accroissement : *le jour COMMENCE A luire ; il COMMENCE A pleuvoir ; cet enfant COMMENCE A parler, A écrire, A lire, etc.* (Acad.)

COMMENCER DE désigne une action qui aura de la durée, abstraction faite de toute idée d'amélioration : *lorsque l'orateur COMMENÇA DE parler, il s'éleva dans l'auditoire un murmure approbateur ; quand le tonnerre COMMENCE DE gronder, il faut s'attendre à un orage.*

Cependant, ajoute l'Académie, on dit quelquefois *commencer à* pour *commencer de* : *ils COMMENCERENT A jouer ; COMMENÇONS A dîner.*

676. — COMPARER prend indifféremment *à* ou *avec* : *je n'ose me plaindre, quand je COMPARE mon sort A celui de ces infortunés ; gardez-vous de COMPARE Lucain A Virgile ; on est forcé d'être modeste, quand on se COMPARE AVEC lui ; COMPARE la copie AVEC l'original.*

Il s'emploie au si sans préposition : *COMPARER Virgile et Homère.* cependant, lorsque la comparaison se fait entre des personnes ou des choses de nature ou de pièces différentes, l'Académie, contrairement à l'opinion de M. Lavaux, ne fait usage que de la préposition *à* : *Homère COMPARE Diomède au milieu des Troyens A un lion ou au milieu d'une bergerie, on COMPARE les conquérants A des torrents impétueux.* (Acad.)

Par analogie, on dira, *COMPARER un honnête homme A un fripon, le renard A un ver rongeur, le sommeil A la mort.*

677. — FAIRE COMPARAISON DE ; il n'y a point de comparaison de, prennent indifféremment *à* ou *avec* : *IL N'Y A POINT DE COMPARAISON D'un tel A tel autre, ou D'un tel AVEC un tel, ou encore ENTRE Pierre et Paul.* (Acad.)

678. — **CONFIER, SE CONFIER, SE FIER.** *Confier* demande la préposition à : **CONFIER** des titres à quelqu'un, sa destinée **AU** hasard, un secret **AU** papier.

SE CONFIER prend le plus souvent la préposition en : **se CONFIER EN** Dieu, **EN** la Providence, **EN** ses amis, **EN** soi-même, **EN** ses forces. **AVANT** l'article, une raison d'harmonie seule fait que souvent on remplace en par dans : **SE CONFIER DANS** la bonté de sa cause, est mieux que **EN** la bonté. On trouve aussi **se confier avec** à : **SE CONFIER AU** hasard.

Avoir confiance, prendre confiance, mettre sa confiance, suivent la même règle que se confier.

SE FIER prend aussi indifféremment à ou en : **SE FIER A** quelqu'un, **EN** quelqu'un, **SE FIER EN** ses forces, **A** la fortune, **AU** hasard. (Acad.) — *Se fier*, signifiant compter, prend la préposition sur : il **SE FIE** trop **SUR** l'avenir, **SUR** sa fortune, c'est-à-dire il compte trop sur..

679. — **CONFRONTER** prend indifféremment l'une des prépositions à, avec : **CONFRONTER** les témoins **A** l'accusé ou **AVEC** l'accusé, deux *étouffes* l'une **AVEC** l'autre, la copie **A** l'original. (Acad.)

680. — **CONNAITRE.** *Connaître quelque chose, c'est en avoir une connaissance, la savoir :* **CONNAITRE** une langue, **CONNAITRE** son métier.

CONNAITRE DE quelque chose, c'est avoir autorité pour en juger : ce tribunal ne **CONNAIT** que **DES** matières civiles ; ce juge ne saurait **CONNAITRE DE** ce fait. (Acad.)

681. — **CONSISTER** demande la préposition en : **EN** quoi faites-vous **CONSISTER** la sagesse ? son revenu **CONSISTE EN** rentes, **EN** blés, etc. Mais ici encore une raison d'euphonie fait remplacer en par dans avant un article : la perfection de l'homme **CONSISTE DANS** le bon usage de la raison, et non **EN** le bon usage. (Acad.)

Suivi d'un verbe, *consister* prend à : la liberté **CONSISTE** moins **A** donner beaucoup qu'**A** donner à propos. (Acad.)

682. — **CONSOMMER, CONSUMER.** *Consommer* signifie quelquefois achever : **CONSOMMER** un ouvrage. Il se dit plus particulièrement des choses qui se détruisent par l'usage, comme vin, bois et toutes sortes de provisions : **CONSOMMER** des denrées, du café, des fourrages.

CONSUMER se dit particulièrement des choses qui se réduisent à rien : le feu a **CONSUMÉ** cet édifice en moins de deux heures ; la rouille **CONSUME** le fer ; cette maladie le **CONSUME** ; les ennuis, les chagrins le **CONSUMENT**. (Acad.)

683. — **CONTRAINDRE, FORCER, OBLIGER.** Après ces trois verbes, l'Académie met indifféremment à ou de : on le **CONTRAIN**T **DE** faire ou **A** faire telle chose ; **forcer** quelqu'un **A** faire ou **DE** faire quelque chose ; l'équité nous **OBLIGE** **A** restituer ce qui ne nous appartient pas ; la nécessité de payer m'**OBLIGE** **DE** vendre ma maison. (Acad.)

684. — **CROIRE A QUELQU'UN** est une locution qui n'est plus guère usitée : en parlant des personnes, on dit ordinairement croire quelqu'un. (Acad.)

*En croire quelqu'un, en croire quelque chose, c'est s'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose : je n'**EN** CROIRAI* là-dessus *que des arbitres, que des avocats ; j'**EN** CROIS* à peine mes yeux.

Croire à quelque chose, signifie y ajouter foi, s'y fier : **CROIRE** **A** l'astrologie, **A** la médisance ; **CROIRE** **AUX** rapports, **AUX** témoignages, **AUX** pro-

messes de que qu'un. Dans quelques cas, croire à quelque chose, c'est être persuadé de l'existence, de la vérité de quelque chose : CROIRE A Dieu ; il n'y a que les sots qui CROIENT AUX revenants, AUX esprits, AUX sorciers, A la magie. On dit dans le même sens CROIRE EN Dieu.

685. — DÉCIDER une chose, c'est la résoudre, la terminer : DÉCIDER une question, un point de droit ; DÉCIDER un différend, une querelle par un combat.

DÉCIDER D'une chose, c'est en disposer : cet événement DÉCIDA DE mon sort ; les juges DÉCIDENT DE la fortune et DE la vie des hommes. (Acad.)

686. — DÉJEUNER prend la préposition avec, seulement avant le nom des personnes en société desquelles on déjeune : j'ai DÉJEUNÉ AVEC mon père, AVEC ma famille ; il prend de avant les noms des aliments qui composent le repas : nous avons DÉJEUNÉ DE volaille, DE poisson, DE gibier.

Dîner, goûter, souper, suivent la même règle.

Cependant, au mot radis, l'Académie emploie, mais probablement par inadvertance, la préposition avec avant un nom de chose : déjeuner AVEC du beurre et des radis.

687. — DEMANDER A, DE. Demander à, avant un verbe, se dit lorsque c'est la même personne qui doit faire l'action des deux verbes ; je DEMANDE A parler au roi ; c'est moi qui demande, et moi qui veux parler.

Demander de : ne s'emploie que quand celui qui demande n'est pas la personne qui fait l'action du second verbe : je vous DEMANDE DE m'écouter, DE m'entendre ; ici, c'est encore moi qui demande, mais c'est vous qui devez m'écouter, m'entendre. (Acad.)

688. — DÉPARLER, quel qu'on en ait dit, est français, et signifie cesser de parler. Il ne s'emploie qu'avec la négative ; il NE DÉPARLE POINT, il N'a POINT DÉPARLÉ. (Acad.) Gardez-vous d'imiter ceux qui disent : il n'a DÉCESSÉ de parler, décesser n'est pas français.

689. — DÉSIRER, avec un infinitif, demande la préposition de, seulement lorsqu'il exprime un désir dont l'accomplissement est incertain, difficile ou indépendant de la volonté : DÉSIRER DE réussir ; il y a longtemps que je DÉSIRAIS DE vous rencontrer ; je DÉSIRAIS bien D'être débarrassé de mon rhume.

Et si, au contraire, désirer exprime un désir dont l'accomplissement soit certain ou facile, et plus ou moins dépendant de la volonté, il s'emploie sans préposition : amenez-moi cet enfant, je DÉSIRE le voir ; je DÉSIRE partir ce soir. (Acad.)

690. — SOUHAITER doit nécessairement suivre la même règle que désirer ; toutefois l'Académie n'en parle pas.

691. — DÉSŒBÉR est neutre : désœbér à quelqu'un, à la loi. Cependant il a un passif : je ne veux pas être DÉSŒBÉ. (Acad.)

692. — DISPUTER, signifiant être en débat, en contestation, est neutre, et ne peut conséquemment avoir de régime direct. Il faut donc dire : ces chicaneurs ONT longtemps DISPUTÉ, et non se sont disputés ; ces enfants, après AVOIR DISPUTÉ, en sont venus aux voies de fait, et non après s'être disputés.

693. — DISTINGUER DE, D'AVEC, se disent indifféremment : DISTINGUER un chien D'un loup, D'AVEC un loup ; DISTINGUER la fausse monnaie D'AVEC la bonne. (Acad.)

691. — DROIT, dans *marcher droit, tomber droit, etc.*, est adverbe, et conséquemment invariable, lorsqu'il marque une circonstance du verbe c'est-à-dire lorsqu'il signifie en droite ligne, directement, par le plus court chemin : *Mesdemoiselles, allez DROIT, marches DROIT, devant vous, et vous arriverez à votre destination.*

Il en est de même au figuré : *avec de tels maîtres, il faut que les domestiques marchent DROIT, c'est-à-dire se conduisent bien.*

Mais si le mot *droit* devait marquer non une circonstance du verbe, mais une attitude du corps, une manière d'être, il serait adjectif, et s'accorderait avec le nom : *la première règle du maintien exige que les enfants particulièrement marchent DROITS; on ne saurait trop insister pour que les jeunes personnes surtout écrivent en se tenant DROITES. Et, par analogie, en parlant des choses : vous vous tachez, si vous ne tenez, si vous ne portez cette chandelle plus DROITE, c'est-à-dire moins penchée.*

695. — ÉCLAIRER à quelqu'un ne se dit plus ; il faut dire dans tous les sens *éclairer quelqu'un* : *ECLAIREZ monsieur; ECLAIREZ la personne qui descend l'escalier; ce jurisconsulte a ÉCLAIRÉ votre frère sur ses intérêts.* (Acad.)

696. — S'EFFORCER, avant un infinitif, prend indifféremment *de* ou *à* : *S'EFFORCER DE soulever un fardeau; S'EFFORCER A parler.* (Acad.)

Nous ferons remarquer que *de* est plus conforme à l'usage.

697. — ÉGALER. ÉGALISER. *Égaler* se dit des personnes et des choses : *ÉGALER les parts, les portions; la mort ÉGALE tous les hommes, tous les rangs; ce prince ÉGALE Alexandre; la recette ÉGALE la dépense.*

Égaliser ne se dit que des choses : *ÉGALISER les parts, les lots.* Le plus souvent il s'emploie dans le sens de rendre uni, rendre plan : *ÉGALISER un terrain, un chemin.* (Acad.)

EMPRUNTER prend indifféremment *à* ou *de* : *EMPRUNTER DE quelqu'un OU A quelqu'un; EMPRUNTER une pensée A un auteur; il a EMPRUNTÉ cela D'Homère, de Virgile; cette langue n'a presque rien EMPRUNTÉ AUX autres.* (1)

Cependant *emprunter*, signifiant recevoir de, tenir de, ne prend que la préposition *de* : *la lune EMPRUNTE sa lumière DU soleil. c'est-à-dire reçoit sa lumière; les magistrats EMPRUNTENT leur autorité DU pouvoir qui les institue, c'est-à-dire tiennent leur autorité.* (Acad.)

698. — ENFORCIR, RENFORCER, signifient rendre plus fort ; mais *enforcir* ne se dit que des choses et des animaux ; *la bonne nourriture a ENFORCI ce cheval; ce bœuf ENFORCIT tous les jours; il faut ENFORCIR ce mur; ce vin S'ENFORCIT à la gelée.* N'imitez pas ceux qui disent *renforcir, renforci* ; ce verbe n'existe pas en français. *Renforcer* a plus d'extension ; il s'applique aux personnes et aux choses : *RENFORCER une armée, un mur, une garnison, cet enfant est bien RENFORCÉ.* (Acad.)

699. — S'ENFUIR. L'Académie, qui avait dit dans ses premières éditions, *il s'EN est enfui*, a supprimé la particule *en* : *on l'avait mis en prison, mais il s'EST ENFUI*, et *l'on il S'EN est enfui.* *En* était une redondance inutile.

700. — ENGAGER. Avec ce verbe, l'Académie ne fait usage que de la préposition *à* : *on l'ENGAGEAIT A continuer; le beau temps ENGAGEAIT A la promenade; je m'ENGAGE A vous servir dans cette affaire.* (Acad.)

(1) Cet exemple indique que l'Académie ne pense pas comme un grammairien, sur le régime indirect du verbe *emprunter*, auquel il ne donne que la préposition *de*, lorsqu'il s'agit d'un nom de chose.

71. — ESPÉRER s'emploie le plus souvent sans préposition : *j'espère gagner mon procès* ; et quelquefois avec *de* immédiatement avant un infinitif : *peut-on ESPÉRER DE vous revoir ?* — Ne dites pas : *ESPÉREZ un instant, pour ATTENDEZ un instant.*

702. — Remarque. — *Espérer* portant à l'esprit l'idée d'une chose future, ne peut être suivi d'un verbe au présent de l'indicatif ou au passé ; ne dites donc pas : *j'ESPÈRE que Pauline se PORTE bien ; nous ESPÉRONS que vous AVEZ FAIT la route sans accident.* A la place d'*espérer*, il faut employer *croire, penser*, et dire : *je PENSE que Pauline se porte bien ; nous PENSONS que vous avez fait un bon voyage.*

Il en est de même des verbes *promettre, compter*. Ne dites donc pas : *je vous PROMETS que je l'ai vu, mais je vous assure que je l'ai vu ; je COMPTE bien que vous êtes maintenant plus laborieux, mais je présume, je pense que vous êtes.* (Cette judicieuse remarque est due à Féraud.)

703. — ESSAYER prend indifféremment à ou de : *j'ai ESSAYÉ DE marcher ou A marcher.* Mais employé sous la forme de verbe pronominal, il ne prend que la préposition à : *je me suis ESSAYÉ A nager, nous nous sommes ESSAYÉS A courir.* (Acad.)

704. — ÉVEILLER, RÉVEILLER. *Éveiller et réveiller*, quoi qu'en disent divers grammairiens, s'emploient l'un pour l'autre : *quand il est une fois endormi, on ne saurait l'ÉVEILLER ; on est venu m'ÉVEILLER ce matin à cinq heures ; il a défendu qu'on le RÉVEILLÂT ; il dormirait jusqu'à midi, si on ne le RÉVEILLAIT.*

Conjugés sous la forme des verbes pronominaux, ils signifient l'un et l'autre cesser de dormir : *il s'ÉVEILLE tous les jours à la même heure ; je me suis RÉVEILLÉ trois ou quatre fois cette nuit.* (Acad.)

705. — ÉVITER signifie *fuir* : *ÉVITER quelqu'un, les périls ; ÉVITER les travaux, les peines, les plaisirs, etc.*

Remarque. — *Éviter* signifiant *fuir*, le sujet de ce verbe ne saurait faire l'action que pour lui-même, sans jamais la faire retomber sur une autre personne, attendu que celui qui suit ne peut fuir pour un autre : *ce jeune homme ÉVITE le jeu, les mauvaises connaissances.* Ce serait s'expliquer incorrectement que de dire : *je VOUS ÉVITERAI cette peine ; je veux VOUS ÉVITER ce désagrément* ; dans ce cas, il faut se servir du verbe *épargner*, et dire : *je VOUS ÉPARGNERAI cette peine, ce désagrément.*

706. — EXCUSE. FAIRE ses excuses à quelqu'un, c'est témoigner le regret de l'avoir offensé, et en quelque sorte lui demander pardon. Mais ne dites pas : *je vous demande excuse, car demander excuse n'est pas français.*

707. — FAILLIR s'emploie sans préposition, ou avec l'une des prépositions à, de ; *j'ai FAILLI DE tomber, A tomber ; j'ai FAILLI mourir.* (Acad.)

708. — FAIRE s'emploie souvent d'une manière relative avec la plupart des autres verbes : alors il tient la place et prend la signification du verbe auquel il se rapporte : *cet homme n'aime pas tant le jeu qu'il FAISAIT, c'est-à-dire tant qu'il l'aimait, il travailla mieux qu'il n'A jamais FAIT, c'est-à-dire mieux qu'il n'a jamais travaillé ; nous nous entretenmes de cette nouvelle, comme nous AURIONS FAIT de toute autre chose, c'est-à-dire comme nous nous serions entretenus.* (Acad.)

NE FAIRE QUE, suivi d'un infinitif, a deux sens différents : 1° il signifie être toujours, ou presque toujours à faire une certaine chose : *il NE FAIT QUE jouer, qu'étudier, que dormir, qu'aller et revenir, etc.* (Acad.)

2° Il se dit encore d'une action instantanée : *je NE FIS QUE le toucher, et il tomba ; il N'A FAIT QUE paraître et disparaître ; quand il vient ici, il NE FAIT QU'entrer et sortir ; attendez-moi, je NE FAIS qu'aller et revenir.* (Acad.)

NE FAIRE QUE DE indique que l'action exprimée par le verbe qui suit vient d'avoir lieu : *il NE FAIT QUE DE sortir, QUE D'arriver, QUE DE s'éveiller, c'est-à-dire il y a peu de temps qu'il est sorti, qu'il est arrivé, qu'il s'est éveillé.* (Acad.)

709. — FAIRE EAU, FAIRE DE L'EAU, *Faire eau*, terme de marine, se dit d'un bâtiment dans lequel l'eau de la mer pénètre : *le navire FAIT EAU de toute part.*

FAIRE DE L'EAU signifie s'approvisionner d'eau pour les besoins de l'équipage : *nous visitâmes le tombeau de Napoléon pendant qu'on FAISAIT DE L'EAU à Sainte-Hélène.*

710. — IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP, DE PEU, se disent des quantités : *IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP que vous n'ayez tout rendu : IL S'EN FAUT DE PEU que ce vase ne soit plein.*

Ailleurs il faut dire, *il s'en faut beaucoup, il s'en faut peu : IL S'EN FAUT BEAUCOUP que la cadette soit aussi aimable que l'aînée : IL S'EN FAUT PEU que je ne vous blâme.* (Acad.)

711. — FIXER. C'est forcer la signification de ce mot que de l'employer pour regarder. Ne dites donc pas je le FIXAIS, *il n'a cessé de nous FIXER ; mais je le regardais, il n'a cessé de nous regarder.*

Dans ce sens, il ne se dit qu'autant qu'il est suivi de l'un des mots *la vue, les yeux, les regards : fixer les yeux, la vue, les regards sur quelqu'un, sur quelque chose.* (Acad.)

Nous ferons remarquer qu'on dit plutôt *avoir les yeux, la vue, les regards fixés sur quelqu'un, que fixer la vue sur quelqu'un.*

712. — FLAIRER, FLEURER, *Flairer*. C'est sentir par l'odorat : *en FLAIRANT le beurre, on s'assure s'il est frais.*

FLEURER, c'est répandre, exhaler une odeur : *vous avez là un bouquet qui FLEURE bon.* Il se dit aussi au figuré : *sa réputation ne FLEURE pas comme baume.* (Acad.)

715. — FLEURIR a un double sens : au propre, il signifie pousser des fleurs, être en fleurs ; *les roses FLEURISSENT et se fanent promptement ; cette plante ne FLEURIT qu'en automne.* Au figuré, fleurir signifie être dans un état de prospérité, de splendeur ; ou être en crédit, en honneur, en réputation. Dans cette acception, la syllabe *fleur* se change en *flo*, mais seulement à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent : *Athènes FLORISSAIT sous Périclès ; les sciences et les beaux-arts FLORISSAIENT, ont FLEURI sous ce prince ; le commerce FLEURIT dans la paix.*

L'adjectif dérivé de ce verbe est *florissant* : *la maison de ce négociant est dans un état FLORISSANT.* (Acad.)

714. — AVOIR FOI A, EN, DANS, se disent indistinctement ; c'est le goût qui en décide : *AVOIR FOI A quelqu'un, A quelque chose ; AVOIR FOI DANS les promesses d'une personne ; je n'AI pas FOI EN lui.* (Acad.)

715. — SE DONNER GARDE ou DE GARDE se disent indifféremment : *DONNEZ-VOUS GARDE, ou DONNEZ-VOUS DE GARDE de toucher à cela.* (Acad.)

716. — GUET. Il faut dire : *ce chien aboie à propos ; il est de très bon GUET, et non de très bonne GUETTE.* (Acad.) (*Guette n'est pas français.*)

717. — HASARDER DE, A, se disent indifféremment : *HASARDER DE faire une chose ; je me HASARDERAI A faire cette proposition.* (Acad.)

718. — HÉRITER prend ou ne prend pas la préposition *de* : *j'ai HÉRITÉ D'une somme considérable, ou j'ai HÉRITÉ une somme considérable.* (Acad.) La première de ces façons de parler est la plus usitée.

719. — **IMITER L'EXEMPLE.** Moins scrupuleuse que quelques grammairiens, l'Académie dit *imiter l'exemple* de quelqu'un, pour signifier prendre la conduite de quelqu'un pour modèle.

Nous rappellerons encore qu'elle dit *imiter UN exemple d'écriture*, et non *UNE exemple*; ce mot est toujours masculin.

720. — **IMPOSER, EN IMPOSER.** Employé absolument, le verbe *imposer* signifie inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte : *sa présence m'IMPOSE, il IMPOSE par la fierté de son regard ; sa contenance IM-POSA aux ennemis.*

En imposer, c'est tromper, abuser, surprendre, en faire accroire : *vous m'imposez EN IMPOSER à vos juges ; vous nous EN IMPOSEZ : ne le croyez pas, il EN IMPOSE ; il ne faut pas que ses manières doucereuses nous EN IMPOSENT, c'est un homme au fond très malin.* (Acad.)

721. — **INDUIRE A ERREUR, EN ERREUR.** *Induire à erreur* se dit de la cause volontaire ou involontaire de l'erreur : *il fut INDUIT A ERREUR par une fausse citation.*

INDUIRE EN ERREUR ne se dit que pour *tromper à dessein* : *il voulait m'INDUIRE EN ERREUR ; ce fourbe vous INDUIRA EN ERREUR.* (Acad.)

722. — **INFECTER, INFESTER.** *Infester* signifie gâter, corrompre, incommoder par quelque chose de puant, de contagieux, de venimeux : *ce marais INFECTE l'air ; il nous INFECTE avec son haleine ou de son haleine ; la peste avait INFECTÉ toute la ville.* Et au figuré, *il INFECTE le pays de sa pernicieuse doctrine ; si vous le fréquentez, il vous INFECTERA de ses dangereuses maximes.* (Acad.)

Infester signifie ravager, désoler, tourmenter par des irruptions : *les ennemis INFESTAIENT le pays par leurs courses ; sous ce prince, la France fut INFESTÉE par les brigands.* Il se dit par extension des animaux nuisibles ou incommodés ; *les sauterelles INFESTENT souvent des provinces entières en Orient : les rats INFESTENT cette maison.* On dit même : *les mauvaises herbes INFESTENT les champs.* (Acad.)

723. — **ÊTRE INQUIET DE ou SUR** se disent indifféremment. Ainsi l'Académie ne tient point compte des différences de signification établies par Girault-Duvivier entre la cause et l'objet de l'inquiétude, nuances insaisissables du reste. Elle dit : *il est sans inquiétude DE l'avenir ou SUR l'avenir.*

724. — **INSULTER** quelqu'un, c'est le maltraiter, l'outrager de faits ou de paroles.

INSULTER A, c'est manquer à ce que l'on doit aux personnes ou aux choses : *m'INSULTONS pas AUX malheureux ; INSULTER A ses juges, A la misère, A la raison, AU bon sens, AU bon goût : et figurément, leur faste INSULTE A la détresse publique ; leur allégresse INSULTE A ma douleur.* (Acad.)

725. — **INVECTIVER** est neutre ; il ne faut donc pas dire comme s'il était actif, *il m'A invectivé, il NOUS A invectivés ; mais il a invectivé CONTRE moi, CONTRE nous.* (Acad.)

726. — **JOINDRE A ou AVEC** se disent indifféremment ; *JOINDRE un mot A un autre ou AVEC un autre ; JOINDRE la prudence A la valeur ou AVEC la valeur.* (Acad.) Toutefois à est plus usité que avec.

727. — **LAISSER.** *Ne pas laisser DE ou QUE DE* se disent indifféremment : *cela ne LAISSE pas D'être embarrassant, D'étonner, ou QUE D'être embarrassant, QUE D'étonner.* (Acad.)

728. — **MARIER A ou AVEC.** L'Académie n'admet pas que *marier* à ne convienne qu'au propre, comme l'ont prétendu divers grammairiens. Elle met indistinctement à ou avec au propre et au figuré : *son*

père l'a MARIÉ A la fille ou AVEC la fille d'un de ses amis ; sa voix se MARIE bien AVEC son instrument, A cet instrument : MARIER la vigne AVEC l'ormeau, A l'ormeau. (Acad.)

729. — MÊLER AVEC, A, DANS. *Mêler avec* se dit de ce que l'on co fond ensemble : MÊLER de l'eau AVEC du vin, des papiers utiles AVEC des papiers inutiles, du blé AVEC de l'orge, du cuivre AVEC de l'argent.

MÊLER A veut dire joindre une chose avec une autre ; il MÊLE les affaires AUX plaisirs, la douceur A l'affabilité.

MÊLER DANS signifie inculper, comprendre dans : MÊLER quelqu'un DANS une accusation, l'y comprendre : ne me MÊLEZ point DANS vos discours, DANS vos caquets. (Acad.)

730. — MONTER EN HAUT, DESCENDRE EN BAS peuvent se dire, lorsque en haut signifie dans le haut, et le plus souvent, dans l'appartement du haut, et, en bas, dans l'appartement du bas. Que quelqu'un ait dans une maison un local au quatrième étage, et un magasin au rez-de-chaussée, il emploiera bientôt, et il y est autorisé par l'usage et par les règles, ces mots plus courts et plus commodes, en haut pour signifier le local du quatrième, et en bas pour représenter le magasin du rez-de-chaussée. Il dira par exemple, je couche EN HAUT, et mes commis EN BAS. Voilà donc les mots haut, bas, sortis de leur signification primitive, et prenant la place de deux substantifs ; le même principe qui lui fait dire, je monte sur un arbre, sur un rocher, je descends dans ma cave, l'autorise à dire aussi, je monte EN HAUT, c'est-à-dire à mon local du quatrième ; je descend EN BAS, c'est-à-dire à mon magasin du rez-de-chaussée.

Telle est aussi l'opinion de l'Académie, car elle dit aller EN HAUT ; monter EN HAUT ; ne laissez monter personne LA-HAUT.

Remarque. — Mais si en haut, en bas, cessent de représenter un lieu déterminé ; si, au contraire, on les employait pour exprimer un espace indéterminé, comme en parlant de la fumée, de la flamme, de la poussière, d'un ballon, etc., alors, en haut, en bas, seraient des expressions irrégulières ; et rien ne pourrait justifier ces phrases : tour à tour le ballon montait EN HAUT et descendait EN BAS ; ce serait une superfluité, un pléonasme vicieux, qu'il faudrait corriger, en disant, tour à tour le ballon montait et descendait, parce que, pour le dire encore une fois, le ballon ne montait, ne descendait plus dans un lieu déterminé, dans un lieu communément appelé en haut, en bas.

731. — MOUCHER, quel qu'on en ait dit, s'emploie quelquefois absolument, et dans le même sens que s'il était accompagné du pronom se : si cet enfant pouvait MOUCHER, il serait soulagé, il ne MOUCHE presque pas ; le tabac fait MOUCHER. (Acad.)

732. — MOURIR. Il faut dire MOURIR d'envie, de plaisir, d'impatience de faire une chose, et non MOURIR de faire une chose ; les mots envie, plaisir, impatience, etc., sont d'une absolue nécessité.

733. — MOUVOIR et MOUVER. MOUVOIR, signifie remuer, faire changer de place. Ainsi, MOUVER aller d'un lieu à un autre : il faut plusieurs hommes pour MOUVOIR les tonneaux de Bordeaux ; dix hommes peuvent à peine MOUVOIR cette pierre.

MOUVER a une signification restreinte ; il embrasse le contenu et non le contenant. Ainsi, MOUVER la terre d'un pot, d'une caisse, MOUVER le rin d'un tonneau, c'est remuer la terre d'un pot, d'une caisse, le vin d'un tonneau, sans déranger le pot, ni la caisse, ni le tonneau.

734. — NOMMER, dans le sens de revêtir quelqu'un d'un emploi, d'une charge, veut le nom de la personne sans préposition, et à devant le nom de la chose : le roi L'a NOMMÉ A l'ambassade de Rome. (Acad.)

735. — OBEÏR prend la préposition à : OBEÏR A Dieu, AUX lois, A sa conscience, Il s'emploie aussi absolument : *commandez, et j'OBEÏRAI.*

Ce verbe étant neutre, on ne peut dire *obeïr quelqu'un*, mais *A quel qu'un*. Cependant il s'emploie au passif : *c'est un homme qui veut ÊTRE OBEÏ.* (Acad.) *Il faut, dans une classe, que le maître SOIT OBEÏ.*

734. — OBSERVER, dans le sens de remarquer, faire attention, exprime une action qui ne peut sortir de celui qui observe : *j'ai OBSERVÉ qu'il n'adressait la parole qu'à vous ; OBSERVEZ bien toutes ces choses, car elles sont bien intéressantes.* (Acad.)

Mais si nous voulons faire participer une autre personne à nos propres observations, appeler son attention sur un point quelconque, ce verbe seul ne suffit plus ; il faut alors qu'il soit précédé du verbe *faire* : *je vous FERAI OBSERVER que vous vous trompez.* (Acad.)

737. — OUBLIER A lire, à chanter, à danser, etc., est une expression qui vieillit. (Acad.) Ainsi, au lieu de dire, *il a OUBLIÉ A lire, j'ai OUBLIÉ A jouer du violon*, dites : *il ne sait plus lire, je ne sais plus jouer du violon.*

738. — S'OCCUPER A, DE. S'OCCUPER DE, dit Girault-Duvivier, s'emploie avec un substantif, et s'occuper à avec les verbes, Ce n'est point ainsi que l'Académie l'entend.

S'OCCUPER, dit-elle, reçoit deux significations bien différentes, selon qu'il est suivi de la préposition *de* ou de la préposition *à* : *s'occuper de quelque chose*, c'est y penser, en avoir la tête remplie, chercher les moyens d'y réussir : *il S'OCCUPE DE poésie ; il ne S'OCCUPE que DE son jardin, il S'OCCUPE DE ses affaires ; cette femme ne S'OCCUPE que DE son ménage, DE son mari, DE ses enfants.*

S'occuper à quelque chose, c'est y travailler : *il S'OCCUPE A l'étude des belles-lettres ; il S'OCCUPE A son jardin ; tout le jour, il S'OCCUPE A lire.* (Acad.)

Pour le dire en d'autres termes, *s'occuper de* s'applique à une occupation qui suppose de l'ardeur, du zèle, de la constance ; et *s'occuper à*, à une occupation instantanée, à une sorte de passe-temps, à un travail auquel on attache moins d'importance. Ainsi, *S'OCCUPER DE son jardin*, c'est en faire une occupation spéciale : *c'est un homme qui S'OCCUPE beaucoup DE son jardin.* *S'occuper A son jardin*, c'est s'y trouver et n'y être point oisif : *dans ce moment, mon mari est OCCUPÉ A son jardin.*

739. — PARDONNER régit les noms de personnes avec la préposition à : PARDONNER A quelqu'un, et les noms de choses sans préposition : *PARDONNEZ mes craintes, mes soupçons ; PARDONNEZ-LUI sa maladresse.*

Quelquefois, cependant, il régit les choses avec la préposition à, mais ce n'est que lorsqu'elles sont pour ainsi dire personnifiées ; *PARDONNEZ A ma franchise, A mon amié, les reproches que je vous fais.*

Ce verbe, quoique actif, ne s'emploie au passif que dans cette seule phrase familière : *vous êtes tout PARDONNÉ.* (Acad.)

740. — PARLER MAL, c'est s'exprimer contre les règles d'une langue : *ces enfants PARLENT MAL.*

MAL PARLER, c'est médire : *je n'aime pas à entendre MAL PARLER de qui que ce soit.*

Mais à tout autre temps qu'à l'infinitif, l'adverbe *mal* se place après le verbe *parler* dans les deux acceptions, sans qu'il en résulte aucune ambiguïté, attendu que, dans le sens de s'exprimer incorrectement, *parler mal* s'emploie seul, ou avec un régime direct ; *cet étranger PARLE*

fort MAL; les Français, en général, PARLENT MAL les langues étrangères; et que, dans le sens de médire, il ne saurait se dispenser du régime indirect marqué par de: celui-là est méprisable qui PARLE MAL DE ses bienfaiteurs.

PARLER D'ABONDANCE, c'est parler sans préparation (Acad.): *il faut qu'un avocat puisse PARLER D'ABONDANCE.*

PARLER AVEC ABONDANCE, c'est parler avec facilité, sans chercher ses paroles: *les femmes, en général, PARLENT AVEC ABONDANCE.*

PARLER D'ABONDANCE DE CŒUR, c'est parler avec épanchement, avec une pleine confiance: *l'amitié, les chagrins nous font souvent PARLER D'ABONDANCE DE CŒUR.* (Acad.)

741 — **PARTICIPER A**, c'est avoir une part à: *je veux que vous PARTICIPIEZ A ma fortune comme vous avez PARTICIPIÉ A ma disgrâce; comme moi, vous PARTICIPIEZ A tous les avantages de la société.*

PARTICIPER DE, c'est tenir de la nature de: *le mulet PARTICIPE DE l'âne et du cheval; ce système PARTICIPE DE celui des anciens.* (Acad.)

742. — **PINCER**, en terme de musique, faire vibrer les cordes d'un instrument, est ordinairement neutre: **PINCER de la harpe, de la guitare**; et quelquefois actif: **PINCER la guitare, la harpe.** (Acad.) Nous ferons remarquer que cette dernière façon de parler est moins en usage que la première.

743. — **PLAIRE**. **CE QUI PLAÎT** signifie ce qui est agréable: *il ne fait que CE QUI LUI PLAÎT, c'est-à-dire que les choses qui lui sont agréables; ne prenez que CE QUI VOUS PLAÎRA, c'est-à-dire que ce qui vous sera agréable, que ce qui sera de votre goût.*

CE QU'IL VOUS PLAÎT, CE QU'IL LUI PLAÎT signifient *ce que vous voudrez, ce qu'il voudra: c'est un jeune homme qui ne fait que CE QU'IL LUI PLAÎT, c'est-à-dire que ce qu'il lui plaît de faire, que ce qu'il veut; je ferai tout CE QU'IL VOUS PLAÎRA, c'est-à-dire tout ce qu'il vous plaira que je fasse, tout ce que vous voudrez.*

744. — **PLANTER**, au propre, c'est mettre une plante en terre, pour qu'elle y prenne racine: **PLANTER un arbre, PLANTER des choux.**

PLANTER, au figuré, se dit de certains objets qu'on enfonce en terre, et dont on laisse paraître une partie en dehors: **PLANTER des bornes, une potence, un pilier, un piquet, des jalons, etc.**; mais il faut dire *ficher, fixer, mettre des clous.* (Acad.)

745. — **PLIER**. **PLOYER**. **PLIER** signifie plus particulièrement mettre en un ou en plusieurs doubles, et avec un certain ordre: **PLIER du linge, des serviettes, des habits, une lettre**; **PLIER en quatre, en huit.** C'est à cette signification que quelques grammairiens ont limité la valeur de *plier*. Mais l'Académie va plus loin, car elle ajoute:

PLIER signifie aussi courber, fléchir: **PLIER de vosier**; **PLIER des branches d'arbre, des branches de vigne pour en faire un berceau**; **PLIER les genoux**; **un bâton qui PLIE**; **la planche PLIAIT sous lui**; **cet arbre PLIE sous le poids de ses fruits**; **faire PLIER un arc**; **la lame de cette épée PLIE jusqu'à la garde, etc.**

PLOYER signifie, 1° fléchir, courber: **PLOYER une branche d'arbre, PLOYER les genoux en marchant**; 2° arranger une chose en la plantant, en la mettant en rouleau, en paquet, etc.: **PLOYEZ votre marchandise**; **PLOYEZ votre serviette**; **PLOYEZ vos habits, etc.** (Acad.)

746. — **PRÉSIDER**, occuper la première place dans une assemblée, s'emploie avec ou sans la préposition à: **PRÉSIDER une assemblée une compagnie, OU PRÉSIDER A une assemblée, A une compagnie.** (Acad.)

747. — PRÉTENDRE *quelque chose*, c'est l'exiger comme un droit : par/ouit il PRÉTEND la première place.

PRÉTENDRE A QUELQUE CHOSE, c'est y aspirer, travailler à l'obtenir : il PRÉTEND à la première place ; il est si instruit, si versé en tout, qu'il n'y a rien à quoi il ne puisse PRÉTENDRE ; il PRÉTEND à la main de cette jeune personne.

748. — FUER est ordinairement neutre ; cette viande commence à PUER ; cette eau PUE. Mais quelquefois il s'emploie activement : cet homme PUE le vin, PUE l'ail ; ses habits PUENT la vieille graisse. On le dit aussi d'une odeur excessive et incommode : cela PUE le musc, l'ambre, la civette, etc. (Acad.)

749. — SE RANGER DE, A. SE RANGER DU côté de quelqu'un, c'est embrasser son parti.

SE RANGER A l'avis de quelqu'un, A son opinion, c'est déclarer qu'on est de son avis, de son opinion : tous les opinants se RANGÈRENT A son avis. (Acad.)

750. — SE RAPPELER exclut la préposition de : SE RAPPELER un fait, sa jeunesse, le temps passé, etc. Avant un verbe, il prend cette préposition : JE ME RAPPELLE DE vous avoir vu. (Acad.)

751. — REFUSER, avant un verbe, prend la préposition de : il REFUSE DE lui prêter de l'argent ; il REFUSE DE payer, DE travailler, DE venir, DE partir.

SE REFUSER prend la préposition à : il SE REFUSE à travailler, il SE REFUSE à se divertir. (Acad.)

752. — RENONCER est le plus souvent neutre, et signifie quitter, abandonner : RENONCER à une entreprise, aux plaisirs, aux dignités.

RENONCER est quelquefois actif, et signifie renier, désavouer : s'il agit ainsi, je le RENONCE pour mon parent ; il était mon ami, mais je le RENONCE.

753. — REPARTIR, RÉPARTIR. REPARTIR, signifiant partir de nouveau, se conjugue comme partir,

REPARTIR, dans le sens de répliquer, se conjugue dans ses temps simples comme partir, et dans ses temps composés comme finir : je REPARS, tu REPARS, il REPART, nous REPARTONS ; j'ai REPARTI ; j'eus REPARTI, etc.

RÉPARTIR, signifiant partager, distribuer, se conjugue entièrement comme finir : aussitôt que je reçois les fonds, je les RÉPARTIS, nous les RÉPARTISSONS, etc.

754. — RÉSOUDRE, employé activement, prend la préposition de avant un autre verbe : des intrigants ont RÉSOLU DE le perdre ; on a RÉSOLU d'agir.

Cependant, lorsqu'il est précédé de son régime direct, il prend la préposition à : on ne saurait LE RÉSOUDRE à faire cette démarche ; je ME RÉSOLUS à demander ma retraite ; à quoi VOUS RÉSOLVEZ-vous ?

Remarque. — Ce verbe a deux participes : résolu, résolue, et résous, qui n'a point de féminin. Ce dernier ne se dit que des choses qui se changent, qui se convertissent en d'autres : le brouillard de ce matin s'est RÉSOUS en pluie. (Acad.)

755. — RESSORTIR, sortir de nouveau, se conjugue comme sortir : je RESSORS, tu RESSORS, il RESSORT, nous RESSORTONS, etc.

RESSORTIR, être de la dépendance de, du ressort de quelque juridiction, se conjugue comme finir : je RESSORTIS, tu RESSORTIS, il RESSORTIT, nous RESSORTISSONS, etc.

756. — RÉUNIR prend la préposition à, lorsqu'il signifie :

1^o Unir une chose à une autre : le cou RÉUNIT la tête AU corps. (Acad.)
Cette parcelle de terre RÉUNIT le reste de la propriété AU parc.

2^o Rejoindre une chose démembrée au tout dont elle faisait partie :
 RÉUNIR un fief à la couronne. (Acad.) *On ne verra de sitôt la Belgique RÉUNIE à la Hollande, les provinces rhénanes à la France, le Portugal à l'Espagne.*

3^o Joindre pour la première fois une chose à une autre : *ce roi a RÉUNI telle province à la couronne ; cette administration a été RÉUNIE à telle autre ; on voulait empêcher cette province de se RÉUNIR à tel royaume ; j'espère me RÉUNIR à lui pour le reste de mes jours.* (Acad.) (1).

RÉUNI^o, dans le sens de posséder, ne demande aucune préposition :
 RÉUNIR les talents et les vertus, le mérite et les grâces.

757. — SAIGNER DU NEZ a deux acceptions distinctes : au propre, il signifie perdre du sang par le nez ; et, au figuré, manquer de résolution, de courage dans l'occasion : *il fit d'abord le fanfaron, puis il SAIGNA DU NEZ.*

SAIGNER, tirer du sang en ouvrant la veine, prend indifféremment à ou de : SAIGNER DU bras, DU pied, à la gorge, à la nuque. (Acad.)

758. — SOUPIRER prend indifféremment après ou pour ; *il y a longtemps qu'il SOUPIRE APRÈS cette place ; il ne SOUPIRE que POUR les richesses.*

SOUPIRER, au figuré, est quelquefois actif, mais en poésie seulement :
 SOUPIRER ses peines, ses douleurs, ses ennuis, ses malheurs. (Acad.)

759. — SUCCOMBER SOUS se dit des charges, des fardeaux sous lesquels on est accablé : *ce crocheteur SUCCOMBE SOUS le poids de son fardeau ; ce muet SUCCOMBERA SOUS sa charge ; et, au figuré, ce ministre SUCCOMBE SOUS le faux des affaires ; ce vieillard SUCCOMBE SOUS le poids des années.*

SUCCOMBER à, c'est ne pouvoir résister, c'est céder à : *il SUCCOMBERA à la douleur, à la tentation.* (Acad.)

760. — SUPPLÉER QUELQUE CHOSE, c'est ajouter à un objet ce qui y manque pour faire le compte. Si je paye à un marchand cinq aunes d'étoffe, et qu'il ne m'en livre que quatre, il doit suppléer la cinquième aune, c'est-à-dire l'ajouter.

SUPLÉER à QUELQUE CHOSE, c'est réparer le manquement, le défaut, la pénurie d'une chose par une autre : *ils ont SUPPLÉÉ AU nombre par la valeur ; son mérite SUPPLÉAIT AU défaut de sa naissance.*

SUPLÉER QUELQU'UN, c'est tenir sa place, le représenter, faire ses fonctions : *si vous ne pouvez venir, je vous SUPPLÉERAI.* (Acad.) *Suppléer à quelqu'un ne se dit pas.*

761. — TACHER, TACHETER. TACHER, c'est salir, faire une tache : *vous avez TACHÉ votre habit ; cette dame a TACHÉ sa robe ; et, au figuré, il ne faut qu'une mauvaise action pour TACHER la plus belle vie.*

TACHETER ne se dit guère que des taches qui sont sur la peau des animaux, et de celles qui composent le dessin d'une étoffe : *la girafe est un animal TACHETÉ de la tête aux pieds ; un chien blanc TACHETÉ de noir ; une étoffe d'un fond jaune TACHETÉ de rouge.* (Acad.)

762. — TARDER prend indifféremment à ou de ; mais l'usage, dit l'Académie, préfère tarder à : *on a trop TARDÉ à envoyer ce secours.*

Cependant, employé impersonnellement, il ne prend que de ; *il me TARDE DE vous voir ; il me TARDE D'achever mon ouvrage.*

(1) C'est donc à tort qu'un grammairien refuse la préposition à au verbe réunir.

763. — **TENIR À QUELQU'UN**, c'est lui être attaché par intérêt, par amitié, etc. **TENIR À** ses anciennes connaissances, à quelqu'un par des liens de parenté.

On dit aussi dans le même sens : *tenir à quelque chose*. (Acad.)

TENIR DE QUELQU'UN, c'est avoir les mêmes qualités, le même caractère que cette personne : *il fait secrètement le plus de bien qu'il peut; en cela, il TIENT DE son père. Cet enfant TIENT DE sa mère; comme elle, il est doux et bon.*

On dit dans le même sens, *tenir de quelque chose*, c'est-à-dire participer de quelque chose : *cette architecture TIENT DU gothique; ce style TIENT DU burlesque; sa démarche TIENT DE la folie; le nu et TIENT DE l'âne et du cheval*. (Acad.)

764. — **UNIR A** ou **AVEC** se disent indifféremment : **UNIR un mot à un autre** ou avec un autre. (Acad.)

Cependant on l'emploie le plus souvent avec la préposition à : **UNIR VOUS à la Méditerranée; UNISSEZ-VOUS à nous; UNISSEZ votre voix à la nôtre**, etc.

Remarques particulières sur les diverses espèces de mots

765. — **AVOIR L'AIR**. L'Académie dit en substance : Si l'adjectif qui suit *air* se rapporte à ce nom, il faut mettre cet adjectif au masculin : *elle A L'AIR BON, elle A L'AIR MÉCHANT*.

Mais si l'adjectif se rapporte à la personne plutôt qu'au mot *air*, cet adjectif prend le genre et le nombre de cette personne : *elle A L'AIR CONTENTE de ce qu'on lui dit; elles AVAIENT L'AIR TROUBLÉES, EMBARRASSÉES*, etc.

Comme c'est précisément dans cette distinction qu'est toute la difficulté, nous ajouterons : l'adjectif ne s'accorde avec le mot *air* que quand ce nom peut être remplacé par *physionomie* : *ils ONT L'AIR SPIRITUEL, elle A L'AIR ENJÔLÉ, MALIN*, c'est-à-dire ils ont la physionomie spirituelle ; elle a une physionomie enjôlée, maligne, etc. Et il faudrait dire, en faisant accorder l'adjectif avec le sujet de la proposition, *elle A L'AIR MÉCONTENTE, FÂCHÉE, IRRITÉE, ENCEINTE, MAL FAITE, HEUREUSE, MALHEUREUSE*, parce qu'il en parle moins de la physionomie que de la personne elle-même.

En parlant des choses, il faut dire *l'air d'être* : *ce melon A L'AIR D'ÊTRE mûr; cette soupe A L'AIR D'ÊTRE bonne*.

766. — **CAPABLE, SUSCEPTIBLE**. C'est à tort qu'on a prétendu que, appliqué aux choses, *capable* ne se dit que quand il s'agit d'une idée de contenance, comme dans : *cette salle est CAPABLE de contenir tant de personnes*.

Il se dit encore, 1^o de ce qui est en état de faire une chose : *notre cheval n'est pas CAPABLE de traîner cette voiture; cette digue n'est pas CAPABLE de résister à la violence des flots; l'esprit de l'homme n'est pas CAPABLE de concevoir l'infini*. (Acad.)

2^o **CAPABLE** signifie encore *qui peut produire tel ou tel effet, amener tel ou tel résultat* ; et, en ce sens, il ne se dit même que des choses : *cette maladie est CAPABLE de le tuer; un pareil événement est CAPABLE de changer la face des affaires; cette démarche est CAPABLE de vous nuire*, etc. (Acad.) Mais ne dites pas : *Je ne suis pas CAPABLE d'aller vous voir, pour Je ne PUIS pas aller vous voir*.

SUSCEPTIBLE signifie capable de recevoir certaines qualités, certaines modifications : *la matière est SUSCEPTIBLE de toutes sortes de formes; cette terre est SUSCEPTIBLE d'améliorations; un cœur est SUSCEPTIBLE d'amour et de haine* (Acad.) — Employé absolument, il se dit d'une personne qui est facile à blesser : *il est fort SUSCEPTIBLE*. (Acad.)

767. — CONTINU, CONTINUEL; CONTINUMENT, CONTINUUELLEMENT. *Continu* et *continument* diffèrent de *continuuel* et *continuellement*, en ce que les deux premiers se disent des choses qui ne sont ni divisées ni interrompues, depuis leur commencement jusqu'à leur fin; et que *continuuel* et *continuellement*, se disent de celles qui sont interrompues, mais qui recommencent souvent et à de courts intervalles: *j'ai écrit CONTINUMENT de dix heures à quatre heures, c'est-à-dire sans interruption; c'est un pays où il pleut CONTINUUELLEMENT, c'est-à-dire presque toujours.* (Acad.)

768. — DIFFÉREND, DIFFÉRENT. Il faut écrire par *d*, *différend*, nom commun qui signifie *débat, contestation*: *il s'est élevé un DIFFÉREND entre eux; il faut vider ces DIFFÉRENDS.*

Différent, adjectif qui signifie *dissémbable, s'écrit avec t*: DIFFÉRENTS auteurs ont traité cette matière. (Acad.)

769. — DIGNE, INDIGNE. *Digne* se dit du bien et du mal: *il est DIGNE d'estime, DIGNE de mépris.*

DIGNE, avec une négative, et INDIGNE ne se disent que du bien: *il est INDIGNE d'un tel honneur; il n'est PAS DIGNE de votre amitié.* (Acad.)

770. — ÉHONTÉ, DÉHONTÉ. Quoi qu'en aient dit quelques grammairiens, ces deux mots sont l'un et l'autre français. L'Académie leur donne la même signification: *un homme ÉHONTÉ ou DÉHONTÉ; une femme ÉHONTÉE ou DÉHONTÉE.*

771. — ÉMINENT, IMMINENT. *Éminent* signifie *grand*: *il y a un péril ÉMINENT à traverser la mer EN ballon.*

IMMINENT signifie qui est près d'atteindre, près d'avoir son effet: *une personne poursuivie par des brigands est dans un péril IMMINENT.*

772. — ENNUYANT, ENNUYEUX. *Ennuyant* ne se dit pas précisément de ce qui cause de l'ennui, mais de ce qui chagrine, de ce qui importune, ou de ce qui contrarie dans le moment: *quel temps ENNUYANT! cet homme, ordinairement si spirituel, si aimable, a été bien ENNUYANT aujourd'hui.* Cependant nous ferons remarquer que, d'après l'usage, on a dit *ennuyeux* pour *ennuyant*, et que ce dernier n'est que rarement employé.

ENNUYEUX se dit de ce qui est propre à ennuyer, de ce qui ennuie habituellement: *un lièvre ENNUYEUX, un homme ENNUYEUX.* (Acad.)

773. — ÉRUPTION, IRRUPTION. *Éruption* se dit de ce qui sort subitement et avec effort: *l'ÉRUPTION du Vésuve; l'ÉRUPTION de la petite vérole; une ÉRUPTION lui couvre le corps.*

IRRUPTION signifie entrée soudaine des ennemis dans un pays; *les Normands ont fait de fréquentes IRRUPTIONS en France.* Il se dit, par extension, du débordement de la mer ou d'un fleuve sur les terres: *l'IRRUPTION des eaux de ce fleuve a fait de grands dégâts.*

774. — FOND, FONDS, FONTS. On écrit sans *s* au singulier *le fond*, pour exprimer la profondeur d'une chose: *le FOND d'un puits, le FOND de ma bourse.*

On écrit aussi au singulier *le fonds*, pour exprimer, 1^o le sol d'une terre, c'est-à-dire la terre considérée sous le rapport de ses qualités productives; *un bon, un mauvais FONDS de terre*; 2^o une valeur quelconque: *il a dissipé le revenu et le FONDS*; *ce marchand a vendu son FONDS.* — Il se dit aussi de l'esprit, de la capacité, du savoir, de la vertu, de la probité, etc.: *il a un grand FONDS d'esprit, de vertu, de probité, etc.; cela vient d'un grand FONDS de malice.* (Acad.)

On écrit avec *ts* les fonts, bassin ou vase dans lequel on conserve l'eau dont on se sert pour baptiser: FONTS baptismaux, tenir un enfant sur les FONTS (on l'écrit avec un *t*, parce qu'il dérive de fontaine).

775. — **HABILETÉ, HABILITÉ.** *L'habileté est la qualité de celui qui est habile; c'est la capacité, l'intelligence; cet artiste a beaucoup d'HABILETÉ.*

HABILITÉ est un terme de jurisprudence, qui ne s'emploie guère que dans cette locution : **HABILITÉ à succéder**, c'est-à-dire droits à succéder.

INHABILITÉ et **INHABILITÉ** présentent la même différence.

776. — **LENT A, LONG A** se disent indifféremment l'un pour l'autre : *cet enfant est LENT à manger* ou **LONG à manger**.

777. — **MATINAL, MATINEUX.** *Matinal* se dit de celui qui, sans en avoir l'habitude, s'est levé matin : *vous êtes bien MATINAL aujourd'hui*.

MATINEUX se dit de celui qui a l'habitude de se lever matin : *les belles dames ne sont guère MATINEUSES.* (Acad.)

778. — **MEMBRÉ, MEMBRU.** *Membré*, qui a les membres bien faits, bien proportionnés—**MEMBRU**, qui a les membres fort gros : *il est bien MEMBRU; un gros MEMBRU.*

779. — **OU, QUE** se disent indifféremment lorsqu'ils sont, comme dans les exemples suivants, en relation avec un nom qui exprime le temps : *au moment QUE je le vis, ou au moment où je le vis; à l'époque QU'il vint nous voir, ou à l'époque où il vint nous voir.* C'est le goût seul qui doit décider de la préférence.

780. — **PASSAGER, PASSANT.** *Passager* signifie qui ne s'arrête point dans un lieu, ou du moins qui n'y a point de demeure fixe : *les grues et les hirondelles sont des oiseaux PASSAGERS.*

PASSANT ne se dit que d'un chemin ou d'une rue : *un chemin PASSANT, une rue PASSANTE.* (Acad.)

781. — **PORTANT.** C'est contre le sentiment de l'Académie, contre l'usage, que quelques grammairiens ont décidé que *bien portant, mal portant*, n'ont point de féminin; ce corps savant dit : *il est bien PORTANT, elle est mal PORTANTE.*

782. — **PRÊT A, PRÈS DE.** *Prêt à* devant un verbe, signifie disposé à, *il est PRÊT à partir; c'est un homme toujours PRÊT à bien faire*, c'est-à-dire disposé à partir, disposé à bien faire.

PRÈS DE est une préposition qui, avant un verbe, signifie sur le point de : *il est PRÈS DE partir, PRÈS de mourir*, c'est-à-dire sur le point de partir, sur le point de mourir. (Acad.)

783. — **SERVIR A RIEN, SERVIR DE RIEN.** La dernière de ces locutions exprime une inutilité absolue. On dira donc avec à : *il ne sert à RIEN de se fâcher; et, avec de, il ne sert DE RIEN de se raidir contre les décrets de la Providence.*

784. — **SOUTIEN, TÉMOIN, chef, maître, modèle, guide, etc.**, se mettent au pluriel lorsqu'ils se rapportent à un nom pluriel : *Dieu donne à l'homme pour SOUTIENS l'espérance et la résignation; il eut pour TÉMOINS, pour GUIDES, pour MODÈLES son oncle et son frère.*

Mais **TÉMOIN**, au commencement d'une phrase, et à **TÉMOIN** précédé du verbe *prendre*, sont toujours employés adverbialement; il faut donc les écrire sans s : *TÉMOIN les blessures qu'il a reçues; je vous prends tous à TÉMOIN, c'est-à-dire en témoignage.*

785. — **SUSCEPTIBLE** (Voir le mot *capable*, page 245.)

786. — **TOUT** est adjectif, et s'accorde, toutes les fois qu'il exprime la totalité : *la maison était TOUTE en feu; c'est-à-dire toutes les parties de la maison brûlaient; cette maison est TOUTE à lui, c'est-à-dire lui appartient en totalité.* (Acad.) Il faut donc dire, en laissant le mot *tout*

invariable, elle était TOUT en larmes ; elle est TOUT à son devoir (Acad.), parce qu'il ne s'agit plus d'actions qui se manifestent sur tous les points.

TOUT est encore invariable, 1° dans ces sortes d'expressions : ils sont TOUT CŒUR dans cette maison ; les Français sont TOUT FLAMME pour entreprendre ; 2° dans tout entier : les grands hommes ne meurent pas TOUT ENTIERS ; j'ai attendu une heure TOUT ENTIÈRE.

TOUT, dans tout autre, ne s'accorde avec le nom suivant que quand tout peut se remplacer par quelconque : demandez-moi TOUTE AUTRE CHOSE, et je vous la donne, c'est-à-dire demandez-moi une autre chose quelconque ; TOUTE AUTRE OCCUPATION lui plairait, c'est-à-dire une autre occupation quelconque ; mais si j'ai à écrire, c'est une TOUT AUTRE PLACE que la mienne, je ne puis plus dire c'est une AUTRE PLACE quelconque que la mienne. Alors tout est adjectif, et reste invariable.

TOUT. Écrivez indifféremment à TOUT moment, de TOUTE part, de TOUTE sorte, de TOUT côté, etc., ou à TOUS moments, de TOUTES parts, de TOUTES sortes, de TOUS côtés. (Acad.)

787. — TOUS DEUX, TOUS LES DEUX, tous trois, tous quatre, tous les trois, tous les quatre. La suppression de l'article fait que ces expressions marquent ordinairement simultanéité : ils se promenaient, ils chantaient TOUS DEUX, TOUS TROIS, TOUS QUATRE, c'est-à-dire ils se promenaient, ils chantaient ensemble et en même temps.

Tous les deux, tous les trois, tous les quatre. se disent des actions qui ne sont point simultanées : ils sont venus nous voir TOUS LES DEUX, TOUS LES TROIS, à six mois d'intervalle ; ils sont morts TOUS LES QUATRE dans l'espace de trois ans.

Remarque. — Cependant, au delà du nombre quatre, on supprime rarement l'article. On dira donc de gens qui ont été ensemble, ils sont venus nous voir tous LES cinq, tous LES six, et non tous cinq, tous six.

788. — VÉNÉNEUX et VENIMEUX signifient l'un et l'autre qui a du venin. Mais venimeux ne se dit que des animaux : le scorpion est VENIMEUX, la vipère est VENIMEUSE.

VÉNÉNEUX ne se dit que des végétaux : plante, arbre VÉNÉNEUX ; la ciguë est VÉNÉNEUSE.

CHAPITRE XVI

DE LA PONCTUATION

789. — La ponctuation sert à distinguer les phrases et les membres qui les composent, et à en rendre la lecture plus facile et le sens plus clair.

Les signes de la ponctuation sont la virgule (,) le point et virgule (;), les deux points (:), le point (.), le point interrogatif (?) et le point admiratif ou exclamatif (!).

De la Virgule

790. — La virgule se met 1° entre les sujets d'un même verbe :

Tôt ou tard la vertu, les grâces, les talents,
Sont vainqueurs des jaloux, et vengés des méchants.

La *richesse*, le *plaisir*, la *santé*, deviennent des maux pour celui qui en abuse.

2^o Entre les attributs d'un même nom, ou d'un même pronom : La charité est *patiente, douce, bien-faisante*.

3^o Entre les régimes de même nature :

On voyait des campagnes fertiles, de riches prairies, des moissons abondantes, des troupeaux bondissants et des fruits de toute espèce.

Cependant, lorsqu'il n'y a que deux sujets, ou deux attributs, ou deux régimes liés par une des conjonctions *et, ou, ni*, il ne faut point les séparer par une virgule, lorsqu'ils ont peu d'étendue :

La mollesse ET l'oisiveté tuent les sentiments nobles.

Il faut que je parte ce soir ou demain.

Nous ne vîmes NI votre père NI votre mère.

Mais ces mêmes mots, *et, ni, ou*, n'empêcheraient point l'emploi de la virgule, s'ils unissaient des parties d'une certaine étendue :

Je porte un cœur sensible, et suis épouse et mère.

Je ne crois pas qu'ils veuillent l'obliger, NI même qu'ils le puissent. Il faut que vous fassiez cette démarche, ou vous ne réussirez pas.

4^o Entre les propositions, lorsqu'elles ont peu d'étendue :

L'air siffle, le ciel gronde, et l'onde au loin mugit.

La musique se fait entendre, les soldats reprennent leurs armes, la foule accourt, et bientôt le roi paraît.

5^o On met entre deux virgules toute expression qu'on peut retrancher sans nuire au sens principal de la phrase :

Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.

Ici, le sens principal est : *un ami est le vrai bien du sage* ; ainsi *don du ciel* doit être entre deux virgules.

Le héros malheureux, sans armes, sans défense, Voyant qu'il faut périr, et périr sans vengeance, Voulut mourir du moins comme il avait vécu, Avec toute sa gloire et toute sa vertu.

Le sens principal de ces quatre vers est : *le héros malheureux voulut mourir du moins comme il avait vécu*. Par suite, chacune des autres parties a dû être placée entre deux virgules.

La vie, disait Socrate, ne doit être que la méditation de la mort.

Vous frémissez, madame, à cet affreux récit.

6° Avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
fait aussi des méchants arrêter les complots.

7° Pour remplacer un verbe sous-entendu :

On a toujours raison, le destin, toujours tort.

C'est-à-dire *le destin* a toujours tort.

Du point et virgule

791. — On emploie le point et virgule pour séparer des propositions semblables, lorsqu'elles ont une certaine étendue :

Ces assassins sanglants vers mon lit s'avancèrent ;
Leurs parricides mains devant moi se levèrent ;
Je touchais au moment qui terminait mon sort ;
Je présentai ma tête, et j'attendis la mort.

Chéri dans son parti, dans l'autre respecté ;
Malheureux quelquefois, mais toujours redouté ;
Savant dans les combats, savant dans les retraites ;
Plus grand, plus glorieux, plus craint dans ses défaites.

C'est par la sagesse, disait un jeune roi, que je deviendrai illustre parmi les nations ; que les vieillards respecteront ma jeunesse ; que les rois voisins, quelque redoutables qu'ils soient, me craindront ; que je serai aimé dans la paix, et redouté dans la guerre.

Des deux points.

792. — On emploie les deux points, 1° avant une citation : *Voici les dernières paroles de César : Et vous aussi, ô mon fils !*

Vers les ligueurs enfin le grand Henri s'avance ;
Et s'adressant aux siens, qu'enflammait sa présence :
Vous êtes nés Français, et je suis votre roi ;
Voilà vos ennemis, marchez et suivez-moi.

2° Après une proposition ayant par elle-même un sens complet, mais suivie d'une autre qui l'éclaircit, qui est la conséquence ou la déduction des faits exprimés par cette première.

Les renseignements que j'ai pris confirment malheureusement les rapports qu'on vous a faits sur la moralité de cet homme : il ne faut donc pas balancer à prendre

en parti. Ce dernier membre de la phrase, *il ne faut donc pas balancer à prendre un parti*, est la conséquence de la proposition précédente.

Il faut céder à l'usage et à l'autorité : ce sont deux pouvoirs que l'on ne peut récuser. Les deux points ainsi placés après cette proposition principale, *il faut céder à l'usage et à l'autorité*, semblent dire, **ET VOICI POURQUOI : ce sont deux pouvoirs que l'on ne saurait récuser.**

Son voisin, au contraire, étant tout coué d'or,
Chantait peu, dormait moins encor :
C'était un homme de finance.

De même ici ces deux points, placés après *dormait moins encore*, semblent dire, **ET VOICI POURQUOI : c'était un homme de finance.**

3^o Après une phrase suivie d'une autre qui s'y rattache assez pour qu'elles ne puissent être séparées par un point, et entre lesquelles l'application du point et virgule semblerait indiquer un repos trop faible :

Rien ne pèse tant qu'un secret :
Le porter loin est difficile aux dames.

Son vieux père, accablé sous le fardeau des ans,
Se livrait au sommeil entre ses deux enfants :
Un lit seul enfermait et le fils et le père.
Les meurtriers ardents, qu'aveuglait la colère,
Sur eux à coups pressés enfoncent le poignard :
Sur ce lit malheureux, la mort vole au hasard.

Du point

793. — Le point s'emploie après une phrase entièrement terminée : *On dit que la Terre est peuplée de quatorze cent millions d'êtres humains. Ce calcul ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité. Du reste, quand, en pareil cas, on se tromperait de quelques millions, le mal ne serait pas grand.*

Du point interrogatif

794. — Le point interrogatif s'emploie après une phrase interrogative : *Qu'est-ce ? Rien. Mais encore ? Dites-moi, que pensez-vous faire ? — Ne quitterez-vous point ce séjour solitaire ?*

Du point exclamatif

795. — Le point exclamatif s'emploie après les exclamations :

O nuit ! nuit effroyable ! ô funeste sommeil !

*Hélas ! il n'est plus ! — Quelle horreur dans le vice !
quel attrait dans la vertu !*

CHAPITRE XVII

DE LA PRONONCIATION DES LETTRES DANS CERTAINS MOTS

796. — AE a la valeur d'un *a* dans *Caen* (ville).

AO a la valeur d'un *a* dans *paon*, *paonne*, *faon*, *Laon* (ville).

L'a de AO est nul, au contraire, dans *oariste*, *août*, *aoûteron*, *Saône* (rivière), et *taon* (mouche).

AI a la valeur du son *eu* dans le participe présent *faisant* et dans *faiseur*.

797. — B final se prononce dans les noms propres *Joab*, *Job*, *Jacob* et dans *radoub* et *rumb*.

798. — C se prononce comme *k*, devant *a*, *o*, *u*, *l*, *n*, *r*, *t*, *cabinet*, *colonne*, *client*, *Cnéius*, *croire*, *acteur*, et comme *s* avant *e*, *i* : *ceci*.

C final se prononce encore comme *k*, dans *arc*, *bloc*, *échec*, *Marc*, *sec*, *trictrac*, *sac*, *lac*, *bec*, *avec*, *syndic*, *aqueduc*, *caduc*, *turc*, *grec*, *choc*, *duc*, *tillac*, *estoc*, *Languedoc*, *Cognac*, *Isaac*.

C final ne se prononce point dans *blanc*, *broc*, *clerc*, *cognac*, *estomac*, *franc*, *jonc*, *marc* (poids), *tronc*, *tabac*.

C a le son de *g* dans *second*, *secondement*, *seconder*, mais ne prononcez pas *segrétaire* pour *secrétaire*, comme le recommandent quelques grammairiens.

C conserve sa véritable prononciation dans *vermicelle* et *violoncelle*, ne prononcez donc pas *vermichelle* ni *violonchelle*.

CH se prononce *k* dans *Achab*, *Archélaüs*, *Achmet*, *anachorète*, *anachronisme*, *archange*, *archonte*, *archiepiscopal*, *archiepiscopat*, *chaos*, *catéchumène*, *Chersonèse*, *Chalcédoine*, *Chaldéen*, *chirographaire*, *chœur*, *chironancie*, *chronologie*, *Christ*, *chrétien*, *Eucharistie*, *Nabuchodonosor*, *Melchior*, *Melchisédech*, *Michel-Ange*. — Quant au mot *Achéron*, il faut en prononcer *ché* comme la première syllabe de *chérir*.

799. — D final, et suivi d'un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette, se prononce souvent

comme *t*, c'est un grand homme, j'ai froid aux pieds, il nous rend un grand service.

800. — E se prononce *a* dans *indemnité, femme, hennir, solennel*, et leurs dérivés, et dans les adverbess terminés par *emment* : *réemment, prudemment*, etc.

801. — F, à la fin des mots, conserve sa prononciation, excepté dans *clef, chef-d'œuvre, cerf-volant, banf, gras, œuf dur, œuf frais*, et dans les pluriels *œufs, bœufs, nerfs*.

802. — G se prononce dur devant *a, o, u*, et doux devant *e, i* ; cette différence de prononciation se remarque dans le mot *gage*.

GN représente une articulation mouillée, comme dans *digne, signal, agneau*, etc. Il faut en excepter *gnomon, gnostique, Progné, agnat, stagnant, igné, inexpugnable, régnicole, cognat*, et les dérivés.

G final, suivi d'un mot qui commence par une voyelle, se prononce ordinairement comme un *k* : *un sang aduste, un long hâver, suer sang et eau* :

G ne doit pas se faire sentir dans *bourg, faubourg, legs, doigt, vingt, étang, coing, hareng, seing*, ni dans *signet*.

803. — La lettre H est aspirée dans les mots suivants et dans leurs dérivés :

Ha !	haitère,	harem,	lavre,
hableur,	hamac,	hareng,	havresac,
hache,	Hambourgeois,	hargneux,	hé!
hagard,	hameau,	haricot,	heume,
haha,	hampe,	haridelle,	hein!
hale,	han,	harnais,	héler,
hâle!	hanche,	haro,	hennir,
hailon,	hanebane,	harpagon,	héraut,
haine,	hangar,	harpe,	hère,
haïr,	hanneton,	harpic,	hérisser,
haïre,	hanse,	harpon,	hérisson,
Haitien,	hanter,	hart,	hernie,
halage,	happe,	hasard,	héron,
halbran,	happelourde,	haise,	héros (1),
hâle,	hâper,	ha-te,	herpes,
haletant,	haquenée,	hâte,	herse,
halle,	haquet,	hâtier,	hêtre,
hallebarde,	harangue,	hauban,	heu!
hallier,	haras,	hausse,	heurter,
halo,	harasser,	haut,	hibou,
haloir,	harceler,	hautbois,	hic,
halot,	harde,	hâve,	hicleux,
halotechnie,	hardlesse,	hâvir,	hic,

(1) Quoique l'h soit aspirée dans *héros*, elle est muette dans *hérosme, héroïque, héroïquement, héroïsme*.

hiérarchie,	Hongrois,	houppelande,	hublot,
hille,	honnir,	hourailler,	huche,
hisser,	honte,	hourder,	hue !
ho !	hoquet,	houret,	huer,
hobereau,	hoqueton,	hourl,	huette,
hoc,	horde,	hourque,	Huguenot,
hocco,	horion,	hourra !	huhau !
hoche,	hors,	hourvari,	huit,
hochepot,	hotte,	housard,	hulan,
hochet,	Hottentot,	housseaux,	hulotte,
hogner,	houblon,	houspiller,	hune,
holà !	houe,	housse,	huppe,
Hollandais,	houille,	houssine,	liure,
hollander,	houle,	housoir,	hurler,
hom !	houlette,	houx,	hussard,
homard,	houp !	hoyau,	Hussite,
honchets,	houppe,	huard,	hutte.
hongre,			

804 — I ne se prononce pas dans *oignon* ; mais l'Académie se tait sur les mots *moignon*, *poignant*, *poignard*, *poignée* ; par là elle semble y admettre la prononciation de l'*i*, c'est ainsi, en effet, que prononcent la plupart des personnes.

805. — L, ne se prononce pas dans *baril*, *chenil*, *coutil*, *fournil*, *fusil*, *gril*, *nombril*, *outil*, *persil*, *soûl*, *gentil*, ni dans le pluriel *gentilshommes*.

La lettre L, doublée et précédée de *ai*, *ei*, *oui*, se prononce mouillée, comme dans *travailler*, *bailler*, *veiller*, *recueillir*, *fouiller*, *grenouilles*. — L se prononce de même, 1^o dans quelques mots où elle n'est précédée que d'un *i* : *fil*, *quille*, *briller* ; 2^o dans ceux qui finissent en *œil*, *eil*, *ueil* et *ouil* : *travail*, *œil*, *réveil*, *recueil*, *soleil*, *fenouil*, etc. ; 3^o dans quelques autres finissant par *il* : *pétil*, *mil* (petite graine).

806. — La lettre M est nulle dans *damnés* et ses composés, et dans *automne*, quoiqu'elle sonne dans *automnal*. — M redoublée remplace n dans les mots composés de la préposition *en*, tels sont *emmener*, *emmagasiner*, *emmancher*, *emménager*, etc. Partout ailleurs les deux m sonnent distinctement, comme dans *immédiatement*, *immense*, *commisération*, etc.

807. — N, à la fin d'une syllabe ou d'un mot, produit un son nasal, comme dans *bon*, *bien*, *encan*, etc. ; mais cette lettre se prononce quelquefois isolément, comme dans *hymen*, *addomen*, *Eden*, *amen*, *gramen*, etc.

La dernière syllabe du mot *examen*, dit l'Académie, se prononce ordinairement comme dans *chemin* ;

mais quelques-uns font sentir l'*n* comme dans *amen*.

808. — O, comme nous en avons fait déjà la remarque, est nul dans *paon, paone, faon, Laon*.

Oï qui a longtemps représenté le son *è*, se remplace maintenant par *ai*, même dans le mot *raide*.

809. — P est nul dans *dompter, prompt, baptême, sept*, et leurs dérivés, excepté *baptismal*. Il ne sonne pas non plus dans *exempt, exempter*, quoiqu'il se prononce dans *exemption*. Il faut faire sentir le *p* de *symptôme* et de *symptomatique*.

810. — Q ne sonne pas dans *coq d'Inde*, quoiqu'il se prononce dans *coq*. Cette lettre se fait entendre dans *cinq* devant une voyelle ou une *h* muette, ou lorsque *cinq* termine la phrase : *cinq arbres, cinq hôtes, nous étions cinq*.

Qu se prononce comme *k*, excepté dans les mots suivants, où il a le son de *cou* : *quadragénaire, quadragésime, quadrangulaire, quadrat* (terme d'astrologie), *quadratrice, quadrature, quadrifide, quadrige, quadrilatère, quadrimôme, quadrumane, quadrupède, quadruple, quaker* (qu'on prononce *couacre*), *in-quarto, quartz, quaternaire, quatuor, exequatur, aquarelle, aquatinta, aquatique, équateur, équation, liquation*.

QUE, QUI, se prononcent *cué, cui*, dans *questeur, équestre, liquéfaction, équiangle, équidistant, équilatéral, équimultiple, équitation, quintuple*.

811. — R se fait sentir, 1^o dans les monosyllables *fer, mer, cher, or, mur, sieur*, etc. ; 2^o dans les terminaisons en *fer, mer, ver*, comme dans *enfer, amer, hiver*. Excepté dans les infinitifs de la première conjugaison, comme *griffer, ramer, abreuver*, qui se prononcent *griffé, ramé, abreuvé* ; 3^o dans *magister, cancer, belvédér, frater, Jupiter, Esther, le Niger, cuiller* (qu'on écrit aussi *cuillère*) ; 4^o dans les mots en *ir* : *plaisir, loisir, repentir, soupir*, etc.

812. — S se prononce dans *as, vis, blocus, chorus, aloès, bibus, choléra-morbus, florès, dervis, gratis, jadis, laps, maïs, mars, orémus, ours, relaps, rébus, Rubens, Reims, en sus, sinus, vasistas, pathos, Bacchus* ; à la fin de *palus* dans *Palus-Méotides*, à la fin de *sens*

(excepté dans *sens commun*), et dans *lis* (excepté dans *fleur de lis*).

Elle ne sonne pas dans *du Guesclin*, *dès que*, *tandis que*, ni à la fin des mots *divers*, *avis*, *os*, *alors*, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle.

S entre deux voyelles se prononce comme z : *visin*, *maison*. Il faut en excepter *désuétude*, *parasol*, *antisocial*, *antiseptique*, et quelques mots composés, où le simple commence par s, comme *préséance*, *présupposer*, *coseigneur*, etc., expressions formées de *séance*, *supposer*, *seigneur*.

S entre une voyelle et une consonne se prononce néanmoins comme z, dans *balsamine*, *balsamique*, *balsamite*, *transiger*, *transaction*, *transalpin*, *transit*, *transition*, *transitoire*.

813. — T final se fait toujours sentir dans *abject*, *accessit*, *brut*, *chut*, *contact*, *correct*, *dot*, *direct*, *déficit*, *fut*, *granit*, *induit*, *insect*, *lest*, *luth*, *net*, *rapt*, *strict*, *subit*, *tact*, *transit*, *vivat*, *zénith*, *vent d'est*, *d'ouest*, *toast* (qu'on prononce et qu'on écrit aussi *tost*).

814. — U se prononce dans *aiguille*, *aiguillon*, *aiguiller* et leurs dérivés ; dans *arguer*, *inextinguible*, et dans *Guise*, nom propre.

815. — W, quoique double, se prononce comme le *v* simple, dans *Warwick*, *Westphalie*, *Wurtemberg*, et comme *ou* dans *whig*, *whist*, *wiskey*, *wiski*, qui se prononcent *ouigue*, *ouist*, *ouiski*.

816. — X a tantôt le son de *cs* joints ensemble, comme dans *Xiphôide*, *extrême* ; tantôt de *gz*, comme dans *Xercès*, *exercice*, *Xavier* ; tantôt le son d'un *c* dur, comme dans *excepter* ; tantôt celui de l'*s* fort, comme dans *Auxerre*, *Bruxelles*, tantôt enfin le son d'un *z*, comme dans *deuxième*, *sixième*.

817. — Y n'a que la valeur d'un *i* dans *hymen*, *hymne*, *étymologie*, *physique*, *style*, etc. ; mais il a la valeur de deux *i* dans *citoyen*, *moyen*, *employer*, et une foule d'autres mots.

818. — Z a le son d'un *s* dans *Metz*, *Gratz*, et quelques autres noms propres.

NOTE

SUR LE CHAPITRE DE LA PRONONCIATION DES LETTRES

A propos du chapitre qui vient d'être donné sur la prononciation des lettres, nous croyons qu'on lira ici avec intérêt une sorte d'inventaire méthodique de tous les sons et de toutes les articulations de la langue française, et en même temps des voyelles et des consonnes qui les représentent le plus ordinairement.

Nous avons en français 16 sons et 20 articulations, soit un total de 36 éléments phoniques pour le langage oral ou parlé. Il nous faudrait donc, dans le langage écrit, 16 voyelles et 20 consonnes, soit en tout 36 lettres.

Notre alphabet ne renferme que 25 lettres, savoir 6 voyelles et 19 consonnes; et encore y a-t-il dans ce nombre des lettres inutiles, puisque les voyelles *i* et *y* représentent le même son, les consonnes *q* et *k* représentent la même articulation, la consonne *x* représente une double articulation, soit *ks*, soit *gz*; la lettre *c*, représente tantôt l'articulation *k*, tantôt l'articulation *s*; de plus la lettre *h* n'est ni voyelle ni consonne, c'est un symbole dont on pourrait se passer.

Il ne nous reste donc en réalité que 20 lettres valables et distinctes, dont 5 voyelles (*a, e, i, o, u*), et 15 consonnes (*b, d, f; g, j, k; l, m, n; p, r, s; t, v, z*).

Pour suppléer aux 11 voyelles qui manquent, on emploie les voyelles ordinaires avec des accents, ou bien des assemblages conventionnels de deux voyelles, quelquefois même de trois voyelles, ou bien d'une voyelle et d'une consonne. Dans le dernier cas, la consonne cesse de représenter une articulation, ce n'est plus qu'un symbole auxiliaire.

De même, pour suppléer aux 5 consonnes qui manquent, on emploie des assemblages conventionnels d'une consonne ordinaire avec la lettre auxiliaire *h*, ou de deux consonnes, ou bien encore une ou deux voyelles. Dans le dernier cas, les voyelles cessent de représenter des sons, ce sont des consonnes, ou bien des symboles auxiliaires.

Malgré le vide causé par l'absence de 11 voyelles et de 5 consonnes, la langue française serait facile à écrire si l'on n'avait pas en outre à signaler les abus suivants :

1° Nous employons une même lettre pour représenter des éléments phoniques différents (sons ou articulations); — 2° Nous employons plusieurs symboles différents pour représenter un même élément phonique (son ou articulation); — 3° Nous écrivons beaucoup de lettres ayant un rôle purement orthographique, et ne se prononçant pas.

Les 16 sons de la langue française

Voici, avec des exemples, la nomenclature des 16 sons de la langue française :

1. Le son *â* grave, qu'on entend dans *mât, pâte, barre, pas*.
2. Le son *a* aigu, dans *canne, marteau, brasse, patte, gaffe*.
3. Le son *eû* grave, dans *jeûne, creux, des œufs, feu, fameuse*.
4. Le son *eu* aigu, dans *jeune, veuve, neuve, neuf, feuille, demeure*.
5. Le son *é* grave, dans *gêne fête, maître, naissance, terre*.
6. Le son *è* moyen, dans *betterave, heure, liège, neige, pelle*.
7. Le son *ô* grave, dans *côte, bateau, pause, dépôt, île*.
8. Le son *o* aigu, dans *botte, colle, porte, Paul, fort*.
9. Le son *é* fermé, dans *thé, trésor, dîner, nez, j'ai*.
10. Le son *i*, dans *cri, vie, gîte, église, grille, mystère*.
11. Le son *u*, dans *butte, vue, chûte, urne, lune, lecture*.
12. Le son *ou*, dans *croûte, foule, trouble, bourse, surtout, bout*.
13. Le son *an*, dans *banc, rampe, lampe, temps, perte, prudences*.
14. Le son *in*, dans *pin, fain, simple, synthèse, rien, ceinture*.
15. Le son *on*, dans *bombe, nombre, pont, bourdon, compte, bonde*.
16. Le son *un*, dans *un, humble, alun, emprunt, défunte, à jeun*.

Les 20 articulations de la langue française

1. L'articulation *me*, comme dans *mât*, *crème*, *mine*.
2. L'articulation *be*, dans *barre*, *bol*, *câble*, *habité*.
3. L'articulation *pe*, dans *père*, *romme*, *crêpe*, *dracau*.
4. L'articulation *ne*, dans *nœud*, *colline*, *bonnet*, *donation*.
5. L'articulation *de*, dans *devoir*, *douleur*, *corde*, *bordure*.
6. L'articulation *te*, dans *tambour*, *tamis*, *bâton*, *porte*.
7. L'articulation *gne*, dans *agneau*, *liane*, *peigne*, *vaissel*.
8. L'articulation *gue*, dans *gâteau*, *quide*, *oroue*, *facot*.
9. L'articulation *ke*, dans *carte*, *barque*, *quille*, *Bismark*.
10. L'articulation *le*, dans *Lame*, *pâle*, *parler*, *journal*.
11. L'articulation *ye*, dans *yeux*, *païen*, *ail*, *paille*.
12. L'articulation *re*, dans *roue*, *mère*, *pétain*, *arc*.
13. L'articulation *se*, dans *zèle*, *quinze*, *brasier*, *bise*.
14. L'articulation *se*, dans *sel*, *messe*, *épice*, *abcès*.
15. L'articulation *je*, dans *jour*, *prodige*, *jeunesse*, *potager*.
16. L'articulation *che*, dans *chemise*, *bouche*, *achat*, *marché*.
17. L'articulation *ve*, dans *vitre*, *rave*, *travail*, *couverture*.
18. L'articulation *fe*, dans *fenêtre*, *four*, *agraré*, *trafic*.
19. L'articulation *ue*, dans *huit*, *cuir*, *écuelle*, *situation*.
20. L'articulation *we*, dans *oui*, *ovate*, *boîte*, *équation*.

Les huit premiers sons, pris deux à deux, peuvent être considérés, dans chaque groupe, comme deux nuances d'un même son ; chacun des quatre sons *â*, *é*, *ê*, *ô*, a donc deux nuances ; il y a ainsi 12 sons principaux, et une seconde nuance pour chacun des quatre premiers.

Les articulations se groupent en quatre familles de trois, et quatre familles de deux ; on met dans une même famille les articulations qui sont produites par le jeu des mêmes organes vocaux : lèvres, langue, dents, palais, gosier.

Les 5 articulations qui manquent de consonnes correspondantes sont *che* (*chemin*), *gne* (*agneau*), *ye* (*yeux*), *ue* (*huile*), *we* (*ouest*). La distinction des articulations *ye*, *ue*, *we*, supprime la considération des *diphthongues*, qui n'ont d'ailleurs aucune existence réelle.

Voici, comme résumé, le tableau des 16 sons et des 20 articulations de la langue française, avec des exemples types.

LES 16 SONS

<i>a</i>	<i>â</i>	<i>é</i>	<i>e</i>
<i>ê</i>	<i>è</i>	<i>ô</i>	<i>o</i>
<i>é</i>	<i>i</i>	<i>u</i>	<i>ou</i>
<i>an</i>	<i>in</i>	<i>on</i>	<i>un</i>

EXEMPLES DES SONS

bas arc jeu neuf
tête dette tôle botte
thé mie rue roue
banc pain pont alun

LES 20 ARTICULATIONS

<i>me</i>	<i>be</i>	<i>pe</i>	<i>ze</i>	<i>se</i>
<i>ne</i>	<i>de</i>	<i>te</i>	<i>je</i>	<i>che</i>
<i>gne</i>	<i>gue</i>	<i>ke</i>	<i>ve</i>	<i>fe</i>
<i>le</i>	<i>ye</i>	<i>re</i>	<i>ue</i>	<i>we</i>

EXEMPLES DES ARTICULATIONS

mât bas pas douze pouce
nez dé thé jour chou
digne bête sec rêve bref
lard yeux rue huile ovate

FIN

TABLE DES MATIÈRES

A, entre deux nombres,	220	Assujettir, Assujétir,	232
Abîmer,	230	Assurer,	ib.
Accents et signes orthogr.,	4, 91	A terre, par terre,	ib.
Accorder, son participe,	210	Atteindra,	ib.
Accourir, ses auxiliaires,	162	Auparavant,	212
Adjectif,	7, 17, 129	Auprès de, près de,	220
Adj. en <i>el, eil, ien, on, et,</i>	18	Aussi, non plus,	215
Adj. en <i>al, ant, ou ent,</i>	21, 22	Aussi, si,	212
Adj. déterminatifs,	25	Aussitôt,	213
Adj. possessifs,	26	Autant, tant,	213
Adj. numériques, ordinaux,		Autant que, d'autant que,	223
cardinaux,	26	Avant, devant,	219
Adj. devenant <i>a</i> verbes,	82		
Adj. se rap. à pl. noms,	130	Bailleur,	21
Adj. se rap. à des syon.,	ib.	Beaucoup,	213
Adj. <i>ni, demi, excepté, sup-</i>		Bénir,	233
posé, compris, passé,	131		
Adj. <i>ci-inclus, ci-joint,</i>	131	Capable.	243
Adj. donnant aux noms un		Ce avant le verbe être,	155
sens différent selon la		Cent, sa syntaxe,	134
place qu'ils occupent.	133	Cesser, ses auxiliaires,	160
Adj. devenant noms com.,	ib.	Chacun,	149
Adj. possessifs redondants ;		Changer pour ou contre.	233
<i>j'ai mal à MA main droite,</i>	135	Chanteur,	20
Adj. poss. leur au sing. ou au		Chasseur,	ib.
plur. : des lettres à LEUR		Ciel, son double pluriel,	16
adresse ou à LEURS adresses,	ib.	Ci-inclus, ci-joint,	131
Adj. qui n'ont point de plu-		Collectifs,	de 111 à 120
riel.	133	Colorer, colorier,	233
Adverbe	10, 81, 212	Comme pour comment	213
Adv., sa syntaxe,	ib.	Commencer à, de,	233
Adv. en <i>amment, emment,</i>	216	Comparaître, son auxiliaire	163
Agir, en agir,	231	Comparatif,	24
Aide, sa syntaxe,	108	Comparer à, avec,	233
Aieul, son double pluriel	16	Comptu, part. invar.,	210
Aigle, sa syntaxe,	108	Compris, non compris,	131
Aigre-doux,	132	Conditionnel, son emploi,	165
Aï, son double pluriel,	16	Confier, se confier, se fier,	234
Aimer à,	231	Confronter à, avec,	234
Air, avoir l'air.	215	Conjonction, son origine,	12, 84
alentour,	212	Conj. qui veulent le subj.,	168
Aller.	231	Conj. qui veulent tantôt	
Allumer du feu.	221	l'indic., tantôt le subj.,	169
Amour,	108	Conjugaisons, de 41 à 49	
Analyse logique, de 97 à	105	Conjug. des verbes <i>passifs,</i>	75
Anoblir, <i>en noblesse,</i>	232	Conjug. des verbes <i>neutres,</i>	70
Apostrophe,	93	Conjugaison des verbes <i>pro-</i>	
Apparaître, ses auxiliaires,	162	nominaux,	77
Apparaître,	232	Conjug. des verbes <i>impers.,</i>	79
Apprécier.	232	Connaître,	234
Apprendre,	ib.	Consister,	ib.
Article,	6, 16, 123	Consommer, consumer,	ib.

<i>Continu, continuuel, continûment, continuellement,</i>	246	<i>Et, ni,</i>	224
<i>Contraindre, forcer, obliger à, de,</i>	231	<i>En et donné, participes,</i>	213
<i>Convenir, change de signification en changeant d'auxiliaire,</i>	163	<i>Éveiller, réveiller,</i>	217
<i>Coûter, son part. est invar.</i>	211	<i>Éviter,</i>	ib.
<i>Croire à,</i>	231	<i>Excepté, sa syntaxe,</i>	151
<i>Croître, ses auxiliaires,</i>	161	<i>Excuse, demander excuse,</i>	237
<i>Couleur, LE couleur de,</i>	108	<i>Exemple,</i>	169
<i>Couple,</i>	ib.	<i>Expirer, ses auxiliaires,</i>	161
<i>Courir, accord de son part.,</i>	210	<i>Faillir.</i>	236
<i>Dans, en, leur différence,</i>	221	<i>Faire, les divers emplois de ce verbe,</i>	ib.
<i>Davantage,</i>	212	<i>Faire eau, faire de l'eau,</i>	233
<i>De, avant les pronoms,</i>	219	<i>Fait, participe,</i>	218
<i>Débiteur,</i>	20	<i>Fau, adjectif,</i>	132
<i>Déchoir, ses auxiliaires,</i>	169	<i>Fixer,</i>	238
<i>Décider une chose, décide d'une chose.</i>	235	<i>Flâtrer, fleurir,</i>	ib.
<i>Déjeuner de, avec,</i>	ib.	<i>Fleurir,</i>	ib.
<i>Délice,</i>	169	<i>Foi, avoir foi à, en, dans,</i>	ib.
<i>Demain AU matin, demain matin, demain soir,</i>	214	<i>Fond, fonds, fonts,</i>	216
<i>Demander à, de,</i>	235	<i>Foudre,</i>	169
<i>Demandeur,</i>	20	<i>Fur et à mesure (Au),</i>	219
<i>Demeurer, ses auxiliaires</i>	163	<i>Garde, se donner garde ou DE garde,</i>	237
<i>Demî,</i>	134	<i>Gens,</i>	169
<i>Départir,</i>	235	<i>Guet, bon guet,</i>	237
<i>Député, part. inv.,</i>	212	<i>Habilité, habilité,</i>	247
<i>Descendre, ses auxiliaires,</i>	161	<i>Hasarder de, à</i>	ib.
<i>Descendre en bas,</i>	239	<i>Hériter,</i>	ib.
<i>Désirer,</i>	235	<i>Hors,</i>	230
<i>Désobéir.</i>	ib.	<i>Hymne,</i>	100
<i>Dessus, dessous,</i>	213	<i>Imiter l'exemple,</i>	239
<i>Devineur, devin,</i>	20	<i>Imminent, éminent,</i>	215
<i>Différent, différend,</i>	216	<i>Imposer, en imposer,</i>	239
<i>Digne, indigne,</i>	ib.	<i>Incessamment,</i>	214
<i>Disparaître, ses auxiliaires,</i>	161	<i>Indic. emploi de ce mode,</i>	164
<i>Distinguer de, d'avec,</i>	234	<i>Indigne, digne,</i>	245
<i>Donné et eu, participes,</i>	208	<i>Induire à erreur, en erreur,</i>	239
<i>Droit, marcher droit,</i>	236	<i>Infester, infester,</i>	ib.
<i>Durant, pendant,</i>	222	<i>Infinitif, son rapport dans les phrases,</i>	176
<i>S'échapper, ses auxiliaires,</i>	163	<i>Inquiet de, sur,</i>	239
<i>Echoir, ses auxiliaires,</i>	161	<i>Insulter quelqu'un, à quelqu'un,</i>	239
<i>Éclairer quelqu'un,</i>	236	<i>Interjection,</i>	84, 236
<i>S'efforcer à, de,</i>	ib.	<i>Invectiver,</i>	238
<i>Égaler, égaliser,</i>	ib.	<i>Inversion,</i>	230
<i>Éhonté, déhonté,</i>	246	<i>Jamais, sans négative,</i>	214
<i>Ellipse.</i>	227	<i>Joindre à, avec,</i>	233
<i>Éminent, imminent.</i>	216	<i>Jouer, accord de son part.,</i>	211
<i>Empirer, ses auxiliaires,</i>	161	<i>Jusque, jusques,</i>	222
<i>Emprunter à, de,</i>	236	<i>Il pronom elliptique,</i>	149, 208
<i>En, dans, leur différence,</i>	221	<i>L' euphonique,</i>	57
<i>En définitive,</i>	213	<i>Laissé, participe,</i>	207
<i>Enfant,</i>	109	<i>Laisser, ne pas laisser de ou que de,</i>	259
<i>Engager à,</i>	235	<i>Le, la, les, pronoms,</i>	33
<i>Ennuyant, ennuyeux,</i>	211	<i>Lent à, Long à,</i>	247
<i>Entre, parmi,</i>	221	<i>Leur, adj. possessif, des lettres</i>	
<i>Environ,</i>	ib.		
<i>Eruption, irruption,</i>	216		
<i>Espérer,</i>	237		
<i>Essayer.</i>	237		

224	
213	
217	
ib.	
151	
237	
109	
161	
236	
ib.	
233	
238	
132	
238	
ib.	
ib.	
ib.	
216	
109	
219	
237	
109	
237	
217	
ib.	
ib.	
220	
100	
230	
215	
230	
214	
164	
245	
230	
ib.	
176	
239	
239	
226	
233	
230	
214	
233	
211	
222	
208	
57	
207	
239	
33	
247	

Participle présent,	de 177 à 194
Participle passé,	10, 79 194
Partic. précédé de en,	201
Partic. suivi d'un verbe,	205
Participle laissé,	207
Participes eu et donné,	208
Participle fait	208
Partic. se rapportant au pro-	
nom elliptique l'	ib.
Partic. précédé de peu,	209
Partic. des verbes s'accorder,	
courir, jouer, manquer, mêler,	
passer, porter, rentrer, sortir.	
taire, tourner, servir, valoir,	
coûter, plaie, déplaire, com-	
plaire,	de 200 à 212
Participer de,	212
Partir, ses auxiliaires,	161
Pas et point,	218
Passager, passage,	216
Passé, ses auxiliaires,	131, 210
Pendant, durant,	222
Périr, son auxiliaire,	164
Pincer,	212
Plaire	ib.
Plant	ib.
Pleonaxie,	223
Plier, ployer,	211
Plus, partic. invariable,	212
Plupart, la plupart,	113
Plusieurs,	118
Plutôt, plus tôt,	215
Plus et mieux,	215
Ponctuation.	248
Portant, bien portant,	247
Porter, accord de son part.,	210
Préposition,	11, 83, 212, 220
Près de, auprès de,	220
Près, près l'église,	ib.
Près de, prêt à,	247
Présider,	242
Prétendre,	243
Proche, proche l'église	221
Pronom,	7, 27, 142
Proposition,	97
Puer,	243
Que, conj., son emploi,	224
Quelle, sa syntaxe,	140
Quiconque,	151
Quoique, quoi que,	225
Radical,	51
Ranger de, à (Se),	243
Rappeler (Se),	ib.
Refuser de, à	ib.
Régime,	32, 156
Renoncer,	243
Rentrer, acc. de son part.,	210
Répartir, répartir,	243
Résoudre,	243
Ressortir,	ib.
Rester, ses auxiliaires,	164
Résulter, ses auxiliaires,	162

<i>Réunir,</i>	214	Temps de l'indic. et du con-	
<i>Rien,</i>	151	ditionnel, leur emploi,	164
S euphonique,	57	Temps du subjonctif,	165
<i>Saigner du nez,</i>	344	<i>Tenir à, de,</i>	245
<i>Servir, accord de son part.</i>	211	<i>Tomber, ses auxiliaires,</i>	192
<i>Servir à rien, de rien,</i>	247	<i>Tourner, a. c. de son part.,</i>	211
<i>Si, aussi,</i>	212	<i>Tout,</i>	141, 217
<i>Soi, sa syntaxe,</i>	144	<i>Tous deux, tous les deux,</i>	218
<i>Son, sa, ses, sa syntaxe,</i>	135	<i>Tout à coup, tout d'un coup,</i>	215
<i>Sortir, ses auxiliaires,</i>	161	Trait d'union,	85
<i>Sortir, accord de son partic.,</i>	210	Tréma,	94
<i>Souhaiter,</i>	235	<i>Unir à, avec,</i>	245
<i>Suspirer après, pour,</i>	244	<i>Valoir, acc. de son part.,</i>	212
<i>Soutien, témoin,</i>	245	<i>Vendeur,</i>	21
Subjonctif, son emploi,	167	<i>Vénéneux, venimeux,</i>	248
Subj. Règle neuve,	171	Verbe	9, 31, 151
<i>Subvenir, son auxiliaire,</i>	161	Verbe actif,	31, 194
<i>Succomber à, sous</i>	211	Verbe passif,	75, 195
<i>Suite, tout de suite,</i>	215	Verbe neutre,	76, 190
Sujet du verbe,	81, 151	Verbes neutres se conjuguant	
Superlatif,	21	tantôt avec avoir, tantôt	
<i>Suppléer,</i>	243	avec être,	162
<i>Supposé, sa syntaxe,</i>	131	Verbe pronominal,	77, 198
<i>Susceptible (voir capable),</i>	245	Verbe impersonnel,	79, 198
Syllèpse,	229	Verbe conjugué interrog.,	56
Syntaxe,	97	Verbes irréguliers, de 6' à 74	
T euphonique	57	Verbes. Rem. sur les verbes	
<i>Tacher, tacheter,</i>	244	de quatre conjug., de 5' à 56	
<i>Taire, accord de son part.,</i>	211	Verbes, leur orth.,	33 à 46.
<i>Tant, autant,</i>	213	<i>Vieillir, ses auxiliaires,</i>	162
<i>Tarder,</i>	244	<i>Vingt sa syntaxe,</i>	154
<i>Tel, tel que,</i>	141	<i>Vis-à-vis,</i>	221
Temps des verbes,	89	<i>Voici, voilà,</i>	222
Temps (formation des).	53	Y, pronom,	149

on- 164
165
245
192
211
14), 217
218
215
105
94

245
212
21
218
3), 151
31, 191
75, 195
76, 106
tant
tôt
162
77, 198
70, 198
56
e 6' à 74
erbes
50 à 56
33 à 76.
162
151
221
222

1:0

Ex Libris

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Ottawa, Canada



Gracieusement offert par

Mlles Adelina
et Clorinde Bélanger
187, rue Augusta
Ottawa, Ontario.

Le 17 décembre 1952.

